هكذا من الأصل

SERIALS DIVISION

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE N° 13918 - 4,50 F

VENDREDI 27 OCTOBRE 1989

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Les Douze face aux bouleversements à l'Est

M. Mitterrand plaide pour l'Europe politique et le soutien à M. Gorbatchev

Prenant la parole mercredi 25 octobre, devant le Parlement européen de Strasbourg, M. François Mitterrand a déclaré qu'il fallait aider M. Gorbatchev, et que la seule réponse aux événements en cours dans les pays de l'Est était la construction de l'Europe politique. Il a plaidé tout particulièrement en faveur de l'union monétaire et a souhaité que la conférence chargée de réviser les institutions européennes se réunisse à l'automne 1990. Le gouvernement français a annoncé l'octroi d'une aide multiforme à la Pologne, se montant à près de 4 milliards de francs.

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

C'est un discours entièrement centré sur la construction européenne et volontairement dédramatisant qu'a tenu, mercredi 25 octobre à Strasbourg, M. François Mitterrand. En témoigne, à lui seul, le renvoi en dernière partie, après de très longs développements sur les devoirs urgents de la Communauté, du sujet le plus attendu : celui des bouleversements en cours en Europe de l'Est.

L'exercice était difficile : M. Mitterrand parlait en tant que président du conseil des ministres des Douze devant le Parlement européen, et ne pouvait donc s'exprimer ni en son propre nom ni même en celui de la France ; il n'en désirait cependant pas moins répondre aux reproches, ou du moins aux questions, qui lui sont adressées depuis plusieurs semaines : quelle analyse le chef de l'Etat fait-il d'événements qui semblent affecter les équilibres européens ? Ceux qui touchent la RDA ont-ils un caractère spécifique ? Quelle est la politique de la France ? A-t-elle mesuré les risques de dérapage ? Comment envisage-t-elle la future configuration de l'Europe ?

Si l'on attendait des réponses précises à ces questions, on sera déçu. Mais, en tout cas, M. Mitterrand s'est-il arrangé pour faire comprendre qu'elles ne lui étaient pas étrangères et qu'il y pensait.

Se refusant à toute analyse détaillée des événements en cours et encore plus à tout pronostic sur leur déroulement à venir, il n'a voulu livrer que son approche générale, résolument positive.

CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 3 et nos informations pages 3 et 4

D'abord l'union monétaire

COMME on pouvait s'y attendre, M. Mitterrand a estimé mercredi 25 octobre, à Strasbourg, qu'il n'y avait qu'une réponse occidentale concevable aux événements qui agitent les pays de l'Est – la construction de l'union politique – et qu'une attitude à avoir : la mise en commun des efforts des Douze pour aider ces pays à accomplir au plus vite leurs mutations économiques.

Le président de la République a énuméré les propositions qu'il ferait au sommet des Douze en décembre, pour qu'on avance vers l'union monétaire. Celle-ci, considérée comme la pierre de touche de la construction d'une Europe politique forte intégrant solidement la République fédérale, serait à ses yeux le meilleur instrument pour gérer les transitions vers un nouvel ordre Est-Ouest en Europe. Il disposait aussi de la force de l'exemple, puisque le matin même le conseil des ministres avait décidé d'augmenter substantiellement l'aide de la France à la Pologne.

LE chef de l'Etat avait enfin effacé de son intervention l'idée, ébauchée la veille, d'une social-démocratie régnant de l'Atlantique à l'Oural.

Il aura ainsi désarmé, à propos de la politique à l'Est, les critiques de fond, sauf une : celle de M. Jean-Marie Le Pen, qui déplorait qu'au moment où les nationalismes se réveillent à l'Est les démocraties occidentales s'engagent dans la voie de la supranationalité, qu'il honnit.

Très proche de l'argumentation de M. Jacques Delors, qui fut élogieusement cité, celle de M. Mitterrand a l'assentissement de dix de ses partenaires. Quant à Mme Thatcher, l'avenir dira si, sensible à la dimension quasi historique qu'on attribue désormais à l'Union monétaire, elle est plus disposée qu'hier à en rabattre.

L'autre message de M. Mitterrand était qu'il faut encourager le mouvement multiforme en direction des valeurs occidentales, et ne pas se laisser paralyser ou terroriser par les risques de déstabilisation qu'il comporte, et dont le président est conscient.

DANS les périodes instables, disserter sur les risques de dérapage, c'est d'une certaine manière les accroître. C'est vrai, entre autres, pour la question allemande, et tous les dirigeants occidentaux, à commencer par ceux de Bonn, se gardent autant que M. Mitterrand de tirer des plans sur la comète, qui pourraient avoir pour effet de précipiter malencontreusement les choses.

Il est toutefois un peu hâtif de mettre sur le compte d'une complaisance maligne des intellectuels et des journalistes le fait de poser certaines questions. Quand tous les paramètres s'affolent, comment ne pas réfléchir à leur agencement futur, à l'allure qu'aura cette Europe du vingt et unième siècle ? Laisser entendre que le mouvement vers la liberté sera finalement victorieux ou laisser entendre que tous les Allemands sont aussi européens que les actuels dirigeants de Bonn constitue un acte de foi auquel tout le monde n'est pas tenu de souscrire.

Critiques contre l'attitude de M. Jospin

La querelle sur les « voiles » divise les socialistes

La décision de M. Lionel Jospin refusant d'exclure des établissements scolaires les jeunes filles qui persisteraient à s'y présenter revêtues d'un voile coranique est critiquée par la droite et par le PCF et divise les socialistes. La déclaration du ministre de l'éducation nationale, mercredi à l'Assemblée, est jugée trop conciliante par les laïques. Elle a été contestée mercredi, lors de la réunion du bureau exécutif du PS devant lequel le ministre s'était expliqué et avait démandé un vote. Une nouvelle réunion a débuté jeudi matin pour tenter d'élaborer une position commune.

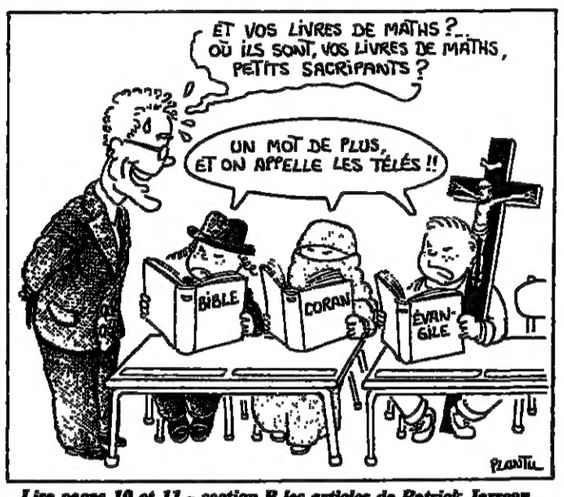

Lire pages 10 et 11 - section B les articles de Patrick Jarreau, Michel Kajman, Pascale Robert-Diard et Robert Solé

Alliance Thomson-Crédit lyonnais
Les deux sociétés nationalisées regroupent leurs activités dans la finance
page 48 - section D

Logement social : le rapport Geindre
Un jugement sévère sur les critères d'attribution des HLM
page 37 – section D

Le Japon entre la Révolution et la post-modernité
Un symposium organisé à Tokyo par le comité japonais du Bicentenaire
page 20 - section B

Conférence sur la drogue à Madrid
Le sous-développement mis en cause
page 8 - section A

Le compromis sur le Liban
Les pressions s'accroissent sur le général Aoun
page 8 - section A

Les rebondissements de l'affaire Grégory
Maurice Simon, un juge chevronné dans les vertiges d'un dossier impossible
pages 13 et 14 – section B

«Sur le vif» et le sommaire complet se trouvent page 48 - section D

La quête de l'Arménie blessée

En attendant un éventuel compromis institutionnel, la République caucasienne assaillie par les épreuves ne compte guère que sur elle-même

EREVAN

de notre envoyé spécial

Tapis épais, lourdes bibliothèques et poussière de bon ton, l'institut du marxisme-léninisme d'Erevan à toute la dignité d'une congrégation pour la doctrine de la foi. Comme dans chacune des républiques soviétiques, c'est ici que l'on pense les problèmes idéologiques. Son directeur était donc l'homme à interroger sur les répercussions de l'explosion nationaliste au sein même du parti arménien.

Conservateurs ? Réformateurs ? Rapports de force ? Il lui a fallu un temps pour que, brusquement, son œil s'allume, comme au souvenir d'années de jeunesse. Il y a longtemps, a-t-il alors expliqué de derrière ses piles de dossiers, qu'on n'en est plus là, car la question du Haut-Karabakh a totalement *« recomposé le spectre politique »*. Cela ne s'est, bien sûr, pas fait d'un coup. Mais depuis deux ans que la majorité arménienne de cette région autonome d'Azerbaïdjan revendique son droit à l'autodétermination et que l'Arménie la soutient, tout le monde, poursuit-il, réformateurs et conservateurs, est devenu solidaire de cette lutte et il n'y a plus, aujourd'hui, que deux grands courants dans la république.

L'un, le *« mouvement national »*, dans lequel se reconnaissent *« 80 % des Arméniens »*, veut *« une amélioration des liens »* entre les républiques de l'Union où chacun, citoyens et nations, devrait se sentir maître de soi. L'autre regroupe les partisans d'une sortie de l'Union soviétique, et, dit-il, se renforce. Est-ce que lui-même... ? *« Oui »*, il adhère au ce programme du mouvement national.

Et le premier secrétaire du parti, M. Aroutounian ? Une hésitation... *« Lui aussi, mais nous souhaiterions qu'il se rapproche plus de nous »*, répond-il finalement d'une voix égale, sans apparemment sentir tout ce qu'une telle phrase révèle sur l'état du parti arménien.

Dans l'esprit du directeur de l'institut du marxisme-léninisme, d'un institut directement rattaché au comité central, il y a ainsi *« nous »* d'un côté et le premier secrétaire de l'autre ? Mais *« nous »* qui ? M. Simonian lève un sourcil, marmonne quelques mots las sur les étonnements anachroniques des occidentaux et rétorque : *« Quatre-vingt-dix pour cent des communistes arméniens soutiennent, comme moi, le mouvement national. Ça vous étonne ? »*

A la réflexion non, car beaucoup plus encore que dans les pays Baltes, tout ce qui dans une république d'Union soviétique constitue l'armature du système s'est ici effondré.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 6

Le rouble moins cher

L'URSS a introduit un nouveau cours du rouble pour les particuliers, qui correspond à une dévaluation de 90 % du taux de change touristique. Soucieuse de doter la monnaie soviétique d'une parité plus réaliste, les autorités espèrent diminuer l'attrait pour le marché noir.

Lire nos informations page 37 - section D

La mort de Mary McCarthy

Intellectuelle de toutes les batailles la romancière américaine est morte mercredi à New-York

Parce qu'elle fut la plus célèbre des Américaines de Paris de sa génération, parce qu'elle se passionna pour tous les drames politiques et les conflits de son époque, parce qu'elle était, entre l'Amérique et la France, une sorte de pont, cette Américano-Européenne à l'intelligence brillante, au charme inégalable, fut un des importants écrivains engagés, un témoin de son temps.

Elle avait, à plusieurs reprises, évoqué sa vie et ses origines dans des livres comme *Une jeune fille sage*, *Mémoires d'une jeune catholique*, *la Vie d'artiste*, et avait fait paraître l'année dernière, aux Etats-Unis, le premier tome d'une autobiographie.

Née à Seattle, le 21 juin 1912, orpheline à six ans, elle avait été élevée dans la religion catholique par une grand-tante rigoriste, mais perdit très tôt la foi. Brillante élève de Vassar College, d'où elle sort en 1933, elle se marie une semaine plus tard, et va d'abord se diriger vers la critique et, à cause des procès de Moscou, se passionner pour la politique.

Elle collabore à *Partisan Review*, ne cache pas, dans les années 30, sa sympathie pour Léon Trotski, avant d'épouser en 1938 son second mari, le grand critique Edmund Wilson, le premier ami de Nabokov aux Etats-Unis.

Connue pour ses articles et ses critiques de théâtre, elle devra attendre la publication de son roman *le Groupe*, en 1963, pour conquérir le grand public. L'ouvrage annonçait l'offensive du mouvement de libération des femmes. Mais d'un point de vue pas forcément féministe! Tout au long de son œuvre, Mary McCarthy va se pencher sur les problèmes de la liberté sexuelle, de l'engagement politique avec une indépendance d'esprit et un brio éclatants.

C'est la vivacité de l'intelligence, l'humour iconoclaste, la vision toujours « radicale » qui subsisteront, jusqu'à la fin de sa vie, chez l'ancienne étudiante de Vassar.

NICOLE ZAND

Lire la suite page 22 - section B

MICHEL CICUREL

La génération inoxydable

"Les "baby-boomers" quadragénaires d'aujourd'hui, transmués en "papy-boomers", dans vingt ans, auront la santé, la fortune et le tempérament nécessaires pour être des retraités exemplaires qui, loin de l'État-Providence, prendront en main leur destin. Bref, des gens épatants".
Guillemette de Sairigné / Le Point

Un essai provocant et radical qui bouscule la plupart des préjugés qui nous encombrent.

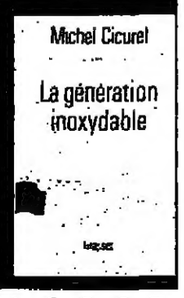

GRASSET

LIVRES ◆ IDÉES

● La parution du premier volume des « Œuvres complètes » de Raymond Queneau dans la Pléiade. ● Patrick Mauriès, éternel promeneur. ● Les vassaux fantômes : René-Victor Pilhes dépeint les turpitudes de la Sainte Communication. ● Vaclav Jamek ou la difficulté d'être tchèque en français. ● Débat : la fin du totalitarisme ? ● Le feuilleton de Michel Braudeau : Trois voyageurs. ● La chronique de Nicole Zand : Un paysan chez les kolkhoziens.

pages 25 à 36 - section C

M 0147 - 1027 0 - 4,50 F

3790147004500 10270

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,50 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

TRAIT LIBRE

France

La vérité sans voile ?

par Alain de Benoist

LE beau scandale ! Elles seraient allées aux cours en portant l'*uniforme* occidental – tee-shirt, blue jeans et vêtements informes, – elles n'auraient évidemment jamais fait parler d'elles. Elles se seraient habillées en petites putes, comme Madonna, personne ne s'en serait ému non plus. Elles auraient été franchement délinquantes, elles auraient accumulé les petits ou grands délits et même un peu trafiqué l'héroïne, on n'en aurait pas fait une affaire : le mal de vivre des adolescentes, n'est-ce pas ? Le crime de Samira, Fatima, Leila, Malika, Loubna et les autres est autrement plus grave. Elles ne veulent pas enlever le foulard islamique (*hidjab*), dont le port leur apparaît, à tort ou à raison, comme nécessaire à l'observance de la foi qu'on leur a transmise. Au moment où certains envisagent de dépénaliser l'usage de la drogue, on est en train de criminaliser le port du voile. Quelle prodigieuse inversion des valeurs !

Il faut évidemment être d'une mauvaise foi indigne pour assigner ce port du foulard à une quelconque forme de prosélytisme. Pas plus que la kippa des juifs orthodoxes ou le symbole cruciforme des chrétiens, le *hidjab* ne constitue une « agression ». Il ne porte atteinte à la liberté de personne. Seule est atteinte en l'occurrence la liberté de celles qui veulent le porter.

Prétendue « neutralité »

Mince sur le fond, l'affaire n'en est pas moins révélatrice. D'abord, elle remet à sa juste place la prétendue « neutralité » de l'enseignement public. Mais celle-ci a-t-elle jamais existé ? Ces derniers mois, la « neutralité » à l'école consistait à célébrer la guillotine et à inculquer aux enfants les vertus de l'idéologie révolutionnaire. De même qu'il n'y a rien de plus idéologique que la croyance à la « fin des idéologies », la « neutralité » est en fait, elle aussi, un choix idéologique. La démocratie est une idéologie. La laïcisme en est une autre (qui, dans le passé, a d'ailleurs toujours fonctionné comme un laminoir des différences culturelles). Les droits de l'homme en sont une également, et c'est seulement par un tour de passe-passe qu'on peut les ériger, sans nuances, en vérité universelle censée s'imposer à chacun.

Mais l'affaire est révélatrice aussi dans la mesure où elle fait apparaître dans l'opinion des clivages qui n'ont plus grand-chose à voir avec la vieille dichotomie gauche-droite. Plaisant spectacle, assurément, de voir associés dans une même réprobation les tenants de l'idéologie du *bunker* national et les adeptes du melting-potes républicain, ceux qui professent qu'on ne peut pas être en même temps musulman et français et ceux qui n'aiment que le *beur* pasteurisé, occidentalisé, porteur d'un islam de convenance, épuré de ses « pratiques coutumières » et adapté aux réquisits de la philosophie des lumières, ceux qui croient qu'on peut défendre son identité en niant celle des autres et ceux qui n'admettent de différences culturelles que réduites à l'état de folklore, conformes aux impératifs d'une socialité fondée sur le seul règne de la quantité.

Tous également convaincus que les valeurs occidentales sont soit supérieures, soit universelles, c'est-à-dire tous immergés dans cet ethnocentrisme séculaire qui n'a cessé de détruire les identités collectives et de générer le *vide* spirituel à la surface de la terre.

Je n'ai pas de sympathies particulières pour les intégristes et, si je devais me convertir à une quelconque religion, ce ne serait certainement pas à l'islam. Il est clair, par ailleurs, qu'il existe un problème de l'immigration, et singulièrement de l'immigration à l'école, problème qui ne se résoudra ni en niant son existence ni en flattant la xénophobie. Mais ce problème n'est pas le seul. Un Occident sécularisé, qui considère que la croyance n'est qu'une opinion, et qui trop souvent, comme le disait Bernanos, parle de tolérance pour cacher son indifférence à la vérité, n'est tout simplement plus en mesure de comprendre ce que signifie une foi réellement vécue.

Chères Samira, Fatima, Leila, Malika, Loubna et les autres, tenez bon !

▶ **Alain de Benoist est écrivain.**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Rédacteur en chef : Daniel Vernet
Corédacteur en chef : Claude Sales
Administrateur général : Bernard Wouts

7 RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Telex MONDPAR 650572 F ; Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Est

Le troisième socialisme

par Maurice Duverger

BIEN que la Pologne et la Hongrie soient au premier rang, l'évolution des pays communistes vers la démocratie dépend surtout de l'Union soviétique. Sur le plan politique, la perestroïka paraît en bonne voie. A la fois chef du parti et de l'Etat, M. Mikhaïl Gorbatchev détient officiellement plus de pouvoir que Staline. Contrôlant l'ensemble de l'appareil gouvernemental, il ne risque guère une déposition comme celle de Khrouchtchev. La majorité de la Nomenklatura lui est hostile, mais elle n'a plus les moyens de l'éliminer. Dans ce domaine, les réformes accomplies *portent déjà des fruits visibles*, dont la population n'admettrait pas d'être privée. Plus de liberté dans la presse, la radio, la télévision, les élections, le Parlement, la vie quotidienne, ce n'est pas rien pour des citoyens si longtemps opprimés.

Sur le plan économique, la situation reste plus inquiétante. Habitués à une planification centralisée, les dirigeants des grandes firmes industrielles se trouvent désorientés par leur nouvelle autonomie. Il leur faudra du temps pour acquérir la pratique d'une gestion compétitive. Ils n'y sont guère poussés par des ouvriers beaucoup plus attachés à leur sécurité présente qu'à la perspective de rémunérations accrues par la productivité. La stagnation est plus forte encore en agriculture. Depuis la liquidation des koulaks, l'URSS n'a plus de véritable paysannerie. Mises à part les parcelles personnelles des kolkhoziens, la terre est cultivée par des salariés dont l'ardeur ne semble pas la qualité principale.

Le système soviétique reste paralysé par le mécanisme fort bien décrit par Alexandre Zinoviev. Aucun autre régime au monde ne permet de vivre avec une si faible quantité de travail. A un niveau médiocre, évidemment, mais suffisant pour subsister sans se fatiguer. Pour inciter beaucoup d'ouvriers, de paysans, d'employés à sortir de leur apathie dans l'espoir de *gains plus élevés*, il faudrait que ces derniers permettent d'obtenir des avantages substantiels. Tel n'est pas le cas. Quand il n'y a rien à acheter, pourquoi travailler plus afin de disposer de plus d'argent qu'on ne pourra pas dépenser ? Il serait sans doute possible de mobiliser la population en lui expliquant la nécessité de sacrifices pendant une période transitoire permettant de construire une société moderne.

Mais il faudrait alors dire clairement où l'on va et on ne le peut pas puisqu'on ne le sait pas. L'empirisme suffit pour des réformes secondaires quand il ne met pas en cause les structures fondamentales d'une nation. Il ne suffit plus quand on est obligé de réformer ces structures. Ainsi, l'obstacle principal à la perestroïka est *idéologique*. On n'obtiendra des Soviétiques l'effort indispensable qu'en leur proposant un modèle clair de la société nouvelle qu'on veut construire. Mais comment le faire quand ce modèle n'existe pas encore, et qu'il faut préciser l'objectif en même temps qu'on marche vers lui ?

« Racines social-démocrates »

Commentant le changement de nom du Parti hongrois, un des proches de M. Mikhaïl Gorbatchev – M. Fedor Bourlatski – déclarait que « *les partis communistes européens doivent revenir à leurs racines social-démocrates car ils se sont développés à partir d'elles* ». Sur le plan symbolique, le PCUS ne pourrait pas mieux souligner sa volonté de renouer avec ses origines et de rompre avec les méthodes développées depuis la guerre civile qu'en reprenant l'étiquette de social-démocrate sous laquelle Lénine a fait la révolution d'Octobre, à la tête de la fraction qui se qualifiait de « bolchevique », c'est-à-dire de majoritaire. Mais la social-démocratie d'aujourd'hui apparaît aussi dépassée que le communisme.

Certes, une différence considérable les sépare : elle a réussi tandis qu'il a échoué. Le *Manifeste* de 1848 assignait comme objectif au socialisme de remplacer la société bourgeoise par une « *association où le libre épanouissement de chacun est la condition du libre épanouissement de tous* ». Si le même texte prévoit que « *le premier pas dans la révolution ouvrière est la montée du prolétariat en classe dominante* » et que « *celle-ci abolit violemment les anciens rapports de production* », cela ne désigne évidemment qu'une transition brève. En la figeant dans un parti unique et totalitaire, Lénine a pérennisé la dictature du prolétariat que Staline a transformée en l'une des tyrannies les plus terribles de l'Histoire. Soixante-douze ans après la révolution d'Octobre, l'Union soviétique est aussi loin – sinon plus – du libre épanouissement de chacun.

L'Europe de l'Ouest en est beaucoup plus proche depuis que la social-*démocratie a encadré le capitalisme* en régularisant les mécanismes du marché par des interventions de la puissance publique. En les équilibrant dans la compréhension des syndicats de travailleurs, en les corrigeant par une redistribution d'environ 40 % des revenus qui assure une sécurité sociale quasi généralisée. Mais son succès même affaiblit le dynamisme du socialisme occidental qui prend maintenant un visage de gestionnaire. Il n'a pu, d'ailleurs, empêcher que la recherche des profits ne devienne le but suprême de l'existence et que l'omnipotence de la publicité pousse à des excès de consommation. Egoïsme et gaspillage tendent à dominer les nations de l'Ouest.

Les pays forgés par le marxisme-léninisme ne peuvent pas se transformer suivant le modèle social-démocrate. Dans le domaine politique, ils devront aller aussi loin que lui en parvenant à des élections intégralement libres pour désigner des Parlements réellement pluralistes et en développant toutes les libertés publiques nécessaires à la démocratie.

Vers l'État-promoteur

Dans le domaine de l'économie, ils devront se plier à la concurrence sur le marché international et faire une large place à l'initiative privée, surtout dans l'agriculture, l'artisanat et le commerce. *Mais ils n'auront* probablement pas intérêt à réduire le secteur public aux dimensions qu'il a dans l'Europe de l'Ouest. Reposant comme elle sur une société mixte, ils resteront différents dans les dimensions respectives des secteurs qui le constituent.

Après l'Etat-producteur créé par le communisme et l'Etat-protecteur établi par la social-démocratie, le temps paraît venu d'un Etat-promoteur incarné par un troisième socialisme. Sous ce terme, on désigne un système où l'argent des entreprises pourrait venir non seulement des banques et des autres firmes ou institutions privées, mais aussi des impôts versés sous contrôle d'un Parlement démocratique ou de l'épargne des citoyens recueillie par des organisations étatiques et des collectivités locales. Dans ce cadre, des entreprises nationalisées ou des caisses officielles analogues à notre Caisse des dépôts pourraient avoir une influence importante en entrant dans les mécanismes du marché au même titre et de la même façon que les entreprises capitalistes.

Naturellement, les traditions maintiendront en Union soviétique un secteur public maintenant transformé dans sa gestion. Au contraire, le secteur privé restera sans doute prééminent en Occident pour les mêmes raisons.

Bien d'autres différences que celles des proportions de la mixité subsisteront au terme d'une évolution des pays de l'Est qui sera probablement longue. Elle tend néanmoins à rapprocher les deux Europes. Qu'on le veuille ou non, l'une et l'autre sont engagées maintenant dans des voies convergentes. Ainsi va disparaître peu à peu le grand schisme qui déchira le socialisme en 1920 à Tours, en 1921 à Livourne et à peu près au même moment dans d'autres nations du monde. Au-delà des voies du communisme et de la social-démocratie, qui furent radicalement opposées à partir de Staline – sauf pendant la guerre contre le nazisme, – voici qu'apparaît aujourd'hui la perspective d'un socialisme unitaire. La perestroïka serait facilitée si M. Mikhaïl Gorbatchev prenait conscience de cette situation, et en tirait un modèle applicable à l'Union soviétique.

La rénovation des partis socialistes d'Occident le serait également s'ils regardaient ce vaste horizon, au-delà de leurs querelles de clocher.

Social

Le juste partage

par Pierre-Yves Cossé

QUEL est le juste partage social ? La surestimation du possible conduirait à sous-estimer les efforts nécessaires pour préparer l'avenir. Nous sommes certes aujourd'hui dans une phase de « croissance retrouvée » (au moins par rapport aux années précédentes), de profits reconstitués, et de désinflation accentuée. *Mais nous ne pouvons* distribuer d'une année sur l'autre que le revenu supplémentaire généré par l'accroissement de la productivité globale de l'économie.

Dès la première moitié des années 60, Pierre Massé avait clairement perçu que la croissance économique était menacée par une évaluation inexacte des marges de manœuvre. Son jugement s'appuyait sur l'analyse du surplus de productivité. La méthode n'a rien perdu de sa pertinence.

Actuellement, la productivité globale croît de façon modérée et à un rythme très inférieur à celui du produit intérieur brut. D'une part, la productivité du capital progresse lentement, parce que nous sommes en train de reconstituer nos capacités de production et d'accélérer notre modernisation. En 1989, l'investissement productif augmente deux fois plus vite que la production – environ 6,5 %, – ce qui est d'ailleurs un objectif du Xe Plan.

D'autre part, la croissance de la productivité du travail se ralentit. Les entreprises adaptent leurs comportements au retour de la croissance et acceptent plus facilement d'embaucher. Les services aux entreprises et aux particuliers contribuent fortement au développement de l'emploi. En 1989, l'économie française aura sans doute créé près de deux cent cinquante mille emplois. Nous devons nous féliciter d'une telle performance. C'est, là encore, un des objectifs du Xe Plan.

En bonne logique, il faut constater que la rémunération des facteurs supplémentaires de production, travail et capital, représentera deux points d'une croissance évaluée aujourd'hui à 3,5 %. Enfin, cette année, le prix de nos importations s'élève plus rapidement que celui de nos exportations, en raison de la hausse du dollar et du prix des matières premières. Il en résulte un transfert au profit de l'extérieur de 0,5 %. Le surplus qui reste disponible pour l'augmentation du pouvoir d'achat est donc de l'ordre de 1 %. Au-delà, ce ne sont plus les fruits de la croissance que l'on distribue, mais des illusions, de l'inflation à une échéance plus ou moins rapprochée.

Les trois tiers

Nous retrouvons les principes de répartition énoncés par le premier ministre et le ministre de l'économie et des finances sous la forme de la « règle des trois tiers ». Loin d'être arbitraire, cette répartition est la seule qui soit compatible avec la *préparation de l'avenir, la stabilité* du franc et la construction européenne.

Bien entendu, cette contrainte ne signifie pas que l'on soit quitte avec le problème des inégalités et des injustices, vivement ressenties par l'opinion. Même avec une enveloppe limitée, la négociation sociale reste un enjeu considérable, à l'échelle de la branche comme à celle de l'entreprise, avec le délicat équilibre des différentes composantes des rémunérations : avancement automatique ou au choix, intéressement et participation. Et le traitement des situations les plus injustes est nécessairement au cœur de cette négociation.

Il faut aussi donner toute leur importance aux réformes structurelles, aussi complexes qu'elles soient : les carences dans notre système de redistribution et de transferts sociaux, le caractère trop inégalitaire de nos politiques du logement, de l'éducation et de l'emploi, les faiblesses bien connues de notre fiscalité et notamment celle des patrimoines. Les solutions miracles n'existent pas, mais les exemples étrangers nous montrent qu'une volonté politique s'appuyant sur la durée permet d'obtenir des améliorations significatives.

▶ **Pierre-Yves Cossé est commissaire au Plan.**

Associations

Donneurs de leçons

par Daniel Bruneau

LE *Monde* du 11 octobre a publié un texte de Noël Raimon et Patrice Wolf, intitulé « Associations : éthique et générosité » qui m'a suggéré certaines réflexions. Depuis quelque temps, les associations sont gâtées. De nombreux professeurs de bonne conduite se précipitent à leur chevet : parlementaire en mal de citations au *Journal officiel* ; fonctionnaire, qui, s'il ne subventionne plus, a des idées sur ce que les associations doivent faire ; journaliste qui vient de trouver l'affaire que l'on ressort périodiquement à propos de la célèbre association qui a fait un fameux « planté » dans une campagne de collecte ; voire commissaire aux comptes qui a fait les siens.

L'Etat de droit ne s'appliquerait-il pas aux associations ? Que nos censeurs soient rassurés : il s'applique, et avec la même rigueur qu'ailleurs. Certains l'ont découvert à leurs dépens. Les lois sur la publicité mensongère ou trompeuse, sur les difficultés économiques des entreprises, sur l'escroquerie à la charité publique, s'appliquent aussi aux associations. Qui s'en plaindra ?

Relativiser les bavures

Les associations « bénéficient » aussi de contrôles fiscaux qui donnent lieu à des redressements sans pitié. Les textes réglementaires sur le contrôle des subventions publiques aux associations sont nombreux, même s'ils ne sont pas toujours appliqués. La Cour des comptes et les chambres régionales s'intéressent aussi aux associations. Sans compter les tribunaux civils, voire les tribunaux de commerce ; les inspections générales des ministères de tutelle et celle des finances.

Bref, il ne manque pas de contrôleurs pour se pencher sur les associations et découvrir que parmi les 700 000 associations françaises, il se cache quelques personnes malhonnêtes ou que certaines associations commettent des erreurs de gestion ou des erreurs tout court. Bien sûr, de tels faits sont toujours regrettables et dommageables à l'ensemble du secteur associatif. Mais ne faut-il pas justement relativiser ces quelques bavures à l'échelle de ce secteur aussi disparate qu'important ?

Les associations n'ont pas attendu les doctes recommandations de quiconque pour agir en faveur de la transparence et pour mettre en place une déontologie. Dès 1987, à l'initiative d'Antoine Vaccaro et de *Voie privée* (la Lettre du Fund Raising), un grand prix de la transparence a été créé pour récompenser les associations faisant des efforts particuliers dans ce domaine. Aide et Action et la Fondation Raoul-Follereau ont été les premiers récompensés. Dans le numéro de janvier 1988 de ce même périodique, j'ai publié un article proposant, après d'autres, la création d'une charte de déontologie s'appuyant sur un label et un comité de label, *s'inspirant de ce qui existe* dans la vente par correspondance.

Les associations concernées ont repris cette idée, qui a mûri dans les différents cercles associatifs, tels l'UNIOPPS et la FONDA. Les grandes lignes d'une charte de déontologie, d'un label et d'un comité de surveillance sont maintenant tracées, à l'issue d'un travail de plusieurs mois. Les principes définis par les associations ressemblent à s'y méprendre à ceux que nous proposent MM. Raimon et Wolf, heureusement inspirés !

Déjà bien encadrées par le dispositif juridico-administratif et fortes de leurs convictions, les associations régleront elles-mêmes leurs problèmes de déontologie. En attendant, elles continueront à travailler au quotidien pour aider les plus démunis du tiers ou du quart-monde à vivre et à faire entendre leur avis, pour rendre la vie de tous plus agréable et plus riche, ou pour faciliter le fonctionnement démocratique. Et pour tout cela, il faut de l'argent. De l'argent public et privé. Que ceux qui continuent – et ils sont heureusement nombreux – à soutenir les associations en dépit des discours médisants sachent que leur confiance n'est pas mal placée.

▶ **Daniel Bruneau est responsable des ressources à l'Association des paralysés de France.**

هكذا من الأصل

socialisme

Donneurs de leçons

Le discours de M. François Mitterrand devant le Parlement de Strasbourg

Une réponse aux inquiétudes de nombreux députés européens

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Lors du conseil européen de Strasbourg, les 8 et 9 décembre, M. François Mitterrand proposera que la conférence intergouvernementale chargée de définir le conteau des deuxième et troisième étapes de l'Union économique et monétaire (UEM), ainsi que les aménagements à apporter au traité *« se tienne à l'automne de 1990 et qu'elle donne aux Parlements nationaux le temps de ratifier le nouveau traité avant le 1er janvier 1993 »*.

Les dés sont ainsi jetés : la présidence française considère que les travaux préparatoires sont suffisamment avancés, et qu'il est nécessaire d'aller de l'avant. Cette détermination convient au Parlement européen : il est d'autant plus impatient de jeter les bases de l'UEM qu'il n'est guère satisfait de la manière dont se met en place le marché unique et, en particulier, son volet fiscal. Elle répond également au vœu de M. Jacques Delors : celui-ci a répété à Strasbourg que fixer la date de la conférence inter-gouvernementale donnerait *« un dynamisme interne au système »* qui aujourd'hui fait défaut. Aux yeux du président de la Commission européenne, cette décision de procédure équivaudra à une obligation de résultat.

Ce n'est sans doute pas ainsi que l'entendra Mme Margaret Thatcher qui, en juin dernier à Madrid, a déjà indiqué qu'elle participerait à la conférence, même si elle en désapprouve les objectifs. Cependant, pourra-t-elle et voudra-t-elle différer l'affrontement ? La pression qui s'exerce sur elle est d'autant plus vive que les protagonistes mettent en relief le caractère éminemment politique de l'entreprise en cours : *« L'union économique et monétaire signifiera qu'un pas décisif aura été accompli en vue de l'objectif qu'il faut bien désigner : l'union politique de la Communauté »*, a constaté M. Mitterrand.

Le président de la République souhaite, d'autre part, davantage associer le Parlement européen aux travaux en cours et à venir : *« Je demanderai qu'un contact étroit soit maintenu avec votre Assemblée dans le courant du mois de novembre, car c'est maintenant que les décisions se prennent (...). Si, comme je le demande, la conférence intergouvernementale se réunit à la fin de l'année prochaine, pourquoi ne serait-elle pas l'occasion de ce qu'on appellerait un aggiornamento de la Communauté ? Pourquoi le Parlement européen n'organiserait-il pas des assises sur l'avenir de la Communauté auxquelles participeraient aux côtés de votre Assemblée des délégations de Parlements nationaux et les représentants de la Commission et des gouvernements ? »*

M. Delors, pour sa part, a souligné que c'était la seule voie pour *« conforter la Communauté, assurer son avenir et éviter les risques de dilution dans je ne sais quel rejet vague dont sont porteurs des responsables politiques à l'intérieur comme à l'extérieur de la CEE »*.

L'ambiance à Strasbourg était très largement consensuelle, mais le conseil européen n'est pas le Parlement, et Mme Thatcher n'est probablement pas aussi isolée que les interventions de mercredi pouvaient en donner l'impression. Car le Parlement, qui avait débattu de l'UEM durant la matinée, a adopté une résolution volontariste dont la tonalité, souvent peu conformiste, a été notamment marquée par les amendements présentés avec succès par sa majorité de gauche. Celle-ci, conduite par le groupe socialiste, s'affirme avec de plus en plus de netteté dans l'Assemblée issue des élections de juin dernier : on y trouve ainsi des critiques à l'égard du système monétaire européen (SME), qui, s'il a assuré une certaine stabilité des monnaies, *« a eu des effets négatifs, en particulier par l'incitation à des politiques déflationnistes au plan salarial »*. La résolution épingle aussi l'excédent des comptes courants allemands, manifeste de la méfiance à l'égard de la libre et complète circulation des capitaux, insiste pour que la Communauté s'affranchisse de l'utilisation du dollar, et bien sûr demande que le Parlement européen soit associé à la préparation et aux travaux de la conférence intergouvernementale.

La « tolérance » de M. Giscard d'Estaing

A droite, l'intervention la plus remarquée fut de loin celle de M. Giscard d'Estaing. A propos de la première étape de l'UEM, qui débutera le 1er janvier 1990, il a suggéré *« le resserrement des marges de fluctuation pour les pays participants de 2,25 % vers 1,5 %. »* Le président du groupe libéral du Parlement voudrait éviter un affrontement destructeur entre le Royaume-Uni et les autres Etats membres. Dans cet esprit, il a suggéré d'adopter *« une attitude de tolérance mutuelle où ceux qui ne souhaitent pas avancer ne cherchent pas à bloquer les autres et où ceux qui veulent avancer cherchent à mettre au point un système ouvert »*.

En répondant à M. Mitterrand, M. Giscard d'Estaing a souligné notamment que l'avènement du marché unique de 1993 avait encore besoin d'une volonté politique. *« Nous craignons qu'elle se relâche »*, a-t-il expliqué, en soulignant que les progrès concernant l'harmonisation de la fiscalité indirect étaient *« décevants et inquiétants »*. *« En dehors d'une harmonisation des taux de TVA, les frontières fiscales ne pourront pas être supprimées en 1992, mais seulement rebaptisées, rapetissées. »*

Cette inquiétude, quant à la façon dont évolue le débat sur le régime de TVA à appliquer dans le marché unique, est partagée par une large majorité de l'Assemblée comme en témoigne la résolution adoptée mercredi. Il ne pourra y avoir de véritable élimination des frontières fiscales que le jour où les marchandises échangées entre les Etats membres seront assimilées du point de vue de la TVA à celles échangées à l'intérieur des Etats membres, souligne ce texte. Par conséquent, le dispositif sur lequel les ministres des finances des Douze se sont mis d'accord le 9 octobre, et qui prévoit le maintien d'une distinction entre les deux types d'opération — dans les échanges intracommunautaires, la TVA continuerait à être perçue dans le pays de destination ne peut être accepté, a souligné le Parlement, *« que pour une période de transition limitée »*. Lors du vote de la résolution sur la fiscalité, les groupes de gauche, une fois de plus, ont fait adopter des amendements significatifs. Ainsi à propos du rapprochement de la TVA, le texte demande que soit assurée *« une convergence des taux d'imposition dans une fourchette axée sur la moyenne des taux d'imposition nationaux actuels, de manière à éviter un nivellement par le bas desdits taux »*.

PHILIPPE LEMAITRE

Les principaux extraits de l'allocution

Voici les principaux extraits du discours prononcé, mercredi après-midi 25 octobre, par M. Mitterrand devant le Parlement européen de Strasbourg. M. Mitterrand s'exprimait en tant que président de la Communauté.

● L'UNION MONÉTAIRE

Il convient maintenant de poursuivre nos avancées avec en tête une idée fixe, obstinée, une idée dont la force doit balayer tous les obstacles : appliquer l'Acte unique, tout l'Acte unique en temps voulu (...).

La recherche d'un équilibre entre union économique et union monétaire constituera — vous êtes nombreux à l'avoir dit et justement — un puissant facteur d'intégration politique, qui nous amènera à revoir en profondeur le fonctionnement de nos institutions. Il nous faudra aller plus vite et garantir la légitimité démocratique de nos décisions. Cela ne se fera qu'avec des institutions rénovées. On le voit, on le comprend, l'union économique et monétaire signifiera qu'un pas décisif aura été accompli en vue de l'objectif qu'il faut bien désigner, l'union politique de la Communauté. Raison de plus pour la vouloir et pour la faire.

Dans l'immédiat, un groupe d'experts réunis par l'actuelle présidence se penche sur la liste des questions à soumettre à la future conférence intergouvernementale. On se préoccupe également de la date qu'il conviendra d'arrêter d'ici peu. (...) Je souhaite pour ma part — j'annonce la couleur — que la conférence d'ouverture sur le nouveau traité se tienne à l'automne de 1990 et qu'elle donne aux parlements nationaux le temps de ratifier le nouveau traité avant le 1er janvier 1993.

● L'EUROPE SOCIALE

Faire l'Europe sans le concours des travailleurs serait une façon de la faire contre eux. Hypothèse d'autant plus absurde que la politique sociale représente un élément de cohésion en même temps qu'une dynamique indispensable au progrès économique. (...)

En prohibant tout alignement par le bas et en développant les moyens du dialogue, la charte dessinera, si elle correspond à mon vœu et à celui, sans doute, de nombreux d'entre vous, les contours d'un modèle européen, qui sera en avance sur tous les autres. On ne croit pas, en dépit de ce qui est souvent répété, que cette charte se bornera à de vaines ou de vagues formules. Ou bien, je le dis tout net, nous n'en voudrions pas non plus. (...) Elle engagera ceux qui *[y]* souscrivent à instituer, là où ce n'est pas déjà fait, ou à protéger, là où ils existent déjà, les droits des travailleurs et des catégories les plus faibles. (...) Le 30 octobre prochain, les ministres compétents examineront le projet qui sera soumis le 8 décembre au Conseil européen de Strasbourg. Je demanderai de surcroît qu'un bilan de l'application de la charte soit remis chaque année au Conseil européen et aux institutions qui le désireront.

● L'ÉLARGISSEMENT

Nous avons reçu des demandes d'adhésion. Elles émanent, pour l'instant, de l'Autriche et de la Turquie, pays d'Europe. Mon point de vue est que d'ici à 1993 nous avons beaucoup à faire entre nous. Nous n'avons pas dominé nos contradictions. C'est l'objet même de nos débats. Peut-être faudrait-il prendre le temps de la respiration entre les Douze. (...) *A priori*, nous n'avons pas de raison de dire non. On verra *a posteriori* comment se posera le problème.

● L'EUROPE DES CITOYENS

Vous en conviendrez, l'Europe n'est pas qu'une manufacture. Elle n'est pas qu'un marché. Elle rassemble plusieurs centaines de millions de femmes et d'hommes qui aspirent à vivre ensemble, à porter les mêmes espérances. Or chacun ne se sentira partie prenante que s'il constate que nos décisions améliorent sa vie quotidienne. L'Europe des citoyens se réalisera d'abord avec des mesures pratiques, dont le bénéfice sera ressenti par tous.

● LES PAYS DE L'EST

Nous avons vécu pendant plus d'un demi-siècle dans le cadre d'un ordre qui se défait sous nos yeux. C'était l'Europe de Yalta (même si l'expression n'est pas historiquement exacte), celle des blocs, celle des systèmes. Nous n'en avons pas fini avec elle. L'Histoire n'est pas un fleuve tranquille. Passer d'un équilibre à l'autre suppose des transitions heurtées, des retours en arrière, des troubles et des crises. Y sommes-nous préparés ? N'avons-nous pas tendance à voir seulement s'ouvrir un horizon lumineux sans penser que les affaires des hommes sur la terre ne se règlent pas de cette façon-là ?

L'équilibre nouveau, essentiellement désirable, supposera une somme de volonté, d'imagination, d'efforts, de continuité, que peu de générations ont connue avant nous. Aux questions qui seront posées, il n'y a pas de réponse unique. Bref, ce sera plus compliqué.

Mais quel élan ! Et quel espoir ! Comme en 1789, c'est le peuple dont la clameur se fait entendre. C'est la détermination du peuple qui fait s'écrouler les murs et les frontières. C'est le peuple qui trace les chemins où passera le siècle finissant, par où s'engageront les temps futurs. Voilà la grande nouvelle : de nouveau les peuples bougent, et quand ils bougent, ils décident. Au nom de quoi ? De la liberté tout simplement. (...)

Qui n'a entendu débattre un certain nombre d'intellectuels, de journalistes ? L'Europe de l'Est se défait, elle s'ouvre. N'est-ce pas le prélude à une transformation profonde, à un délabrement, à la dislocation de l'Europe de l'Ouest ? Cela tourne toujours autour des deux Allemagnes. Il y a quelque chose que je ne comprends pas. On raisonne comme si l'on était à l'époque des diplomaties de balance, (...) où les renversements d'alliance ont été la preuve la plus évidente de la fidélité à soi-même. Est-ce que nous en sommes encore là, alors que la construction de l'Europe a déjà quelques décennies derrière elle ? Est-ce que la destruction du système de structures à l'Est doit automatiquement s'accompagner de la dislocation des structures de l'Ouest ? Ou est-ce que cela ne peut pas produire l'effet contraire ? (...)

Ma conclusion est simple : il faut renforcer et accélérer la construction politique de l'Europe. C'est la seule réponse. (...) Non seulement nous nous doterons de moyens supérieurs, mais notre communauté exercera une attraction plus forte sur le reste du monde.

Pour l'Europe politique et le soutien à M. Gorbatchev

Suite de la première page

Contre les nostalgiques du confort que procurait l'ordre apparemment immuable de l'Europe des blocs, et contre les oiseaux de mauvais augure, il clame qu'il faut se réjouir des événements en cours et y trouve le motif d'une envolée lyrique sur le réveil des peuples et l'appel de la liberté.

Seule prédiction à laquelle il se hasarde : ce mouvement est inéluctable et nul n'y échappera ; *« Comment penser un instant que les autres y résisteront ? »* demande-t-il après avoir évoqué la Pologne, la Hongrie, l'URSS et la RDA.

Mais, contre les enthousiastes béats, M. Mitterrand fait comprendre aussi qu'il est conscient des aléas et des risques. *« L'histoire*, dit-il, *n'est pas un fleuve tranquille »*, et il annonce *« des crises, des retours en arrière »*. Pour tout commentaire, il demande : *« Y sommes-nous préparés ? »*

Il est conscient aussi de la fragilité de M. Gorbatchev, dont il salue le rôle *« éminent, historique »*. Il ne tente aucune évaluation objective de ses chances de succès, fait part seulement de son attitude toute personnelle *(« Je crois à la volonté des hommes et à leur maîtrise du destin »)*, et rejetant toute spéculation sur l'avenir de M. Gorbachev, il proclame avec force, sous les applaudissemnts des parlementaires : *« Il faut l'aider ! »*

M. Mitterrand est conscient enfin que ce sont les peuples qui aujourd'hui se font entendre plus fort que les Etats. Il n'évoque même pas le processus d'Helsinki, il fait à peine allusion au désarmement, il ne s'aventure pas à ébaucher ce que pourrait être la configuration politique et stratégique de l'Europe de demain. *« Tout sera plus compliqué »*, dit-il simplement.

Il n'aborde pas non plus directement la question allemande, même s'il a noté dans une phrase enlevée que ce sont les peuples *« qui abattent les murs et les frontières »*. Il rend en revanche à la République fédérale le plus bel hommage dont elle pouvait rêver en ne posant même pas la question de sa fiabilité, de son ancrage communautaire, autrement que pour traiter par la dérision ceux qui les mettent en doute. *« Les journalistes et les intellectuels »* en prennent ici pour leur grade, comme s'il était absurde de leur part de s'interroger, comme tout le monde, mais comme lui ne peut pas le faire à voix haute, sur l'avenir des relations entre les deux Allemagnes.

Et de ce tableau du mouvement qui secoue l'Europe de l'Est, mouvement *« qui vient vers nous, qui en appelle à nos valeurs »*, qui n'a pas pour objet la dislocation de l'Europe occidentale mais son contraire, il ne tire qu'une conclusion générale : *« Il faut accélérer la contruction politique de l'Europe. »*

Une banque pour l'Europe

Les députés européens attendaient malgré tout du concret, à propos en particulier de l'aide à la Pologne, et M. Mitterrand ne s'y est pas dérobé. Il a appelé la Communauté à unir ses efforts et avancé quelques idées, dont certaines ne sont pas de lui mais qu'il reprend à son compte. Il suggère ainsi *« un grand emprunt de solidarité euro-polonaise, un plan d'urgence dans chaque pays, dans chaque ville pour prendre en charge une région ou une ville de Pologne, afin de s'assurer de l'acheminement et de la distribution »* de l'aide d'urgence.

Il annonce qu'il proposera au sommet européen de Strasbourg, en décembre, la création d'une fondation européenne pour aider à la formation des cadres. Il demande à ses partenaires de créer une banque pour l'Europe qui, *« comme la banque européenne d'investissement, financera les grands projets en associant à son conseil d'administration les douze européens et puis les autres : la Pologne, la Hongrie, pourquoi pas l'Union soviétique et d'autres encore ? »*. Ce qui a été fait pour la technologie, pour l'audiovisuel, avec Eurêka, *« qu'est-ce qui nous retient de le faire pour la finance ? »* demande-t-il.

Il rappelle l'effort supplémentaire de la France, décidé le matin même au conseil des ministres : l'adoption d'un plan d'urgence de trois ans comportant la création d'un fonds d'investissement doté de 900 millions de francs de crédits d'aide, une dotation spéciale de 90 millions de francs pour la formation et l'assistance technique, enfin des crédits commerciaux d'un montant de 2 milliards de francs qui s'ajoutent aux 900 millions de francs déjà annoncés en juin.

Enfin, au chapitre des propositions concrètes, M. Mitterrand propose qu'on étudie pour l'Union soviétique, *« en attendant qu'elle rejoigne le gros des pays qui traitent des affaires du monde »*, un statut d'observateur au GATT *« pour la mêler à nos discussions »*.

En somme, s'il n'accepte de disserter ni sur les aléas du processus en cours à l'Est ni sur son issue, le président de la République a appelé mercredi la Communauté à se mobiliser dans les domaines où elle le peut pour faire en sorte que *« cette page d'écriture »* incertaine soit terminée au plus vite et pour le mieux.

CLAIRE TRÉAN

Bertrand Poirot-Delpech
de l'Académie française.
Traversées.

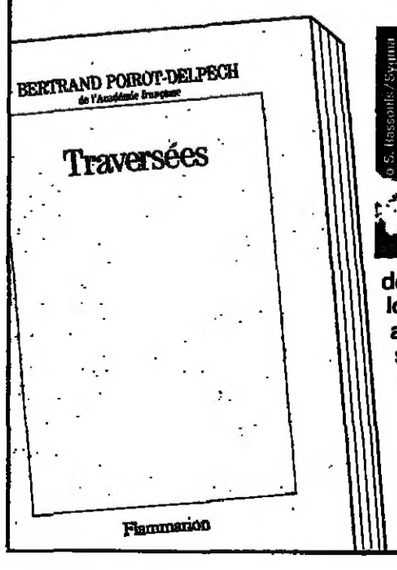

En six mois, j'ai passé la moitié de mon temps entre ciel et mer, j'ai parcouru des milliers de milles nautiques.
Ce n'étaient pas des exploits, seulement d'humbles défis personnels : décrire ce qui se passe lorsque disparaissent les repères familiers avec le temps et l'espace, lorsqu'une somnolence inquiète et gaie remplace toute mémoire, toute tendresse...
B. P.-D.
238 pages, 89 F.
Flammarion

DIPLOMATIE

Le discours de M. Mitterrand devant le Parlement de Strasbourg

La droite française a réagi en ordre dispersé

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Quand le président du conseil européen rend visite à l'Assemblée de la Communauté, ce débat-là aussi doit-il être franco-français ? Sur les treize orateurs qui ont répondu mercredi à François Mitterrand, huit étaient français. Ce n'était pas seulement par simple courtoisie que les députés européens ont accordé la priorité à leurs collègues français, mais aussi parce que depuis le renouvellement de l'Assemblée, en juin dernier, ceux-là jouent un rôle important, ne serait-ce qu'en présidant cinq des dix groupes. En outre, tous ceux – extrême droite, verts, régionalistes – que le scrutin majoritaire chasse du Parlement français, ne pouvaient manquer l'occasion d'user des tribunes que leur offre l'élection à la proportionnelle à Strasbourg. Ces querelles internes expliquent enfin le souci de M. Giscard d'Estaing d'apparaître comme le principal interlocuteur de son successeur à la tête de l'Etat.

Chef d'Etat, M. Mitterrand put s'exprimer à la tribune réservée aux hôtes de marque et non depuis le banc du gouvernement comme les simples chefs de gouvernement. Il se dispensa ainsi de répondre lui-même aux remarques des porte-parole des groupes, laissant ce soin à M. Roland Dumas. Une banale querelle de procédure avait pourtant empoisonné l'atmosphère du palais de l'Europe. Le programme officiel prévoyait que le président de la République quitterait l'hémicycle immédiatement après avoir prononcé son discours. Ce geste discourtois aurait été fort mal apprécié. M. Mitterrand a finalement écouté les orateurs, assis entre MM. Dumas et Bérégovoy, pendant que M. Laurent Fabius ne cessait de bavarder avec M. Jacques Attali.

Le grand motif de satisfaction fut pour M. Mitterrand l'accueil réservé à son discours. A l'exception de l'extrême droite et des communistes français, tous les députés, y compris M. Giscard d'Estaing (après quelque hésitation) l'ont applaudi debout. M. René Piquet, président de la coalition des gauches, a, certes, réaffirmé la vision particulière des communistes français. Mais M. Mitterrand a apprécié d'entendre, aussitôt après, la confirmation, par la bouche de M. Luigi Colajanni, président de la Gauche unitaire européenne, que les communistes italiens ont une vision de la construction européenne fort proche de la sienne.

Approbation des principaux groupes

La diatribe de M. Antoine Waechter contre une Europe qui sacrifierait tout à la croissance n'a pas pu le surprendre, pas plus que celle de M. Max Simeoni, autonomiste corse, qui a accusé la France de colonialisme. En connaisseur, M. Mitterrand a même dû s'amuser quand M. Jean-Marie Le Pen, pour les droites européennes, l'a accusé de « *haute trahison* » des intérêts de la nation française.

Plus important a été, pour le président du conseil européen, l'approbation de son programme par les grandes forces du Parlement de Strasbourg. Celle de M. Jean-Pierre Cot, président du groupe socialiste, allait de soi, comme, probablement, celle de M. Egon Klepsch, le président allemand du groupe du Parti populaire européen (les démocrates-chrétiens) ; celui-ci s'est même offert le luxe de remercier le président français d'avoir désavoué M. Charasse qui, la veille, avait refusé un accroissement des crédits à la Pologne et à la Hongrie. M. Giscard d'Estaing, au nom des libéraux, n'a pas non plus fait de critique, sauf pour l'harmonisation de la fiscalité indirecte ; il a, en revanche, suggéré d'améliorer l'aide à la Pologne, s'en prenant au passage à M. Delors, accusé de « *paternalisme blessant* » ; il s'est même félicité, à la sortie de l'hémicycle, que M. Mitterrand ait repris à son compte plusieurs des propositions qu'il avait faites ces derniers temps.

Cette attitude est d'autant plus intéressante que M. Christian de La Malène, président du Rassemblement démocratique européen, qui regroupe essentiellement les chiraquiens, n'a pas caché ses inquiétudes devant les projets actuels de construction de l'Europe. La droite française n'est pas plus unie à Strasbourg qu'à Paris.

THIERRY BRÉHIER

Le président de la République confirme son intention de se rendre en RDA

L'Elysée a rendu public, mercredi 25 octobre, un télégramme de félicitations du président Mitterrand au nouveau chef de l'Etat est-allemand, M. Egon Krenz. « *A un moment important pour l'avenir de la RDA, je formule des vœux et des encouragements pour la tâche qui vous attend* », y déclare le président français, en annonçant par la même occasion son intention de se rendre prochainement en visite en RDA. Le principe de la visite du président Mitterrand, prévue à l'origine pour la fin de l'année, a toujours été maintenu. Les événement récents avaient seulement amené les dirigeants français à en retarder les préparatifs.

Avertissement de la police

Le chancelier Helmut Kohl s'était déclaré lui aussi, mardi, prêt à une rencontre « *bien préparée* » avec M. Krenz, qui a reçu mercredi pour la première fois un dirigeant politique ouest-allemand, M. Wolfgang Mischnick, chef du groupe parlementaire libéral au Bundestag. A l'issue de l'entretien, M. Krenz a assuré que « *du côté de la RDA, la main est tendue pour des relations de bon voisinage* » avec la RFA.

En RDA, vingt mille personnes ont encore participé mercredi à un rassemblement à Neubrandenburg, dans le nord, dix mille à Halberstadt. Un certain énervement commence à percer du côté des autorités. Le chef de la police de Berlin-Est, M. Friedhelm Rausch, a mis en garde contre la poursuite de ces manifestations, dénonçant l'existence d'un « *noyau dur de militants* », cherchant la « *confrontation* ». « *Le dialogue, oui, mais plus dans la rue* », a-t-il dit.

A l'issue de sa rencontre avec M. Mischnick, M. Egon Krenz s'est une nouvelle fois refusé à reconnaître l'existence d'une opposition. « *Débarrassons-nous de cette idée d'opposition. Il y a en RDA des citoyens qui ont des idées sur les moyens de faire avancer le pays* », a-t-il dit. Cela n'a pas empêché que Mme Baerbel Boyley, cofondatrice de Neues Forum, principal mouvement d'opposition actuel, soit invitée mardi soir à prendre la parole lors d'une discussion publique dans la très officielle « *Maison des jeunes talents* » à Berlin-Est. Sa présence en tant que représentante de Neues Forum a été rapportée par l'agence officielle ADN. L'un des membres du Bureau politique du parti communiste, M. Guenther Schabowski, a, pour sa part, annoncé qu'il rencontrerait prochainement l'un des animateurs du mouvement, M. Jens Reich.

(Publicité)

CAMEROUN : LES OCCASIONS PERDUES

Quand M. Paul Biya arrive au pouvoir, fin 1992, les problèmes sont grands, mais les acquis solides. La volonté de revanche et de domination de certains groupes, comme ses effets sur la gestion générale du pays, ont tout remis en cause. Une tentative est en cours pour restaurer la confiance.

Dans le numéro d'octobre de Géopolitique africaine en librairie
(diffusion Albin Michel)
12, rue du 4-Septembre
75002 PARIS

□ **Le conflit du Sahara occidental : l'ONU invite le Maroc et le Front Polisario à dialoguer.** – La commission de décolonisation de l'ONU a adopté, le 25 octobre, par consensus, une résolution sur le Sahara occidental invitant implicitement le Front Polisario et le Maroc à un dialogue direct pour résoudre ce conflit vieux de quatorze ans. La résolution « *exprime sa conviction que la poursuite du dialogue direct entre les deux parties en conflit pourrait contribuer à l'aboutissement du processus de bons offices conjoints du président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et du secrétaire général de l'ONU, et au rétablissement de la paix au Sahara occidental* ». – (*AFP.*)

La politique extérieure de l'Union soviétique

M. Gorbatchev salue la neutralité finlandaise

Arrivé, mercredi 25 octobre, à Helsinki, pour une visite de trois jours en Finlande, M. Mikhaïl Gorbatchev a commencé par assurer son premier interlocuteur, le président Mauno Koivisto, que l'URSS n'avait « *aucun droit moral ou politique* » de s'ingérer dans les réformes entreprises dans certains pays d'Europe de l'Est.

Selon le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guerassimov, M. Gorbatchev a également assuré le chef de l'Etat finlandais de l'intention de l'URSS de respecter la neutralité de la Finlande. « *Je salue la Finlande neutre*, a déclaré le numéro un soviétique. *Pour moi, la Finlande est un modèle des relations entre les grands et les petits pays, entre Etats dotés de systèmes sociaux différents et entre voisins. Les initiatives et la bonne volonté de la Finlande ont servi la paix en Europe du Nord et dans tout le continent depuis des années.* »

MM. Gorbatchev et Koivisto ont tous deux réaffirmé que le traité d'amitié soviéto-finlandais de coopération et d'assistance mutuelle de 1948 constituait le fondement des relations entre leurs deux pays, tout en mentionnant la nécessité d'« *ajustements* » indispensables, dont ils n'ont pas précisé la teneur.

A propos des événements en Europe de l'Est, M. Gorbatchev a, toujours selon M. Guerassimov, affirmé qu'ils « *concernaient les pays et les peuples de la région* ». « *Nous n'avons aucun droit, moral ou politique, d'interférer dans leur déroulement* », a poursuivi le chef du PCUS, soulignant cependant, à l'adresse des Occidentaux, que cette règle était valable pour tout le monde : « *Personne d'autre ne doit s'ingérer* », a-t-il dit.

Le président soviétique a d'autre part reconnu, au cours d'un banquet mercredi soir, que la perestroïka traversait une période difficile. « *C'est logique, parce que nous faisons est une révolution dans la révolution*, a-t-il dit. *Et nous en sommes arrivés aux étapes les plus cruciales.* »

Quelques centaines de « fans » finlandais ont accueilli le couple Gorbatchev aux cris de « *Gorba, Gorba* » devant la maison de Lénine, dans la banlieue d'Helsinki. – (*UPI, AFP.*)

□ **Moscou ne veut plus du « Morning Star ».** – L'URSS a décidé de réduire fortement ses abonnements au quotidien britannique *Mornig Star*, champion de l'orthodoxie communiste. La commande en bloc de Moscou passerait ainsi de douze mille à trois mille exemplaires. Inversement, l'URSS augmentera ses abonnements au mensuel *Marxism Today*, de tendance réformatrice, a annoncé, mercredi 25 octobre, un porte-parole du Parti communiste de Grande-Bretagne (CPGB), qui publie le mensuel. Ancien organe du CPGB, le *Morning Star*, avait rompu ses liens avec celui-ci il y a cinq ans. – (*AFP.*)

« Pas d'allergie en URSS » aux changements politiques en Pologne

déclare M. Chevardnadze

L'URSS et la Pologne ont décidé de « *renforcer leurs liens bilatéraux dans tous les domaines, conformément aux principes du libre choix dans la voie du développement, du respect de la souveraineté, de l'égalité des droits et de la non-ingérence dans les affaires intérieures* », indique un communiqué commun, publié mercredi 25 octobre à Varsovie, à l'issue de la visite en Pologne du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze.

M. Edouard Chevardnadze, le ministre soviétique des affaires étrangères, a affirmé mercredi que l'URSS « *ne déterminait pas l'ordre intérieur des autres pays* » du pacte de Varsovie. « *Ce qui se passe en Pologne ne provoque pas d'allergie en URSS* », a poursuivi M. Chevardnadze devant les journalistes, précisant que son pays « *peut profiter des expériences polonaises* » et que l'évolution à Varsovie révèle « *des affaires intérieures polonaises* ». Le chef de la diplomatie soviétique venait d'achever une visite officielle de deux jours en Pologne, mais il devait passer deux jours de plus dans la capitale polonaise, pour participer jeudi et vendredi à la réunion des ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie.

M. Chevardnadze s'est félicité du fait que la Pologne se soit engagée à respecter ses obligations à l'égard du pacte de Varsovie. Les relations soviéto-polonaises, a-t-il estimé, sont « *très bonnes* ». L'URSS maintiendra ses fournitures, notamment de pétrole, à la Pologne, a-t-il promis, et M. Mazowiecki a de son côté annoncé qu'il ferait une visite officielle à Moscou probablement le 23 novembre, visite à laquelle il attache « *une grande importance* ».

En revanche, aucune percée ne semble avoir été réalisée sur certains aspects particulièrement délicats des relations bilatérales, comme le problème de la minorité polonaise en URSS et celui du massacre de milliers d'officiers polonais à Katyn en 1940, sur lequel le gouvernment Mazowiecki demande avec insistance que la lumière soit faite. « *Nous avons besoin de vérité* », s'est contenté de dire M. Chevardnadze, « *pour nos nations et pour notre amitié* ».

Le chef de la diplomatie soviétique s'est par ailleurs prononcé en faveur de changements dans le fonctionnemnt du pacte de Varsovie. « *Le pacte de Varsovie nécessite des modifications non pas dans ses structures, mais dans son organisation* », a-t-il déclaré à la télévison polonaise. « *Jusqu'à présent, le pacte de Varsovie revêtait un caractère militaro-politique ; il doit se transformer en une alliance politico-militaro-défensive.* – (*AFP, UPI*).

L'OTAN rejette la proposition de Moscou de dissoudre les blocs militaires

L'OTAN a rejeté de manière catégorique, mercredi 25 octobre, l'offre faite lundi par l'URSS de dissoudre les blocs militaires d'ici à l'an 2000 (*le Monde* du 26 octobre).

Les Soviétiques ont notre appui s'ils veulent quitter l'Europe de l'Est mais, de notre côté, « *nous avons besoin de l'Alliance atlantique, source de stabilité internationale* », a expliqué M. Manfred Woerner, secrétaire général de l'OTAN, à l'issue d'une réunion de deux jours des ministres de la défense de l'OTAN à Vilamoura (Portugal). Notant que « *c'est une vieille politique de l'URSS de demander le démembrement des alliances* », M. Woerner a estimé qu'il existe une « *différence fondamentale* » entre les deux alliances politico-militaires : « *Un pays peut quitter l'OTAN* », qui réunit des « *nations libres* », alors que « *le pacte de Varsovie n'en est pas encore là* ». « *Qu'ils atteignent ce niveau* [de liberté] *et laissent les pays de l'OTAN faire ce qu'ils veulent* », a-t-il ironisé.

A Washington, le département d'Etat a indiqué mercredi soir que lorsque Moscou avait fait des offres similaires par le passé, les Etats-Unis avaient présumé que « *son but était d'éliminer les bases américaines à l'étranger* », ce qui était inacceptable. Toutefois, a ajouté le porte-parole, « *dans les circonstances actuelles, les Soviétiques pourraient être en train de faire savoir qu'ils cherchent des moyens de se dégager de certains engagements militaires à l'étranger, particulièrement en Europe. Si c'est le cas, nous soutenons ce but et nous sommes disposés à travailler avec eux pour préserver leur sécurité par des moyens politiques plutôt que militaires* ». Dans le communiqué de leur réunion de Vilamoura, les ministres de la défense de l'OTAN (représentant tous les pays de l'Alliance atlantique, sauf la France et l'Islande) se disent « *encouragés par les changements qui s'opèrent en Union soviétique et chez certains de ses alliés* », mais ajoutent que « *les forces du pacte de Varsovie ont toujours la capacité de lancer des actions offensives* ». Ils notent que « *la dynamique de la modernisation des forces nucléaires soviétiques a été maintenue* » et invitent une nouvelle fois l'URSS à « *ramener unilatéralement l'arsenal de ses missiles à courte portée aux niveaux actuels de l'OTAN* ». – (*AFP.*)

Reporters sans frontières parraine des journalistes emprisonnés

Une quarantaine de journalistes emprisonnés ou pris en otage dans le monde sont parrainés par des organes de presse français sous l'égide de l'association Reporters sans frontières, a annoncé, mardi 24 octobre, M. Jean-Claude Guillebaud, président de l'association.

« *Depuis le début de l'année, quarante-deux journalistes ont été tués, dont onze en Colombie et six au Pérou, et cent soixante-dix arrêtés, dont une douzaine en Chine* », a déclaré M. Guillebaud à l'Arche de la Défense, siège de la Fondation des droits de l'homme.

Des radios, des chaînes de télévision et des journaux français ont accepté de prendre en charge la défense d'un premier groupe de journalistes, en majorité de Chine populaire, mais aussi de Taïwan, de Cuba, de Tchécoslovaquie, d'Israël, de Turquie, d'Afrique du Sud, d'Ethiopie, de Mauritanie, de Roumanie et de Syrie.

Parmi ceux-ci se trouvent aussi l'Américain Terry Anderson et l'Anglais John McCarthy, enlevés en 1985 et en 1986 par les intégristes musulmans au Liban, parrainés respectivement par *le Bien public*, de Dijon et *le Courrier picard*, édité à Amiens. Le rôle du parrainage consistera à publier régulièrement des articles sur la situation des prisonniers, d'agir sur les autorités concernées et de mobiliser les lecteurs jusqu'à obtenir une amélioration de leur sort.

L'association a recensé une centaine de journalistes susceptibles d'être parrainés, parmi lesquels le Soviétique Serguei Kouznetsov, qui vient de retourner en prison, l'Espagnol Juan Sanchez Garcia, captif en Afghanistan, et l'Israélien Abie Nathan.

Assouplissement mesuré de la diplomatie de Pékin

L'annonce que la loi martiale sera levée « *avant longtemps* » et un changement de ton à l'égard de la France marquent un assouplissement de Pékin vis-à-vis des Etats qui ont le plus sévèrement critiqué la répression en Chine.

PÉKIN

de notre correspondant

La loi martiale sera levée à Pékin « *avant longtemps* ». C'est le porte-parole du gouvernement, M. Yuan Mu, qui l'a en quelque sorte promis dans des déclarations à un journal japonais reproduites jeudi 26 octobre en première page du *Quotidien du peuple*. M. Yuan s'est également félicité d'assurances données par M. Roland Dumas selon lesquelles la France ne permettra pas aux dissidents chinois réfugiés sur son territoire de mener des activités politiques hostiles à Pékin. « *Nous espérons que la France tiendra parole* », a-t-il dit. Ces déclarations marquent une évolution dans l'attitude des autorités chinoises vis-à-vis de Paris : depuis la répression militaire du printemps, Pékin reprochait vivement à la France d'abriter sur son territoire des « *criminels contre-révolutionnaires* » ; à présent, la Chine accepte de prendre le gouvernement français au mot sans mettre d'emblée sa parole en doute.

Les propos du porte-parole du gouvernement, proche du premier ministre Li Peng, soulignent un assouplissement mesuré des autorités face aux condamnations qui avaient accueilli, dans le monde occidental, l'emploi de la force brutale pour mater le soulèvement populaire d'avril-mai. Sans fournir de date précise pour la levée de la loi martiale, M. Yuan Mu assure que cette mesure « *ne peut être très longue à intervenir* ».

Le gouvernement a déjà allégé le dispositif militaire en place à Pékin depuis l'arrivée de l'armée au centre de la ville dans la nuit tragique du 3 au 4 juin, et « *continuera à œuvrer en ce sens* ». Plus significatif encore, le porte-parole a noté que « *certains amis étrangers ont suggéré que la Chine lève la loi martiale aussi vite que possible, de façon à renforcer la confiance des étrangers dans sa politique d'ouverture* », ajoutant : « *Nous comprenons leurs sentiments et nous allons examiner cette suggestion.* »

M. Yuan Mu a, bien sûr, jugé utile de répéter que « *le peuple chinois ne cédera pas aux pressions* » étrangères, notamment les sanctions économiques, mais cela relève, dans ce contexte, de la péroraison destinée à sauver la face auprès du public chinois. Les autorités semblent, cette fois, avoir bel et bien pris en compte l'effet des représailles diplomatiques et économiques de la communauté internationale.

La crainte de l'isolement

Le fait que la France ait été au premier plan de ce « gel » international des relations avec la Chine a particulièrement perturbé les dirigeants chinois. Ceux-ci ont eu du mal à réconcilier ce fait mentalement avec l'analyse qu'ils avaient décidé de présenter au public, selon laquelle les troubles du printemps résultaient d'un complot international trouvant sa source à Washington. Le « *complot* », dirait-on ces derniers jours, s'est évanoui de la propagande chinoise.

On a ainsi relevé dans la capitale d'importants mouvements de troupes sur le départ. Le premier signe en ce sens avait été, dimanche 22 octobre, la disparition sans tambour ni trompette des plantons armés de kalachnikovs chinoises qui, après un été torride, commençaient à éprouver les rigueurs d'un début d'hiver glacial sur l'échangeur de la Porte de la Construction nationale, au pied de la principale résidence diplomatique de la ville.

L'évolution de la situation en Europe de l'Est intervient dans les calculs chinois. M. Yuan Mu a refusé de la commenter dans ses dernières déclarations, mais la prudence de la propagande chinoise sur le sujet ne cache pas la crainte de Pékin de se retrouver sans amis sûrs dans le monde socialiste, à présent que l'Allemagne de l'Est « craque » à son tour. Le départ de M. Honecker rend *a posteriori* quelque peu embarrassante pour la Chine la présence remarquée à ses côtés, lors des cérémonies-anniversaires de la fondation de la RDA, au début du mois, d'un vice-premier ministre chinois, M. Yao Yilin, représentant de l'orthodoxie stalinienne en matière de développement économique.

Depuis, les seuls pays qui aient accepté de recevoir un haut dirigeant chinois sont ceux du sous-continent indien : le vice-premier ministre, M. Wu Xueqian, a effectué une visite d'une semaine en Inde, traduisant le souhait de New-Delhi de maintenir les relations entre les deux pays sur le chemin de la détente ouvert par M. Rajiv Gandhi, lors de son séjour à Pékin en décembre 1988. M. Li Peng, pour sa part, s'apprête à se rendre en tournée au Pakistan, au Bangladesh et au Népal.

En sens inverse, les seuls dirigeants étrangers venus en Chine depuis le 3 juin sont des représentants du tiers-monde, si l'on excepté la visite, ces jours-ci à Pékin, du premier ministre thaïlandais, M. Chatichai Choonhavan, venu discuter avec les Chinois du problème cambodgien.

FRANCIS DERON

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Multipliez ça par 38 millions* et vous aurez une idée de la puissance d'une campagne radio.

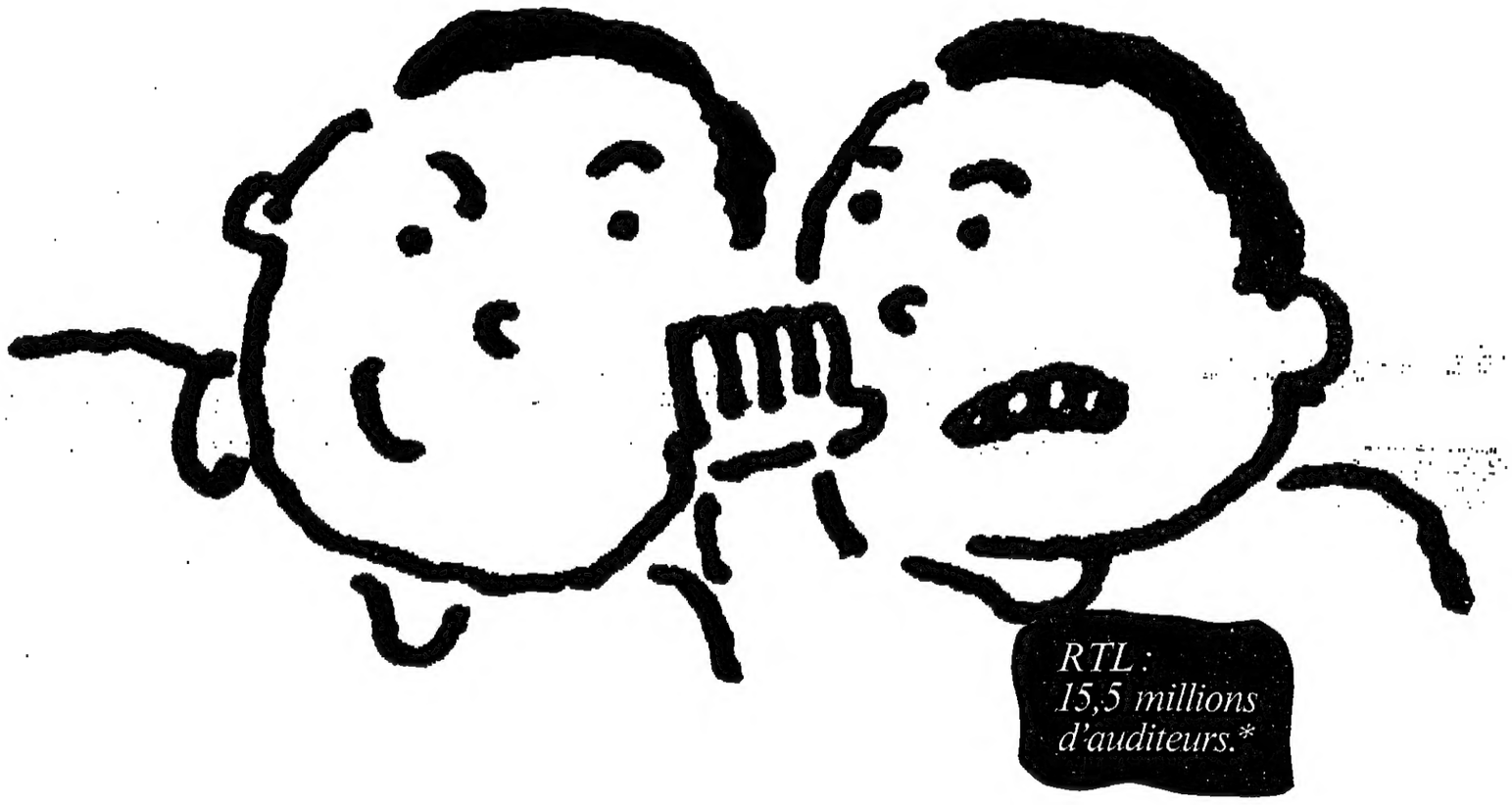

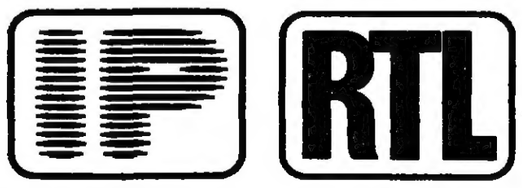

RTL. LE SON QUI FAIT GAGNER VOS CAMPAGNES.

*AUDITOIRE GLOBAL - CESP - FÉVRIER 88 / FÉVRIER 89

EUROPE

La quête de l'Arménie blessée

Suite de la première page

La militante fébrile, au cabas bourré de tracts, qui explique sans reprendre son souffle que l'Arménie vit un grand moment, dangereux, pénible mais *« extraordinaire car nous rejoignons l'Europe »*, où imprime-t-elle, par exemple, toute cette littérature ? A la rédaction où elle travaille, c'est-à-dire clandestinement ? De nuit ? Pas du tout. Tout le monde *est au courant et le directeur du* journal fait simplement *« semblant de ne pas savoir »*. Et les plus démunis de ces dizaines de milliers de réfugiés que compte aujourd'hui l'Arménie, où vont-ils demander un secours ? Au bureau de *« bienfaisance »* créé par des membres du Comité Karabakh – l'organisation nationaliste autour de laquelle se constitue le *« mouvement national »* dont parlait M. Simonian.

Et les policiers, comment leur faire ouvrir la voie ? Les secrétaires, comment leur arracher un rendez-vous ? En se recommandant de ce comité. Et le maire adjoint d'Erevan, qui salue-t-il si cordialement dans la rue, si respectueusement dirait-on presque ? Le jeune chef de file du mouvement sécessionniste.

Eternelle précarité de son destin

Qui gouverne aujourd'hui l'Arménie, finit-on vite par demander ? *« Sérieusement parlant,* répond l'un des plus influents journalistes de la République, membre naturellement du parti, *ni le comité central, ni le conseil des ministres. Ils sont en pleine purée de pois »*, dans la *cacha*, dit-il en russe.

Au nord, en Estonie, Lituanie ou Lettonie, cela signifierait que le processus de relève s'est accéléré, qu'il n'y a plus double pouvoir du parti et des organisations nationalistes mais pouvoir unique des secondes. En Arménie, non, car l'effondrement du système participe d'une crise nationale beaucoup plus profonde qu'une simple *remise en question du communisme* ou de l'URSS.

Dans l'angoisse, les Arméniens se retrouvent en effet confrontés aujourd'hui à l'éternelle précarité de leur destin. Car, début septembre, après que le Front populaire d'Azerbaïdjan eut décidé d'imposer à leur république un total blocus ferroviaire et routier, ils ont soudain redécouvert la carte : au sud, une minuscule fenêtre sur l'Iran exceptée, c'est la Turquie qui les borde, un Etat qui pour être allié de l'Occident reste avant tout, pour eux, le pays qui a voulu les exterminer en 1915.

Jusqu'à aujourd'hui, les Turcs font encore frémir d'horreur à Erevan, et à l'est ce sont les Azeris, des *« Turcs »* aussi, disent non sans raison les Arméniens. Or non seulement ces Azeris sont aussi considérés comme ennemis héréditaires, mais la haine est totale des deux côtés de la frontière et le sang des Arméniens d'Azerbaïdjan a beaucoup coulé depuis que l'Arménie s'est enflammée pour le Haut-Karabakh.

Reste, au nord de cette trappe, la Géorgie, chrétienne elle aussi, mais historiquement plus tentée d'établir sa sécurité dans un accord avec l'Azerbaïdjan qu'avec l'Arménie. Quel allié donc ? L'histoire n'en laisse qu'un seul : la Russie, cette Russie qui vient, huit semaines durant, de laisser sans broncher l'Azerbaïdjan étrangler les Arméniens.

Les trains ne passaient plus, rien de plus, mais comme 85 % d'entre eux transitent par l'Azerbaïdjan, l'essence a manqué, les magasins ont pris un air de désolation moscovite, les travaux de reconstruction ont dû être arrêtés dans la zone du tremblement de terre et quand des wagons parvenaient quand même à atteindre Erevan, leur cargaison avait été détruite.

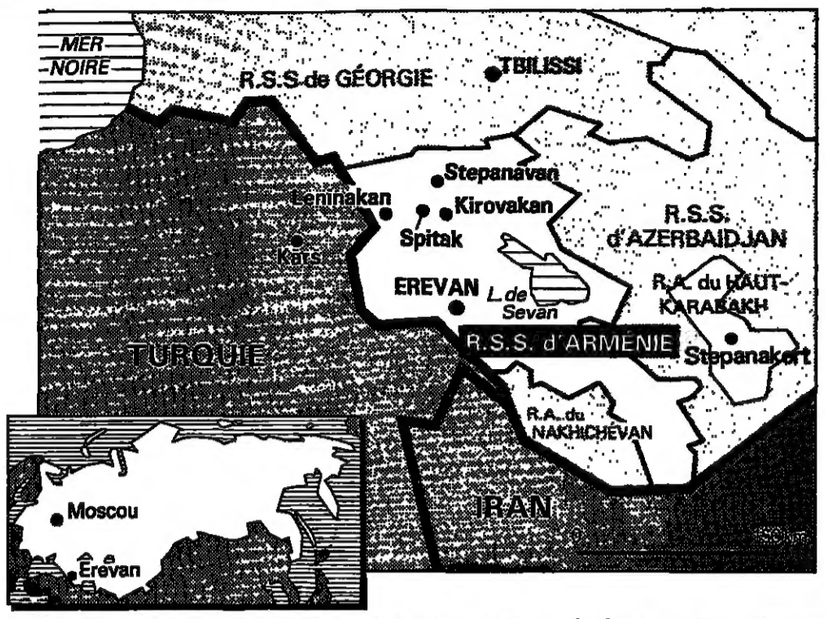

Huit semaines durant, avec photos en « une » d'étalages vides, quais déserts et usines à l'arrêt, la presse arménienne a publié sa « Chronique des jours de blocus ». Devant les pompes, on faisait la queue de nuit et, ici, aux confins de l'Europe, une nation s'est sentie « en guerre », secouée de rumeurs permanentes sur l'imminence d'une attaque contre telle ou telle ville frontalière.

Des jeunes ont commencé à s'entraîner. On a ressorti de très vieilles armes, beaucoup raconté qu'il en arrivait d'autres, envoyées par la diaspora et les Arméniens des autres républiques soviétiques. De petits détachements sont passés en Azerbaïdjan pour aller renforcer les défenses des terres arméniennes du Haut-Karabakh que les Azeris cherchent à grignoter, et assiègent depuis de nombreux mois.

Aujourd'hui, l'Azerbaïdjan, (non pas ses autorités officielles, mais son Front populaire, sa propre organisation nationaliste) a levé le blocus, mais seulement jusqu'à la fin octobre, le temps de voir si un compromis se dégage sur le statut de la région autonome. Le Haut-Karabakh, lui, demeure encerclé. On ne s'y rend qu'en avion, d'Erevan ou de Moscou. Le pain y manque. Une épidémie d'hépatite (plus de cent cinquante cas à la mi-octobre) s'est déclenchée, et tous les jours on se tire dessus entre villages arméniens et azeris.

Abandonnée par le Kremlin

Là-bas, ce n'est pas l'ombre de la guerre, c'est la guerre. Nouvel exécutif, un « Conseil national » a été mis en place, à partir des organisations officielles (parti compris) qui, plus totalement encore qu'en Arménie, ont toutes basculé. Un pont, déjà, a sauté. Les villageois (femmes comprises) sont organisés en milices d'autodéfense. Médecins du monde ouvre une antenne chirurgicale à Stepanakert, la capitale régionale. Les hélicoptères de ravitaillement deviennent des cibles. L'administrateur provisoire nommé par Moscou ne sait plus où donner de la tête et le problème, en Arménie, n'est plus, mais alors plus du tout, le soviétisme.

Ce n'est même plus vraiment le nationalisme. C'est la nation tout court, sa défense, son avenir, sur une carte politique redevenue celle de toujours, d'avant l'URSS, celle d'un mouvant carrefour de civilisations, religions et empires. Celle aussi de cette année 20 où l'Arménie indépendante commença à préférer l'armée rouge à l'avance turque.

Dans le reste de ce qui n'est plus le bloc soviétique, l'Europe d'avant 1914 ne fait, pour l'instant, que sourdre. Plus encore qu'en Yougoslavie, elle a déjà resurgi ici et ce retour de l'histoire a pour résultat premier – ironie de la logique – que ce n'est pas tant son impérialisme que l'Arménie reproche aujourd'hui à Moscou, mais son non-interventionnisme. Qu'on y voie une preuve de faiblesse ou de parti pris en faveur des Azeris, on ne pardonne pas à M. Gorbatchev de n'avoir pas fait lever le blocus par la force.

La protection national et, assurée par l'appartenance à l'URSS et payée depuis soixante-dix ans d'un si lourd tribut, n'a pas joué. Elle n'existe plus, plus comme certitude en tout cas. Premiers à avoir cru à la perestroïka puis premiers, lorsqu'ils ont réalisé que M. Gorbatchev préférait la stabilité des frontières au bon droit du Karabakh, a en avoir été déçus, les Arméniens sont en conséquence devenus les premiers à prendre conscience de la fragilité de l'URSS – et cela sans joie.

Consciemment ou non, ils ont pleinement intégré dans leur raisonnement l'hypothèse d'un éclatement de l'union, et, dans toute discussion à Erevan, on entendra donc immanquablement quelqu'un s'exclamer : *« Tout s'écroule ? Très bien. Mais n'oubliez pas que nous sommes au rez-de-chaussée. »* Interrogée sur le réalisme des slogans indépendantistes, une orientaliste, chercheur tranquille, répond : *« Mais si l'empire s'écroule et que nous ne sommes pas prêts, pour le coup, nous perdrons tout. »*

Dans les pays Baltes, autre casse-tête pour M. Gorbatchev, les fronts populaires dénoncent, chiffres à l'appui, les entraves russes au développement national. Ici, M. Babken Ararkstian, mathématicien et dirigeant du Comité Karabakh, explique que la levée du blocus n'a *« aucune signification »*, qu'organisé hier il peut l'être demain et que *« l'URSS a donc démontré là qu'elle ne pouvait assumer les responsabilités qui lui incombent »* (à l'égard de ses républiques constitutantes).

Cela ne signifie pas que l'Arménie regretterait maintenant l'ordre stalino-brejnevien. Dans les douleurs, les larmes, les désillusions, aussi dans l'intense fierté suscitée, après le tremblement de terre, par l'ampleur de l'aide internationale, ce peuple a bien au contraire conquis une liberté qu'il veut beaucoup plus grande encore.

Surmonter le désespoir

Le problème est seulement qu'il est le premier des peuples de l'empire à toucher du doigt tout ce que l'après-totalitarisme pourrait faire regretter du totalitarisme mou. Quand d'autres républiques se risquent encore à peine à la libéralisation, l'Arménie, elle, est déjà confrontée aux défis de la liberté et, tout entière, ressemble ainsi à sa zone sinistrée. Comme là-haut, débouche soudain l'océan de ruines sur quelques rues bordées de maisons neuves, comme hôpitaux et écoles modernes s'y dressent dans la boue bientôt neigeuse de misérables bidonvilles, comme une paysanne d'un autre siècle y jure que sa jambe broyée ne peut être opérée qu'à Paris, comme s'y chevauchent hier et demain, une nouvelle Arménie se cherche dans son désespoir.

Erevan aujourd'hui, c'est la gare et ces foyers réquisitionnés, où s'entassent, sur des bancs ou cinq par chambre, des réfugiés d'Azerbaïdjan, perdus, sans argent, ni vêtements ni espoir. Chacun veut raconter pour que le monde sache. Et plus ils parlent, plus grossit leur foule et s'enfle la triste litanie du coup de sonnette en pleine nuit *(« tant que vous êtes encore vivants... »)* de la milice, qui refuse d'intervenir, et de l'exode forcé – et, au demeurant, croisé – des Arméniens d'Azerbaïdjan et des Azeris d'Arménie.

Tout le malheur du monde est concentré là, et soudain une dame imposante capte l'attention : *« A quoi sert d'avoir un gouvernement ? A quoi servent Gorbatchev et la Constitution ? S'il n'y a plus de pouvoir, qu'ils nous laissent, au moins, partir en Amérique. »* Et c'est dans le silence qu'elle conclut d'une seule phrase : *« Avec un Turc, c'était fatal. »*

Quel Turc ? Mais Gorbatchev naturellement, ce *« fils de Turcs »*, dont la mère a épousé en secondes noces – mais si, insiste la dame, mais si... – un Russe, qui a donné son nom à l'orphelin devenu maître du Kremlin. Chacun opine, et cette fable court l'Arménie, une Arménie si traumatisée qu'il lui faut à tout prix pouvoir s'expliquer le sort qui, de pogrom en séisme, s'acharne sur elle depuis vingt mois.

Attirer les capitaux de la diaspora

Jusque dans l'élite, parmi les scientifiques même, une écrasante majorité d'Arméniens est aujourd'hui convaincue que le tremblement de terre a été délibérément provoqué, sur ordre du Kremlin, par une explosion atomique souterraine. Pourquoi ? Mais pour briser, voyons – un enfant le comprendrait, – le nationalisme arménien, et si le Kremlin n'est pas intervenu en Azerbaïdjan alors qu'il l'avait fait à Budapest, Prague et Kaboul, ce n'est pas du tout, ajoute-t-on, que les temps ont changé.

Ce n'est pas non plus qu'on ne peut pas installer l'armée dans tous les coins chauds du pays, ni qu'il y ait eu une sagesse à tenter de faire voir les réalités et la nécessité d'un compromis. C'est que M. Gorbatchev est « turc », turcophile, à tout le moins, et que l'angoisse et le désespoir arméniens génèrent leurs irrationalités.

Mais Erevan, dans le même temps, c'est aussi (devant l'Estonie) le plus fort taux de coopératives par rapport au nombre d'habitants. Ce sont des économistes, des cadres de l'appareil d'Etat et des intellectuels qui planchent sur un vaste projet de création d'une zone industrielle franche, capable d'attirer les capitaux de la diaspora.

Et Erevan, ce sont surtout les dirigeants du Comité Karabakh, intellectuels jetés dans la politique – car il faut bien qu'un personnel politique se crée, – qui, lentement, sur la pointe des pieds, essayent de sortir leur peuple du bourbier. Non pas du tout en abandonnant à leur sort les Arméniens du Karabakh, mais en cherchant à définir des étapes, à ne pas se battre en même temps contre Bakou et Moscou, à renforcer l'Arménie avant de la lancer dans des épreuves de force qu'elle n'est pas capable d'assumer, à élargir, en un mot, les ambitions nationales pour que ce ne soit plus l'indépendance du Karabakh ou rien.

Le Comité met donc, aujourd'hui, la dernière main à un programme de démocratisation de l'Arménie, de diversification de ses échanges économiques, d'ouverture de nouvelles routes et de voies ferrées, d'implantation aussi de représentations arméniennes à Paris, Washington, Damas, Téhéran et Beyrouth, c'est-à-dire dans les grandes capitales de la diaspora. Début novembre, aura lieu le congrès de fondation du mouvement national arménien, auquel s'intégreront le Comité Karabakh et de nombreuses autres organisations culturelles et politiques nées ou nées à nouveau depuis février 1987.

Ensuite, comme dans les quatorze autres républiques soviétiques, ce seront les élections locales et parlementaires, que ce mouvement national remportera, bien sûr, haut la main. Emprisonnés cinq mois l'année dernière, les dirigeants du Comité deviendront alors ministres. La politique commencera vraiment d'affirmer ses droits et... Mais cela, c'est déjà du rêve, et il faudrait d'abord que soit accepté le compromis institutionnel que le Soviet suprême d'Union soviétique devrait proposer la semaine prochaine à l'Azerbaïdjan et au Haut-Karabakh. Ce n'est pas complètement impossible. Ce n'est pas non plus joué d'avance.

BERNARD GUETTA

FORTUNE
FRANCE

LE NUMERO DE NOVEMBRE VIENT DE PARAITRE
Au sommaire

JACQUES CALVET PERSISTE ET SIGNE
Jacques Calvet n'infléchira pas sa politique, la menace japonaise ne lui en laisse pas les moyens. C'est ce qu'a confié le P-DG de PSA dans une interview exclusive donnée à Fortune France.

CADRES : OU VA L'ARGENT DE NOS RETRAITES
Qui gère l'argent des cadres ? Fortune France a visité le coffre-fort des caisses de retraite des cadres et dresse le portrait des gardiens du trésor. Une gestion qui met en concurrence une société de Bourse et des banques. Des sommes considérables qui attisent la convoitise de plus d'un gestionnaire de portefeuille.

COMMENT LA RFA PLACE SES PIONS A L'EST
Les patrons allemands jouent à fond la perestroïka dans les pays de l'Est et augmentent leur mise. Mais, prudents, ils choisissent soigneusement leurs partenaires. Une bonne occasion de démontrer, une fois de plus, l'efficacité de leurs méthodes commerciales bulldozer.

RAOUL GARDINI, LE CORSAIRE VERT
Il y a deux ans, au lendemain du krach d'octobre, on le disait perdu, accablé sous des dizaines de milliards de dettes après une orgie d'acquisitions. Pourtant, c'est à cette stratégie que le patron de Ferruzzi, naviguant entre l'agro-business et la chimie, doit de surgir au 42e rang du classement des 500 de Fortune. Histoire d'une ascension qui ne manque pas d'audace financière.

LA VISION INTERNATIONALE DES AFFAIRES

هكذا من الأصل

On dit souvent que les Français ont la grosse tête.
A 17 h 30, c'est vrai.

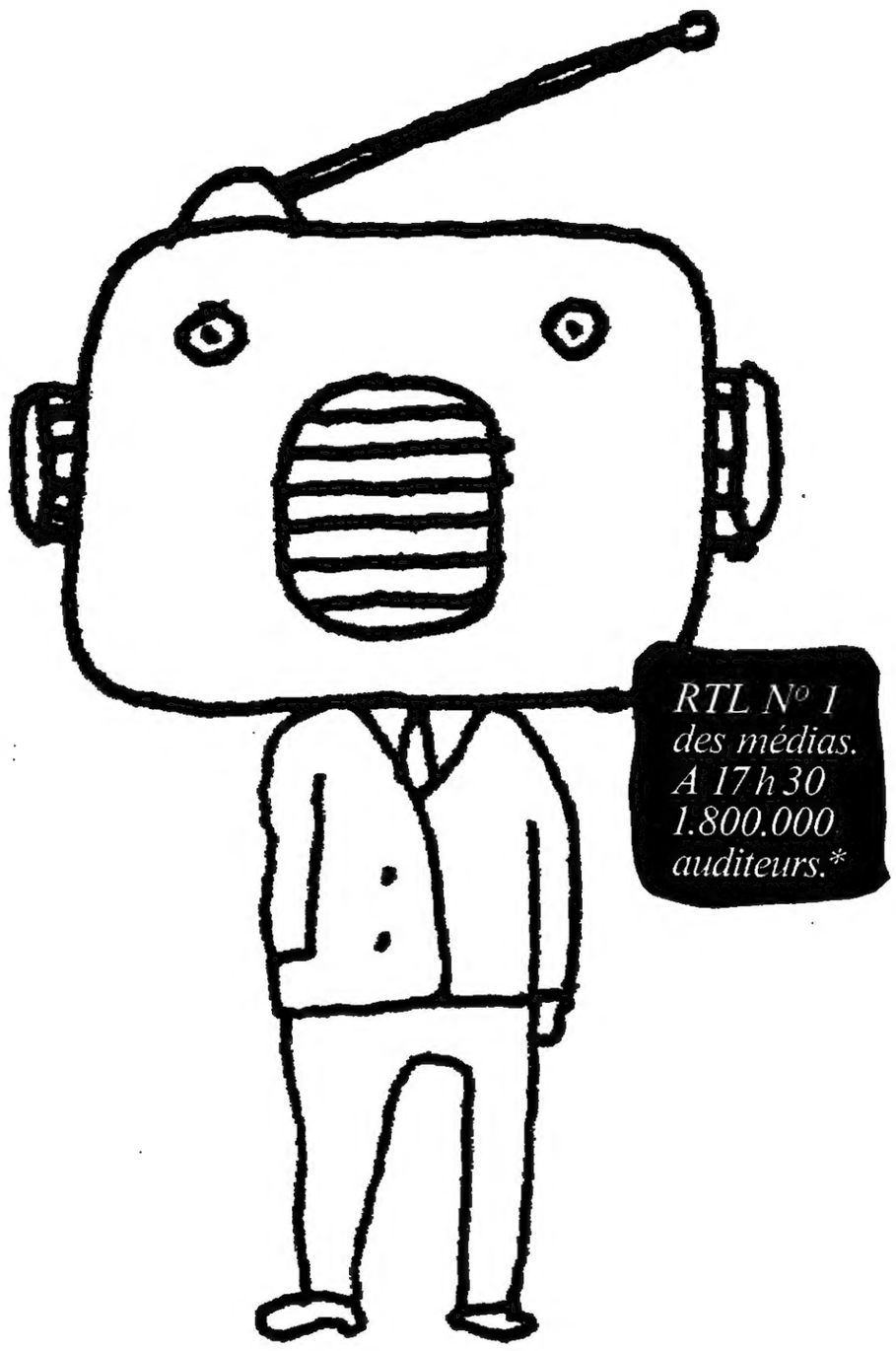

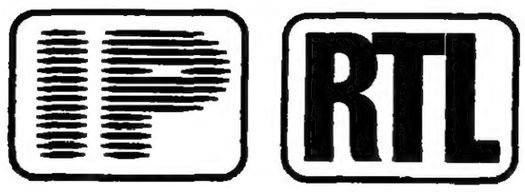

RTL. LE SON QUI FAIT GAGNER VOS CAMPAGNES.

*MÉDIAMÉTRIE - JANVIER/JUIN 89. AUDIENCE PAR 1/4 D'HEURE

EUROPE

Conférence à Madrid sur le trafic de cocaïne

Pays producteurs et pays consommateurs mettent en cause le sous-développement

Pays producteurs et pays consommateurs de drogue se sont rencontrés les 24 et 25 novembre à Madrid, capitale d'un pays devenu la principale tête de pont de la cocaïne en Europe.

MADRID
de notre correspondant

Cette rencontre au niveau des ministres de l'intérieur a eu lieu à l'initiative de la Trilatérale, comme on appelle familièrement le groupe formé au printemps dernier par les Etats-Unis, l'Italie et l'Espagne afin de coordonner, par des réunions régulières, leur lutte contre le trafic de stupéfiants. Les trois principaux producteurs de cocaïne – la Colombie, le Pérou et la Bolivie – *ainsi que la France en tant que président en exercice de la Communauté*, y avaient été cette fois invités. M. Joxe avait renoncé à accompagner le président Mitterrand à Strasbourg pour être présent mercredi à Madrid.

Cette rencontre a permis aux pays andins de rappeler aux pays industrialisés, et plus particulièrement aux Etats-Unis, pourquoi la stratégie de lutte contre les stupéfiants préconisée par ces derniers *leur paraissait excessivement manichéenne*. Si les arguments latino-américains commencent à être entendus dans les instances internationales, sans doute est-ce la première fois qu'ils étaient exposés aussi directement aux pays du Nord !

Ainsi les représentants des pays andins ont souligné que le problème de la production des stupéfiants était davantage pour eux une question de sous-*développement que de répression* et qu'il ne suffisait pas de promouvoir, à la place de la coca, des cultures de substitution si les récoltes, ensuite, ne pouvaient pas être vendues à l'extérieur. Le ministre colombien de la justice, M. Roberto Salazar, a rappelé à cet égard que, au moment même où son pays payait un lourd tribut à la lutte contre les trafiquants, la chute du prix du café se traduisait, pour les exportations, par une perte de 500 millions de dollars annuels, c'est-à-dire... huit fois plus que l'aide américaine à la Colombie pour lutter contre la drogue !

Les représentants latino-américains ont souligné par ailleurs que toute stratégie de réduction de l'offre de drogue était illusoire si elle n'était pas accompagnée de mesures plus fermes contre la demande au sein des pays industrialisés.

Création d'un «comité technique»

On affirmait largement partager cette analyse dans les milieux de la délégation française, comme M. Joxe lui-même a eu l'occasion de le souligner en étant brièvement reçu par le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez. Le représentant américain lui-même a reconnu plus volontiers *que de coutume, au dire* d'un délégué européen, que le noeud du problème résidait, au sud du rio Grande, dans le sous-développement. Une constatation à laquelle fait d'ailleurs largement écho la déclaration conjointe adoptée à l'issue de la conférence. Les désaccords ont plutôt surgi quant aux suites à donner à celle-ci. Les Espagnols avaient proposé la création d'un « comité technique » destiné à en assurer le suivi. Cette proposition n'a pas été retenue, notamment parce que certains pays craignaient qu'une institutionnalisation excessive de la Trilatérale ne conduise, en fait, à associer par une porte dérobée les Etats-Unis aux travaux européens.

Les Espagnols ont cependant réussi, comme ils le souhaitaient, à passer le témoin de la Trilatérale à la Communauté. La France s'est engagée à soumettre les résultats de la réunion de Madrid aux instances communautaires, et le sujet devrait être abordé lors du conseil européen de Strasbourg en décembre. On reconnaît, du côté français, que l'élaboration d'une position commune des Douze reste difficile, ne serait-ce qu'en raison des différences entre les législations nationales. Mais on se montre décidé à préserver l'apport le plus important de la réunion de Madrid : l'existence d'un forum permettant à toutes les parties concernées d'en débattre ensemble.

THIERRY MALINIAK

ITALIE : soixante-dix-huit ans après l'invasion de la Libye

Le colonel Kadhafi présente l'addition

Le colonel Kadhafi a reconnu avoir soutenu, dans le passé, des mouvements terroristes auxquels il assure avoir retiré son aide lorsque, dit-il dans un entretien publié, mercredi 25 octobre, par un hebdomadaire égyptien, il s'est aperçu que ces organisations pratiquaient *« le terrorisme pour le terrorisme »* et *« faisaient plus de mal que de bien à la cause arabe »*. Le numéro un libyen a, en outre, souhaité le rétablissement avec les Etats-Unis de relations *« basées sur le respect mutuel et les intérêts communs »*.

ROME
de notre correspondant

Manifestation *« spontanée »* d'anciens combattants, agitant en cadence leurs moignons devant l'ambassade d'Italie à Tripoli, expédition à Rome de cent-soixante-quinze parents de victimes du colonialisme et débarquement prévu à Naples d'environ huit cents autres Libyens *« à la recherche de leur morts »* : soixante-dix-huit ans après l'invasion italienne de la Libye, alors occupée par les Turcs, le colonel Kadhafi présente l'addition ; et s'offre, pour le vingtième anniversaire de sa prise de pouvoir à Tripoli, une énième et grandiose provocation.

« Quoi que nous fassions, se lamentait-on mercredi 25 octobre, à la Farnesina, le ministère italien des affaires étrangères, *nous sommes dans la panade. »* Jeudi matin, les huit cents visiteurs inattendus de Tripoli étaient toujours retenus sur leur bateau, dans le port de Naples. La « marche sur Rome », voulue par le colonel, n'aura sûrement pas lieu. Les huit cents hommes, entassés sans visa aucun, parfois même sans papiers d'identité sur un rafiot décoré de l'inévitable portrait géant du « guide », tuent le temps comme ils peuvent. Sur le pont, au-dessus des keffieh, une grande banderole noire et or proclame : *« Nous sommes venus en amis nous recueillir sur les tombes de nos parents et essayer de retrouver les exilés disparus »*.

Mais, quelques jours plus tôt à Tripoli, la rhétorique était légèrement moins pacifique. La *« Marche verte »*, l'hebdomadaire de la révolution, menaçait carrément de transformer l'Italie *« en un champ de bataille pour une guerre sainte et vengeresse »*, si Rome ne se décide pas à indemniser la Libye des dommages subis entre 1911 et 1943. Car tout est là, bien entendu. *«Après tout*, disait mercredi l'ambassadeur de Libye à Rome, *les Allemands ont bien indemnisé les juifs »*. L'Italie estime, elle, que les comptes ont été définitivement réglés en 1956 avec le versement au roi Idriss – renversé plus tard par colonel Kadhafi – d'environ 5 milliards de lires (25 millions de francs). Rome laisse entendre que la confiscation par le « guide de la révolution », en 1971, des biens de ses ressortissants installés en Lybie, fait largement le compte. Tripoli continue, pour sa part, d'affiner méthodiquement les siens : 36 756 morts dans des opérations militaires ; 169 569 blessés ; 5 901 condamnés à la réclusion ; 25 684 enrôlés de force ou emprisonnés ; 36 352 internés dans des camps de concentration ; 31 175 exilés et 14 333 invalides.

Le voyage des «parents de disparus», en tout cas, a été soigneusement négocié entre les deux pays, et, pour la première fois depuis un demi-siècle, on devait voir, jeudi 26 octobre, à la grande mosquée de Rome, des Libyens prier pour leurs ancêtres victimes du colonialisme et, plus tard, du fascisme italien.

PATRICE CLAUDE

Pays-Bas

Accord pour la formation d'une coalition de centre gauche

AMSTERDAM
de notre correspondant

« Nous y sommes arrivés. » Il était 20 h 15, mercredi 25 octobre lorsque M. Wim Kok, du Parti du travail (PVDA, socialiste), a annoncé, le sourire aux lèvres, que les discussions avec le Parti chrétien-démocrate (CDA) pour la formation d'une coalition gouvernementale de centre gauche avaient définitivement abouti.

Au regard des habitudes néerlandaises, c'est en un temps record que M. Ruud Lubbers, le premier ministre chrétien-démocrate sortant, s'est acquitté de la mission d'*« information »* que lui avait confiée la reine Béatrix le 13 septembre. Quarante-deux jours ont suffi aux deux partis pour établir un contrat de mariage politique, qui les lient en théorie jusqu'en 1993. Les tractations pour la formation de la dernière coalition CDA-PVDA en 1981 avaient duré cent huit jours. L'alliance avait craqué au bout de sept mois.

Ce fantôme du passé a été exorcisé au cours des six semaines qui viennent de s'écouler dans le plus grand calme, sans provoquer de crises de conscience dans aucun des deux camps.

« De bons compromis »

C'est d'ailleurs en des termes exactement similaires que les deux principaux négociateurs, M. Wim Kok pour le PVDA et M. Bert de Vries pour le CDA, ont salué le résultat atteint : *« Nous avons trouvé de bons compromis ; l'accord forme une bonne base pour une coopération fructueuse. »*

Amendant dans trois domaines principaux – le budget de la défense, la protection de l'environnement et la politique des revenus – le projet de programme présenté le 16 octobre, l'accord définitif devait être soumis jeudi aux groupes parlementaires chrétien-démocrate et socialiste.

CHRISTIAN CHARTIER

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La bataille sur l'avortement s'amplifie

La Chambre des représentants de Pennsylvanie a approuvé en début de semaine un texte de loi *limitant considérablement le droit* des femmes à l'avortement. Les mouvements féministes conviennent déjà que l'adoption définitive de la loi est pratiquement acquise.

Ce texte interdit, entre autres, les avortements pratiqués dans les hôpitaux publics (sauf en cas de viol ou d'inceste) et limite les interventions au-delà de vingt-quatre semaines de grossesse.

S'il était adopté, ce serait l'un des textes les plus restrictifs aux Etats-Unis et cela ne manquerait pas de relancer la bataille que se livrent partisans et adversaires de l'avortement depuis juillet dernier, date à laquelle la Cour suprême américaine a autorisé les Etats à adotper certaines limitations au droit de choisir l'interruption de grossesse.

Par ailleurs, à Washington, la Chambre des représentants n'a pu réunir, mercredi, la majorité des deux tiers requise pour annuler le veto opposé, la semaine dernière, par le président Bush à un projet de loi autorisant le financement fédéral d'avortements pour les femmes les plus défavorisées, en cas d'inceste ou de viol. – *(AFP, UPI.)*

ASIE

INDE

La violence intercommunautaire fait de nombreuses victimes

NEW-DELHI
de notre correspondant

Plus on se rapproche de la cérémonie prévue le 9 novembre à Ayodhya (*le Monde* du 24 octobre), à l'appel d'organisations hindouistes extrémistes, plus la violence intercommunautaire fait des victimes. Dans l'Etat du Bihar, réputé le plus violent de l'Inde, les affrontements entre Hindous et musulmans se sont multipliés. Mercredi 25 octobre, dix-neuf personnes dont des femmes et des enfants, ont été massacrées à Bhagalpur, ville située sur le Gange, où un couvre-feu a été instauré. Cette mesure n'a pas mis fin aux émeutes. De nombreux bâtiments ont été détruits et incendiés. L'armée a été réquisitionnée pour prêter main forte aux forces de police. Depuis dimanche, le bilan des affrontements s'élève à quarante-deux morts.

Dans chaque cas, les heurts se produisent à la suite des processions des militants hindouistes transportant des *« ramshilas »*, briques sacrées devant servir à la construction du temple d'Ayodhya. Si certaines organisations hindouistes encouragent cette violence, l'attitude des forces de l'ordre n'est pas exempte d'ambiguïtés. Le *Times of India*, souligne à ce sujet que la police intervient trop tard et que l'administration ne prend aucune mesure préventive.

M. V.P. Singh, chef de l'opposition a dénoncé *« le complot diabolique »* ourdi, selon lui, par le Parti du Congrès-I de M. Rajiv Gandhi pour accroître la violence communaliste avant les élections parlementaires qui doivent avoir lieu les 22, 24 et 26 novembre. M. Singh a affirmé, mercredi, disposer d'*« informations dignes de foi »* selon lesquelles des *« agents provocateurs »* ont reçu pour mission de *transformer le rassemblement* d'Ayodhya en champ de bataille entre mulusmans et indous. M. Singh, dont les accusations ont été qualifiées d'*« absurdes »* par le porte-parole du Congrès, s'est cependant refusé à dévoiler ses *« preuves »*. A Ayodhya, cependant, des mesures de sécurité sans précédent ont été prises pour transformer le site en véritable forteresse.

LAURENT ZECCHINI

LA BOURSE EN DIRECT

LE MONDE DE LA BOURSE

Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse

BOURSE

36.15 LEMONDE

PROCHE-ORIENT

M. Mitterrand souhaite réunir à Paris en décembre, une conférence euro-arabe

Le président Mitterrand a annoncé, mercredi 25 octobre, dans un discours devant le Parlement européen, une réactivation du dialogue euro-arabe en cette période de tensions accrues au Proche-Orient, avec la convocation d'une conférence, en décembre à Paris, réunissant les Douze et les pays arabes.

Evoquant le conflit entre Israël et les pays arabes, il a ainsi déclaré : *« Des résolutions ont été adoptées. Elles sont claires aussi bien sur le droit d'Israël de disposer de son Etat derrière des frontières sûres et reconnues et de posséder aussi les moyens de son droit. Là-dessus, l'intransigeance s'impose moins – mais en même temps, et c'est la contradiction de l'histoire et la difficulté de notre tâche – sur le droit aussi éminent, et sur la même terre, du peuple palestinien qui a bien droit à sa patrie, sur laquelle il pourrait édifier les structures de son choix.*

» En tout cas, quelle que soit la dialectique employée, rien n'autorise cette répression continue où l'homme devient gibier et où reprend l'éternel va-et-vient de l'agresseur et de l'agressé, de celui qui tue, de celui qui meurt. Je pense que ce qui se passe en Cisjordanie a assez duré.

» Je souhaite que ce problème, comme les autres touchant à cette partie du monde, soit traitée par la Communauté. C'est pourquoi j'ai décidé de donner vie à une décision prise en 1975, je crois, qui prévoyait la rencontre des pays membres de la Communauté (...) et des pays arabes. J'inviterai donc à Paris, avant la fin du mois de décembre, les Douze européens et les vingt-deux pays ou organisation arabes à engager un grand dialogue afin de resserrer nos liens, de mieux comprendre les objectifs des uns et des autres, de tenter d'imposer les règles de la raison, toujours au service du droit. »

M. Mitterrand a également abordé la crise libanaise pour *« réaffirmer le droit éminent du Liban à préserver sa souveraineté, son indépendance et son intégrité »*. Il a ensuite appelé les Européens à s'associer *« plus étroitement »* que par le passé aux efforts déployés par Paris *« pour que la raison prévale »*. La France, a-t-il dit, *« a agit comme elle le devait afin d'abord de retarder les échéances, ces échéances étant mortelles, alors que la guerre battait les murs des dernières maisons du réduit dans lequel était enfermée une minorité, la minorité chrétienne, maronite. Nous sommes les amis – et ce n'est pas une formule vaine – de tous, les Libanais, quelle que soit leur confession. Et nous cherchons simplement à venir à l'aide de ceux qui sont menacés. Ce ne sont pas toujours les mêmes »*.

Liban

Les pressions s'accroissent sur le général Aoun pour qu'il accepte l'accord de Taëf

Quatre jours après l'approbation par les députés libanais du pacte de Taëf, le général Aoun, premier ministre en exercice en secteur chrétien, qui le rejette, apparaît comme un *« homme en état de siège »*, mais disposant d'un incontestable appui populaire.

BEYROUTH
de notre correspondant

Les foules, de jeunes surtout – si bien qu'il a dû lui même appeler les étudiants à regagner leurs écoles – ont continué durant les dernières *vingt-quatre heures à affluer au* palais présidentiel en ruines, où le général les harangue. Son discours demeure aussi intransigeant : *« Ce qui s'est passé à Taëf est un crime impardonnable, commis par des personnes* (les députés) *qui ont perdu leur identité et qui doivent maintenant rentrer dans le droit chemin. Vous devez les chatier sévèrement. »* Ce ne sont pas les propos de quelqu'un disposé à composer. Et pourtant, quelques faibles indices de décrispation sont peut-être sur le point d'apparaître. Car, même ainsi muni du soutien de la rue, le général Aoun doit tenir compte du fait que cette même population du réduit chrétien qui l'acclame et, assurément, lui voue de la sympathie, craint l'impasse et la guerre, et que tous les dirigeants politiques de son propre camp se rallient plus au moins à la « solution de Taëf ».

Le front libanais, dont le président M. Georges Saade a été le principal négociateur du camp chrétien aux assises de Taëf, a carrément *« exhorté tous les dirigeants à absorber avec souplesse les résolutions arabes et internationales, en vue d'en faire fructifier les éléments positifs tout en atténuant la nocivité de ses éléments négatifs. Ce, pour mettre un terme à toutes les occupations et pour contrer l'exclusivité syrienne concernant le devenir libanais »*.

Le front libanais regroupe la milice chrétienne et ses principaux partis notamment les phalanges et le PNL. Si l'on y ajoute les ralliements déjà exprimés du patriarche maronite, des députés bien entendu, et des leaders qui ont, publiquement pour M. Raymond Edde et tacitement pour M. Soleiman Frangie, soutenu le général Aoun, on a fait, en pratique, le tour du camp chrétien qui, dans son ensemble, demande au général Aoun de ne pas faire obstacle à la solution. M. Frangie a même ivité les députés résidant dans le réduit chrétien à venir dans son fief à Ehden, autre territoire chrétien mais situé hors du réduit, s'engageant à leur assurer le climat propice au libre exercice de leur activité.

La pression extérieure est encore plus impressionnate : chaque jour, de nouveaux pays – mercredi, ce fut au tour de l'URSS, de l'Italie, de la CEE et de la lointaine Australie entre autres – s'ajoutent à ceux qui, déjà, ont pleinement soutenu la « solution de Taef » et qui réitèrent leur position, ainsi que l'a fait le président Bush – en s'entretenant du Liban avec le président Mitterrand, le pape et le roi Fahd – de même que le gouvernement britannique. L'émissaire du triumvirat arabe, M. Lakhdar Ibrahimi, devait revenir s'installer jeudi 26 octobre à Beyrouth, après être passé à Dama où il s'est entretenu avec le vice-président Khaddam et le ministre des affaires étrangères Charch, pour s'occuper de l'organisation de l'élection présidentielle, prévue en principe pour le 7 novembre au plus tard. Le roi Fahd aurait même invité le général Aoun à se rendre auprèsds de lui réitérer de vive voix les assurances du triumvirat arabe concernant le retrait syrien. Discrètement, un siège de député aurait été proposé au général qui l'aurait, comme on peut le supposer refusé.

Quelle parade ?

Face à ces pressions, quelle parade peut mettre en œuvre le général Aoun ? Il en envisagerait deux. Soit de discuter avec les députés pour les amener à formuler des exigences ou même des demandes d'éclaircissement qui rebloqueraient tout le processus. Soit en vertu de ses prérogatives de chef du gouvernement faisant fonction de président de la République, de dissoudre la Chambre qui, bien sûr, n'obtemperera pas et s'empressera alors d'élire un président qui recevra l'aval du monde entier mais ne pourra s'installer à Beyrouth-Est. L'épreuve de force poussée à son extrême limite.

une petite phrase de l'un des hommes les plus proches de lui actuellement, M. Farouk Abillama, secrétaire général des affaires étrangères, laisse cependant entrevoir que le général Aoun pourrait assouplir sa position : *« Taef est une étape importante »*, a-t-il dit, en expliquant : *« sans le mouvement de libération enclanché par le général Aoun, il n'y aurait pas eu les rencontres de Tunis, ni le sommet de Casablanca, ni le triumvirat arabe, ni la conférence de Taef. Celle-ci est une étape extrêmement importante et il est à l'honneur du général d'avoir secoué le monde et modifié les données du problème libanais »*.

LUCIEN GEORGE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ATARI CREE LE PLUS PETIT PC COMPATIBLE DU MONDE. 2 990 F.*

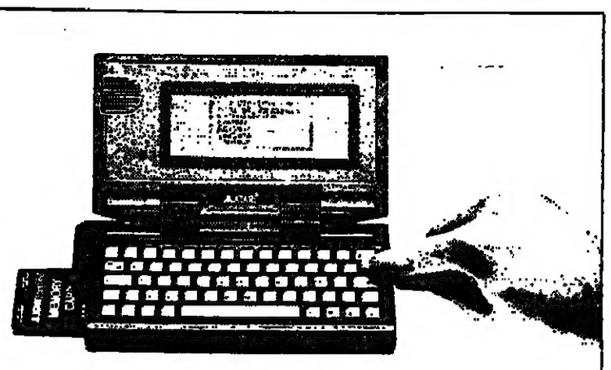

ATARI présente PORTFOLIO, le plus petit PC compatible du monde. Un micro-ordinateur de poche qui constitue une véritable révolution technologique. Vingt centimètres de long, moins de 450 g au creux de la main, spécialement conçu pour vous accompagner dans tous vos déplacements et répondre aux besoins de saisies de données sur le terrain.

UN VÉRITABLE COMPATIBLE. Architecturé autour d'un processeur 8088 Intel cadencé à 4,92 MHz, il fonctionne sous système d'exploitation compatible MS-DOS. Il dispose d'un clavier Azerty 63 touches compatible PC avec pavé numérique, d'un écran à cristaux liquides affichant 8 lignes par 40 colonnes (utilisable en mode fenêtre sur écran 25 lignes par 80 colonnes) et d'un lecteur de cartes mémoire format carte de crédit.

OUVERT SUR LE MONDE PC. De plus, un connecteur d'extension bus permet de relier PORTFOLIO à un PC de bureau et à de nombreux périphériques (imprimante, modem, lecteur code barre...). Ainsi il peut devenir un terminal et un outil de communication.

5 LOGICIELS EN STANDARD. Enfin, pour être immédiatement opérationnel PORTFOLIO est livré avec 5 logiciels de base et s'exprime en 3 langues (anglais, français, allemand). La calculatrice dotée de cinq mémoires. L'agenda qui fonctionne en mode calendrier et mode agenda avec alarme programmable pour rappeler chaque rendez-vous. L'éditeur de textes qui permet de saisir et charger des documents, faire des recherches, fusionner des documents, les imprimer sur une imprimante parallèle. Le carnet d'adresses incorporé qui permet de conserver et d'appeler automatiquement une centaine de noms, numéros de téléphone et adresses. Le tableur compatible Lotus 1.2.3. qui peut charger et utiliser les fichiers WKS créés dans Lotus. Il est donc possible de créer sur PORTFOLIO, lors d'un déplacement, un tableau et ensuite de le transférer dans Lotus 1.2.3. sur un PC de bureau.

ATARI PORTFOLIO, une véritable Bible de poche qui va faire de vous un vrai Dieu du business.

Pour plus d'informations : 36.15 code ATARI ou ATARI France, 79 avenue Louis Roche, 92238 Gennevilliers Cedex. Tél. : 47.33.77.14.

* Prix public conseillé.

AVEC ATARI, ON EST TOUS DES DIEUX.

MS - DOS Marque déposée de Microsoft Corp. Lotus 1.2.3 : Marque déposée de Lotus Development Corp. Intel : Marque déposée d'Intel Corp.

POLITIQUE

La polémique sur le port du voile coranique

La position du ministre de l'éducation contestée au sein du bureau exécutif du PS

La position prise par M. Lionel Jospin dans l'affaire des voiles coraniques a été accueillie de façon diverse mais majoritairement hostile à droite, critiquée par le Parti communiste. Elle divise en outre les socialistes qui estiment que le ministre de l'éducation nationale *cède du terrain à l'intégrisme et* ne défend pas suffisamment le principe de la laïcité scolaire.

M. Jospin a demandé au bureau exécutif du PS de se *prononcer sur la position qu'il* avait prise, après concertation avec le président de la République et le premier ministre. On confirme à l'Hôtel Matignon que *M. Michel Rocard soutient la* décision de M. Jospin. Toutefois au bureau exécutif, la plupart des rocardiens, tout en affirmant comme le ministre de l'éducation nationale, que l'obligation scolaire doit être respectée et impose d'accueillir les élèves après les vacances de novembre, quelle que soit leur tenue, ont marqué une distance sur le fond avec la position du ministre.

Incapables de conclure après trois heures de discussion, les *membres du bureau exécutif* étaient convenus de se retrouver jeudi en fin de matinée pour tenter d'adopter une position commune.

L'affaire des foulards coraniques divise les socialistes. La réunion du *bureau exécutif du PS, mercredi* 25 octobre, a été entièrement occupée par cette question, sur laquelle M. Lionel Jospin a demandé que l'instance dirigeante du PS se prononce, à l'appui de la position qu'il avait lui-même exprimée, deux heures auparavant, à l'Assemblée nationale. Trois heures de discussion n'ont pas permis aux membres *du bureau exécutif de parvenir à* un accord. La réunion devait reprendre jeudi matin, à la place de *celle, hebdomadaire, du secrétariat* national, afin d'examiner et d'adopter un texte préparé, tard dans la soirée de mercredi, par un groupe de travail.

Le ministre de l'éducation nationale a résumé sa position en insistant sur la fermeté de ses convictions laïques et en observant, en même temps, qu'il devait résoudre un problème concret à la rentrée des vacances de novembre (pour ne pas dire de... la Toussaint). *Pour M. Jospin, la question se pose* en termes simples : faut-il, ou non, exclure de l'école les jeunes filles qui s'y présenteraient la tête couverte d'un voile ? Sa réponse est négative, parce que l'obligation scolaire doit être assumée et parce que l'exclusion ne serait pas comprise, particulièrement par les lycéens condisciples de ces jeunes musulmanes.

Cette façon de poser le problème a été contestée par certains intervenants, comme M. Daniel Percheron, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, estimant que le bureau exécutif n'avait pas à *se prononcer sur l'attitude à recommander* aux chefs d'établissement à la rentrée, mais sur le fond. M. Percheron est, pour sa part, partisan d'une attitude carrée : ceux qui ne se soumettent pas aux règles de la laïcité doivent se voir fermer le chemin de l'école. M. André Laignel, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, apôtre d'une laïcité sans concession, a observé, lui aussi, que le ministre de l'éducation nationale *ayant pris sa décision, il ne revenait* pas au bureau exécutif de l'approuver ou de la contester.

La démarche de M. Jospin, sollicitant l'appui du parti après avoir lui-même tranché, a troublé plu*sieurs membres du bureau exécu*tif. Le ministre de l'éducation nationale a fait valoir qu'il avait arrêté sa décision en concertation avec le président de la République et le premier ministre, qu'il avait consultés le 22 octobre. Il en avait discuté au petit déjeuner du mardi, qui réunit les principaux ministres et responsables du parti autour de M. Michel Rocard, le 24 octobre, et s'en était entretenu de nouveau mardi après-midi avec le chef du gouvernement.

L'échange de vues du mardi matin avait été marqué en l'absence de MM. Pierre Bérégovoy, Pierre Joxe et Jean-Pierre Chevènement, par l'expression d'une désaccord entre M. Jospin, d'une part, MM. Laurent Fabius, Jean Poperen et Pierre Mauroy, d'autre part. Chacun dans une *tonalité différente*, le président de l'Assemblée nationale, le ministre des relations avec le Parlement et le premier secrétaire du PS avaient contesté le choix du ministre de l'éducation nationale de tolérer le port du voile coranique dans les *établissements scolaires, même si* ce devait être après discussion avec les familles pour tenter de les convaincre de respecter la neutralité religieuse de l'école. Si la position de M. Poperen, défenseur intransigeant de la laïcité, n'était pas pour surprendre, celle de M. Mauroy, au nom de la base militante et électorale du PS, et, surtout, celle de M. Fabius, considérant que l'école doit être un espace protégé contre les particularismes confessionnels, ont étonné davantage.

Une commission de sages

Au bureau exécutif, plusieurs *intervenants ont refusé de poser le* problème, comme le faisait M. Jospin, en termes d'exclusion. Pour M. Poperen, procéder ainsi, c'est inverser la logique de la situation et faire la part belle à l'adversaire. Ce n'est pas l'école qui exclut, estime le ministre des relations avec le Parlement, ce sont les familles elles-mêmes qui décident de mettre leurs enfants à part en leur faisant porter un signe distinctif, voire en refusant qu'ils assistent à certains cours.

La position de M. Jospin a été soutenue par le numéro deux du PS, M. Henri Emmanuelli, proche du ministre de l'éducation nationale, *qui a expliqué qu'il avait* changé d'avis en entendant un professeur de philosophie lui dire : *« Laissez-les venir avec leur tchador. Je leur ferai étudier Montaigne. Quand elles achèveront leur scolarité, elles ne porteront plus le voile. »* MM. Jean Le Garrec et Gérard Collomb, mauroyistes, ont, eux aussi, appuyé M. Jospin, de *même que Mme Marie-Noëlle Lienemann* et, aussi, M. Gérard Fuchs. Ce dernier a été le seul rocardien qui ait manifesté un accord aussi net avec le ministre de l'éducation nationale. M. Gérard Lindeperg, coordinateur du courant du premier ministre, MM. Alain Richard et Jean-Pierre Sueur ont insisté, au contraire, sur *la défense de la laïcité et laissé* paraître, sur le fond, une divergence avec M. Jospin.

M. Lindeperg a distingué deux niveaux, celui du problème immédiat de la rentrée, qui ne peut se résoudre que par le respect de l'obligation scolaire, et celui qui doit être posé à plus long terme et qui concerne les droits de la femme, ceux des enfants et les modalités d'intégration dans la société française d'enfants issus de *l'immigration. Le responsable* rocardien estime, en outre, qu'une formule du genre de celle qui avait été employée pour examiner le code de la nationalité, c'est-à-dire la formation d'une commission de sages, pourrait être utile pour compléter ou réformer la législation en matière de laïcité scolaire.

Plusieurs membres du bureau exécutif ont soulevé les questions posées par cette affaire au regard des droits de la femme et de ceux des enfants. Cela a été le cas de *M. Pierre Guidoni, au nom du cou*rant Socialisme et République. M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, proche de M. Jospin, a fait montre d'une certaine réserve par rapport à la position du ministre, en évoquant les situations qu'il avait connues à Bron, la ville de la banlieue lyonnaise dont il est le maire, notamment le mariage forcé de jeunes musulmanes. Mme Yvette Roudy, ancien ministre des droits de la femme, proche de M. Fabius, a demandé si le droit à la différence pouvait aller jusqu'à respecter des coutumes telles que l'excision. Mme Geneviève Domenach-Chich, proche de M. Mauroy, chargée des problèmes de société au secrétariat national du PS, s'est rangée sur la position de M. Jospin, mais sans dissimuler un désaccord de ton sur la conception de la laïcité face au statut que l'islam tend à imposer à la femme.

Le projet de texte qui devait être soumis jeudi matin au bureau exécutif affirme clairement, sur ce point, que le port du voile est un *« symbole d'oppression »* et que l'école doit protéger les femmes contre une telle *« contrainte »*. Autant dire que la position de M. Jospin n'a pas clos le débat.

PATRICK JARREAU

Interprétation libre

par ROBERT SOLÉ

LE gouvernement a voulu calmer le jeu, et on le comprend. La France ne peut se déchirer pendant des mois à propos du foulard islamique. Personne n'y a intérêt, en dehors des extrémistes, qui veulent chasser les immigrés, et des intégristes musulmans, qui veulent empêcher ceux-ci de... *s'intégrer*.

M. Lionel Jospin a-t-il choisi la bonne méthode et les mots adéquats ? On le vérifiera au cours des prochaines semaines, après la parenthèse des vacances scolaires de la Toussaint. On verra alors ce qui a été retenu de ses propos : la fermeté ou la souplesse, le « non » *au tchador ou le « oui » à l'admis*sion des élèves qui insisteraient quand même pour le porter.

Le ministre de l'éducation nationale jouait une partie très difficile. Il voulait tenir compte, à la fois, des divergences de ses amis politiques dans cette affaire, des manœuvres de la droite, de la *diversité des situations dans les* établissements scolaires et — ce qui est plus important — de deux *principes essentiels : la neutralité* de l'école publique en matière religieuse et l'égalité entre garçons et filles.

M. Jospin était tenu de s'exprimer clairement pour ne pas laisser *des chefs d'établissement scolaire* affronter seuls des problèmes qui les dépassent. Car l'affaire ne se limite évidemment pas à quelques foulards, ni d'ailleurs à l'école. Tout le monde a compris qu'il s'agissait de définir la place et le statut de la *« deuxième religion de France »* dans une société laïque, marquée de culture judéo-chrétienne et attachée à ses valeurs.

Un lieu d'émancipation

Le ministre a été clair sur un point essentiel : aucun élève ne peut être dispensé d'une matière au programme (gymnastique, musique, arts plastiques ou biologie) pour une raison religieuse. Cette précision était indispensable. Elle confirme, si besoin était, que le débat ne se réduit pas à un problème local ou à une fantaisie vestimentaire.

Sur le foulard lui-même, M. Jospin a été plus ambigu. Il ne faut, selon lui, *« venir à l'école avec aucun signe »* religieux. Si une élève insiste pour porter le foulard, un *« dialogue »* doit être engagé. Mais si la famille refuse de céder, il faut alors admettre l'élève avec ce vêtement, car *« l'école ne peut exclure »*.

Le ministre a un argument très fort quand il souligne que l'école publique est le lieu d'émancipation *par excellence des filles maghré*bines et que les en écarter reviendrait à favoriser des établissements coraniques. Mais ne pouvait-il définir clairement un principe (non au foulard, oui au dialogue) et s'en tenir là, au lieu de commenter par avance sa non-application ? Que se passera-t-il d'ailleurs si une élève refuse catégoriquement la gymnastique ? L'exclura-t-on ?

*Le danger est que chacun inter*prète les propos du ministre à sa guise. On le voit déjà à Creil, où le *principal du collège estime qu'il* n'est pas désavoué, alors que Mme Vergès, à qui les parents de *deux adolescentes ont cru devoir* confier le dossier, déclare avec un grand sourire : *« On a gagné. »*

Le secrétaire général de la FEN, lui, *« attend du gouvernement un texte réglementaire »*. Il risque d'attendre longtemps... On ne voit pas comment M. Jospin pourrait traduire sa proposition par une circulaire. Tout va dépendre du doigté des chefs d'établissement et de l'ampleur du phénomène. Si les foulards se faisaient rares et disparaissaient progressivement — ce qui est plus que souhaitable, — tout le monde aurait gagné. Mais si des familles musulmanes se sentaient encouragées à tenir bon et si des classes à fort effectif d'immigrés se couvraient de foulards, il faudrait alors en discuter de nouveau à l'Assemblée nationale — de manière plus approfondie et plus digne que mercredi après-midi.

De toute manière, on ne fera pas l'économie d'un grand débat sur l'islam en France. Ce débat *devra être organisé dans un climat* plus serein qu'aujourd'hui et... avec les musulmans eux-mêmes, *dont beaucoup se sont sentis* exclus et mal à l'aise depuis deux semaines.

L'« affaire du voile » a été un révélateur. On aurait tort de la traiter à la légère, sous prétexte de *« médiatisation »* ou de *« politisation »*. Elle est d'ailleurs suivie avec intérêt dans des pays comme l'Algérie, le Maroc, la Tunisie ou l'Egypte, qui attendent au tournant le pays des droits de l'homme... et de la femme, voulant savoir comment la France va intégrer « ses » musulmans sans renoncer aux règles et aux valeurs qui la constituent.

L'Humanité dénonce le « reniement » de M. Jospin

Dans l'éditorial de *l'Humanité* du jeudi 26 octobre, Claude Cabanes, rédacteur en chef du quotidien communiste, critique vivement la décision de M. Jospin.

Sous le titre *« la brèche »*, Claude Cabanes écrit notamment : *« Pour quel mauvais ragout à la sauce politicienne Lionel Jospin a-t-il vendu un des principes que la gauche a portés au cœur de tous les combats depuis un siècle, celui de la laïcité ? La décision du ministre de l'éducation nationale (...) nous invite à poser clairement la question :* « Quel est le profit politique attendu de ce reniement ? » (...) *On devine la communauté éducative de notre pays amère et désemparée, comme si l'école publique, déjà en proie à de lourdes difficultés, venait de subir une défaite. L'édifice a été durement construit pendant plus de cent ans, sur les fondations d'un magnifique idéal : servir — avec amour — à des enfants égaux, libres, autonomes, fraternels et différents, la nourriture du savoir. Désormais, une brèche béante le défigure (...).*

» La décision du gouvernement offre sur un plateau à la droite le brevet de défenseur intraitable de la laïcité. On aura tout vu. (...) La pirouette intellectuelle a ses champions : M. Jospin vient d'entrer dans son Panthéon. C'est en effet au nom de l'émancipation féminine qu'il autorise le port du voile, que sa collègue Mme Roudy définit comme « le symbole de la soumission ». *Comprenne qui pourra. On voudra bien admettre que, par ces temps où se déploient d'un continent à l'autre d'inquiétants fanatismes, la capitulation n'est pas la meilleure méthode pour les combattre. »*

Dans les couloirs de l'Assemblée nationale

La famille socialiste divisée

Chaque famille abrite, vaguement honteuse, un vieil oncle un peu buveur, un peu gras, qui rit trop fort dans les repas de mariage et dont les plaisanteries graveleuses ferment de consternation et de lassitude les visages des convives. La famille socialiste a trouvé les siens, mercredi 25 octobre à l'Assemblée nationale. Ils sont députés, élus du Puy-de-Dôme, inconnus des débats parlementaires. MM. Edmond Vacant et Jacques Lavédrine ont voulu rire un bon coup, faire rire leurs « copains » députés, et au-delà, par caméras interposées, la France fidèle des journaux télévisés.

Alors, *« juste comme ça, pour la parodie »*, ils sont arrivés dans les couloirs du Palais-Bourbon la tête coiffée d'un foulard noué en tchador. Hilares, écarlates de la joie d'avoir eu une si bonne idée, qui devait, à coup sûr, leur valoir la célébrité. Riant très fort elle aussi, Mme Gisèle Halimi, député socialiste européen, les accompagnait, tendant à qui voulait bien la signer une « lettre ouverte » à M. Lionel Jospin. Dans cette lettre, paraphée par les deux députés du Puy-de-Dôme, puis, sans la moindre hésitation par MM. Raymond Douyère (PS, Sarthe), Jean-Marc Ayrault (PS, Loire-Atlantique) Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne), Charles Josselin (PS, Côtes-du-Nord), Jean-Paul Nunzi (PS, Tarn-et-Garonne), les députés demandaient à « cher Lionel », d'*« adopter une position claire et ferme et d'interdire au sein de l'école publique tout élément religieux, porté de façon ostentatoire, qui vise à compromettre la neutralité et donc la sérénité de l'école de tous »*.

« Cher Lionel » a vu et n'a pas ri du tout. Il s'en est même dit *« un peu attristé »*. Quant au chef de la famille socialiste à l'Assemblée, M. Louis Mermaz, il s'est déclaré *« indigné »* et a jugé *« très, très sévèrement »* ce comportement, ajoutant qu'il aborderait ce sujet devant le groupe. D'autres députés socialistes, comme M. François Loncle, n'ont pas hésité à exprimer leur *« consternation »* devant l'attitude *« imbécile »* de leurs collègues.

« Ils en ont parlé »

Si le groupe socialiste a retrouvé, momentanément, son unité dans la condamnation générale d'une très mauvaise plaisanterie, il évoquait davantage mercredi la célèbre gravure de Caran d'Ache sur l'affaire Dreyfus. *« Ils en ont parlé »*, en effet, de ce difficile problème du port du voile musulman dans les écoles, lors de la réunion du groupe, mercredi matin. Et ils se sont divisés, entre hussards noirs de la République, laïcistes jusqu'aux dents, qui prescrivent l'interdiction de tout signe extérieur de religion dans l'école publique, et nouveaux combattants de la « tolérance » et du respect de la liberté vestimentaire et religieuse de chacun, jusque dans les salles de classe. Ils ont continué leurs débats dans les couloirs, en commentant l'intervention de M. Lionel Jospin à la tribune de l'Assemblée et en faisant parfois, au passage, voler les courants du PS en éclats.

M. Julien Dray, peu suspect d'amitié pour le ministre de l'éducation nationale, mais partisan, au nom de l'antiracisme et de l'intégration, de laisser aux jeunes filles le droit de porter leur voile, s'est employé à défendre la position modérée de M. Jospin contre M. Jean-Pierre Balligand, hostile à toute ostentation religieuse à l'école. Bien que *« partisan acharné de la laïcité »*, M. François Hollande expliquait que le ministre s'était, à juste titre, montré d'abord soucieux d'*« assurer la scolarisation des enfants »*. *« On ne peut pas réglementer*, précisait-il. *Comment dire : ça on accepte, ça on n'accepte pas ? Selon la couleur du voile, la taille de la croix ? Demain ce sera la boucle d'oreille, la petite main des potes, la banane sur la tête qu'il faudra réglementer. »*

Débat sur l'intégration

Pour M. Jean-Marie Le Guen, proche de M. Jospin, la position du ministre était *« équilibrée »*, et prenait en compte *« la tradition d'accueil de l'école publique »*. *« Il faut être serein dans ce débat »*, ajoutait-il, en déplorant que certains de ses collègues au sein du groupe *« ne comprennent pas que nous avons affaire à une provocation »*. En refusant le port du voile, a observé M. Le Guen, *« on court le risque de justifier la création des écoles coraniques »*. Même constat de la part de M. Jean-Michel Belorgey, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales : si le port du voile peut être interprété comme une provocation de la part de certains milieux intégristes, *« la liberté religieuse n'est pas incompatible avec la laïcité »*. Pour M. Belorgey, *« on ne dépose pas sa religion en entrant à l'école, pas plus qu'à l'armée ou dans un bâtiment public, et si cette religion comporte des contraintes vestimentaires ou alimentaires, ces contraintes doivent être respectées »*.

Les déclarations de M. Jospin n'ont pas satisfait M. François Loncle, proche de M. Laurent Fabius, qui a déploré *« l'absence de réponse précise »* dans les propos du ministre. Mme Yvette Roudy, qui avait interrogé M. Jospin en séance publique sur ce sujet, estimait que le ministre avait été *« bon »* dans sa réponse, mais elle lui reprochait de n'avoir pas eu *« plus de considérations pour le droit des femmes »*. *« On ne peut pas faire dire tout ce qu'on veut à la tolérance et au droit à la différence »*, ajoutait l'ancien ministre des droits de la femme.

Les ministres non plus ne restaient pas indifférents à cette nouvelle « affaire ». Selon M. Jean-Pierre Chevènement, il faut éviter à tout prix *« de faire de ce problème un sujet d'affrontement inutile »* tout en restant *« clair et ferme »* sur les principes. *« Le respect de la liberté de conscience des enfants demande beaucoup de finesse, de délicatesse et même de gentillesse »*, ajoutait le ministre de la défense. Jugeant, lui aussi, le sujet *« très délicat »*, M. Louis Besson, ministre du logement, s'inquiétait du risque de *« petite prime au développement de l'intégrisme »* que pouvaient représenter *« les exceptions »* autorisées par M. Jospin. Pour M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, *« beaucoup risquent d'avoir un problème »* de conscience, d'autant que les croyants ne sont pas seuls à avoir une conscience.

A l'issue de la séance des questions au gouvernement, un petit groupe de députés socialistes, comprenant notamment MM. Jean-Marie Le Guen, Julien Dray, Jean-Christophe Cambadélis, François Hollande, Jean-Pierre Michel et Jean Le Garrec, s'est réuni pour débattre d'un texte qu'ils devraient soumettre jeudi à leurs collègues. Ils souhaitent aussi obtenir *« une position globale »* sur deux questions : le refus de l'exclusion des jeunes filles portant le voile dans les écoles et, surtout, les initiatives à prendre pour *« réenclencher le débat en faveur de l'intégration »*. *« Et pourquoi pas par le biais d'un projet de loi spécifique sur l'intégration ? »*, observait M. Le Guen.

Seule voix discrète entre les affirmations péremptoires des uns, les convictions des autres et l'agitation de tous, M. Claude Bartolone reconnaissait, lui, qu'il restait *« plus interrogatif que convaincu »* par les différentes positions de ses collègues. *« Je n'ai pas de réponse toute faite, pas de certitudes »*, avouait-il humblement, peut-être moins en homme politique qu'en simple citoyen.

PASCALE ROBERT-DIARD

هكذا من الأصل

POLITIQUE

et ses prolongements politiques

Le plaidoyer de M. Jospin contre l'exclusion

Le Palais-Bourbon, la République, la Terre entière, tout cela s'écroulerait-il, chacun peut être sûr qu'une interrogation, une seule, la vraie, est, chaque mercredi après-midi de questions au gouvernement, sur toutes les lèvres, à l'horizon du plus anodin regard en coin, dans toutes les têtes : les caméras sont-elles en place ?

Mercredi 25 octobre, précisément, qui promettait d'être un jour « avec », pour cause de voiles coraniques, ça n'allait pas. Non content d'avoir, de Strasbourg, squatté l'écran affermé au point de faire repousser de quatre-vingt-dix minutes la séance des questions, le chef de l'Etat poussa la période oratoire au-delà de l'horaire bousculé, et donc du vraisemblable.

Un dilemme — voile ou pas voile en classe ? — passe. Mais s'il faut en plus, tétanisé par la pendule, se demander si mieux vaut *« une séance non retransmise »* ou *« un petit décalage dans le temps permettant la durée de retransmission indiquée par la chaîne »* (dixit André Billardon, le président de séance)... Vertige.

Vertige court, mais intense. Du reste, à peine Alain Juppé était-il, pour le compte du RPR, entré dans le vif du sujet : *« Que le gouvernement compte-t-il faire pour que les manifestations d'intégrisme religieux ne conduisent pas à transgresser à l'école des principes aussi fondamentaux que l'égalité, la neutralité et la tolérance ? »*, que Lionel Jospin nous traînait de nouveau au milieu de l'universelle cour de récréation : la petite lucarne.

Il y eut certes *« l'affaire »*, récapitulait le ministre, des *« discussions passionnées dans le pays »*, accompagnée d'une *« médiatisation extraordinaire et sans doute excessive »*. Extase socialiste. Bonheur centriste. Et, plus à droite, manifestations clairsemées d'approbation : mais c'est bien sûr.

Contradiction et perplexité

A la représentation nationale, celle-là même à laquelle la télé consentait *« l'aumône de quelques instants de retransmission »* (Alain Juppé), le ministre de l'éducation nationale devait bien l'explication qu'une médiatisation intense (excessive ?) lui faisait délivrer depuis l'aube : oui, oui et mille fois oui, les principes de la laïcité doivent être compris et mis en actes par et pour tous. Et ils ne s'arrêtent que là où quelqu'un refuse de les appliquer : *« Quand des problèmes individuels surgissent qui aboutissent, le dialogue ayant échoué, à une situation de blocage, l'école ne saurait exclure les enfants. »* Car *« l'école doit donner une réponse humaine et tolérante face à des actes de conscience »*.

Pas d'exclusion, donc. Appuyé sur ce principe, Lionel Jospin s'en éloignait ensuite pour vaciller sur le terrain mouvant de la contradiction : *« Les enfants et leurs familles doivent accepter les règles d'organisation de l'école, notamment les règles de sécurité dans les ateliers et le respect des enseignements obligatoires. Nulle famille, nul enfant, ne peut décider qu'il n'ira pas à tel ou tel cours : cela aussi pourrait justifier une exclusion de l'école. »*

Contradiction, perplexité, divergence de vues : la ligne de partage entre les diverses analyses et attitudes possibles sur l'affaire du port des voiles traversait le groupe socialiste, où cohabitaient l'enthousiasme rituel, l'approbation polie et la froideur affichée. A droite, au-delà du rideau de chahut non moins rituel, qui aurait pu jurer que nombre de députés étaient plus sûrs de leur fait ?

« Un obstacle à l'émancipation »

Lorsque Yvette Roudy parla ensuite de ce *« port de foulard (...) symbole (...) pour les jeunes musulmanes de leur soumission et donc (...) obstacle à leur émancipation »*, Lionel Jospin ne prit pas de risque supplémentaire. L'émancipation pour tous et toutes ? Bien sûr ! L'histoire de l'émancipation des femmes dans les programmes ? Pourquoi pas ?

Contradiction. L'UDF Pierre-André Wiltzer revenait calmement à la charge : *« Comment faire pour appliquer une directive assortie de sa propre négation ? »* Lionel Jospin était parti. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, répondit pour lui : *« Les événements récents ne sauraient masquer la réalité de l'intégration des étrangers dans notre pays, et il n'est pas justifié de les monter en épingle. »*

Pendant ce temps, sur son banc, Jacques Lavédrine, l'un des deux députés-instituteurs-socialistes-blagueurs, dépliait et pliait inlassablement le foulard de son exploit télévisuel. Un foulard imprimé porteur de la Déclaration des droits de l'homme. Du plat de la main, il lissait avec acharnement les plis, comme pour en faire sortir quelque chose de nouveau et de sûr. En vain sans doute, puisqu'il finit par abandonner longuement l'objet sur son pupitre, avant de s'éclipser, l'ayant, à tout hasard intellectuel ou farcesque, récupéré.

MICHEL KAJMAN

Les réactions

La FEN inquiète, Me Vergès satisfait

Si la FEN se félicite que le ministre de l'éducation nationale se soit prononcé contre le prosélytisme et pour l'obligation de suivre tous les cours, Yannick Simbron, son secrétaire général, regrette que, *« en cas de blocage »* avec les familles, l'école doit *« accepter et accueillir »*. *« Où est la marge de négociation quand l'issue est connue ?*, s'interroge-t-il. *C'est mettre les collègues des établissements scolaires dans une situation ingérable. »* Pour le responsable de la FEN de l'Oise, qui se déclare *« effaré et abasourdi »* par la position de M. Jospin, *« on vient d'autoriser non plus la confrontation des cultures, mais l'affrontement des communautés dans les écoles. »*

Dans une lettre ouverte, les personnels du collège Gabriel-Havez de Creil ont reproché, mercredi, au ministère de l'éducation nationale *« de ne pas avoir pris en compte les réalités de l'établissement »* qui accueille vingt-cinq nationalités et où de nombreuses religions se côtoient. Ils demandent à M. Jospin si, après le port du voile, ils devront *« accepter aussi les absences du samedi pour raisons religieuses et (...) une éventuelle troisième revendication religieuse ou politique »*. Le principal du collège ne s'estime *« pas désavoué »* par la position du ministre et entend renouer le dialogue avec les deux familles qui ont déposé quatre plaintes, mercredi 25 octobre, auprès du tribunal de grande instance de Senlis.

« On a gagné », s'est réjoui Me Jacques Vergès, l'avocat d'une des familles, tandis que l'association islamique de France et la Fédération des musulmans de France ont salué *« la grande sagesse »* de M. Jospin qui *« n'a fait que reconnaître un droit »*.

Le Monde EN BANQUE DE DONNÉES

LE TEXTE INTÉGRAL DU MONDE INDEXÉ DEPUIS JANVIER 1987 EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

SINORG G CAM. SERVEUR

Tél. : (1) 45-38-70-72

La droite sénatoriale bouleverse le projet de loi sur l'action des collectivités en faveur du développement économique

La majorité sénatoriale a adopté, dans la nuit du mercredi 25 au jeudi 26 octobre, le projet de loi relatif à l'action des collectivités locales en faveur du développement économique. La gauche a voté contre le texte, privé de ses points les plus importants, au terme d'une discussion animée, marquée par la démission du rapporteur du projet de loi après le rejet d'articles décisifs.

Le projet de loi présenté au Sénat en première lecture par M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, avait pour ambition de donner aux collectivités territoriales des moyens accrus pour intervenir dans la vie économique locale. La philosophie du texte a rencontré l'hostilité des sénateurs, hostilité qui s'est manifestée d'emblée par le rejet de l'article premier pourtant épargné par les travaux des commissions (*le Monde* du 26 octobre). Elle s'est concrétisée avec le rejet de l'article 3. Le texte était ainsi amputé de dispositions essentielles touchant à l'attribution d'aides directes par les départements et les communes, alors que cette attribution est actuellement du seul ressort de la région. Ces modifications apportées au projet ont entraîné alors la démission du rapporteur, M. Jean-Marie Girault (RI, Calvados). Le secrétaire d'Etat a réagi vivement à la tournure prise par le débat en dénonçant *« la dérive idéologique du Sénat »*, ce que M. Marcel Lucotte, président du groupe RI, a contesté aussitôt. *« Il ne s'agit pas d'idéologie mais de réalité*, a-t-il déclaré, *nous sommes hostiles au système néfaste des aides directes. »*

La discussion s'est poursuivie après le remplacement de M. Girault par le président de la commission des lois, M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), avec le rejet des articles 2 et 4 du projet puis par l'adoption d'amendements révisant considérablement les ambitions du texte. Les sénateurs ont repoussé la disposition permettant aux collectivités de souscrire à des titres participatifs émis par des sociétés coopératives. Ils ont également préféré le système de l'exonération de la taxe professionnelle sur les salles de cinéma plutôt que l'octroi aux collectivités locales de nouveaux moyens d'intervention en faveur de l'activité culturelle.

A l'issue de la discussion, M. Baylet, *« ne reconnaissant rien à un texte taillé en pièces »*, s'est demandé s'il avait *« fait le bon choix en venant présenter ce texte en première lecture au Sénat qui aurait pu le compléter »*. L'ensemble du projet modifié a été adopté, seuls les sénateurs de gauche votant contre.

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 25 octobre 1989. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :

● Conventions internationales

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements conclu entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'URSS lors de la visite officielle de M. Gorbatchev à Paris, au mois de juillet dernier.

● Amnistie relative à la Nouvelle-Calédonie

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant amnistie d'infractions commises à l'occasion d'événements survenus en Nouvelle-Calédonie.

A la suite des accords de Matignon du 20 août 1988 et de la loi référendaire du 6 novembre 1988, la paix civile, l'ordre public et la liberté de circulation ont été rétablis sur le territoire.

Naturellement, l'amnistie ne portera pas atteinte aux droits à réparation civile des victimes et de leurs familles.

(Lire page 48.)

● Dispositions diverses relatives à la santé et à la Sécurité sociale

Le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant diverses dispositions relatives à la santé et à la sécurité sociale. Ce projet propose diverses mesures en faveur de l'emploi. Il fixe le taux de revalorisation des pensions applicable en 1990.

● Attribution d'une prime de croissance aux fonctionnaires de l'Etat

La prime, dont le montant est fixé à 1 200 francs pour les agents à temps complet en fonctions au 1er novembre 1989, sera versée avec le traitement du mois de novembre.

Les retraités civils et militaires de l'Etat percevront une allocation de 900 francs. Les veufs et veuves percevront une somme de 450 francs.

● La rentrée universitaire

La rentrée universitaire 1989 est marquée par une croissance du nombre des nouveaux inscrits de même ampleur que l'an dernier. Cette croissance s'explique par une forte augmentation du nombre des lycéens au cours des dernières années, un taux plus élevé de réussite au baccalauréat et une demande accrue de formation supérieure. Pour répondre à la croissance des effectifs et rattraper les retards accumulés, un effort national est entrepris pour :

1) Etendre et rénover les locaux universitaires ;

2) Recruter et former des enseignants ;

3) Adapter, en accord avec les universités, les cycles et les diplômes universitaires aux besoins des étudiants et à leur avenir professionnel.

● La formation des ingénieurs français dans le contexte européen

(Voir le Monde du 26 octobre.)

● Le bilan de l'application du programme d'action du gouvernement en matière de commerce extérieur

Le ministre du commerce extérieur a présenté au conseil des ministres un bilan de l'application du programme d'action du gouvernement en matière de commerce extérieur qui avait été exposé au conseil des ministres du 11 janvier dernier.

L'AFFAIRE TOUVIER

Laurent Greilsamer
Daniel Schneidermann

Un certain Monsieur Paul
L'affaire Touvier

Fayard
264 p
89 F

Ce livre raconte l'odyssée éperdue d'un Français ordinaire, progressivement dévoyé dans la pire "collaboration," et qui n'a jamais voulu se repentir. Une enquête qui nous entraîne des crimes de l'Occupation aux lambris de l'Élysée, où Paul Touvier sera gracié par Georges Pompidou dans les années 70. Dévoilés pour la première fois, tous les secrets qui ont entouré la fuite d'un certain "Monsieur Paul" : secrets d'Église et secrets d'État.

FAYARD

POLITIQUE

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

Communication : forte hausse et mauvaise humeur centriste

Présenté par M. Jack Lang et Mme Catherine Tasca, le budget de la communication n'a pu être soumis au vote, mercredi 25 octobre, à l'Assemblée nationale, faute de majorité. Les députés communistes, tout comme ceux du RPR, de l'UDF et de l'UDC (après moult hésitations) ayant annoncé leur intention de voter contre, le budget a été « réservé » en attendant l'examen des crédits de la culture à la mi-novembre. Le budget de l'audiovisuel public (hors TDF) s'élève à 10,9 milliards de francs (redevance et publicité confondues), en hausse de 9,2 %, et celui de la presse atteint 273,7 millions (+ 14,6 %).

Voteraient ? Voteraient pas ? Qu'allaient faire les députés centristes ? Le suspense devait tenir l'hémicycle en haleine du matin jusqu'au soir. Le matin, l'humeur est conciliante, et les bataillons de l'UDC penchent en faveur de l'abstention bienveillante. Las ! Le président du groupe, M. Pierre Méhaignerie, passe dans les rangs et pèse de tout son poids en faveur du rejet. Déception sur les bancs du gouvernement.

L'après-midi, nouveau revirement à la tribune. M. Jean-Paul Fuchs (UDC, Haut-Rhin) plaide pour Radio-France et réclame pour la société publique une rallonge de 18 millions de francs (5 millions pour ses stations locales, 2 millions pour sa promotion et 11 millions pour le programme du troisième âge, Radio-Bleue). *« Notre groupe tiendra compte de vos décisions dans ce domaine »*, lance-t-il à Mme Catherine Tasca. Le ministre délégué à la communication saisit la balle au bond et promet de *« trouver les moyens nécessaires à l'extension de Radio-Bleue »*. Des propos infirmés en fin de journée par l'adoption d'un amendement socialiste, accordant 11,8 millions supplémentaires à cette dernière.

L'espoir renaît ; il est de courte durée. Dans la soirée, le verdict tombe : c'est non ! Les centristes ne s'abstiendront pas. Faute d'une majorité, le budget de la communication est le premier de la session à être « réservé ». *« Il n'est pas mauvais*, concède dans les couloirs de l'Assemblée, le porte-parole du groupe UDC, M. Christian Kert, (Bouches-du-Rhône), *mais il reste encore beaucoup de raisons de ne pas le voter. Les concessions du gouvernement demeurent très partielles »*. Une analyse que ne partage pas Mme Christine Boutin (UDC, Yvelines) qui discerne dans l'attitude de son groupe des motivations plus... tactiques. Au sein de l'opposition, les récentes querelles ont laissé des traces.

Le ministre de la culture et de la communication, M. Jack Lang, n'a donc pas tort de déplorer dans l'hémicycle *« certains effets détestables d'une politisation (...) que l'opinion publique a le droit de juger sévèrement »*. Alors que les crédits de la communication connaissent leur plus forte hausse depuis 1982, ils pâtissent une nouvelle fois de la réputation « sulfureuse » d'un budget considéré comme éminemment politique, quand ceux de la coopération ou de la recherche et de la technologie, par exemple, sont adoptés sans encombre (*le Monde* du 26 octobre).

Reste, pourtant, que le projet gouvernemental ne saurait se réduire à ce *« budget de progrès, de mouvement et d'ambition »* que se plaît à décrire Mme Tasca. Et que l'augmentation des crédits de l'audiovisuel public masque parfois d'opportunes mesures en trompe-l'œil que gonflent utilement les recettes prévues pour certaines sociétés l'an prochain, la SEPT notamment (*le Monde* du 7 octobre 1989).

Les parlementaires ne s'y sont pas trompés, qui se sont particulièrement inquiétés de la situation d'Antenne 2. Tour à tour, MM. Robert-André Vivien (RPR, rapporteur de la commission des finances), Bernard Schreiner (PS, rapporteur de la commission des affaires culturelles), François d'Aubert (UDF, Mayenne), et Jean-Jacques Queyranne (PS, Rhône) se sont inquiétés de la dégradation des finances de la chaîne de référence (entre 300 et 350 millions de déficit cumulé en deux ans).

L'optimisme de Mme Tasca

Autant de craintes qui n'ont pas ébranlé l'optimisme du ministre délégué à la communication. *« Il faut, certes, beaucoup de foi aux équipes professionnelles (...) Mais le budget leur donne pour 1990 des moyens inespérés » :* 363 millions supplémentaires.

Enfin, à M. Kert, qui s'inquiète de l'avenir de la SEPT (*« le Belphégor des chaînes »*), dont le coût s'élève, selon M. François d'Aubert, à *« 50 000 francs par téléspectateur »*, Mme Tasca a répondu que la chaîne européenne et culturelle avait engagé *« des discussions très positives avec FR 3, qui devraient apporter bientôt une diffusion gratuite, en clair et hertzienne, de ses programmes »*.

Des apaisements qui, malgré le caractère convenu de certaines critiques, n'ont pas réussi à débloquer les clivages parlementaires, le groupe socialiste se retrouvant seul pour approuver le budget Tasca-Lang.

PIERRE-ANGEL GAY

□ RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission s'est glissée dans le compte-rendu des débats parlementaires sur le budget de la recherche (*le Monde* du jeudi 26 octobre) : il fallait lire *« deux cents entreprises concentrent 80 % de la recherche »* et non 8 %.

Anciens combattants : unanimité contre

Le gouvernement a dû demander, dans la nuit du mercredi 25 au jeudi 26 octobre, la réserve du vote sur le budget des anciens combattants et des victimes de guerre. D'un montant total de 27 306 millions de francs, ces crédits enregistrent une augmentation de 3,7 % et représentent 2,24 % dans le budget général.

Le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, M. André Méric, s'est battu jusque tard dans la nuit pour tenter de faire passer son budget. Rien n'y a fait. C'est en vain qu'il a rappelé la hausse d'un budget inégalée depuis longtemps (la pension d'invalidité augmentant de 830 millions) et la mise au point d'un système améliorant le fameux « rapport constant » en accordant aux titulaires d'une pension militaire d'invalidité non seulement le bénéfice des augmentations uniformes accordées à l'ensemble des fonctionnaires, mais aussi la transposition automatique, chaque année, de l'effet des mesures spécifiques statutaires dont peuvent bénéficier certaines catégories de fonctionnaires et qui sont recensées dans l'indice des traitements bruts de l'INSEE.

« Ce budget est le plus important depuis plus de dix ans, ne me dites pas qu'il est insuffisant... Ne dites pas que c'est pour cela que vous ne le votez pas. Cela ne doit pas être le fruit d'un conflit politique. Ce sont les principes moraux qui doivent vous guider », a expliqué M. Méric sans convaincre les députés des oppositions.

Pour l'UDC, M. François Rochebloine (Loire) a refusé, pour le mode de calcul du rapport constant, la référence au seul traitement des fonctionnaires : *« Nous espérions et avions réclamé que soit pris en compte un revenu globalisé incluant en particulier les primes accordées aux agents de la fonction publique. »* S'agissant de la commission de contrôle et d'évaluation de l'application du nouveau rapport constant, le député UDC a souhaité que des représentants de chacun des groupes parlementaires y participent. M. Méric s'y est montré favorable.

Pour le RPR, M. Christian Cabal (Loire), ce budget est *« moins mauvais que le précédent »*, mais *« il ne peut être meilleur que ce qui était exécrable »*. M. Cabal a soulevé notamment l'éternel problème de l'attribution de la carte d'ancien combattant, notamment aux anciens d'AFN. Au nom du PCF, M. Daniel Le Meur (Aisne) a estimé que vouloir imposer une réforme du rapport constant dont les associations de combattants *« ne veulent pas »* relevait *« d'un mépris profond envers elles »*.

Répondant aux critiques dont son budget a fait l'objet, M. Méric a annoncé dans la nuit que le gouvernement ferait, lors de la deuxième lecture, des pas dans trois directions pour répondre aux attentes des parlementaires : garantie pour l'efficacité du nouveau système de calcul du rapport constant ; révision des causes qui donnent naissance à des pensions trop élevées ; enfin, amélioration du niveau des pensions des veuves de guerre. Il demandait ensuite, la mort dans l'âme, la réserve du vote de son budget.

P. S.

Décès de M. Pierre Martin maire (communiste) de Villeneuve-le-Roi

Pierre Martin, maire communiste de Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne), est décédé, mercredi 25 octobre, à l'hôpital intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges des suites d'une grave maladie. *L'Humanité* de jeudi consacre une page à Pierre Martin, qui était membre du comité central, et publie un message de M. Georges Marchais à ses parents.

[Né le 26 décembre 1947 à Villeneuve-le-Roi, Pierre Martin avait adhéré à la JC en 1965, puis au PCF en 1968, avant de devenir collaborateur de M. Marchais en 1976. Professeur d'histoire, Pierre Martin avait été élu conseiller municipal de Villeneuve-le-Roi en 1971 puis était devenu maire de cette commune en 1978. Conseiller général depuis 1988, il était membre du comité central du PCF depuis 1987 et était devenu, la même année, secrétaire général de l'Association nationale des élus communistes et républicains.]

□ ALÈS (Gard) : réélection. — M. Alain Fabre (ex-PS) a été réélu, mercredi 25 octobre, au premier tour de scrutin, maire d'Alès, après avoir démissionné cinq jours auparavant afin de pouvoir changer d'adjoint. Dans une atmosphère tendue, M. Fabre a obtenu 25 voix sur 43. M. Max Roustan (UDF) a été élu premier adjoint. Le conseil municipal est composé de 11 UDF (dont 6 sont opposés au maire), 6 RPR, 16 ex-PS, 3 PS, 5 PC, 2 FN.

le journal mensuel
de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
COMMENT ENSEIGNER L'HISTOIRE
Avec notamment des articles de :
Jean-Michel GAILLARD, Yannick SIMBRON, Louis MERMAZ, Pascal ORY, Jean PEYROT, Madeleine REBERIOUX.
Envoyer 60 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 160 F pour l'abonnement annuel (50 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

-Ma banque est située très exactement entre le salon et la salle à manger.

Téléservice BNP. La BNP sur Minitel.

Votre banque confortablement chez vous. Le Téléservice BNP vous permet 24 heures sur 24 d'accéder directement à vos comptes BNP et d'effectuer à domicile toutes vos opérations bancaires courantes. En toute confidentialité. Il vous suffit de faire 3614 BNP. Vos 3 premiers mois d'abonnement gratuits, si vous vous abonnez avant le 30 novembre 1989*.

**Au lieu de 32,00 F par mois. Offre réservée aux particuliers s'abonnant pour la première fois. Coût de la communication Minitel : 0,13 à 0,37 F la minute.*

BNP
C'est gagner.

[هكذا من الأصل]

هكذا من الأصل

14 Roger Knobelspiess devant les assises
19 Modes : les collections de l'été 90
15 La marine reçoit un avion Atlantique-2
20 Danse : la géométrie de Trisha Brown
16 La médiatisation des phénomènes religieux
24 Football : le rapport Sastre

Rebondissement dans l'affaire Grégory après les « déclarations » du magistrat instructeur

Les avocats de la famille Laroche en appellent à la chancellerie

Après la publication, par l'hebdomadaire *le Nouveau Détective* daté du 26 octobre d'un entretien avec le juge Maurice Simon, chargé de l'affaire Grégory Villemin, les avocats de Mmes Marie-Ange Laroche et Muriel Bolle ont écrit au garde des sceaux pour lui demander audience *« dans les plus brefs délais »*. Ils considèrent que les violations répétées du secret de l'instruction devraient conduire au dessaisissement du magistrat. Chargé, depuis le printemps 1987, d'instruire le dossier de l'assassinat de Grégory Villemin – après cassation de l'arrêt qui renvoyait la mère de l'enfant en cour d'assises, – M. Simon est sorti une première fois de sa réserve le 10 septembre, en accordant un entretien à la 5 ; une deuxième fois lorsqu'il a été interrogé, samedi 22 octobre, par un journaliste du *Nouveau Détective*. Souvent présenté comme l'antithèse du premier juge chargé de l'affaire, M. Jean-Michel Lambert – jeune, inexpérimenté, piégé par la presse et par un dossier trop grand pour lui, – le « président » Simon affirme faire du secret de l'instruction « sa bible ». Mais, sous sa réserve, la passion affleure. Malgré ses cheveux blancs, sa longue expérience (la guerre d'Algérie, l'affaire Javilliey, la première présidence du Syndicat de la magistrature), lui qui voulait régler ce dossier de façon exemplaire, a été rattrapé à son tour par le vertige qui a pris tous ceux qui ont touché à cette affaire.

Un juge serein dans les vertiges de l'émotion

Certains juges ont l'air d'être nés avec des manches de lustrine, besogneux et appliqués. D'autres sont cassants, suffisants. Ils tranchent à l'emporte-pièce, sûrs d'eux, à la recherche de succès, l'œil rivé sur le tableau d'avancement. M. Maurice Simon, juge d'instruction, ne ressemble, avec ses airs de sphinx, ni aux uns ni aux autres. Lorsque le dossier Grégory, au printemps 1987, arrive sur son bureau – un dossier nauséabond où l'on s'est trop déchiré, où le moindre faux-pas n'est plus excusable – M. Simon, après une carrière de presque quarante ans, est sur le point de partir à la retraite.

Il est président de la chambre d'accusation de Dijon, il a traversé bien des tourmentes, il a envie d'écrire des livres. Et pourtant, il « rempile » pour trois ans, décidé à aller jusqu'au bout de ce qui est possible pour parvenir au plus près de la vérité. Si le dossier Grégory, pour un magistrat, est cyniquement un « beau » dossier, c'est aussi une affaire impossible. M. Simon ne lui résistera pas, qui n'a plus rien à prouver, sinon à lui-même. Et ce n'est pas rien.

Car quarante ans de justice, c'est un long parcours, un compagnonnage tourmenté, où forcement on a encaissé des coups. M. Simon, sous des dehors sereins, avec son regard doux et rassurant, cette voix suave qui met en confiance et dont il sait jouer, n'a pas été épargné.

Il était jeune marié et peu fortuné lorsqu'il passa, pour la première fois, après une licence en droit, sa robe d'avocat à Autun (Saône-et-Loire), sa ville natale. On vit mal quand on n'a ni fortune ni clientèle et Maurice Simon sent qu'il ne faut pas s'attarder. Pourquoi pas la magistrature ? Il passe l'examen et *« se fait étaler »*. *« Je ne suis pas un bon juriste,* dit-il encore aujourd'hui. *Il ne faut pas me mettre une affaire calée entre les mains. »*

Cet échec le poursuivra toute sa vie. A défaut, il se replie sur la justice de paix (1), dont l'examen est plus facile. Il entre en justice par la petite porte. Ce n'est sûrement pas la moins intéressante. *« J'y suis allé à reculons,* dit-il, *et puis petit à petit j'ai aimé ça. »* Cela se passe autour de Champagnole dans le Jura, le jeune juge Simon n'a pas trente ans, et six cantons à charge. Chaque semaine, il va dans la campagne et joue, avant la mode, les médiateurs. Il est séduit.

Quand il intègre la magistrature en 1959, il a trente-six ans, il est juge à Besançon. Et puis, c'est la guerre d'Algérie où il est envoyé un an comme procureur militaire. Il en garde le souvenir, non d'avoir participé à la répression, mais d'avoir, dans la mesure de ses moyens, sauvegardé ce qui pouvait l'être alors des droits de l'homme. Il travaille avec des officiers de renseignement dans la région de Tiaret et doit trouver des solutions légales aux conditions d'internement des milliers de « raflés »

Une liste de décorations

« Par caractère, dit-il, *je ne suis pas homme à transiger avec la morale de ma profession. Il y avait des excès dans les deux camps. Et moi, j'entendais faire respecter la loi, même en temps de guerre. »* Le contact avec les militaires était un peu *« abrupt »* mais *« finalement, avec moi, ils ont été d'une loyauté parfaite »*.

Son passage en Algérie lui vaut la Légion d'honneur à titre militaire, la seule décoration qu'il ait acceptée pendant longtemps et un incident, significatif des mœurs judiciaires de l'époque, à son retour, avec le premier président dont il dépend : *« J'apprends que vous avez la Légion d'honneur et vous ne la portez pas? Ce n'est même pas dans votre dossier. Je veux sur mon bureau demain matin la liste de vos décorations... »*

On est au début des années 60. D'autres jeunes magistrats, comme le juge Simon, ont vécu la guerre d'Algérie. La société bouge peu à peu. Le carcan de la hiérarchie, les procès imbéciles – les vagabonds punis de leur pauvreté par la prison, les femmes qui ont choisi d'avorter poursuivies – pèsent sur eux. Maurice Simon est tout sauf un révolutionnaire. Mais c'est un « honnête homme », qui parle sans emphase, sans se draper dans son hermine. Il reçoit dans son cabinet d'instruction des auditeurs de justice qui trouvent en lui *« un maître de stage épatant »*. M. Etienne Ceccaldi, aujourd'hui substitut général à Aix-en-Provence et avec qui il s'est pourtant bien opposé par la suite, se souvient de lui avec une infinie tendresse : *« Les autres magistrats avaient l'air de fossiles. Lui, il détonnait : il respectait scrupuleusement le code de procédure pénale, ne manquait jamais de dire aux inculpés qu'ils avaient le droit de se faire assister d'un avocat. Au risque de déplaire, il vivait normalement, sans être engoncé dans les convenances. On marchait ensemble dans la campagne bourguignonne, on parlait de tout, musique, livres, théâtre. Je le voyais un peu comme un grand frère qui fascinait ».*

Légaliste, humain, M. Simon, juge d'instruction à Dijon, séduit plusieurs promotions de jeunes auditeurs qui rêvent de devenir, comme lui, juges d'instruction. Au même moment, de jeunes et bouillants magistrats nourrissent l'espoir de créer un syndicat : de la magistrature. Parmi eux, M. Louis Joinet, aujourd'hui avocat général à la Cour de cassation et conseiller de M. Michel Rocard ; MM. Jean-Pierre Michel, député PS du Territoire de Belfort, Pierre Lyon-Caen, président du tribunal de Pontoise, Roland Kessous, avocat général à Paris.

L'affaire Javilliey

Mettant à profit les loisirs que leur offre mai 68, ces « trublions » créent le Syndicat de la magistrature qui réunit son premier congrès en novembre 1968 à la première chambre de la cour d'appel de Paris. Ils portent tous encore des cravates. M. Maurice Simon y prend la parole. Il a du talent, il est plus âgé que les autres. Il « passe bien » lorsqu'il explique que la justice doit être plus humaine, plus proche de la population, qu'il n'est pas normal que la délinquance économique et financière échappe régulièrement à la sanction. Sa liberté de ton séduit. Sans trop savoir pourquoi, M. Maurice Simon se présente au conseil syndical. Il est élu. *« Je me suis dit : la barbe ! Il va falloir que j'aille à Paris tous les mois. »*

Ce sera pire encore : au terme de plusieurs heures de discussion chez M. Louis Joinet, *« éblouissant d'intelligence »*, toujours épaulé par sa femme, Germaine, que M. Simon trouve *« formidable »*, le juge d'instruction de Dijon accepte, sans trop comprendre ce qui lui arrive, d'être le premier président du Syndicat de la magistrature. Il a tout pour plaire : il est intelligent, provincial, il a quarante-cinq ans, et cela rassure. M. Simon, lui, découvre le tutoiement entre collègues alors inconcevable dans les juridictions. Il comprend aussi, et cela lui réchauffe le cœur, que d'autres veulent avec lui *« aérer »*, *« ouvrir »* la justice.

Il croit au Syndicat de la magistrature, mais c'est un malentendu. Le juge Simon n'est pas fait pour le SM et le SM n'est pas fait pour lui. De petites choses le choquent, comme illustrer par des dessins le premier numéro de la revue du syndicat, *Justice*. Est-ce vraiment bien convenable ? Lui qui préconise l'unité d'action avec l'UFM qui deviendra l'Union syndicale des magistrats (USM) alors très corporatiste craint un marquage à gauche du syndicat. Il ne se trompe pas.

Le juge Maurice Simon

Et puis tombe « la » grosse tuile, sous la forme – déjà – d'un « beau dossier ». C'est l'affaire du Fétich's Club ou plutôt l'affaire Javilliey, le chef de la brigade antigang à Lyon au temps où les mauvais garçons y tenaient le haut du pavé. Le 11 décembre 1968, un jeune proxénète, Robert Heblen, est mortellement blessé par balles au Fétich's lub, maison de prostitution bien connu. S'agit-il d'un crime ou d'un accident ? Le juge saisi de l'affaire de Bourg-en-Bresse s'appelle Etienne Ceccaldi. Il mène rondement son affaire et se trouve très vite sur la piste de policiers qu'il soupçonne de corruption. Ainsi, Charles Javilliey, l'*« Elliot Ness lyonnais »* comme l'appelle la presse, est impliqué. On l'accuse d'être intervenu dans cette affaire pour protéger ses indicateurs, qui, d'autre part, lui procuraient de plaisants lieux de villégiature. La Cour de cassation – puisqu'il s'agit d'un officier de police judiciaire – désigne une autre juridiction.

C'est le juge Simon qui hérite du dossier du juge Ceccaldi. Et l'affaire va devenir empoisonnée. Les méthodes de M. Simon ne sont pas les mêmes que celles de M. Ceccaldi. Intransigeant sur la procédure, M. Simon suit son rythme à lui. Cela prend du temps, car il interroge lui-même, sans délivrer – ou presque – de commission rogatoire, tant il se méfie aussi bien de la police que de sa rivale, la gendarmerie. M. Ceccaldi craint un enterrement de l'affaire, malgré tout le respect qu'il a pour son ancien Pygmalion.

Le Syndicat de la magistrature (SM) est déchiré, Jean Montaldo publie un livre *les Corrompus* où le secret de l'instruction est régulièrement violé. D'où viennent les procès-verbaux qui y sont publiés ? Le juge Simon y est piétiné. Et sa hiérarchie ne le soutient pas, au contraire. M. Pierre Arpaillange, alors directeur des affaires criminelles et des grâces, trouve qu'il n'inculpe pas le policier assez vite (il faudra attendre dix-huit mois après sa saisine). M. Simon est inquiété et fait l'objet d'une intimidation tatillonne. Par cinq fois, l'inspection des services judiciaires perquisitionne dans son bureau, puisque la rumeur veut que la véritable instruction du dossier se fasse au Syndicat de la magistrature, qui voudrait « casser du flic », et non dans le cabinet du juge. On ne trouve aucune preuve.

« On m'a alors parlé avec une dureté que je n'ai jamais utilisée avec aucun de mes inculpés », se rappelle M. Simon. Déstabilisé, le juge Simon ? Pas du tout. Il entretient même des relations détendues, presque badines, avec Charles Javilliey, et quand, après quarante jours de prison, celui-ci est une nouvelle fois entendu par le juge (2), il lui dit :

« J'aurai au moins appris une chose en prison.

– *Quoi ?* demande M. Simon

– *A faire du café sans feu.*

– *Et on fait comment ?*, demande le magistrat.

– *Si vous voulez le savoir, allez-y vous-même... »*

La sagesse du greffier

De cette période « déplaisante » le juge Simon garde sûrement des traces profondes. Mais il ne changera pas. Sur la pointe des pieds, il a démissionné du Syndicat de la magistrature après son étrange présidence.

Fidèle à la ville de Dijon, qu'il n'a pas envie de quitter et où il fait presque toute sa carrière, il monte dans la hiérarchie sans fulgurance, avant de diriger l'école des greffes, où il passe dix ans. Puis il retrouve son cher tribunal. Vice-président chargé entre autres du contrôle des cabinets d'instruction, il veut créer un dialogue entre ses magistrats et *« briser leur solitude »*. Il a ses recettes, qu'il cherche à transmettre et non à imposer, ne voulant surtout pas être perçu comme un censeur, en se rappelant toujours le vieux greffier qui l'avait épanié à ses débuts : *« Un jour, je m'étais emporté avec un inculpé. Le greffier m'a dit : « Monsieur le juge, ne faites pas ça, ça ne sert à rien. » Il avait raison. »*

Interroger, le dossier fermé, sans quitter des yeux celui que l'on questionne, avec juste un petit bout de papier pour noter les mots-clés et ne pas perdre le fil du contact qui se noue ; parler un langage simple *(« On n'a pas besoin d'énarque à la justice »)* ; être proche de son greffier ; ne jamais tutoyer un inculpé, même un mineur, et surtout *« avoir le secret de l'instruction pour bible »*. Mais le juge Simon ne leur conseille pas de fuir les journalistes : *« L'échange, mais pas l'échange d'informations, est parfois possible avec la presse. Maurice Denuzière est venu me voir au moment de l'affaire Javilliey, nous sommes restés une heure trente ensemble. C'est surtout lui qui a parlé. On peut, sans rien divulguer, prendre la mesure des sensations »*.

En 1987, la retraite va venir, pense-t-il. Il a envie d'écrire pour ses enfants (deux filles et un fils) ; pour leur transmettre *« le retentissement des événements sur une vie »*. Car ses parents à lui sont morts très jeunes et il a, dit-il, toujours souffert de ne pas savoir *« comment ils voyaient la vie »*.

Grégory au présent

Et puis le dossier Grégory est arrivé. A côté du juge Lambert et de ses errements, le juge Simon fait sans difficulté figure de sage.

IL ne parlera pas, lui, de ses *« crises de boulimie »* où *« d'asthénie sexuelle »*, comme son jeune collègue rongé par l'angoisse. Il dit seulement : *« Je n'ai pas droit à l'erreur. Je sais qu'on ne me fera pas de cadeau. »* Mais, sous le calme affiché, le juge tranquille aux cheveux blancs peignés avec soin glisse, moins serein qu'il ne paraît : *« Je ne me suis jamais autant senti en position de dédoublement en train de m'observer moi-même. »*

Sans jamais critiquer M. Jean-Michel Lambert, il reprend tout de zéro. Dans la discrétion d'abord. Il bat la campagne avec sa greffière, une chaise et une machine à écrire dans sa voiture. Il impressionne même les avocats par sa capacité de synthèse, qui lui permet, sans qu'on en corrige une ligne, de dicter d'interminables procès-verbaux de confrontations au cours desquelles quarante personnes se sont exprimées. En deux ans, il interroge lui-même cent soixante-dix personnes. Il essaie de renouer le fil des mémoires souillées par les déjà vu, déjà entendu, les ragots. Il se tait et on lui en sait gré. Jusqu'au 10 septembre 1989, où il donne une étonnante interview à Paul Lefèvre sur la Cinq et où il laisse entendre qu'il sait maintenant où il va.... Cela suffit à réveiller aussitôt les passions dans la vallée de la Vologne.

Les témoins, désormais, disent qu'ils se méfient de lui. Certains avocats lui reprochent d'être partial. Pourquoi, même s'il n'a rien dit de précis, a-t-il choisi de parler ? On n'échappe pas au narcissisme, à la vanité, ricanent ceux qui ne l'aiment pas et qui s'étonnent que le juge ait accepté de poser – profil gauche, profil droit, de face – pour le journal local. Stratégie de la tension ? Elle est explosive, on le sait bien, dès qu'il s'agit de l'affaire Villemin.

Le juge, qui pense que l'avenir dira s'il a fait une gaffe, a du mal à maîtriser son émotion. On l'a vu sur la Cinq lorsque ses yeux se sont embués en évoquant la mort du petit garçon. Et c'est l'émotion toujours qui lui fait dire tendrement : *« Je ne vois que cet enfant. Je l'ai vu naître. J'ai vu sa personnalité se dessiner. Je connais son caractère, son mauvais caractère. Je le vois grandir, un peu en avance sur tout le monde. »* Cinq ans après sa mort, il parle de Grégory au présent. Incapable d'admettre que puissent rester inconnus celui, celle ou ceux qui ont assassiné le petit garçon. *« La mort d'un enfant, c'est terrible. Il suffit de se demander comment on réagirait si c'était le sien. Mais préméditer la mort d'un enfant, si c'est cela, il faut que je sache... »*

L'émotion, un trop plein d'émotion, c'est peut-être la faille du juge Simon.

AGATHE LOGEART

(1) Le statut de juge de paix a été supprimé en 1959. Ces juges ont été intégrés dans le corps général des magistrats.

(2) En première instance, Charles Javilliey est condamné à une peine de dix-huit mois de prison avec sursis, avant d'être relaxé par la cour d'appel de Dijon.

Lire page 14 « Polémique sur les déclarations du juge Simon au *Nouveau Détective*. »

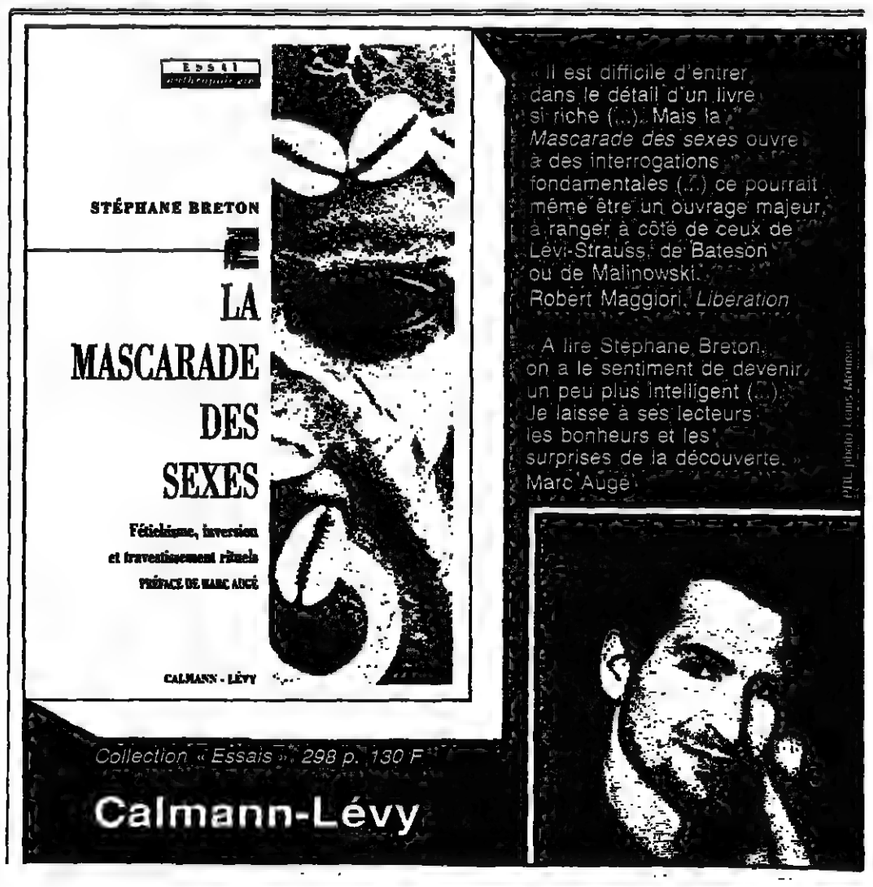

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'affaire Grégory

Polémique sur les déclarations du juge Simon au « Nouveau détective »

Mercredi 25 octobre, on ne trouvait pas *le Nouveau détective* à Dijon. C'est donc par télécopie, envoyée depuis le ministère de la justice, que les magistrats de la cour d'appel et, au premier chef, M. Maurice Simon, ont pris connaissance de *« l'interview exclusive »* publiée le jour même par cet hebdomadaire.

Dans les propos qui lui sont prêtés sur deux pages, le juge chargé de l'affaire Grégory s'exprime longuement. Il laisse entendre que Mme Christine Villemin, inculpée de l'assassinat de son fils, pourrait être mise hors de cause et que le crime aurait été commis par plusieurs personnes.

Le magistrat serait arrivé à *« trois hypothèses »* mais *« se refuse à procéder à des inculpations et à des arrestations dans le but de faire craquer les prévenus »*. Il précise que Bernard Laroche – le premier inculpé qui a été tué par Jean-Marie Villemin – *« a peut-être enlevé »* l'enfant. *« De là à être son assassin, il y a un pas que, pour le moment, je ne peux pas franchir »*.

Le juge fait ensuite état de nombreuses menaces qu'il aurait reçues et dont certaines visaient aussi sa famille. *« Ce qui me trouble, c'est que, seuls, Albert et Monique Villemin* [les grands-parents de Grégory] *connaissent l'existence de ma famille »*, précise le juge.

La première polémique sur l'authenticité de cette « interview » naissait aussitôt. M. Simon, que nous avons joint par téléphone, reconnaît avoir rencontré le journaliste du *« Nouveau Détective »*, M. Jean-Paul Pradier, samedi 22 octobre : *« Je l'ai rencontré dans la rue. Il m'a dit qu'il avait quelque chose à me demander et qu'il en avait pour cinq secondes. Par politesse – et c'est là mon erreur – je l'ai reçu dans mon bureau. Cette rencontre n'a jamais eu le tour d'un entretien et rien de ce qui a pu être dit n'était destiné à être publié. D'ailleurs, je n'ai pas l'habitude de donner de réponses sur le fond »*.

Selon le magistrat, le journaliste, qu'il connaissait de vue pour l'avoir fréquemment rencontré sur le terrain, lui aurait parlé *« de sa vie »*. M. Pradier, de son côté, explique, au contraire, que le juge Simon, qu'il souhaitait interroger sur les menaces dont il serait l'objet, lui avait fixé un rendez-vous le vendredi 21 octobre pour le lendemain à 10 heures.

Selon lui, il ne peut y avoir eu de *« malentendu »* sur le but de leur rencontre. Les questions *« préparées par la rédaction en chef »* de l'hebdomadaire, figuraient sur le carnet de notes du journaliste. L'entretien était cordial : *« J'avais les larmes aux yeux tellement j'étais bien*, explique M. Pradier, *et j'étais plein d'admiration pour ce monsieur si aimable ; il m'aurait demandé de ne rien publier, je l'aurais fait ; je n'ai pas cherché à lui créer d'ennuis. »*

De rédactionnelle, la polémique n'a pas manqué de devenir judiciaire. Sitôt connue l'existence de cet entretien, le ministère de la justice demandait des explications au parquet général de Dijon, dont le procureur général, M. Bruno Estrangin, après avoir rencontré M. Maurice Simon, publiait le communiqué suivant : *« L'interprétation donnée par le rédacteur aux propos prêtés à M. le président Simon ne correspond pas à l'état de l'information. Les investigations se poursuivent pour tenter de faire la lumière dans ce dossier particulièrement complexe. Elles ne permettent actuellement aucune conclusion définitive. »*

Violation du secret de l'instruction

Mais les avocats de Mmes Marie-Ange Laroche et de sa sœur Murielle Bolle, Me Paul Prompt, Gérard Welzer, Hubert de Montille et Jean-Paul Teissonnière, convaincus de la gravité des accusations, directes ou sous-entendues contre leurs clientes, ont écrit au garde des sceaux pour lui demander audience *« dans les plus brefs délais »*, afin de l'entretenir de la situation créée *« par les débordements médiatiques auxquels donne lieu l'instruction en cours (...) et du rôle qu'assume dans ces débordements le président Simon. »*

En clair, ces avocats estiment que la parution de l'« interview » du juge Simon n'est qu'un exemple supplémentaire des violations répétées du secret de l'instruction, qui les ont conduits à porter plainte contre plusieurs journaux présentant des thèses défavorables à leurs clientes et qu'ils estiment inspirées par le magistrat-instructeur. L'une de ces plaintes, pour violation du secret de l'instruction, a été confiée par la Cour de cassation à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui l'a confiée à son tour à M. Albert Moatty. Celui-ci a convoqué Mme Laroche et sa sœur pour le 27 octobre. Les avocats ont annoncé qu'ils s'apprêtaient à porter de nouvelles plaintes contre *Paris-Match* et *le Nouveau Détective*.

Au ministère de la justice, on n'entend pas, pour le moment, donner une suite favorable à la demande d'audience de ces quatre avocats. Si l'incident paraît regrettable, on note qu'il n'y a pas grand-chose dans cette affaire, depuis son commencement, qui ne soit dans le domaine public et l'on estime que rien ne prouve que M. Simon ait perdu son objectivité et sa sérénité.

Toutefois, le procureur général de Dijon a été chargé, après consultation du dossier, de déterminer si des personnes privées ont été atteintes par une éventuelle violation du secret professionnel. M. Simon, de son côté, nous a précisé qu'il s'expliquerait désormais – après avoir répondu à sa hiérarchie – devant les juges chargés des plaintes pour violation du secret de l'instruction.

Ag. L.

Roger Knobelspiess devant les assises des Pyrénées-Orientales

Un « braquage » très ordinaire

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

L'heure n'est plus à la moralité. Après avoir entendu les témoignages des écrivains, des artistes et de tous ceux qui ont souhaité apporter leur soutien à Roger Knobelspiess, la cour d'assises des Pyrénées-Orientales a dû se résoudre à aborder les faits.

Dès cet instant, le ton des débats a changé. Mercredi 25 octobre, il n'était plus question de s'interroger sur le passé torturé d'un homme dont certains se sont servis pour justifier une cause et d'autrse pour la détruire. Il ne s'agissait plus que d'une affaire de « braquage » de banque, qui se situe, en outre, parmi les plus sordides.

Cet aspect dérisoire a encore été renforcé par l'attitude de Walter Murgia, accusé d'avoir attaqué la Banque populaire de Thuir (Pyrénées-Orientales) avec Roger Knobelspiess le 6 avril 1987. Murgia nie tout en bloc. A l'entendre, le véritable complice de l'attaque, c'est quelqu'un qui se nomme Jean-François Périer. C'est ce même homme qui a tiré sur les gendarmes.

Lui, il a rencontré Knobelspiess *« par hasard »*, juste avant d'être arrêté. Le passe-montagne de braqueur trouvé dans une voiture ? Il admet que c'est le sien, et, très sérieusement, affirme : *« J'ai toujours froid à la tête, j'en mets toujours un, même quand je dors. »* La salle rit devant ce spectacle à la fois comique et navrant.

Knobelspiess lui-même est parfois enfermé dans cette logique. Il reconnaît le hold-up, mais se refuse à dénoncer son complice. Quand il parle de lui, il dit *« mon comparse »* et ajoute : *« Murgia n'est pas mon comparse. »* Il explique aussi qu'il n'est pas un délateur : *« J'entre en prison, mais j'y reste tout seul »*.

D'ailleurs, il s'irrite chaque fois qu'une question lui est posée sur une circonstance extérieure à l'attaque à main armée. Il a reconnu en être l'un des auteurs et souhaite, en substance, qu'on le juge pour cette affaire mais qu'on ne l'ennuie pas avec le reste. *« J'ai fait un hold-up et vous me posez des questions en dehors »*, se plaint Knobelspiesss en guise de réponse aux interventions des avocats des parties civiles, qu'il ne supporte pas.

Knobelspiess ne se cherche pas d'excuses. Certes, *« la cavale coûte cher »* et il lui fallait de l'argent pour ne plus vivre aux crochets de ses amis, pour la plupart anciens codétenus. Mais il précise, à propos de l'attaque à main armée : *« Sur ce point, je ne suis pas défendable, je sais que ce n'est pas bien. »* Et il ajoute : *« Pour les employés ! Pas pour la banque. »*

Le désespoir de Knobelspiess décrit par certains témoins de moralité et son attitude suicidaire, évoquée par les experts psychiatres sont apparus lorsqu'il a déclaré : *« J'ai tout fait pour minimiser la violence. Si en face, ça tirait, eh bien tant mieux ! »*

Verdict vendredi 28 octobre.

MAURICE PEYROT

Jean-Edern Hallier condamné pour diffamation envers Me Georges Kiejman

Le tribunal de grande instance de Paris a condamné, mercredi 25 octobre, Jean-Edern Hallier et la société éditrice de l'hebdomadaire *l'Idiot international* à verser 300 000 F de dommages et intérêts à Me Georges Kiejman pour des articles jugés diffamatoires.

M. Hallier était poursuivi pour injures, diffamation et atteinte à la vie privée, à un double titre, en tant qu'auteur des articles incriminés publiés les 5 juillet et 30 août et comme directeur de la publication. Le bâtonnier Guy Danet, qui assurait la défense de Me Kiejman, avait réclamé 500 000 F de dommages et intérêts. En juillet, *l'Idiot international* avait publié un article particulièrement virulent contre Me Kiejman qui venait de plaider pour M. Jack Lang contre M. Hallier.

La société éditrice de *l'Idiot international* avait déjà été condamnée, depuis juillet dernier, à verser 750 000 F au total dans trois affaires : 250 000 F à M. et à Mme Lang pour diffamation et injures publiques, 100 000 F à M. Christian Bourgois, l'éditeur de Salman Rushdie, pour propos injurieux et atteinte à la vie privée et 400 000 F à M. Bernard Tapie pour propos diffamatoires.

Deux suspects interpellés après le meurtre d'un avocat de Tours

Les deux hommes interpellés à Grenoble dans le cours de l'enquête sur le meurtre de l'ancien bâtonnier du barreau de Tours, Me Charles Révérand (*le Monde* du 26 octobre), ont été transférés à Tours où il devaient être entendus par les inspecteurs de la police judiciaire, jeudi 26 octobre.

Bertrand Guérin, vingt-six ans, et Vincent Ferreira, vingt ans, tous deux sans domicile fixe ni profession, avaient été trouvés en possession de la voiture de Me Révérand, ainsi que d'objets dérobés au domicile de l'ancien bâtonnier, qu'ils tentaient de revendre à un antiquaire.

Des chéquiers volés, provenant, selon les premiers éléments de l'enquête, de larcins commis à Pau (Pyrénées-Atlantiques) et à Arcachon (Gironde) et de l'agression d'un septuagénaire dans la région de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), ont également été retrouvés sur eux.

Le corps de Charles Révérand, soixante-huit ans, avait été découvert mardi 24 octobre par la femme de ménage du bâtonnier. L'avocat était mort étranglé.

BIBLIOGRAPHIE

« Un certain Monsieur Paul »
de Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann

La police, la justice, les soutanes

L'affaire Touvier et son triste héros sont trop pleins de secrets lourds de sens pour ne pas enfiévrer le journalisme d'investigation. « Papiers » et « scoops » ont au reste, on s'en souvient, ponctué notre prise de conscience de l'enjeu : une page discrète de *l'Express* du 5 juin 1972, signée Jacques Derogy, a sonné le branle en révélant que le président Georges Pompidou avait gracié en novembre 1971 le « bourreau de Lyon », qu'on croyait disparu ; la voix de l'ancien milicien sur les ondes de RTL, le 13 mars 1973, donna consistance à cette histoire sépulcrale ; un entretien-fleuve, mené sans complaisance par Dominique Jamet et Jacques Chambaz pour *le Quotidien de Paris* en 1980, sut dire jusqu'à la nausée le délire satisfait qu'entretiendrait désormais le vieux cavaleur pour assurer sa défense.

C'est le résultat d'une nouvelle, d'une belle enquête, rondement « bouclée », prudente et sûre, que nous livrent d'une plume alerte Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann. Fera-t-elle à son tour monter d'un cran la virulence des passions, même si le dernier mot, demain, revient à un tribunal ? On serait tenté de répondre par l'affirmative, et pour deux raisons : la première est circonstancielle. Dans un chapitre sombrement intitulé « Cluedo à l'Elysée », les deux compères posent abruptement la question : *« Qui a fourvoyé Pompidou ? »* à l'automne 1971, quand l'ombre discrète de Mgr Duquaire rôdaillait sous les lambris officiels et que faisait rage au « Château », entre une « aile gauche » Jobert-Balladur et une « aile droite » Juillet-Garaud, une guérilla de tous les instants dont l'étrange saint homme, si dévoué à la cause de Touvier, sut tirer parti ?

Ils citent deux noms. Celui d'Anne-Marie Dupuy, le « gognard en jupon » qui dirigeait le cabinet du président : elle aurait enlevé à la hussarde la signature de la grâce ; celui de Pierre Arpaillange, alors directeur des affaires criminelles et des grâces place Vendôme, dont ils suggèrent, avec deux lettres à l'appui, qu'il aurait *« géré le dossier Touvier sans animosité particulière envers l'ancien milicien »*.

Le rôle de M. Arpaillange

Dans le doute, précisent-ils, une quasi-certitude : l'attention de Georges Pompidou n'a guère été attirée sur l'accablant et minutieux rapport du commissaire Jacques Delarue, daté du 10 juin 1970 – et cité en annexe dans le livre, – dont il se dégageait que *« l'activité passée de Touvier a été néfaste, crapuleuse et sans excuse »*, et qu'accorder la grâce du milicien de Lyon entraînerait inévitablement *« des incidents »* ; la seconde raison tient à la ténacité probante avec laquelle Greilsamer et Schneidermann, partis à la recherche du cortège des soutanes qui abritèrent Touvier depuis la Libération, en arrivent à formuler une révélation moins attendue qui déplace l'enjeu de l'Eglise à la police.

Tout se passe en effet comme si, depuis 1947, depuis l'« évasion » de Touvier arrêté à l'heure du « Plan bleu » et du « Complot des soutanes », l'emmuré des Charmettes à Chambéry puis le visiteur hagard des couvents amis n'avait pas été si activement recherché par certains policiers. Jusqu'à ce jour de mars 1988 où Claude Grellier, le troisième juge d'instruction chargé de l'affaire, fut *« traversé par une idée de génie »* en confiant l'enquête à la gendarmerie... La diligence du « chef » Jean-Louis Recordon fit le reste, jusqu'à l'arrestation de Touvier le 24 mai 1989.

Le livre détaille aussi, on l'imagine, les activités du responsable du Deuxième service de la milice lyonnaise et la cascade d'exactions et de crimes qui lui valurent d'être inculpé pour crimes de guerre puis pour crimes contre l'humanité. C'est implacable. On sera sensible aussi à la nuance du portrait de Mgr Gerlier, à la prudence dont il est fait preuve à propos de l'assassinat de Victor Basch.

On comprendra mieux l'étrange silence de Chambéry depuis 1945, puisqu'il est maintenant bien établi que Touvier sut systématiquement éviter de s'en prendre trop visiblement à ses compatriotes aux pires heures. Et comment ne pas être pris, au passage, par quelques scènes inattendues ? Cette messe commune des brutes et de leurs victimes, célébrée par le pseudo-aumônier de la Milice, par exemple ; ou telle négociation entre des hommes de la Résistance et des porteurs du « gamma » qui ont senti que le vent a tourné à l'été 1944.

Surtout, Greilsamer et Schneidermann ont su décrire Touvier en fuite : pris, hypnotisé même, par son propre personnage ; jeté dans une rage d'auto-justification, collationnant les coupures de l'*Argus de la presse*, pondant des libelles et tenant ses archives de vieux flic maniaque... « au cas où » ; si expert dans l'art de « mouiller » le moindre correspondant. Fut-il en outre agent des services secrets ? Espion du Vatican ? Détenteur du « trésor de la Milice » ? Lié au cardinal Gerlier par quelque pacte ? *« Tout cela est peut-être vrai – et peut-être rien »*, tant *« le puzzle donne le vertige »*, avouent-ils. Mais leur livre, qui en découpe les pièces, lui, ne tangue pas.

JEAN-PIERRE RIOUX

► *Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann. Un certain Monsieur Paul. L'affaire Touvier*, éditions Fayard, 260 p., 89 F.

□ **Un chirurgien de Limoges tué par balle.** – Le docteur Pierre Sava, quarante ans, chirurgien du centre hospitalo-universitaire de Limoges, a été tué d'une balle de fusil de chasse en pleine tête. Le corps du médecin ainsi que l'arme du crime ont été retrouvés, mercredi 25 octobre, à son domicile. Le frère de la victime, M. Paul Sava, a été interpellé mercredi après-midi à la clinique Chénieux de Limoges et entendu par les enquêteurs. Ceux-ci n'excluent qu'une hypothèse, celle du suicide.

Fausses factures

Nouvelle inculpation dans l'affaire de la SORMAE

M. Pierre Culié, président de la chambre d'accusation de Paris, a notifié, mardi 24 octobre, une trente-quatrième inculpation dans l'affaire des fausses factures de la SORMAE. Celle-ci vise M. Luc Biéret, quarante ans, directeur général de la société Sud-Est Equipement SA, qui a été inculpé de *« faux et usage de faux en écriture de commerce, complicité et recel de faux, complicité et recel d'abus de biens sociaux et corruption »*.

La société Sud-Est Equipement SA, dont le siège est à Aubagne (Bouches-du-Rhône), est réputée travailler en étroite relation avec des municipalités communistes, en particulier. Elle aurait, moyennant commissions, conseillé les entreprises désireuses de présenter des dossiers de marchés de travaux devant les élus locaux.

A la cour d'appel de Nancy

Annulation du mariage forcé d'une jeune Marocaine

NANCY

de notre correspondante

La chambre civile de la cour d'appel de Nancy vient d'annuler le mariage auquel avait été contrainte une jeune fille d'origine et de nationalité marocaine vivant en France. En août 1985, Habiba, orpheline de père et de mère à la suite d'un accident de la route survenu en 1983, avait été emmenée au Maroc par son oncle, devenu *son tuteur*. Là-bas, Habiba avait été mariée contre son gré avec son cousin, le fils de son oncle.

Quelques mois auparavant, en février 1985, la jeune fille, qui pressentait ce qui allait lui arriver, avait fait une fugue, alerté une assistante sociale et s'était placée sous la protection d'un juge des enfants, redoutant par-dessus tout de devoir se marier. Elle n'avait que seize ans. La justice s'était alors adressée à l'oncle, qui vit dans la région de Nancy, afin de lui demander ses intentions. Ce dernier avait confirmé qu'il avait bien l'intention d'emmener Habiba au Maroc, mais c'était pour que la jeune fille y renoue avec les racines et traditions familiales. En fait, à son retour en France, en août 1985, l'oncle avait annoncé que la cérémonie avait eu lieu.

Jamais, cependant, Habiba ne devait se résigner. De retour en France avec ce mari dont elle ne voulait pas, elle s'adressait à un avocat, Me Fabienne Villemin. Dans un premier temps l'oncle, poursuivi devant un tribunal correctionnel, était condamné pour détournement de mineure. Mais en appel il était relaxé en raison de sa qualité de tuteur. L'instance civile *s'engageait dans le même temps*, Habiba et son avocat demandant l'annulation du mariage pour vice de consentement. En première instance elles obtenaient satisfaction. La cour d'appel de Nancy a confirmé la décision des premiers juges.

Au regard de la loi française comme de la loi marocaine, en effet, le consentement de la femme au mariage est nécessaire et il doit être libre. La cour a constaté que dans le cas d'Habiba son consentement lui avait été arraché et que la jeune fille mineure avait signé des documents rédigés en arabe, une langue qu'elle ne comprenait pas. Elle a donc annulé le mariage.

MONIQUE RAUX

ÉDUCATION

Fins de mois difficiles pour les auxiliaires

Les maîtres auxiliaires et les autres personnels non titulaires de l'éducation nationale employés en région parisienne souffrent de fins de mois difficiles depuis la rentrée. Nombre d'entre eux ont perçu leur dernier salaire au mois d'août. Ils viennent en principe de percevoir, le mardi 24 octobre, un chèque d'avance correspondant à une partie seulement de leur rémunération normale de septembre. Ainsi, une étudiante en psychologie, qui travaille comme surveillante dans un collège, n'a été créditée que de 2600 francs sur les 5300 francs de son salaire. Son compagnon, maître auxiliaire, n'a été gratifié que de 3700 francs, toujours à valoir sur septembre.

Le rectorat de Paris assure que la grève de certains de ses agents est totalement étrangère à ces retards fâcheux mais reconnaît son incapacité à annoncer la date de la régularisation. Accusée par le rectorat, la trésorerie générale de Bobigny (Seine-Saint-Denis), qui gère les paies des agents concernés, certifie que *« tout a été mis en œuvre »* pour que les auxiliaires n'aient pas à souffrir des conséquences de la grève des fonctionnaires des finances. On précise même que tous les dossiers transmis par le rectorat ont été normalement traités. Pour octobre, ajoute-t-on, encourageant : *« La paie va très vraisemblablement être versée. »*

CATASTROPHE

□ **Glissement de terrain à Sao-Paulo.** – Un glissement de terrain s'est produit dans la nuit du 24 au 25 octobre dans un bidonville de Sao-Paulo (Brésil). Le nombre des victimes n'est pas connu. Il serait de plusieurs dizaines, selon certaines sources, de quinze, selon d'autres. La coulée de boue est, par endroits, épaisse de 6 mètres. – *(Reuter.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Un programme de 28 milliards de francs

La marine reçoit son premier avion Atlantique-2 de patrouille maritime

Treize ans après en avoir exprimé le besoin, la marine nationale a reçu, jeudi 26 octobre, son premier avion Atlantique-2 de patrouille maritime sur la base de Lann-Bihoué, près de Lorient, où sera constituée la première flottille. Ce programme de l'aéronautique navale porte sur la livraison de quarante-deux appareils et il engage un investissement total de plus de 28 milliards de francs (valeur 1990).

Conçu par le groupe Dassault et par l'Aérospatiale, en association avec des partenaires industriels en Allemagne fédérale, en Belgique et en Italie, sans que, pour autant, ces pays en aient acquis, l'Atlantique-2 est le successeur du Breguet-Atlantic entré en service il y a vingt-deux ans. On l'a appelé indifféremment *« la baleine tueuse »* ou encore *« l'aigle des mers »*, en référence à sa taille (l'Atlantique-2 a une masse de 46 tonnes) et à ses capacités à détecter et à neutraliser un navire de surface ou un sous-marin.

C'est un système d'arme entièrement nouveau, servi par un équipage de douze ou treize hommes selon la mission. Grâce à ses divers capteurs d'informations embarqués (radar, détecteur électromagnétique, bouées acoustiques largables, caméra infrarouge, détecteur magnétique, etc.), l'Atlantique-2 est un avion de renseignement sur la menace en espace maritime. Grâce à ses moyens élaborés de traitement de l'information (un système central de calcul et de visualisation) et à ses équipements modernes de transmissions (des liaisons en phonie et télétypie chiffrées), l'Atlantique-2 est aussi un poste volant de commandement. Mais il n'est pas seulement l'un et l'autre. Il est, enfin, un avion de combat armé de torpilles et de missiles air-surface Exocet AM-39 pour porter des coups contre des navires de surface et des sous-marins.

Avec ses deux turbopropulseurs Tyne qui lui impriment une vitesse de 650 kilomètres à l'heure, et moitié moins en vitesse économique de patrouille, l'Atlantique-2 a été conçu pour traquer son adversaire pendant une mission de huit à dix heures d'affilée à 1 000 kilomètres de sa base de départ.

Une production ralentie

Les trois premiers Atlantique-2 de série devraient être affectés à la commission d'études pratiques de l'aéronautique navale, pour servir à l'entraînement des équipages. Ensuite, la marine (1), prévoit de constituer la première flottille (de sept ou huit avions) à Lann-Bihoué, qui accueillera ultérieurement une seconde flotille. Deux autres flotilles seront installées, mais probablement pas avant le milieu de la décennie prochaine, sur l'autre base de l'aéronautique navale française, à Nîmes-Garons (Gard).

Parce qu'il est probablement l'avion le plus cher qu'ait jamais eu à acheter la marine, l'Atlantique-2 sera commandé à un rythme moins rapide que prévu initialement : trois exemplaires par an, au lieu de cinq, si bien que le dernier des quarante-deux sera commandé en 1997 et livré en 2001. Ce ralentissement de la cadence de production n'inquiète pas outre mesure le groupe Dassault, qui considère qu'il bénéficie indirectement d'un délai suppplémentaire pour tenter d'attirer des clients à l'exportation puisque la France demeure, avec les Etats-Unis, l'un des rares pays à concevoir des avions de patrouille maritime de ce modèle.

En revanche, dans la mesure où l'Atlantique-2 est principalement destiné à assurer la protection des sous-marins lance-missiles stratégiques français face à une menace qui s'exercerait durant leur transit ou dans leurs zones de patrouille, le ralentissement du programme peut perturber la sûreté de l'environnement de la dissuasion navale. C'est un risque que certains marins de l'état-major admettent. Comme est aussi un risque le fait d'avoir différé toute nouvelle mise en chantier de bâtiments anti-mines océaniques (BAMO), de 830 tonnes, dont la mission contribue à la dissuasion puisque ces unités seraient chargées de neutraliser la menace des mines profondes sur le plateau continental de la France.

J. I.

(1) En prix dit budgétaire (dépenses de développement incluses, coûts de production de la série et des rechanges, TVA comprise), un Atlantique-2 est aussi cher qu'un long-courrier Airbus A-340 (pour trois cents passagers) ou que deux moyens-courriers Airbus A-320 (avec, chacun, cent-trente à cent-cinquante places).

Nommé conseiller du gouvernement

L'amiral Doniol reçoit sa cinquième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 25 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Marine.** – Est élevé au rang et à l'appellation d'amiral, le vice-amiral d'escadre Guirec Doniol, nommé conseiller du gouvernement pour la défense.

[Né le 12 mai à La Seyne-sur-Mer (Var) et ancien élève de Navale, Guirec Doniol a fait une grande partie de sa carrière dans l'aéronautique navale, dont il est un expert très écouté, avant de commander notamment le bâtiment de débarquement de chars Trieux (1969), l'aviso-escorteur *Victor-Schoelcher* (1974) et le porte-avions *Foch* (1978). En 1981, il est chef adjoint du cabinet militaire du premier ministre, M. Pierre Mauroy. Il était à ce jour chef du service central de l'aéronautique navale, et il est l'un des artisans les plus convaincus de l'achat d'avions F-18 aux Etats-Unis.]

Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral Jean Bétermier.

Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Jean Turcat ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Paul Rémy, Bertrand Durant de Saint-André et Gaston Gachot.

Est nommé chef de la division « aéronautique » à l'état-major de la marine et chef du service central de l'aéronautique navale, le contre-amiral François Deramond.

● **Air.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Jacques Deveaud, nommé commandant les forces aériennes stratégiques.

Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne Pierre Warme et Jean-Paul Pélisson ; général de brigade aérienne, les colonels Gérard Montigny (nommé directeur de l'Ecole supérieure de guerre aérienne), Yvon Guyader, Jean-Claude Mozer, Michel Courtet, Pierre Peron et Jean Rameau.

Sont nommés : commandant en second la défense aérienne et les forces « air » de défense aérienne, le général de brigade aérienne Yves Aubert ; adjoint au général commandant le transport aérien militaire, le général de brigade aérienne Michel Adam ; adjoint opérationnel au commandant la 2e région aérienne et la zone aérienne de défense Nord, le général de brigade aérienne Jean-Marie Le Patezour ; attaché de défense, chef de poste, attaché de l'air à l'ambassade de France aux Etats-Unis, le général de division aérienne Roger Mathieu.

● **Terre.** – Sont promus général de brigade, les colonels Claude Louisfert, Georges Formente, André Bourachot, Bernard Bandot et Bernard Devaux.

Est nommé commandant la 31e division militaire territoriale, le général de brigade Jacques Sicard.

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Hervé Cheneau ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Dominique Beau.

Est nommé sous-directeur des établissements et de la planification de la direction des recherches, études et techniques d'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Jacques Cheret.

□ **M. Jean-Pierre Chevènement en Polynésie française.** – Du jeudi 26 octobre au jeudi 2 novembre, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, séjournera en Polynésie. Il aura une série d'entretiens avec les autorités politiques locales pour étudier les conséquences économiques de la présence du Centre d'expérimentations du Pacifique (CEP). Il visitera notamment l'atoll de Mururoa, où il pourrait assister à un essai souterrain et où il examinera, sur place, les implications de la décision gouvernementale de réduire de huit à six par an le nombre des essais à partir de 1991.

SCIENCES

Les progrès de la biotechnologie agricole

Mise au point d'un nouveau système de production de semences hybrides

La société belge Plant Genetic Systems (PGS), principale entreprise européenne de biotechnologie agricole, vient de mettre au point un nouveau système de production de variétés hybrides. Actuellement testée sur le colza, la technique, si elle s'avère transposable à d'autres espèces cultivées, pourrait avoir d'ici quelques années d'importantes retombées économiques pour l'industrie des semences.

En 1985, elle était la première au monde à élaborer par manipulations génétiques des plantes résistant aux insectes puis, en 1986, aux herbicides. Il y a moins d'un an, elle parvenait à faire produire, de manière expérimentale, des substances pharmaceutiques par des graines de colza manipulées. Sept ans après sa création, la société PGS (Gand, Belgique) persiste et signe : en collaboration avec une équipe américaine de Los Angeles (université de Californie), ses chercheurs viennent de réussir, à l'issue de plusieurs années de recherches, à inhiber de façon héréditaire le développement du pollen dans des plants de colza. Avec, à la clé, l'espoir de lever l'obstacle technique et économique qui freine actuellement, pour de nombreuses espèces, le développement de nouvelles variétés hybrides.

Obtenir des semences hybrides au moindre coût, c'est le rêve de tous les sélectionneurs : par de subtils croisements, ils peuvent y réunir les caractéristiques génétiques les plus intéressantes des deux lignées parentales, et produire ainsi des variétés plus vigoureuses et de meilleur rendement. Mais les plantes sont ainsi faites que la plupart des espèces cultivées portent simultanément les organes de reproduction mâles et femelles. Que se produise une autofécondation, et c'est tout l'avenir de la lignée hybride qui s'en trouve compromis. D'où l'intérêt de disposer de variétés sans pollen, stables et reproductibles, qui permettraient d'éliminer définitivement ce risque.

De telles variétés « mâles stériles » existent spontanément dans la nature pour plusieurs espèces de grande culture – maïs, betterave, riz ou tournesol. Mais l'histoire a prouvé que leur utilisation intensive (et donc l'appauvrissement de la diversité génétique) pour l'obtention de variétés hybrides pouvait devenir un remède pire que le mal. Témoin, l'épidémie, provoquée aux Etats-Unis par un champignon, qui décima, au début des années 70, près du tiers de la récolte de maïs.

De même, certaines espèces se prêtent à une castration manuelle des étamines, mais cette solution, fastidieuse et coûteuse, ne peut raisonnablement être appliquée à grande échelle. Enfin, ces dernières années, les agronomes avaient placé de grands espoirs dans la découverte de gènes spécifiques qui, introduits dans le patrimoine des espèces cultivées, inhiberaient de façon durable le développement du pollen. Mais, là encore, la pratique s'avéra nettement moins simple que la théorie.

Et le système d'hybridation fiable, stable et sans danger, restait à inventer.

Premiers essais sur le colza

Initié depuis trois ans sur le tabac, puis sur le colza, le procédé de production de semences hybrides mis au point par PGS repose entièrement sur les techniques du génie génétique. Plutôt que d'isoler des gènes spécifiques de stérilité qui, presque tous, entraînaient chez la plante des effets secondaires plus ou moins néfastes, les chercheurs se sont orientés vers la création d'un système « artificiel », construit de toutes pièces grâce aux connaissances acquises sur la biologie moléculaire des végétaux.

« Pour stopper le développement du pollen, il fallait choisir un gène capable de bloquer, à une étape ou à une autre, le métabolisme cellulaire et le mettre sous le contrôle d'un autre gène, spécifique des cellules sexuelles, afin qu'il ne s'exprime que dans les étamines qui sécrètent le pollen », explique M. Willy De Greef, chef de production de PGS. Après quoi, la plante poursuit normalement sa croissance, et transmet, ainsi que l'ont vérifié les chercheurs sur des plants de tabac cultivés en serre et en champ, le caractère « mâle stérile » à sa descendance. Cette dernière est ensuite croisée avec une autre variété, capable de restaurer la fertilité complète des semences hybrides.

« L'avantage principal de cette technologie réside dans le fait qu'elle est théoriquement applicable à toutes les cultures, sans entraîner la perte d'autres caractères importants », affirme M. Jan Leemans, directeur de recherche de PGS. La société, qui a déposé une demande de brevet au niveau mondial, envisage de commercialiser son procédé auprès des principales sociétés de semences, sous forme de licence ou de filiales communes. Menés conjointement par PGS et, en France, par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), les premiers essais en champ sur des plants de colza « mâles stériles » devraient commencer dès le printemps prochain.

Reste, bien sûr, à vérifier que ce sytème « antipollen » s'adapte sans problèmes à d'autres espèces : maïs, betterave, tournesol ou tomate – pour ne citer que ces quelques exemples prioritaires pour l'agronomie. Si tel était le cas, la petite société belge aurait bel et bien damé le pion à nombre de grands semenciers qui, depuis plusieurs années, consacrent une part importante de leurs recherches à l'obtention de semences hybrides.

CATHERINE VINCENT

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA BANDE DESSINÉE ÉROTIQUE

Une sélection des meilleures bandes dessinées érotiques du monde.
Totalement inédite, unique en son genre, cette collection est le fruit d'un très long travail de recherche et de rigoureuse sélection.
Avec 15 volumes et 3600 pages de frissons, d'émotions et de fantasmes, elle est strictement réservée aux adultes et aux bibliophiles avertis.
Les préfaces abondamment illustrées, réalisées par un grand spécialiste de la BD érotique, Jacky Goupil, constituent une véritable encyclopédie inédite de l'érotisme dessiné.

Un plaisir de la lecture sans cesse renouvelé...
... grâce à la succession de bandes dessinées complètes, d'illustrations et d'histoires courtes et aussi à l'alternance des thèmes abordés :
L'Humour : Tous les auteurs qui font rimer amour avec humour... Leurs femmes sont des pin-up, sexy, provocantes... Elles aiment "ça" et ça les fait rire !
Les Grands Maîtres : Les virtuoses de l'illustration coquine qui font vivre à leurs héroïnes, belles à couper le souffle, les passions les plus folles.
L'Imaginaire : De superbes "filles de papier" aux corps de déesses, aux pouvoirs étranges qui traversent le temps et l'univers des fantasmes.
Le Bizarre : Des auteurs qui sont les enfants terribles du divin marquis.

Une superbe reliure.
Chaque volume, de grand format 23 × 30 cm, de 240 pages, est d'une sobre élégance. La reliure en Skivertex rouge jaspé comporte, sur le plat, une pin-up de Manara dessinée spécialement pour cette collection. Les dos des volumes discrets et de bon goût, permettent à cette collection de prendre place tout naturellement dans votre bibliothèque.

Dans le 1er volume de votre collection, vous trouverez : "Emmanuelle" de Guido Crepax, "Les Malheurs de Sophie" de Don Lawrence, "Mona Street" de Leone Frollo,... et de nombreuses illustrations de ces grands maîtres de l'érotisme dessiné.

ROMBALDI EDITEUR

BON D'EXAMEN GRATUIT du premier volume des Chefs-d'Œuvre de la B.D. Érotique
à retourner à ROMBALDI EDITEUR - B.P. 34 - 77213 AVON CEDEX, sans argent.
Oui, je souhaite recevoir, pour un examen personnel de 10 jours, mon premier volume de la collection « Les Chefs-d'Oeuvre de la Bande Dessinée Erotique », accompagné de mon cadeau gratuit et d'un dossier de présentation de la collection. Tout ceci me sera adressé sous pli discret. Si je ne souhaite pas conserver ce premier volume, je vous le retournerai sans rien vous devoir. Autrement je vous le réglerai en 2 mensualités de 147 F (+ 9,50 F de participation aux frais d'envoi par mensualité), soit en tout 294 F (+ 19 F de frais d'envoi). Les 14 autres volumes me parviendront alors tous les 2 mois, aux mêmes conditions de prix* et de règlement. Bien entendu, je reste libre d'interrompre ma collection à tout moment et sans explication. Cette collection étant strictement réservée aux adultes, je certifie sur l'honneur être âgé de plus de 18 ans.
* Prix pouvant être modifié selon législation.
Nom ____ Prénom ____
N° et Rue ____
Code postal ____ Ville ____
Signature obligatoire.
Offre réservée à la France métropolitaine.
®
77213 AVON CEDEX

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Une médiatisation croissante des phénomènes religieux

La mitre et le micro

L'assemblée plénière annuelle des évêques français s'ouvre à Lourdes, vendredi 27 octobre. Des débats sont prévus sur l'enseignement de la foi, l'avenir de la paroisse, la signification religieuse du dimanche, les radios locales chrétiennes et enfin sur l'Europe, en présence de M. Jacques Delors, président de la Commission de Bruxelles. L'Eglise catholique s'interroge aussi sur diverses affaires qui, depuis un an, ont mis les autorités religieuses du pays sur le devant de la scène médiatique.

La religion se perd ? Depuis longtemps, elle n'avait autant fait parler d'elle. La médiatisation des phénomènes religieux trouble toutes les autorités confessionnelles, quelles qu'elles soient. Aucune n'échappe plus à l'indiscrétion de la caméra ou du micro. Affaire Scorsese, affaire Rushdie, affaire Gaillot, affaire Touvier, affaire du carmel d'Auschwitz, affaire des foulards : en une seule année, sur la scène de la religion-spectacle, les cardinaux, les grands rabbins, les cheikhs, sont devenus des acteurs privilégiés, régulièrement convoqués, sommés, le plus souvent en une minute et deux phrases, de s'expliquer, de résumer des traités entiers de théologie, de commenter et d'argumenter.

« Il y a un décalage croissant entre la médiatisation croissante du discours religieux et son efficacité sociale », observe Danièle Hervieu-Léger, sociologue. Même s'il se produit des phénomènes de « retour » spectaculaires et parfois brutaux chez les jeunes chrétiens ou les musulmans, le déclin de la pratique et des croyances religieuses ne cesse pas, en effet. C'est vrai dans le catholicisme, où la pratique dominicale est descendue en dessous de 10 % de la population, où le clergé (vingt-cinq mille prêtres) a diminué de moitié en trente ans, où les églises continuent de fermer. C'est également vrai dans l'islam et le judaïsme où, malgré la fidélité aux fêtes traditionnelles et un souci plus grand d'étude, la pratique religieuse régresse également.

Des rôles brouillés

Certes, les ouvrages de spiritualité et d'ésotérisme se vendent bien. Des pratiques de dévotion populaires resurgissent. Des groupes de prières fleurissent. Des figures charismatiques naissent ou renaissent. Peu avant sa mort, le chanteur Daniel Balavoine n'était concurrencé, dans les sondages auprès des jeunes, que par... Mère Teresa. L'abbé Pierre fait un retour en force sur la scène médiatique. Dans quelques jours, il va sortir un livre, un grand film rappelant ses aventures de l'hiver 1954, un « Spécial Champs-Elysées » avec Michel Drucker. En quarante-huit heures, mardi et mercredi, il a été reçu successivement à l'Elysée, à Matignon et à Rome.

Dans les médias, ce sont les charismatiques, un peu les « verts » de l'Eglise, qui ont le plus de succès, et non les dogmatiques ou les militants de terrain obscurs, laïcs engagés, desservis souvent par l'image négative de la religion, par une intervention jugée intempestive du pape ou de la hiérarchie. Les mouvements militants sont en crise et leur existence sociale ne se mesure plus que par leur surface dans les journaux.

Les effets « pervers » de ce jeu médiatique altèrent le fonctionnement même des Eglises et la nature de leur message : monopolisation de l'expression par quelques-uns, déplacement des lieux de débat, coupure toujours plus grande entre une sorte de « haute Eglise », toujours invitée à parler, et de « basse Eglise » qui ne se fait jamais entendre.

Quand le Père Jean-Michel Di Falco, porte-parole de l'épiscopat catholique, se déplace en province, c'est lui que l'on reconnaît, et non l'évêque à ses côtés. Ce n'est plus l'autorité ecclésiastique qui consacre en effet, mais la télévision. Jamais l'Eglise n'a autant insisté sur le rôle de ses laïcs, jamais elle n'est apparue, à cause des médias, aussi cléricale. *« La télévision a épiscopalisé l'Eglise »*, admet le Père Henri Madelin, jésuite, auteur de *l'Idéologie médiatique*.

Cette parole est-elle au moins utilisée à bon escient ? La médiatisation des religions aboutit à une sorte de *« désacralisation »*. *« Le Nicaragua et l'Afrique du Sud, le racisme et le sida : les responsables religieux parlent de tout, souvent comme les autres, et leur message se perd dans le brouhaha »*, dit Pierre-Patrick Kaltenback, protestant. Les rôles eux-mêmes sont brouillés. Hier, le curé était le commentateur de l'événement, le confident des familles, le prédicateur populaire. Son pouvoir en faisait un homme-clé de la société. Il est concurrencé maintenant par le pape et une hiérarchie omniprésents sur l'écran, par les homélies télévisées du dimanche, par son évêque qui a sa radio locale et s'adresse directement aux fidèles de son diocèse.

L'évêque ne se déplaçait autrefois que pour les cérémonies officielles, comme les confirmations. Avec le préfet et le recteur, il faisait partie des autorités du département, lointaines, hiératiques. Mais aujourd'hui son poids réel est lui aussi dépendant de sa notoriété médiatique. De même que le pape visite ses Eglises locales, on lui demande toujours plus de présence pour des manifestations et des rassemblements qui autrefois étaient animés par le seul curé ou l'aumônier.

Son autorité n'était guère contestée. Aujourd'hui, de peur de la contagion, certains évêques ferment la porte de leur diocèse à Mgr Gaillot. Mais quelle est l'efficacité d'une telle dissuasion lorsque l'évêque contestataire d'Evreux, en une seule émission à « Apostrophes » et à 7 sur 7, passe au-dessus de frontières territoriales qui n'existent plus que dans la géographie ecclésiastique ? Le dialogue et la transparence sont devenues les principales exigences dans les Eglises où les pratiques d'autorité et de secret sont de moins en moins supportées.

Abritées par leur tradition écrite, les religions sont sans doute de bonnes enseignantes. Seraient-elles de mauvaises « communiquantes » ? Des professionnels, nombreux, l'affirment. La religion est de plus en plus sollicitée comme pôle moral par la société. On demande la médiation de ses responsables dans un conflit comme celui de la Nouvelle-Calédonie. On requiert ses avis dans le domaine de la bioéthique. Les diverses confessions sont représentées dans les comités d'éthique médicale. Mais au moment où elles pourraient devenir plus populaires, les religions sont désorientées par le langage codé, la simplification, la théâtralisation du discours, la grille d'analyse (gauche-droite, intégriste-progressiste) imposées par les médias.

Bonne enseignante, mauvaise « communiquante »

« Il y a un malentendu constant entre ce que les confessions veulent dire, ce que les médias leur font dire et ce que le public perçoit d'elles, dit Dominique Parisot, publicitaire, auteur de la campagne d'affichage pour le denier du culte dans l'Eglise catholique. *A la télévision, le dimanche matin, l'Eglise a un visage aimable. Le soir, elle n'est plus que science infuse et intransigeante. Elle fonctionne au 49-3. »*

La tentation est grande chez les responsables religieux, échaudés par une médiatisation qui a terni leur image, de ne plus jouer le jeu, de se replier. Leurs raisons de se méfier ne sont pas minces. *« Il existe dans les médias un contexte culturel antireligieux et un style laïquard*, convient Dominique Wolton, directeur de recherches au CNRS, spécialiste des sciences et de la communication. *Mais c'est aux Eglises de créer un rapport différent, d'imposer aux médias leur silence et leur altérité. Elles en ont les moyens. »*

Le témoignage, la prédication, la prière sont, pour toutes les familles religieuses, les vecteurs traditionnels de leur communication, fondés sur le rapport hiérarchie-fidèle, enseignant-enseigné. Cette logique ne résiste plus aujourd'hui aux contraintes de la société médiatique. Comment les accepter, sans perdre son âme, pour atteindre un public que les religions n'ont jamais eu ? *« Faire de la communication et du marketing, ce n'est tout de même pas un péché*, dit Dominique Parisot. *Ce n'est pas autre chose que convertir, puis fidéliser. »*

HENRI TINCQ

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 48 00 20 20 - Télex : DROUOT 642 260
Informations téléphoniques permanentes en français et anglais au : 48 00 20 17
Compagnie des commissaires priseurs de Paris

*Sauf indications particulières, les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 h à 18 h. * Exposition le matin de la vente. Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, 75008 PARIS. 45 63 13 65.*

LUNDI 30 OCTOBRE

S. 1. – 14 h 15 : Vents pour cause de départ et provenant d'une propriété d'Alsace. Tableaux, objets d'art, sièges et meubles du 19e siècle de l'est de la France et Allemand. Meubles Boulle. Tapis. – Me ADER, PICARD, TAJAN.
S. 3. – 14 h 15 : Bijoux, argenterie. – Me ROGEON.
S. 5. – Tabix mod. – Me ROBERT.
S. 12. – Haute curiosité. – Me LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. M. Roudillon, expert.
S. 13. – Art populaire. Meubles. – Me LENORMAND, DAYEN.
S. 15. – Coffres japonais du 19e, tapis, tableaux, bijoux, meubles, objets de vitrine. – Me PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 16. – Tableaux anciens, bibelots, mobilier. – Me OGER, DUMONT (ARCOLE).

MARDI 31 OCTOBRE

S. 4. – Dessins, tableaux, objets d'art et d'ameublement, sièges et meubles anciens et de style. – Me AUDAP, GODEAU, SOLANET.
*S. 7. – 14 h 30 Tapis anciens et modernes. – Me CHAMBELLAND, GIAFFERI, VEYRAC. Tél. : 42-94-10-24.
S. 8. – 14 h 15 : Bijoux, objets de vitrine, orfèvrerie ancienne et moderne. – Me ADER, PICARD, TAJAN. M. Fromanger, Véronique Fromanger, experts.
S. 9. – 11 h et 14 h 15 : Tableaux modernes, abstraits et contemporains. – Me BRIEST.
S. 10. – Atelier Suzanne Léger et atelier François Wallenborn. – Me LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

JEUDI 2 NOVEMBRE

S. 1. – Estampes 19e et 20e : S. BUHOT. – Me RENAUD (ARCOLE).
S. 9. – Tapis d'Orient. – Me LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
*S. 12. – Tableaux anciens et modernes. – Me MORAND.

VENDREDI 3 NOVEMBRE

S. 3. – Archéologie. Livres anciens, romantiques et modernes. – Me OGER, DUMONT (ARCOLE).
S. 10. – Curiosa. Tableaux, bib., mob. – Me BOISGIRARD.
S. 11. – Bons meubles. – Me LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 14. – 14 h 15 : Bons meubles, objets mobiliers. Me ADER, PICARD, TAJAN.

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
BRIEST, 24, avenue Matignon (75008), 42-68-11-30.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 2, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
MORAND, 7, rue Ernest-Renan (75015), 47-34-81-13.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-48-65.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 47-27-95-34.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 48-78-81-06.

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE (94210)

DIMANCHE 29 OCTOBRE à 14 h 30

Tableaux XIXe et modernes. Peintres paysagistes. Expositions publiques : samedi 28-10-89 de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h et dimanche 29-10-89 de 10 h 30 à 11 h 30. – Me F. LOMBRAIL et J.-P. TEUCQUAM, 21, avenue de Balzac. Tél. : 43-97-29-93 – Fax. 42-83-68-48.

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

CENTRE DE FORMATION DE FORMATEURS C2F

FORMATION DE FORMATEURS MULTIMEDIAS

Nouvelles Technologies de la Formation.
18 journées de formation en alternance de DECEMBRE 1989 à OCTOBRE 1990.
Date limite d'inscription : 30 novembre 1989

PUBLIC CONCERNE

Chefs de projets chargés par leur entreprise ou organisme de formation, de concevoir des systèmes mettant en oeuvre les nouvelles technologies de l'information (réseaux de communication, messageries, simulateurs, didacticiels, bases de données, documents audiovisuels, etc...)

FORMATION ACTION

- l'objectif est de maîtriser les étapes de construction de ces systèmes (conception, cahier des charges, maquette, expérimentation...)
- Une équipe conseil regroupant des formateurs et divers spécialistes (pédagogie, ergonomie, réalisateurs de produits interactifs...) assistera les participants dans la conduite de leur projet.

Conservatoire National des Arts et Métiers
Centre de formation des formateurs
2 rue de Comté - 75003 Paris
Renseignements : Georgina Longatte 40 27 24 25

ODOUL AGENT DE demeco
Garde-meubles
42 08 10 30
16, rue de l'Atlas - 75019 Paris

MÉDECINE

Selon des statistiques du ministère de la santé

La prostitution joue un rôle croissant dans la propagation du sida

Quelle est la proportion de personnes, femmes et hommes, se livrant en France à la prostitution et contaminées par le virus du sida ? La Direction générale de la santé fournit dans le dernier numéro de son *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* une série de données chiffrées qui apporte, enfin, quelques éléments de réponse à cette question essentielle de santé publique.

En dépit du mode de transmission sexuelle de l'épidémie du sida et du rôle important joué par les prostituées dans la dissémination des maladies sexuellement transmissibles, les épidémiologistes semblaient jusqu'à présent incapables d'évaluer ce phénomène.

On sait aujourd'hui que sur les mille femmes déjà atteintes du sida en France, vingt-neuf ont déclaré exercer la prostitution. Elles sont pour la plupart originaires de quatre régions : Provence-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Ile-de-France et Antilles-Guyane. Seize sont toxicomanes et neuf ont, semble-t-il, été contaminées par un partenaire sexuel régulier séropositif. Les épidémiologistes notent d'autre part une nette et inquiétante augmentation du nombre des cas où la fréquentation des prostituées semble être à l'origine de la contamination masculine.

Plusieurs études ont, d'autre part, été menées pour tenter de préciser la proportion de prostituées séropositives. L'étude la plus importante a été effectuée de 1986 à 1988 auprès de deux cent quatre-vingt-quatre prostituées ayant consulté dans un laboratoire privé d'analyses médicales du neuvième arrondissement de Paris. *« L'échantillon ainsi constitué recouvre différents types de prostitution (bars, salons de massage, trottoirs) dans différents quartiers de Paris (Pigalle, Saint-Lazare, rue Saint-Denis)*, précisent les auteurs. *Toutes ces femmes ont déclaré utiliser régulièrement des préservatifs avec leurs clients mais de façon exceptionnelle avec leurs partenaires sexuels « non payant. »* Au total, huit femmes sur les deux cent quatre-vingt-quatre ont été trouvées séropositives.

Outre ces deux cent quatre-vingt-quatre femmes, vingt-cinq prostituées originaires du Brésil, du Maghreb ou de France ont participé à l'étude ; parmi elles, huit sont séropositives. Une autre étude effectuée à Toulouse sur une centaine de prostituées a permis de trouver cinq femmes contaminées. En Martinique, la proportion est nettement plus élevée puisque vingt-six femmes sur soixante-quatre consultant dans un dispensaire de vénérologie ont été diagnostiquées séropositives, les médecins observant par ailleurs une nette progression de ces contaminations.

Ces chiffres doivent à l'évidence être considérés comme une sous-évaluation du phénomène. *« Les études sont très difficiles à réaliser dans ce milieu, et les rares personnes acceptant de participer à ce type d'études ne sont, à l'évidence, pas représentatives de la population prostituée en France* expliquent les spécialistes. *Par exemple, les femmes travaillant dans les secteurs d'abattage, dans les parkings et les jardins publics, les Africaines travaillant dans les foyers de travailleurs immigrés ou recluses dans les squatts, les toxicomanes se prostituant de façon occasionnelle pour se procurer de la drogue, n'ont peu ou pas du tout participé à ces enquêtes. »*

C'est dire l'urgence qu'il y aurait à rappeler de manière systématique, et par tous les canaux d'information disponibles, l'absolue nécessité de recourir aux préservatifs masculins dans toutes les relations sexuelles pouvant être considérées comme potentiellement infectantes.

JEAN-YVES NAU

(1) « Sida et prostituées ». *Revue de données françaises*, I. de Vincenzi. Centre collaborateur OMS-sida Europe, Paris. Les spécialistes de la Direction générale de la santé demandent à ceux qui auraient réalisé d'autres études sur ce thème de prendre contact avec eux.

Rejet de l'avant-projet préparé par M. Braibant

M. Curien hostile à une « législation hâtée » sur la bioéthique

M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, a, pour la première fois, pris position, mercredi 25 octobre, contre l'avant-projet sur la bioéthique élaboré par un groupe de travail interministériel dirigé par M. Guy Braibant, président de la section du rapport et des études au Conseil d'Etat (*le Monde* du 26 octobre).

Ouvrant le colloque « Patrimoine génétique et droit de l'humanité », le ministre a notamment déclaré :

« Un avant-projet de loi a été préparé avec un très grand soin par une commission animée par M. Braibant. Il a pour ambition de fixer un cadre législatif durable. Cet avant-projet traite d'abord d'un certain nombre de sujets techniques sur lesquels le législateur doit prendre position sans plus tarder. Il s'agit notamment de modifications factuelles de la loi Informatique et liberté. La pratique courante, et non répréhensible sur le fond, de très nombreuses équipes de recherche en épidémiologie s'est en effet écartée de l'esprit et de la lettre des textes en vigueur. Il est donc devenu nécessaire et urgent de régulariser une pratique à la fois honnête et indispensable à la recherche médicale, laquelle se trouve actuellement parfois dans une situation de marginalité.

» A l'inverse, certains des grands problèmes que tente de résoudre l'avant-projet Braibant sont encore l'objet de débats, parfois passionnés, tant au sein de la communauté scientifique nationale que dans l'opinion publique nationale et internationale. (...) J'ai d'ailleurs été saisi de nombreuses demandes de la part de ministres de la recherche d'autres pays européens qui souhaitent une concertation sur ces sujets. Les concepts de base sur lesquels reposeraient une législation ne sont peut-être pas encore suffisamment et clairement dégagés, de sorte que le législateur risquerait de « figer » artificiellement le débat, voire de susciter plus de problèmes qu'il n'en résoudrait. Les problèmes de fond et les interrogations philosophiques sous-tendus par l'avant-projet Braibant nécessitent manifestement une discussion préalable et approfondie, tant dans les milieux judiciaires et scientifiques que, plus largement, au sein de la population. »

Evoquant les problèmes soulevés par le concept de *« personne humaine potentielle »* inventé pour décrire les états limites (embryon *in vitro*, coma dépassé, état végétatif chronique), le ministre a ajouté : « Ces questions fondamentales, chacun se les pose. J'ai rencontré longuement le cardinal Lustiger. Nous avons débattu de ces sujets et nous nous sommes accordés à dire qu'une législation hâtée risquerait de figer artificiellement un débat qui n'était pas achevé. »

هكذا من الأصل

LA VIE ASSOCIATIVE

Un entretien avec Mme Georgina Dufoix

« J'aime profondément la Croix-Rouge mais il nous faut à présent des bases saines et solides »

Au printemps dernier, un rapport de l'inspection des finances révélait des irrégularités importantes dans les comptes de la Croix-Rouge. Le déficit s'élève, selon les dernières évaluations, à 232 millions. Samedi 28 et dimanche 29 octobre, à l'occasion de l'assemblée générale de l'association, la nouvelle présidente, Mme Georgina Dufoix, expliquera la restructuration qu'elle a entreprise en nommant en juillet dernier un gestionnaire, M. Pierre-Louis Boutonnat, et en créant trois directions : de l'administration, des établissements (écoles, hôpitaux) et du secteur opérationnel (urgence, secourisme, action sociale, missions internationales). La responsabilité de cette dernière vient d'être confiée au docteur Michel Joli, officier du service de santé des armées, ancien conseiller technique de M. Charles Hernu au ministère de la défense, puis directeur de cabinet de M. Haroun Tazieff et actuellement membre du Conseil économique et social. Mme Dufoix présentera ensuite ses projets. Elle nous en donne ici les grandes lignes après avoir fait une analyse de la situation de la Croix-Rouge lors de son arrivée à la présidence.

« Voilà cinq mois que vous êtes à la présidence de la Croix-Rouge française, vous avez eu le temps de vous faire une opinion sur les causes de ses difficultés.

— Paradoxalement, elles viennent de ce qui fait aussi la richesse de la Croix-Rouge : son hétérogénéité. Il est nécessaire de rappeler que cette grande maison regroupe environ cinq cents établissements sanitaires et sociaux (des hôpitaux, des dispensaires, des pouponnières, des centres d'accueil pour personnes en détresse, des écoles d'infirmières, d'assistantes sociales...), et que son chiffre d'affaires total est de l'ordre de 2,5 milliards de francs. Ses activités, qui vont du secours d'urgence à l'aide sociale, de l'hospitalisation à la formation des personnels de santé, reposent sur 13 600 salariés et plus de 100 000 bénévoles ! Si professionnels et bénévoles travaillent le plus souvent dans le même sens, il arrive que leurs actions se contrarient et que surgissent alors les problèmes.

» Autre talon d'Achille : la gestion. La Croix-Rouge est une association selon la loi de 1901. La gestion des établissements se fait sous le contrôle des comités locaux ou départementaux (animés par des bénévoles), mais la responsabilité morale et financière incombe au conseil d'administration national et au président élu par le conseil.

Actualiser ce qui existe

» Les associations tenues à très peu de documents comptables avaient pendant longtemps négligé les problèmes de gestion. Mais au début des années 80, tandis que l'aide publique s'est faite plus rare, de nouvelles associations sont venues sur le marché humanitaire, imposant de nouvelles règles. Il fallait donc apprendre à organiser la gestion. En même temps, l'Etat, avec la loi de 1984, s'est fait plus exigeant et a obligé certaines d'entre elles à se plier aux règles du code du commerce. La Croix-Rouge a essayé pendant cinq ans d'assainir sa comptabilité. Mais ses efforts n'ont pas été suffisants, et les commissaires aux comptes ont refusé d'engager leur responsabilité sur le budget 1988. Il faut également reconnaître que le recrutement des professionnels s'occupant de la gestion n'a pas toujours été judicieux.

— Quelles ont été (et quelles sont) vos priorités pour remédier à cette situation ?

— Mon premier souci a été d'essayer de comprendre l'organisation avant d'agir. Je me suis ensuite assigné la tâche de restructurer le siège parisien pour le rendre plus efficace. J'ai recentré les compétences, diminué le nombre de directions et celui des personnes à ces directions. Cela n'a pas été agréable, mais il le fallait. Un plan social a été établi. Des postes ont été supprimés et des personnes ont demandé à bénéficier d'un FNE.

» Je vais faire des propositions à l'occasion de la prochaine assemblée générale. Il y a un certain nombre de choses que l'organisation sait très bien faire et qu'il faut mettre en valeur. Elle est la seule, par exemple, à posséder des écoles et des établissements hospitaliers. Cela doit lui donner la possibilité d'adopter une politique sanitaire et sociale originale. L'axe sur lequel j'aimerais que l'on travaille concerne le suivi des grands malades à la sortie de l'hôpital et l'accompagnement des mourants. De même, il faudrait approfondir l'action des bénévoles auprès des personnes âgées et des handicapés.

» La mobilisation de la jeunesse doit également être un objectif prioritaire. Il existe des jeunes avides de servir ceux qui en ont besoin. Nous devons répondre à leur demande et les accueillir dans nos équipes de secours et d'urgence, d'aide au tiers-monde ou de protection de l'environnement.

» En fait, je ne crée rien de nouveau. Je prends ce qui existe et l'actualise. Nous avons déjà commencé en Guadeloupe. Après le passage du cyclone, nous avons envoyé des hommes qui ont aidé à rétablir les communications entre les villes les plus abîmées. Nous avons aussi fait partir vingt-cinq artisans, qui ont participé à la reconstruction des maisons. Du secours strictement sanitaire, nous passons également au secours social.

» Voilà de quoi nous occuper pendant quelque temps. D'autant que, parallèlement, nous allons essayer de réorganiser notre gestion et de donner une plus grande cohérence à notre structure financière.

— Comment comptez-vous vous y prendre ?

— Actuellement les comités départementaux et locaux ont une grande marge d'autonomie sans avoir la responsabilité financière. C'est dangereux, car cela veut dire que, lorsqu'un comité a des problèmes, la Croix-Rouge nationale est obligée de payer, mais n'a pas en retour la possibilité d'imposer quoi que ce soit pour rétablir la situation. Nous devons donc réfléchir à une solution qui préserverait une unité de gestion nationale de la Croix-Rouge, mais responsabiliserait en même temps les comités locaux. Je ne veux rien imposer. J'espère que l'assemblée générale décidera de créer une commission qui étudiera des règles nouvelles. C'est indispensable, car je ne veux pas d'un colosse aux pieds d'argile. J'aime profondément la Croix-Rouge et les gens qui y travaillent, mais il nous faut à présent des bases saines et solides. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là que l'on pourra lancer des campagnes de communication sur nos grandes orientations.

— Que pensez-vous du débat sur la transparence et l'adoption d'un code de déontologie (actuellement à l'étude) rédigé et signé par les associations françaises ?

— Les difficultés rencontrées par la Croix-Rouge ont permis à celle-ci de poser ses problèmes de gestion. Nous avons joué le jeu de la transparence en donnant le résultat des enquêtes. Toutes les associations ne sont malheureusement pas prêtes à cela. J'en suis surprise et choquée. Il est certainement plus facile de travailler dans l'ombre que dans la clarté, mais ce n'est pas sain et je m'y refuse.

— Parmi les maux dont souffre la Croix-Rouge, on a cité le grand âge des membres du conseil d'administration.

— Le grand âge signifie aussi expérience ! Le conseil a surtout souffert d'un manque d'information. Il a été très insuffisamment mis au courant de la marche de l'organisation. Il était et il est encore très difficile d'obtenir des documents justes et fiables. Il faut que cela cesse. Il faut parvenir à une plus grande transparence interne. Nous ne devons pas hésiter à mettre les problèmes à plat pour en discuter franchement.

» Nous aurons prochainement des échanges certainement rudes mais clairs aussi, lorsque nous aborderons le sujet de la fermeture d'établissements hospitaliers concurrencés par d'autres qui font mieux que nous. Si nous souhaitons ces fermetures, c'est pour ouvrir des unités nouvelles (comme à Lyon, par exemple, pour l'accompagnement des mourants) et correspondant mieux à la chaleur et à la convivialité de la Croix-Rouge. »

Propos recueillis par CHRISTIANE CHOMBEAU

▶ Mme Georgina Dufoix, ancien ministre, est présidente de la Croix-Rouge française.

Au forum des ONG à Agen

M. Kouchner plaide pour « un lobby des organisations humanitaires »

Agen
de notre correspondant

Il est bien fini le temps où chapiteaux et tentes abritaient les réunions et les colloques du Forum de la coopération d'Agen. Plantés en bordure de Garonne, sur le Gravier comme disent les Agenais, les barnums accueillaient alors les premiers participants à ces assises de la solidarité internationale, voulues à la fois par le conseil général de Lot-et-Garonne, la mairie d'Agen et la chambre de commerce.

L'an dernier déjà, pour la sixième édition, les organisations non gouvernementales (ONG) avaient émigré dans les bâtiments flambant neufs du parc des expositions tout près de l'autoroute Bordeaux-Toulouse. C'est là que les responsables des ONG viennent à nouveau de se retrouver autour de Patrick Edel, patron de la Guilde européenne du raid, inventeur de ces rencontres, qui ont précisément pour nom Forum international de la coopération volontaire.

La France compte entre trois cents et quatre cents ONG humanitaires de toutes tailles. Ici, elles s'occupent d'équiper un village en pompes à eau, là de soigner, ailleurs de sauver. Le tout avec l'aide financière des Français pris individuellement ou bien avec celle d'entreprises. L'aide humanitaire aussi connaît le sponsoring.

Dès lors et comme à chaque fois, il a encore été beaucoup question d'argent cette année au forum d'Agen. Mais d'une manière plus sereine que les fois précédentes. Le gouvernement, on le sait, a accepté — enfin — que les donateurs puissent déduire directement sur le montant de leur impôt 40 % de la valeur de leurs dons. « *C'est une révolution fiscale* », a reconnu M. André Recipon, président de la coordination d'Agen, par ailleurs président de la Fondation Raoul Follereau. Et il a remercié M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération, qui inaugurait le forum. Mais M. Recipon, tout comme les ONG, entend bien que le gouvernement n'en reste pas là. « *Il faut que ce pourcentage augmente encore. Au moins de cinq points l'an prochain.* »

Pour étayer son propos, M. Recipon s'appuie sur ce qui se passe aux Etats-Unis et ailleurs en Europe où la solidarité s'exprime financièrement d'une manière beaucoup plus forte car les dispositions fiscales sont mille fois plus souples. « *En clair*, dit-il, *tout ce que vous donnez est déduit de votre impôt.* » Dès lors, on le comprend, les citoyens mettent plus facilement la main à la poche. C'est ce qu'attendent les ONG des Français qui leur donnent déjà environ 8 milliards de francs chaque année. Pour sa part, la Fondation Follereau recueille à peu près 90 millions de francs. Elle a constaté qu'avec les mesures fiscales prises en 1980 et qui avaient déjà un tout petit peu débloqué le système, ses recettes avaient été multipliées par cinq en sept ans. Le pactole, donc, pour toutes ces ONG qui courent après les sous pour mener à bien leurs actions.

Leurs responsables — il y en avait cent cinquante à Agen pendant trois jours — ont donc entendu avec un certain plaisir les propos de M. Pelletier puis, le lendemain, ceux de M. Kouchner, secrétaire d'État à l'action humanitaire. Le premier leur a dit : « *Il y a des choses que l'Etat ne sait pas faire. Aidons les ONG à les faire.* » Et les ONG ont traduit en substance : si nous n'avons pas davantage d'argent, le gouvernement devra se débrouiller tout seul pour assumer sa solidarité internationale.

Les « petits porteurs » de la fraternité

Quant au second, il leur a lancé tout net : « *Constituez un lobby. Un lobby humanitaire qui distinguera vos organisations des huit cent mille autres associations françaises. Il faut obtenir la déduction fiscale totale.* » Mais tout cela devra se faire dans la transparence « *pour dissiper la suspicion* ». Alors M. Kouchner pousse toujours son idée d'un conseil de l'action associative de solidarité, afin de pouvoir rendre des comptes à tout moment à ces « *petits porteurs de la fraternité* » que sont les donateurs français.

Pour le reste, les ONG ont beaucoup débattu sur des sujets divers : les droits de l'enfant, le Liban, la pharmacopée traditionnelle, les programmes d'eau, etc. Comme le souligne Patrick Edel, « *le forum d'Agen est unique. C'est l'assemblée générale des ONG, la rencontre des opérationnels qui peuvent brasser leurs expériences et leurs préoccupations d'une manière pratique et non théorique* ».

Il faut savoir en effet, que les rivalités entre ONG sont souvent très vives à Paris et sur le terrain aux quatre coins du monde. L'argent toujours... Voilà bien un thème, celui des rivalités, qui pourrait être retenu l'an prochain à Agen, car, c'est décidé, le huitième forum aura bien lieu en octobre 1990 en Lot-et-Garonne.

ALAIN RIBET

□ **Aménagements fiscaux.** — L'Assemblée nationale a adopté, lundi 23 octobre, en première lecture, un aménagement fiscal qui accroît le montant des sommes déductibles et simplifie les procédures en ne retenant plus que la déductibilité sur l'impôt (et non plus le revenu imposable). Cette formule est nettement plus favorable aux faibles revenus.

Désormais les versements et dons prévus ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 40 % de leur montant, pris dans la limite de 1,25 % du revenu imposable, s'il s'agit d'une association simplement déclarée, 5 % pour les associations reconnues d'utilité publique.

A noter, par ailleurs, que les déductions instituées pour les dons aux associations s'occupant d'aide alimentaire ont également été relevées (à 50 % de leur montant) et élargies aux associations qui favorisent le logement des personnes en difficulté.

TERRITORIA

POUR LE RENOUVEAU DU SERVICE PUBLIC

L'administration se modernise et le prouve. Le Premier Ministre, M. Michel Rocard, remettra les prix aux fonctionnaires les plus innovants le 23 novembre 1989, au CNIT Paris-La Défense.

Plus de prestations, moins d'impôts. C'est à ce défi lancé pour les Français que se trouve confrontée l'administration. L'Association TERRITORIA (créée en 1987 et composée de hauts fonctionnaires territoriaux) a pour objectif de contribuer à cette mutation des technologies et... des esprits, indispensable pour relever ce challenge.

Outre des rencontres avec les fonctions publiques américaines et japonaises pour analyser les types de réponses apportées en la matière dans ces pays, l'Association TERRITORIA a créé un concours national récompensant les meilleures propositions de fonctionnaires pour améliorer la prestation aux administrations-clients.

C'est au CNIT que se tiendra le 23 novembre 1989 la 3e Convention TERRITORIA. Un colloque (14 h-18 h), animé par François Henri de Virieu, « Secteur public/secteur privé : comment mieux réussir ensemble ? », précédera la remise des prix présidée par le Premier Ministre, M. Michel Rocard. « *Le renouveau passe par la mobilisation de tous. Nous souhaitons que cette manifestation soit celle de tous ceux qui sont attachés à un « Service Public de qualité* », déclare Richard Sintes, président de TERRITORIA.

Renseignements :
Hôtel de Ville, 92300 Levallois-Perret.
Tél. : 47-31-11-35.

LE FORUM NATIONAL DES SERVICES AUX ASSOCIATIONS

FORUM 89

LE RENDEZ-VOUS DES ENTREPRISES ET DES ASSOCIATIONS

EXPOSITION et CONFÉRENCES

14, 15, 16 DÉCEMBRE 1989
PARC DE LA VILLETTE
GRANDE HALLE
PORTE DE PANTIN

Renseignements et inscriptions :
CAPRIC, 36, rue du Colisée, 75008 PARIS
Tél. : 42-25-41-38 - Télex : 648701

NOM
PRÉNOM
ASSOCIATION ou SOCIÉTÉ
ADRESSE
TÉL.

Je désire obtenir :
□ Un dossier pour exposer
□ Une carte d'invitation
□ Le programme des conférences

Le livre qui ne se taira pas vient de paraître :
JEAN-LUC MAXENCE
L'ANTI-PSYCHIATRE ET LE TOXICOMANE
(Éditions FLEURUS)

L'histoire, les objectifs, la méthodologie, la révolte du CENTRE DIDRO.
Ni Marmottan, ni le Patriarche...
Et pourtant, depuis 16 ans, des toxicomanes s'en sortent...

Chez votre libraire habituel ou à la librairie DIDRO, 149, rue Raymond-Losserand 75014 Paris.

(Publicité)

Débat avec
Simone Veil, Olivier Stirn
Jean Elleinstein

TRANSFORMATIONS A L'EST ET CONSÉQUENCES POUR LA CEE

30 octobre - 18 h 30
Centre Sèvres
35, rue de Sèvres, 75007 Paris

Le Club Victor-Hugo pour les Etats-Unis d'Europe

La revue *Cosmopolitiques*
43-38-36-92

ASSINFO

Pour être bien informé : le service télématique conçu par le C.N.A.V.A. avec le concours du Crédit Lyonnais

Comment créer et faire fonctionner votre association
●
Les solutions bancaires pour bien la gérer
●
Petites annonces et actualités associatives

Renseignez-vous dans toutes les agences du Crédit Lyonnais ou sur minitel 36 15 code Assinfo

CL CREDIT LYONNAIS
LE POUVOIR DE DIRE OUI

(Publicité)

UNE RÉPUTATION ÇA SE MÉRITE

STÉPHANE MEN'S

discount de luxe ouvert tous les jours de 12 h à 19 h 30 (en fond de cour).

5, rue Washington, Mº George-V
130, bd St-Germain, Mº Odéon

" BRITISH "

LE CLASSICISME C'EST LE STYLE ANGLAIS, PENSEZ-VOUS ?

Vous n'avez pas tort ! Pour s'en faire une idée il suffit de regarder autour de nous : un pantalon de flanelle grise avec un blazer bleu marine, rehaussé par une cravate club ! Voici la panoplie indispensable de l'homme moderne. En effet, ce mélange si particulier de confort et de raffinement définit particulièrement le chic anglais. Mais le style « british » c'est aussi l'art de la décoration dans la pure tradition victorienne. Faut-il se rendre de l'autre côté de la Manche afin de satisfaire ses envies ? Non, justement, nous avons réuni dans cette page toute l'Angleterre.

● UN SEUL REGARD SUFFIT

Grâce à ses différents petits détails qui changent tout, la mode « Daks » se constate au premier regard. Puis, vient le toucher, et vous remarquez la qualité exceptionnelle des tissus. Un exemple, la flanelle tissée, dans une qualité mérinos, est d'une douceur et d'une finesse incroyables. Les supériorités de ses tissus sont aussi dans les couleurs, et nous vous recommandons instamment le nouveau tartan exclusif ! Il se fait aussi bien pour homme que pour femme et se retrouve dans de nombreux vêtements : vestes, jupes, écharpes, chemises ou en doublure pour un duffle-coat, etc. Voici encore des gilets aux coloris éblouissants, tout comme leurs finitions. On trouve aussi des costumes croisés, six boutons, comme nulle part ailleurs. 269, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

● ATMOSPHÈRE, ATMOSPHÈRE !

Se promener chez Jade est un véritable plaisir pour les sens et, son slogan : « Jade, le pays de merveilles » lui va comme un gant. Bref, des idées d'ambiance à créer chez soi, sur deux étages, plein d'objets insolites et drôles pour faire des cadeaux ! Puis, les antiquités avec, en ce moment, une commode sublime et son (presque introuvable) tiroir à secrets ! Voici encore de très belles pièces en acajou... Parfait pour le « cocooning », les canapés Chesterfield, que vous trouverez à partir du 1er novembre dans une promotion spéciale et dans des coloris et des matériaux superbes ! Les tissus anglais se donnent aussi rendez-vous chez Jade ! Bref, il y a toujours une très bonne raison de faire le détour : 71, avenue des Ternes, 75017 Paris.

● LA MODE BRITISH EN DISCOUNT !

Les célèbres boutiques de discount, « Stephane Men's » savent parfaitement ce qu'est le style britannique. En effet, chez elles, on ne trouve que de la mode masculine et, par conséquent, la mode « british », cela va de soi ! Parfois elle est signée Courrèges, Lapidus, etc. Comme c'est le cas pour les vestes en cachemire mélangé à 1 209 F. Voici encore, en promotion, un costume Prince de Galles en pure laine à 895 F. Les costumes droits ou croisés en flanelle Dormeuil à partir de 1 350 F. Puis, dans des dessins et des coloris typiquement « british », des vestes en laine et cachemire pour seulement 650 F ! 5, rue Washington et 130, boulevard Saint-Germain à Paris.

● COUSU GOOD YEAR !

Mettez vos pieds dans l'authenticité anglaise chez Ashford, grâce à ses superbes boots mi-hauteur, cousus « Good Year » à la main, avec une double couture dans la semelle ! Leurs prix ? La chance vous sourit puisque dans les boutiques parisiennes d'Ashford il y a une promotion, spéciale, sur ces boots, à 730 F la paire au lieu de 875 F, jusqu'au 28 octobre. 4, rue du Général-Lanrezac et 24, rue de Châteaudin à Paris.

● YOUR ENGLISH IS RICH

L'anglais pour les enfants de six-douze ans, c'est possible, grâce aux éditions Disques BBC. Voici deux vidéo-cassettes, avec des dessins animés pour enfants, accompagnés de livrets en couleurs à compléter et proposant des activités indiques variées. Tout cela s'appelle « Muzzy in Gondoland » (*première partie disponible, deuxième partie : novembre 1989*) et se trouve dans une petite mallette contenant sept livres dont un cahier d'exercices, une cassette audio, une cassette vidéo et un livre de chansons. Les éditions de la BBC *proposent pour les enfants* et les adultes une gamme de produits à partir de 65 F. Dans les librairies spécialisées et les FNAC. BBC, 8, rue de Berri, 75008 Paris. Tél. : 45-62-44-24.

● LE PIN EN BEAUTÉ

Si vous aimez les anciens meubles en pin massif du XIXe siècle, pas de doute que vous serez « aux anges » dans les 700 m² d'exposition du magasin « Le Loft ». Il s'est fait le grand spécialiste de ce bois blond plein de chaleur. Les arrivages sont si fréquents qu'il ne faut jamais hésiter à y « faire encore un tour », si vous êtes à la recherche d'une cheminée anglaise, d'une grande armoire, d'une bibliothèque... D'ailleurs, « Le Loft » peut chiner tout cela pour vous, en Angleterre, en Scandinavie, ou en Autriche. Un exemple : la commode anglaise XIXe siècle, charmante, avec deux colonnes et les pieds sculptés à 5 000 F seulement. Le Loft, 17 bis, rue Pavée 75004 Paris.

● DES CADEAUX !

Voulez-vous de bonnes adresses ? Alors, c'est chez David Shiff (4, rue Marbeuf) et dans les « Club des dix » (58, faubourg Saint-Honoré à Paris, ou 5, rue des Archers à Lyon) que vous devez aller ! En effet, dans ces magasins, qui se trouvent toujours au 1er étage, les prix sont de vrais cadeaux, puisqu'ils sont, en moyenne, 30 % moins chers qu'ailleurs ! C'est une politique de prix qui ne laisse pas pour autant la qualité ou la mode de côté. En effet, les cachemires, par exemple, y sont les plus doux et signés des plus grands noms de la couture. Chez David Shiff, vous trouverez également, depuis peu, des chaussures anglaises pour homme, « Cheany » du groupe « Church's », à partir de 900 F, sans oublier les costumes infroissables en laine super 100, et le rayon pour femmes avec ses tailleurs de rêve. Bref, les clients reviennent toujours.

● LES PLUS BEAUX MANTEAUX CHEZ O'HARA

On aime Anne-Marie Beretta et ses trenchs depuis toujours et on a raison chez O'Hara ! Il y en a ici de très stylés, des ultra-légers pour le voyage, mais, surtout, les imperméables dans un tissu « peau de pêche » sont absolument fantastiques au toucher : très doux, très légers et d'une grande résistance aux averses. Ce tissu japonais existe en plusieurs coloris, toujours griffés Anne-Marie Beretta et fabriqués par Ramosport. Pour hommes et femmes à partir de 3 200 F. On y trouve également, pour cet hiver, de grands manteaux doublés d'une ouatine très chaude. O'Hara, 52, rue du Four, 75006 Paris.

● LE TAILLEUR CLASSIQUE

Si vous ne trouvez pas votre bonheur sur Paris, sachez qu'à Versailles, il se trouve une boutique adorable comme tout, avec poutres apparentes et cachet ancien, dont la spécialité est le tailleur pour femmes. Cette boutique, « Le carré à l'avoine », fait venir spécialement ses tissus de Grande-Bretagne, donc, toujours d'une qualité exceptionnelle et très traditionnelle pour un très grand choix de modèles et de couleurs. Merveilleusement bien coupés, ces tailleurs ultra-classiques et haut de gamme débutent à 2 000 F, seulement ! Bref, le « look british » dans toute sa splendeur dans ce magasin versaillais, où vous trouverez, également, toute une gamme de châles, chapeaux, pulls et autres accessoires. Dans le Carré Saint-Louis, 15, rue d'Anjou à Versailles, tél. : 39-51-29-41.

● LE PIED A L'ANGLAISE

Si vous cherchez une chaussure à l'anglaise dont la renommée n'est plus à faire, un seul nom : la chaussure Church's. Plus classiques, plus élégantes et plus chics que Church's « you die » ! En effet, tout les lords et gentlemen visant la qualité ne se chaussent pas autrement. Ah ! ces cuirs d'une qualité si remarquable que l'on a envie de les caresser ! Chez Church's on ne cherche pas la couleur, ici, il est question de tons subtils, de nuances rares, c'est comme les couleurs des Rolls Royce. Bref, un homme chaussé par Church's ne peut être qu'un homme heureux, d'autant plus qu'il y a un choix de modèles qui saura satisfaire les plus délicats.

Traditional England

Un très grand choix de tailleurs et de redingotes col velours dans les plus beaux tissus anglais traditionnels (du 38 au 50).

LE CARRÉ A L'AVOINE

15, rue d'Anjou
78000 VERSAILLES
TÉL. : 39-51-29-41

PIANOS ANDERS

GRANDE VENTE AU PUBLIC
PIANOS NEUFS ET OCCASION
PIANOS NUMERIQUES
LIVRAISON GRATUITE DANS TOUTE LA FRANCE
PRIX EXCEPTIONNELS

PARIS-5e 17, rue Monge 43-25-91-94 | CRÉTEIL 94000 109, rue Gal.-Leclerc 42-07-88-85

Griffes douces

Au féminin des prix incomparables pour la plus excitante collection de tailleurs (modèle ci-contre 1.995 F en pure laine), robes et manteaux signés de grands couturiers. Au masculin, *griffes fameuses à prix doux* (costume en super 100, 2.895 F ; veste 100 % cachemire, 3.750 F). Les deux leaders du discount de luxe vous reçoivent dans leurs salons, toujours au premier étage. Au Club des Dix, 58, faubourg St-Honoré à Paris, 60 bis, rue de Paris à St-Germain-en-Laye et 5, rue des Archers à Lyon (2e), de 10 h à 18 h même le dimanche. Au Club David Shiff, 4, rue Marbeuf (8e), du lundi au samedi de 10 h à 18 h.

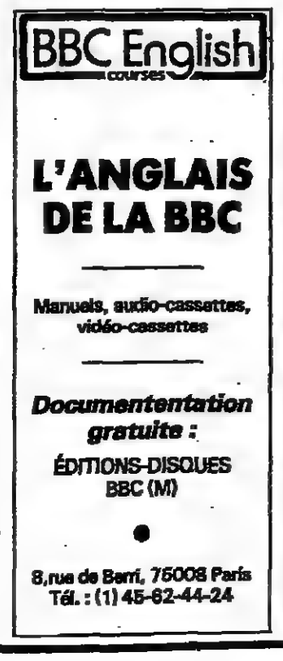

Ça vient de sortir

Collectionner les savons

Que faut-il croire ? Est-ce que cela devient à la mode de se laver avec un savon ? Si oui, quand avait-elle disparu ? A en croire les parfumeurs, la savonnette a la vedette ! Roger et Gallet propose ses notes colorées qui sont des savons translucides, de plusieurs couleurs et aux parfums différents. Elizabeth Taylor lance, pour les fêtes, dans le sillage de son parfum « Passion », une boîte dorée contenant douze petits savons, dans les tons mauves et violets, chacun taillés comme une pierre précieuse, le tout dans un goût américain sans faute ! 190 F le coffret. Enfin, nous vient d'Italie une collection de boîtes en métal peint, à l'imitation de modèles du XIXe siècle et contenant des savons Rancé, des sels de bain, du talc, un pot-pourri, etc. C'est ravissant comme tout, de 40 à 220 F dans les parfumeries.

C'est dans l'assiette !

Rochas vient de créer deux modèles d'assiettes vraiment superbes. Le premier représente la musique, avec une lyre, un violon, des partitions, donc très XVIIIe siècle, l'autre est plutôt XIXe siècle, puisqu'il est basé sur le thème de l'opéra, avec son rouge sur les ailes et représentant deux glands de passementeries dorés, comme on n'en trouve plus. Vendues par six.

L'Eminence est de retour !

Le 109 est de retour ! C'est à dire le fameux slip d'Eminence créé dans les années 40, connu pour sa poche qui lui valait le surnom de « kangourou » ! Kangourou ou coleçon, il faut choisir ! Existe en gris, noir ou blanc, 40 F.

Les nouvelles bulles !

Le champagne Mailly fête ses soixante ans avec une nouvelle cuvée superbe, Mailly Grand Cru 1983 ! Fleuri dans le nez, puissant et rond dans la bouche, mousse fine ! Vendu 248 F à l'unité, accompagné d'une boîte métallique octogonale et très chic ! Quant au champagne Lanson, il propose son Black Label dans un coffret de fête, à l'emballage spectaculaire vendu chez Fauchon à partir de [illegible] 450 F.

Le rouge d'Isabel

Isabel Canovas, cette styliste et accessoiriste de grand talent, ne fait décidément rien comme les autres, puisque, pour proposer un rouge à lèvres ou une poudre à fard, elle fait presque appel à la joaillerie ! Chacun est rechargeable et dans un étui en métal doré imitant une corbeille en osier, accompagné d'un pompon bleu nuit. 1 700 F le poudrier, le rouge à lèvres ne sortira qu'à mi-décembre, patience, patience ! 16, av. Montaigne à Paris.

L'heure nouvelle est arrivée

Si je vous dis Maxim's, vous vous dites assurément : miam, miam ! Mais, gare à vous ! car s'il s'agit de la dernière nouveauté Maxim's, cela vous ferait très mal aux dents : c'est une montre ! Elle est fabriquée en Suisse, ce qui est plutôt rassurant. Voici toute une ligne de montres bracelets, plutôt classiques, ainsi que des « Twotimers » qui donnent l'heure d'un autre fuseau horaire, ou encore munies d'un chronomètre vous permettant de battre des records à tout bout de champ ! Chez Heurgon-Huguenin, 15, rue Royale, 75008 Paris.

Celine, monsieur !

Madame, vous cherchez un tailleur « safran », simple mais d'un chic fou ? Pourquoi n'avez-vous pas pensé à Céline ? Mais, ce n'est pas tout, figurez-vous que, dans le nouvel espace Céline, au 24, rue François-Ier à Paris, vous pouvez emmener votre mari, car il y a maintenant une gamme complète pour homme. Pratique, non ?

GUNNAR P.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CULTURE

La mode de l'été prochain célèbre la nature

La semaine du prêt-à-porter printemps-été 1990 s'est terminée mercredi 25 octobre à la cour Carrée du Louvre, par un défilé très applaudi d'Yves Saint Laurent. L'été prochain s'annonce sous le signe de la pureté et des transitions.

Souplesse, féminité, fluidité : les formules reviennent dans les dossiers de presse, avec cette poésie couturière qui a su transformer en vingt ans un jaune d'or en « maïs », un vert foncé en « basilic », un rouille en « paprika ». La mode de l'été 90 pourrait bien être un gigantesque poème dédié à la nature...

On s'était réveillés la saison dernière en pleine campagne, avec des silhouettes rustiques poussant comme des grands arbres, jupes longues et frissonnantes, corps en ronlés de capes. Cette fois, on glisse, on s'envole : pantalons de mousseline, vestes ouvertes aux épaules, chemises fendues en liquette n'en finissent pas d'alléger un *été* qui se confond dans la brume, les drapés liquides : jupes pagnes, tuniques soyeuses et pantalons pyjamas ceinturés de gros bijoux d'argent chez Kenzo, pulls résille, jeans en soie, « combi-short » en satin (Dorothée Bis), tricot de corps blanc, fin comme un bas ou presque, jouant la transparence sur des robes du soir de 100 grammes (Tarlazzi).

La saison s'ouvre sur un jeu très sophistiqué de pans, d'écharpes, de nœuds, d'effets de vagues qui brouillent un peu les frontières, les démarcations : une jupe est aussi un pagne (Kenzo), une manche se prolonge en écharpe (Tarlazzi).

On s'abandonne ainsi dans des kilomètres de crêpe georgetta, de soie lavée. Ni vives ni *nisises*, en pastel, les couleurs se superposent en douceur, dégradés de rose et d'orangés chez Chantal Thomass, chatouillements luxueux du bleu pâle, du marron et du marine, chez Chloé où Martine Sitbon a réussi un bel exercice de style : rendre le genre « femme active » un peu plus sensuel, en pinçant, en relâchant les gabardines, les crêpes de ses « masculins drapés ».

Il y a là, comme ailleurs, un raffinement lié à une nouvelle perception du corps. Le vêtement gagne en humilité, il ne cherche plus à le couvrir, mais à le rendre visible : partout, il apparaît, secret, derrière des effets de bandages, de stores, de lamelles, de rayures opaques et transparentes, si triomphant, si fier, qu'il exclut toute indécence : la minijupe devient short. Le caleçon se prolonge en combinaison de gymnaste, la tenue de soirée se métamorphose en brassière et pantalon de jogging en taffetas (Corinne Cobson).

On voudrait dire : « *Voilà ! c'est la mode et tous les gens de la mode sont contents.* » Et puis faire semblant d'y croire. Pourtant, il y a ici et là des signes qui en disent long sur le malaise qui affecte le milieu. Les codes se multiplient jusqu'à rendre le cynisme insoutenable.

C'est au fin fond du vingtième arrondissement, dans un terrain vague cerné de graffitis et de squats, que Martin Margiela a présenté sa collection, éloge du trashy-chic savamment décliné en bustiers de plâtre, en pantalons habilement déformés, en chemise de chirurgien à cicatrices. « *Fashion is dead* », écrit Walter van Beirendonck sur ses tee-shirts.

Est-elle vraiment morte, la mode ? Le triomphe du style « authentique », des « vraies valeurs », a de quoi casser le moral des maîtres de l'éphémère. Certains y ont vu cette saison une occasion pour se donner des ailes, aller vers une autre pureté, comme Jean-Paul Gaultier, ou Yohji Yamamoto avec ses vêtements si légers, si modernes, qu'ils semblent suspendus dans l'air. Il y a ceux qui reviennent aux sources (Kenzo) ou se plongent dans un bain purificateur, ouvrent le Bonheur des dames avec des séries blanches : Tarlazzi et son passage « linge à l'ancienne », manteaux enveloppes et paletots immaculés en lin à jour de Venise ; Karl Lagerfeld et son final chez Chanel offrent une véritable leçon de coupe.

Il y a ceux qui montrent une autre voie, avec la sincérité qu'entravait, hier, la course aux tendances : la petite dernière s'appelle Sybilla, elle a vingt-sept ans et habite à Madrid. Elle exporte ses vêtements, réalisés par Gibo, le fabricant de Jean-Paul Gaultier, dans quinze pays (plus de 30 millions de chiffre d'affaires pour l'hiver 1989-1990). Sa douzième collection est radicalement différente de toutes les autres et raconte pourtant la même histoire : des verts, des roses, des sables qui ont l'air de se connaître depuis toujours, des courbes, des ventres, des bustes qu'on souligne sans brusquer, avec des nœuds, des coques souples, des gilets qui s'ouvrent en cape, des robes pour séduire sans s'arrêter de marcher, cette envie de donner envie qu'on appelle le style.

LAURENCE BENAIM

Saint Laurent : hommage aux amazones

« *Je déteste les bourgeoises. Elles sont toujours bien coiffées, elles ont toujours une broche quelque part* », a dit un jour Yves Saint Laurent dans l'émission-culte des années 60 « Dim, Dam, Dom ». Vingt ans après, il ne renonce pas à ses exigences. La collection de l'été 1990 rend hommage aux héroïnes, Rita, Marlène, Diane, les fatales, les Jane, les amazones, les rousses.

Celles qui enfilent un fourreau de satin comme un pull et boutonnent un trench sur la peau nue. Cette année, elles ont des faux bijoux encore plus massifs, colliers-bouliers, bracelets de métal, turbans de magicienne.

Le premier passage donne le ton : la sahariennne de coton lacée, pour une Verushka un peu moins guerrière et plus précieuse, chapeautée de cuir, bottée de cuissardes en satin. Du Rive gauche insolent et luxueux, tout en coups de cravache et en caresses : le tissu,parfois au bord de l'abandon, semble dompté, retenu aux hanches, aux épaules,par une main de fer.

La surprise vient en douce. A la fin du défilé, elles arrivent, drapées de crêpe ivoire, rose poudre, plus calmes que les sévillanes corsetées. La perfection impose son extravagance. La diagonale du pli découvre un sein. Juste un. Sans bruit, sans vulgarité. Avec la candeur d'un enfant qui se penche par la fenêtre. Le voyeur, c'est lui.

L. B.

Thierry Mügler : sensation

Dans ses salons – housses crème sur les fauteuils si serrés qu'on pouvait tout juste encastrer ses jambes et ne plus bouger – Thierry Mügler a fait fort. Il a plaqué des cuirasses blutées, ou bardées d'accessoires chromés, sur les bustes minces de filles tout droit sorties des bandes dessinées et des feuilletons des années 60, maquillées d'eye-liner, lèvres scintillantes et perruquées avec un bandeau large rejetant en arrière des cheveux raides de vamps du cosmos.

Thierry Mügler a également rêvé sur les « baby dolls » pulpeuses coiffées sauvage, toutes frisées et bouches boudeuses, lèvres tentatrices et coiffées choucroute, façon BB, dont on retrouve même les petites robes boutonnées devant qui l'habillaient si bien dans *Et Dieu créa la femme*.

Une suite d'images percutantes donc, trop peut-être. Elles font oublier le vêtement et s'arrêtent à ce qu'elles sont : l'illustration d'un rêve qui nous échappe. Alors, nous ne pouvons pas rêver.

Popy Moreni : complicité

Comme son pays, l'Italie, Popy Moreni ne cesse de faire rêver. Avec des détails très simples parfois : une façon désinvolte de superposer des mousselines et du lin, des longueurs différentes, des rayures et des pois, de la panthère et du zèbre... Popy Moreni possède le goût du jeu, le sens de la complicité.

Naturellement, elle lance, c'est son style, des couleurs violentes, qui « en jettent ». Le rouge fucshia, le violet cru ne lui font pas peur. Mais aussi des bruns chauds en jupes-ballons incrustées de broderies anglaises. Les vêtements de Popy Moreni dansent sur les chemins de campagne, ils brillent à l'ombre des arbres. Et puis arrivent les parures sur lesquelles des pastilles de miroir multicolores font jouer la lumière sur les fourreaux de soie, et c'est la fête.

Christian Dior : douceur

Gian Franco Perré en costume trois pièces est venu saluer sous les « applaudissements nourris », selon l'expression consacrée, après son premier défilé Dior Boutique. Journalistes et acheteurs ont fait un vrai succès aux robes élégantes et fraîches qui parviennent à maintenir un souvenir et à lui donner mieux qu'une promesse de renouvellement.

Harmonie, douceur, humour. Il y a quelque chose de rassurant dans cette collection, comme dans la silhouette confortable de l'artiste. Le style Ferré convient à Dior mais, pour savoir ce que ça deviendra, sans doute faut-il attendre qu'il ait lentement et sûrement fait évoluer la façon et les traditions maison.

Claude Montana : perfection

Montana venait de faire l'actualité en annonçant qu'il reprenait la maison Lanvin, et on l'attendait comme si on ne connaissait pas la souplesse longiligne de ses nymphes rêveuses sur lesquelles glissent des tissus qui semblent à peine les frôler. Leurs corps se laissent deviner dans des tailleurs qui les dessinent. Elles se déhanchent dans des pantalons larges, fluides, virevoltant avec grâce.

P. ROYEL

Popy Moreni

Elles sont déesses en fourreaux qui dévoilent un dos sur lequel se pose la toile d'une araignée magique, où se croisent des lanières d'or qui s'enroulent sur le bras. Leur beauté est si parfaite qu'elles traversent le podium comme une illusion à laquelle on ose à peine croire.

C. G.

Romeo Gigli : l'art de l'illusion

Les femmes de Romeo Gigli craignent la lumière, la canicule. Avec leur tiare en verre de Murano, leurs habits de cérémonie, elles semblent échappées d'un bal lointain, d'un rêve baroque. L'art de Roméo Gigli, c'est d'abord celui du pli, une fascination pour le tulle qui s'enroule en turban de mammamouchi autour des cuisses, bouffe, entortille les bustes d'organza changeant.

Il n'y a pas de ligne mais des rondeurs, vraies ou fausses, plus ou moins drapées, des effets de paniers sur des petits pantalons cigarette en soie. Chaque silhouette dépend d'un assemblage d'étoffes volées dans un château encombré de souvenirs : châles-tapisserie, manteaux cousus dans les tentures d'un lit à baldaquin. Les plus chers coûteront en boutique 45 000 F. Prêt-à-porter ? On ne marche pas. Restent les palettes somptueuses, fondus enchaînés d'or, d'ambre, d'agate, de carmin.

Romeo Gigli s'est fait un nom avec une mode sans artifices, costumes, chemises d'homme, féminisés par le jeu des courbes, des matières, des couleurs. A Paris (où il défilait à la cour Carrée pour la deuxième saison), il a trouvé bon d'en rajouter, pour faire « couture » sans doute.

L. B.

Les défilés déménagent

Mobilisée dix semaines par an depuis 1982, la cour Carré du Louvre devrait être « libérée » par les créateurs de mode en 1992. Pyramide oblige. La circulation piétonne, étendue de la cour Napoléon à la cour Carrée, a contraint les organisateurs à trouver un lieu d'au moins 10 000 mètres carrés susceptible d'accueillir en mars et en octobre, les deux mille journalistes et les quelque sept cents acheteurs venus du monde entier.

« *Voilà six ans que je cherchais* », affirme Jacques Mouclier, président de la Fédération de la couture, du prêt-à-porter des couturiers et des créateurs de mode, qui affirme n'avoir dépensé que 200 000 F en études.

Situé dans les terrasses qui longent le jardin des Tuileries, et surplombent la voie Georges-Pompidou, face à la passerelle d'Orsay, le nouveau temple de la mode sera construit à partir de février 1990, pour une inauguration prévue dix-huit mois plus tard. Elle se divisera en quatre salles de 600, 800 et 1 500 places. Utilisée deux mois par an par les créateurs de mode, elle sera transformée, grâce à un système de plancher glissant sur les gradins, en salle d'expositions accueillant les métiers d'art (joaillerie, arts de la table...), dont la fédération est également présidée par Jacques Mouclier.

La location annuelle des salles devrait attirer 40 millions de francs, pour un budget de travaux estimé à 250 millions, et dépendant d'investisseurs privés. Le projet architectural signé Gérard Grandval s'inscrit dans le programme de réaménagement des Tuileries qui dépend du ministère de la culture.

L. B.

THÉATRE

L'album « Avignon 89 »

Notes de lecture par Georges Lavaudant

Le Monde et Actes Sud-papier viennent de publier l'album *Festival d'Avignon 89*, qui raconte le festival à travers certains articles parus, ou écrits spécialement pour l'album, pendant le temps même de la manifestation, à travers des notations prises au jour le jour, et surtout des photos de spectacles et de reportages.

Georges Lavaudant, ancien directeur du Centre dramatique des Alpes, co-directeur du TNP Villeurbanne, a souvent participé au Festival d'Avignon (« *off* » et puis « *in* »). Il n'y était pas cette année, pas même en spectateur. Il a lu l'album et nous a adressé ses notes de lecture.

Chronique

Chronique d'un festival, avec ses coups de cœur, ses échecs, ses surprises, almanach d'un été de théâtre composé de jugements, d'analyses, de résumés, d'interviews dont les propos toujours un peu fumés laissent parfois un goût d'inachevé, parce que c'est un exercice difficile et qu'il devient de plus en plus compliqué de dire simplement les quelques pensées auxquelles on tient, parce que l'époque n'est pas aux idées claires, mais plutôt aux idées clinquantes monnayables, cela signalé sans aucune amertume, la publicité, « les réclames » comme on disait autrefois, venant brouiller le récapitulatif au lieu d'annoncer clairement la couleur en écrivant, par exemple : « *La Fondation Louis-Vuitton s'est fendue de trente plaques* », ou bien encore : « *Grâce aux vingt bâtons d'Alpha Fnac vous avez pu vous geler pendant quatre heures.* »

20 juillet 1989

Ce que tente de saisir un papier « critique », c'est toujours une seule et unique représentation, quelque chose de ce soir-là, sublime ou pitoyable, lamentable ou génial. Que d'excuses, que de plaintes parfois de notre part à nous, gens de la profession, afin de justifier l'échec d'une telle soirée : un acteur malade, le mistral, la chaleur.

Mais le critique, lui, se moque de ce type d'argument, et il a raison. Ses yeux, ses oreilles, son cœur enregistrent les battements de cette unique représentation, celle des « Parisiens » du 20 juillet par exemple ; et c'est de cette unique soirée dont le lendemain son journal rendra compte.

L'actualité du jour

Cruauté et aveuglement de l'actualité du jour, qui repousse ou efface les priorités, les préoccupations d'hier, substituant un nouveau lot d'effets et d'images, de noms et de talents. A Avignon, pas le temps de souffler. Le « spectaculaire » présente ses collections d'hiver sous les flashes et les ragots, les cris d'admiration et les jugements à l'emporte-pièce. Sous des dehors civilisés, c'est assez rapidement la guerre et la boucherie qui réapparaissent.

Bouquet séché

Voici rassemblés dans un beau livre, une collection d'articles de journaux. La couleur du papier retenue pour cet ouvrage présente cette teinte jaune pâle que commencent à prendre les journaux exposés au soleil, mais d'emblée on comprend que le papier du journal ira vers sa perte, tandis que les pages du livre ne bougeront plus, comme un bouquet séché dont les fleurs devenues craquantes immobilisent un peu de temps.

Groupés ainsi, ces textes semblent parfois menacés d'irréalité. On les croirait vidés de leur urgence, de leur fraîcheur qui consistaient justement à porter « à chaud » un jugement sur ce qui se présente comme éminemment éphémère, volatile, à savoir : une représentation théâtrale. Ces articles, les voici arrachés à leur environnement naturel qui met sur un même pied d'égalité : les incendies sur la Côte d'Azur, la victoire de Greg LeMond, les négociations Walesa-Jarnzelski, la naissance d'une actrice.

Lois d'Avignon

C'est en achevant, à bicyclette, une petite promenade, qui chaque jour me faisait délaisser les remparts de Sienne et l'ombre de la Mangia pour les collines vallonnées du Chianti, que j'ai appris la terrible nouvelle m'annonçant la mort de Jean Bouise.

Un orage tournoyait au-dessus des coteaux, inlassablement parcourus par des tracteurs à chenillettes, sulfatant les vignes vertes et bleues. J'ai préparé quelques spaghettis, me souvenant de la première alerte que Mack avait connue lors des répétitions de *Tir et lir*, l'année précédente, là-bas, dans la chaleur avignonnaise. L'électricité a disjoncté. Quelques secondes plus tard, la pluie s'est abattue sur le domaine. Dans le carton aux légumes, je possédais quelques bougies. J'ai fouillé dans le noir, songeant à Mack assumant jusqu'aux limites de sa vie son travail d'acteur, sans héroïsme particulier, comme les anti-héros (de Schweick à Falstaff) qu'il excellait à faire exister...

Sourire

Lorsqu'on aura tout oublié de ce festival, il restera peut-être encore le sourire de cette jeune fille présentant un carton blanc sur lequel on peut lire, tracé d'une écriture scolaire : « *J'achète une Place pour* la Célestine », avec effectivement un « P » majuscule à « Place ». Le pouce de la main disparaissant complètement derrière le rectangle clair que quatre doigts légèrement osseux continuent de tenir en équilibre devant son buste, le haut semblant reposer directement contre ses dents offertes dans un sourire qui déjà vous bouleverse parce qu'il est comme la signature étourdie, un cadeau sans contrepartie de cette chronique d'un été.

CULTURE

DANSE

La géométrie sensible de Trisha Brown

La chorégraphe américaine porte sa griffe sur des tableaux qui s'enchaînent et se modifient

Trisha Brown possède un talent singulier : celui de modifier, d'une pièce à l'autre, la densité de l'air dans lequel elle lance ses danseurs. Cet air est léger dans *Son of gone fishin' revealed*, où les danseurs rebondissent comme des balles de ping-pong ; il est plus compact dans *Newark*, où ils doivent lutter contre lui comme des nageurs contre l'eau.

Un autre de ses talents est de constituer pour chaque pièce un matériau chorégraphique propre, en sorte qu'elles diffèrent sensiblement tout en portant sa très forte griffe. Devant des panneaux coulissants de Donald Judd, bleu et vert, et sur une musique répétitive et enjouée de Robert Ashley, le ravissant *Son of gone fishin' revealed* semble n'avoir d'autre prétention que mettre les danseurs en jambes et le public en appétit ; sous une apparence de liberté, d'improvisation, d'amusement, se cache une exploration acharnée des possibilités du corps.

Dans *Glacial Decoy*, en silence, des belles de nuit en longue chemise blanche plissée font contrepoint à des images projetées par Robert Rauschenberg sur quatre grands écrans : des palmiers, des fleurs, la mer, du linge qui sèche, un fauteuil, des vaches. Trisha Brown se sert astucieusement des coulisses : lors d'une séquence exécutée en parallèle par deux danseuses, une troisième se joint à elles en entrant tantôt à droite tantôt, à gauche, donnant à croire que le mouvement continue hors de notre champ visuel.

Newark est une splendeur, un chef-d'œuvre que la troupe nous avait déjà présenté en 1987 au Théâtre de la Ville. D'immenses panneaux de Donald Judd, aux couleurs pures et intensément vibrantes, montent et descendent devant ou derrière les danseurs en collants gris, créant de nouveaux espaces, de nouveaux climats ; la chorégraphie, qui oppose deux garçons évoluant presque sur place aux flux et reflux d'un quintette de filles, y atteint une maîtrise, une concision et une force extraordinaires.

On retrouve Robert Rauschenberg dans *Astral Convertible*, créé au dernier festival de danse de Montpellier : des tourelles métalliques de diverses hauteurs parsèment le plateau, portant des projecteurs qui clignotent selon les déplacements de neuf danseurs moulés d'argent – ils agissent aussi sur le dispositif sonore. Là encore, une chorégraphie étonnante d'imagination, une fluidité n'autorisant que de rares arrêts sur image, une sensualité discrète, une énergie qui se nourrit d'elle-même inépuisablement.

Autres talents de Trisha Brown : elle sait construire un programme – celui-ci est d'une composition irréprochable, – et la longueur de ses pièces d'excède jamaisce qu'elle à dire.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ **Théâtre de la Ville, jusqu'au 28 octobre. Aulnay, Espace Jacques-Prévert, le 6 novembre.**

MUSIQUES

Manfred Eicher, brouilleur de pistes

Le Festival de jazz de Paris donne carte blanche aux artistes d'ECM

Naissance voilà quelque quarante ans au bord du lac de Constance ; débuts musicaux dans la troupe d'élite de la Philharmonie de Berlin, comme contrebassiste ; rencontre déterminante dans un magasin de Munich avec un industriel en mal de sponsoring ; marché passé : l'équivalent de quarante-cinq mille francs de mise de fonds contre la promesse d'inventer une nouvelle façon d'enregistrement. Moderne conte de fées, l'histoire de Manfred Eicher est aussi celle de l'Edition de musique contemporaine. Traduisez : ECM. Et déduisez du label que si le jazz fut d'abord sa priorité, rien de ce qui est moderne ne lui est étranger.

Encore faut-il s'entendre, nous rappelle Eicher, sur l'idée de modernité : « *Partout, quand on parle de musique moderne, règne un discours marqué d'étroitesse idéologique. Avec ECM, j'ai voulu créer un nouveau champ musical.* » Champ cultivé avec un tel soin qu'il délimite aujourd'hui rien moins qu'une esthétique dans son refus même de limite.

Le prototype et la star d'ECM, c'est, bien sûr, Keith Jarrett jazz côté pile, classique côté face, pianiste sans sectarisme puisqu'il s'assied au besoin au clavecin (Harpsichord en allemand, comme il est écrit sur la pochette immaculée des *Variations Goldberg* de Bach, qui vient de paraître).

Mais la politique d'enregistrement d'ECM va aussi, pour s'en tenir à ses disques récents, de Perolin par le Hilliard Ensemble, à Hindemith à Chostakovitch par l'équipe de Guidon Kremer, en passant par Hölderlin récité par Bruno Ganz, Meredith Monk, les Minimalistes (Steve Reich, Gavin Bryars) et Arvo Pärt, l'inclassable Estonien, le répétitif inspiré de Dieu, devenu contre toute attente l'idole des jeunes aventureux.

« *Nous vendons en moyenne quinze mille exemplaires d'un disque.* Passion, *d'Arvo Pärt, en est à trente mille. Ça s'est fait de façon non préméditée. Je ne réfléchis jamais en terme de rendement ou de budget. Pärt était tout à fait inconnu en Allemagne. J'ai entendu sa musique à la radio. J'ai compris qu'il faisait partie de ma sensibilité.*

« Je suis allé revoir Bresson et Godard »

» *L'hétérogénéité est très importante aujourd'hui où nous voyons la fin d'une certaine modernité longtemps symbolisée par le sérialisme et le Festival de Donaueschingen. J'y allais après 1968, j'ai laissé tomber. Berg, Webern, tout le monde se réclame de leur paternité. Dans les années 70, je ne me suis pas senti très à l'aise. J'ai fait des disques dont je ne suis plus satisfait : Pat Metheny, des musiques consonantes, complaisantes. J'ai beaucoup lu alors. Je suis allé au cinéma revoir Bresson, Godard, chercher des impressions artistiques fortes. Et j'ai recommencé à travailler avec l'Art Ensemble en poussant davantage vers le free jazz, en prenant des risques.*

« *On parle beaucoup du son d'ECM, mais l'important est de capter l'aura de la musique. Peu importe qu'on le fasse en technique numérique ou analogique. Mon rôle de producteur s'exerce au montage mais, surtout, au moment de la disposition des micros : avec Arvo Pärt, on a fait des enregistrements avec des tableaux de sons différents, pour créer les réverbérations que nous voulions. Un orage s'est levé, nous avons utilisé un micro pour capter le vent. Je me considère comme un metteur en scène : le secret du son, c'est l'imagination.* »

Propos recueillis par
ANNE REY

▶ **Carte blanche à Manfred Eicher et aux artistes ECM : Dino Saluzzi/John Surman duo et L. Chankar Quartet, le jeudi 26 octobre à la Cigale. Tamia et Pierre Favre, Jan Garbarek, le 27 à la Cigale. Keith Jarrett trio, le 28 au Théâtre des Champs-Elysées.**

CINÉMA

Les souterrains d'« Alice »

Peintre et cinéaste Jan Svankmajer donne sa version d'Alice : une fabuleuse alchimie de terreur et de magie

Alice, la petite fille tant chérie par Lewis Carroll, n'a pas fini d'inspirer les cinéastes, version gentille, version perverse. Ou carrément cauchemardesque, celle de Jan Svankmajer. Son Alice est une petite fille blonde aux cheveux raides. Elle s'ennuie tandis que sa sœur – dont on ne voit pas le visage – est en train de lire au bord de la rivière. Jusqu'alors, rien que de très attendu. C'est le début même du livre magique.

Alice joue avec les feuilles mortes qui tombent sur les volants de sa robe rose. L'eau est opaque. Alice se retrouve dans une sorte de grenier, indescriptible capharnaüm. Elle jette des cailloux dans une tasse de thé qui déborde sur sa soucoupe. Les murs sont lézardés, les objets qui traînent donnent une impression d'humidité moisie. Il y a, une vieille grosse pendule et, dans une cage de verre, un lapin de peluche blanc, râpé et sale. Soudain il s'anime, brise les parois de sa prison, s'ouvre le ventre. En coule du son dont il se gave. Ensuite, du terreau qui couvre le sol, il sort un tiroir dont il extrait d'effrayants ciseaux rouillés, puis s'y engouffre, disparaît. Alice veut l'y suivre, il faudra d'abord qu'elle en trouve la clef.

Finalement, le film de Jan Svankmajer ne s'éloigne pas tant de Lewis Carrol. On y retrouve les deux *Alice* et aussi quelque chose du *Jabberwocky*. Mais autant dans les livres la violence naît de l'apparente douceur indolente du texte – et de la censure que cela signifie, – autant ici elle s'étale, provocante. La petite Alice (Kristina Kohoutova) court à la recherche du lapin dans le labyrinthe d'un monde fétide – couloirs, escaliers, chambres délabrées dont le plancher menace de s'écrouler, creusé de trous où de vieilles chaussettes gonflées comme de gros vers plongent en se tortillant.

Alice se balade parmi une population d'objets au mieux indifférents, presque toujours hostiles et si déglingués qu'ils rendraient jaloux les Crados les mieux réussis. Le film mêle différentes techniques d'animation et la petite fille vivante aux cheveux raides. C'est elle seule qui parle, qui raconte. Quand c'est pour elle-même, on la voit tout entière. Quand elle cite les animaux, cartes à jouer et autres personnages du conte, on ne voit sur toute la surface de l'écran que sa bouche, ses lèvres trop rouges, trop charnues.

Alice se débat avec les squelettes translucides de poissons aux yeux de verre, avec des grenouilles gluantes, avec le lièvre de mars, tout en peluche galeuse, avec un petit cochon vivant qui, dans une maison pas plus grande qu'un dé à coudre, pleure comme un bébé...

On entre dans les contes de fées qui font peur aux enfants. L'inconnu, l'effrayant inconnu s'accumule, se précipite comme des tas d'ordures roulées par les vagues au pied de digues en bois. Rien n'est épargné à Alice. Finalement, la seule scène émouvante est celle où le roi et la reine des cartes tendent à Alice un carnet de classe et exigent qu'elle l'apprenne par cœur, puis la trahison du père – le roi – qui finit par dire à la reine : « *Vous avez raison, chère amie.* »

Mais Alice contemple tout ça sans frayeur excessive, sans curiosité débridée – il est vrai que Kristina Kohoutova, dit le réalisateur, a tourné seule dans le décor vide, sans ses « partenaires », ce qui lui donne son air à côté de la plaque, et au film une sorte de froideur distante, remplaçant l'humour flegmatique de Lewis Carroll. D'humour, ici, il n'y en a pas, mais une férocité minutieuse. Parce que Jan Svankmajer est tchèque, on parlera peut-être de Kafka. On pourrait aussi bien citer Edgar Poe, à cause des labyrinthes souterrains à la Gordon Pym, de la sensation d'étouffement, d'écrasement qui se dégage du film.

Quant au réalisateur, il se réfère aux compositions du peintre Arcimboldo. Rien n'est jamais ce qu'il paraît, rien ne reste ce qu'il est. Les formes se modifient au long du temps, tendent des pièges. On peut trouver dans le film de Jan Svankmajer un surréalisme psychanalytique insistant, mieux vaut se laisser envoûter par ce fabuleux alchimiste de l'image.

COLETTE GODARD

La mort de Jean Image

Jean Image, cinéaste d'animation, est mort à Paris mercredi 25 octobre. Il était âgé de soixante-dix-huit ans *(nos dernières éditions datées jeudi 26 octobre).*

Imre Hadju naît à Budapest le 26 janvier 1911. Peintre et décorateur, émigré en France en 1932, il devient réalisateur et producteur de films publicitaires en 1937 sous le nom de Jean Image. Puis il se consacre au dessin animé.

Le Loup et l'Agneau, œuvre allégorique anti-nazie (1939-1940) est détruite sous l'Occupation. Il en réalisera une autre version dans les années 50, alors qu'il illustre les fables de La Fontaine. Le graphisme de Jean Image obéit à l'influence de Walt Disney, sans être aussi brillant techniquement. En France, le dessin animé restera plus ou moins artisanal. *Jeannot l'intrépide*, long métrage de 1951, vient, après les essais de Paul Grimault, affirmer la vitalité d'une école française de l'animation.

Pour les enfants, le style de Jean Image est simple, attrayant. Plus tard, on lui reprochera d'en manquer. Il a suivi son chemin dans une sorte de tradition qu'on peut considérer comme du classicisme, avec *Bonjour Paris* (1952), *M. Victor ou la Machine à retrouver le temps* (1957), *la Petite Reine et l'aventure du Père Noël* (1958), *Magie moderne* (1958), *le Petit Peintre et la Sirène* (1960), *Aladin et la lampe merveilleuse* (1969). Il a été l'auteur de séries télévisées, telle *Kiri le clow*. Ses derniers longs métrages, *les Fabuleuses Aventures du légendaire baron de Münchhausen* (1978) et *le Secret des Sélénites* (1982), témoignaient encore de sa persévérance.

J. S.

Grand Louvre : M. Jean Lebrat président de l'établissement public

Le conseil des ministres l'a nommé en remplacement de M. Pierre-Yves Ligen, démissionnaire

M. Jean Lebrat a été nommé, par le conseil des ministres du 25 octobre, président du conseil d'administration de l'établissement public du Grand Louvre. Il remplace M. Pierre-Yves Ligen dont la démission sera effective à la fin de ce mois *(le Monde* du 26 octobre).

M. Jean Lebrat, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, âgé de cinquante-six ans, est un habitué des établissements publics puisqu'il est entré à l'EPAD, l'organisme chargé d'aménager La Défense, en 1963 et qu'il a assuré la direction technique de la SEMAH (la Société d'aménagement des Halles) de 1970 à 1983. A cette date, il est nommé à la direction de l'organisme bâtisseur du Grand Louvre. Il y travaille aux côtés de M. Emile Biasini, aujourd'hui secrétaire d'Etat aux grands travaux, puis avec M. Pierre-Yves Ligen, qu'il remplace.

M. Lebrat aura la tâche de mener à bien la deuxième tranche des travaux du musée. C'est-à-dire l'aménagement de l'aile Richelieu qui comprend le creusement des trois cours, à elles seules aussi vastes que le musée d'Orsay, leur couverture, la repose des planchers à des niveaux différents, la transformation du toit en verrière, la réfection des façades du bâtiment, l'aménagement du jardin du Carrousel, le transfert et l'installation des nouvelles collections.

L'opération devrait s'achever en 1993. Elle coûtera plus de 3 milliards de francs. Cette enveloppe ne concerne pas les équipements souterrains (gare de cars, parking, espace commercial), pilotés par la Caisse des dépôts et consignations et la SARL Le coût de ce programme annexe est estimé à 700 millions de francs (la Ville de Paris et l'Etat ne prennent à leur charge que 30 millions chacun). Il aurait dû s'achever à la fin de 1991, mais aura vraisemblablement un an de retard. C'est d'ailleurs l'une des raisons officielles de la démission de Pierre-Yves Ligen.

Mais le Grand Louvre ne sera pas terminé pour autant en 1993. Deux ou trois années seront encore nécessaires pour réaménager les espaces libérés, du côté des pavillons de Flore et de Denon. Ce n'est que vers 1996 que « le plus grand musée du monde » échappera aux différents corps de métiers pour se consacrer exclusivement à ses visiteurs.

E. de R.

BICENTENAIRE

Le Japon entre la Révolution et la post-modernité

Les valeurs de la Révolution peuvent-elles être celles de la « post-modernité » ? Cette question était au centre du symposium organisé à Tokyo par le Comité japonais du Bicentenaire.

Tokyo. On pourrait croire que de tous les pays développés le Japon est, avec la Grande-Bretagne, celui qui a été le moins touché par la Révolution française : les deux seules révolutions qu'il ait connues sont en effet venues l'une d'en haut, en 1868, avec l'empereur Meiji, qui a modernisé son peuple tambour battant ; l'autre, de l'extérieur, avec les bombes d'Hiroshima et de Nagasaki, le débarquement américain et le proconsulat de McArthur. Ce serait sous-estimer l'ampleur du rayonnement qu'exerce sur une que tout ce qui vient de France, notamment qu'exerce une importante partie de l'intelligentsia et du milieu des affaires de l'archipel tout ce qui vient de France, notamment, dans le domaine des idées.

Toujours est-il qu'un comité du Bicentenaire s'est constitué à Tokyo, sous la présidence d'un architecte de réputation mondiale, Kisho Kurokawa, et qu'il a organisé toute une série de manifestations (1). La plus notable a pris la forme d'un symposium international. Celui-ci s'est déroulé, les 20 et 21 octobre, dans la capitale, sous les auspices du grand journal *Asahi*, qui en a abondamment rendu compte dans ses colonnes et sur les écrans de ses chaînes de télévision, avec le soutien des autorités françaises et du gouvernement métropolitain de Tokyo.

Face aux défis du siècle à venir

Les initiateurs, qui entendaient bien ne pas se contenter d'une réflexion sur le passé, s'interrogeaient surtout sur la signification des valeurs de la Révolution face aux défis du siècle à venir. On a donc parlé aussi bien de la liberté que de la modernité, des droits de l'homme que des avatars de l'Etat-nation, avec la participation de professeurs des universités de Tokyo et de Kyoto, de Seiji Tsutsumi, poète, romancier et... président des grands magasins Seibu, de deux Américains, Richard Schifter, assistant du secrétaire d'Etat pour les droits de l'homme et les affaires humanitaires, et l'architecte Charles Jencks et de trois Français, Jacques Attali, le sociologue Edgar Morin et le signataire de ces lignes.

Notre confrère Chobei Nemoto, éditorialiste de l'*Asahi* et ancien correspondant de ce journal à Paris, dirigeait les débats. Sa tâche n'était pas facile. Non seulement l'ampleur de l'ordre du jour incitait à la digression, non seulement la preuve a été une fois de plus apportée que la traduction simultanée du français au japonais, et vice versa, est, compte tenu du cheminement divergent des deux modes d'expression, un exercice particulièrement difficile, mais le public entendait bien tirer de ces débats le maximum d'enseignements concrets.

A vrai dire, c'était pour les participants occidentaux une expérience plutôt fascinante que d'entendre des Japonais tenir des propos du genre : « *Avant de parler de symbiose avec les autres, il faudrait que nous apprenions à vivre ensemble* », des Japonaises s'étonner, par exemple, qu'il n'y ait aucune femme à la tribune, d'autres intervenants découvrir le problème de l'immigration ou déplorer que tant de leurs compatriotes se rendent ou même résident à l'étranger sans guère s'intéresser, et encore moins se mêler, aux populations au milieu desquelles ils vivent.

Il est difficile, dans ces conditions, de résumer ces débats, parfois un peu éthérés, mais, presque toujours, très intéressants, jamais ennuyeux, sinon pour dire que s'ils ont présenté un trait commun, c'est bien la notion d'*ouverture* Ouverture aux autres d'un pays qui a longtemps vécu dans une zone culturelle exclusive tout en considérant paradoxalement que l'Occident lui fournissait le seul « modèle » correspondant à ses besoins, mais a tendance aujourd'hui, comme Kisho Kurokawa, à juger cette gageure désormais hors de saison.

Ouverture sur l'avenir, étant bien entendu, ainsi que l'ont notamment fait valoir les intervenants français, que la notion, communément admise aujourd'hui, de post-modernité n'implique aucunement, quoi qu'en pensent certains, un arrêt de l'Histoire.

« Réfolution » et « socitalisme »

Ce qui a amené Charles Jencks à proposer l'adoption de quelques réjouissants néologismes, tels que la « *réfolution* » (réforme et évolution), le « *socitalisme* » (35 % d'économie financée par l'Etat, 35 % d'entreprises fordistes (2) et le reste de PME), comme définition de la réalité économique américaine, l'hétérarchie comme représentation de l'interaction d'un certain nombre de variables aux lieu et place de la hiérarchie pré et post-marxiste des valeurs.

C'était peut-être un peu trop d'humour anglo-saxon pour des participants conscients du sérieux des enjeux de l'après-Tchernobyl, de l'après-Tiananmen et de 1993. Un public conscient, comme l'a dit Edgar Morin, que nous sommes toujours « *dans l'âge de fer planétaire...* [dans une grande aventure inconnue] ». Persuadé, avec Hitoshi Imamura, que « *l'esprit moderne fondé sur la raison productiviste et l'idéal éthique et politique de la Révolution française sont deux choses incompatibles.*

Qu'il faille, dans ces conditions, « *lutter ensemble contre tout ce qui remet en cause la vie* », ainsi que l'a demandé Jacques Attali, tout le monde en était certes d'accord, mais quel rôle le Japon jouera-t-il dans cette action ? Le même Attali, n'a pas été le seul, même s'il l'a fait en des termes particulièrement frappants, à noter que « *pour la première fois une nation qui pourrait devenir un cœur* » (comme auparavant Venise, Amsterdam, Londres et New-York) hésite à vouloir payer le prix de l'imperium. Disons que le symposium n'a pas épuisé ce sujet essentiel pour l'avenir, et dont il est clair qu'il préoccupe beaucoup de Japonais.

ANDRÉ FONTAINE

(1) Voir l'article de Philippe Pons dans *le Monde* du 24 octobre, p. 19, section B.

(2) Le « fordisme », ainsi appelé du nom du constructeur Henry Ford, combine la soumission de l'ouvrier au rythme des machines et une politique de hauts salaires compensant la perte d'intérêt au travail.

EN BREF

□ **Culture et communication : une rencontre au Sénat.** – L'Association « Soleils pour la vie et l'union des Cultures » organise un colloque sur le thème : « Culture et Communication aujourd'hui et demain ». Cette rencontre aura lieu au Sénat le samedi 4 novembre à 15 heures. Nos lecteurs désireux d'y assister sont invités à envoyer d'urgence une enveloppe timbrée libellée à leurs nom et adresse à : ULC, BP 146, 93163 Noisy-le-Grand, Cedex.

□ **Un colloque à Genève.** – La radio suisse romande Espace 2 réunit, actuellement, à Genève, un colloque international qui s'achève le 27 octobre, animé par Jean-Fred Bouquin sur le thème : « Le pacte du futur ». Ce colloque s'articule autour de trois domaines : économie, culture et communication. Il rassemble des représentants d'entreprises privées et des médias, des artistes et des chercheurs qui, tous, sont amenés à entretenir des liens de plus en plus étroits, notamment à travers le mécénat.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 26 OCTOBRE

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

EMILE AILLAUD. Galerie des dessins d'architecture Cci. Jusqu'au 15 janvier 1990.

COLLECTION DU CABINET DE LA PHOTOGRAPHIE, MNAM. Grande salle-premier sous-sol. Jusqu'au 14 janvier 1990.

DE MATISSE A AUJOURD'HUI. 3e et 4e étages. Entrée : 22 F. Jusqu'au 31 décembre.

L'ETRANGE UNIVERS DE CARLO MOLLINO. Galerie du Cci. Jusqu'au 29 janvier 1990.

L'EUROPE DE GOFFREDO PARISE. Galerie du forum et petit foyer. Jusqu'au 13 novembre.

INVENTAIRE 89. Atelier des enfants. Jusqu'au 2 décembre.

L'INVENTION D'UN ART. 150e anniversaire de la photographie. Musée national d'art moderne, grande galerie. Jusqu'au 1er janvier 1990.

BRAM VAN VELDE. Musée d'art moderne, grande galerie. Jusqu'au 1er janvier 1990.

WORLD PRESS PHOTO 1989. Galerie de la B.P.I. Jusqu'au 13 novembre.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., mar. de 9 h 45 à 18 h, jeu. de 9 h 30 à 21 h 45, sam., dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

L'INVENTION D'UN REGARD (1839-1918) : CENT CINQUANTENAIRE DE LA. Photographie. XIXe siècle. Entrée : 20 F (billet jumelé exposition musée : 32 F). Jusqu'au 31 décembre.

LIVRES D'ENFANTS, LIVRES D'IMAGES. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 21 janvier 1990.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h. Fermeture des caisses à 21 h 30.

ARABESQUES ET JARDINS DE PARADIS. Collections françaises d'art islamique. Hall Napoléon. Entrée : 25 F (possibilité de billets couplés avec billet d'entrée du musée). Jusqu'au 15 janvier 1990.

LE BEAU IDÉAL. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 31 décembre.

DAVID (1748 - 1825). Galerie et salle Mollien. Entrée : 35 F (prix d'entrée du musée). Du 29 octobre au 12 février 1990.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30.

HISTOIRES DE MUSÉE. Entrée : 15 F. Jusqu'au 5 novembre.

NAM JUNE PAIK. La fée électronique. Jusqu'au 5 novembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

ARCHÉOLOGIE DE LA FRANCE, TRENTE ANS DE DÉCOUVERTES. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F, sam. : 21 F. Jusqu'au 31 décembre.

CORPS SCULPTÉS, CORPS PARÉS, CORPS MASQUÉS. Chefs-d'œuvre de la Côte-d'Ivoire. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au 15 décembre.

LES ENVOLS DE JACQUES LARTIGUE. Cent photographies en noir et blanc de 1904 à 1944. Galeries nationales. T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

RÉALITÉS NOUVELLES. Nef (42-56-45-11). T.l.j. de 10 h à 18 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 5 novembre.

SALON D'AUTOMNE. (42-56-45-07). T.l.j. de 10 h 30 à 18 h 30. Nocturne mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 13 novembre.

CENTRES CULTURELS

EVA AEPPLI. Centre culturel suisse, 32, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 novembre.

AIR D'OPÉRA. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 janvier 1990.

LES ARCHITECTES DE LA LIBERTÉ. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 7 janvier.

CYCLE ÉCOLOGE. BREITWIESER, FISCHER, FOREST, GRAB, ULRICHS, WEBER. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 25 novembre.

DENNIS DARRAGH. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 novembre. / Maison Mansart, 5, rue Payenne (48-87-41-03). T.l.j. sf lun. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 4 novembre.

DANIEL DEZEUZE. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

LES DROITS DE L'ART PAR SEPT ARTISTES VÉNÉZUÉLIENS. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, bd de l'Hôpital (45-70-27-27). T.l.j. de 8 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 11 novembre.

EGYPTE - EGYPTE. Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 22 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 30 mars 1990.

MAUSEL EKSELL, TORNGNY LARSSON. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 2 novembre.

LES FLAMANDS A PARIS, PEINTURES DU XVIIe. Mairie du premier arrondissement, 4, place du Louvre. T.l.j. de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 novembre.

CLAUDE GASSIAN. Fnac Forum des Halles, niveau - 3, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30, lun. de 13 h à 19 h 30. Jusqu'au 25 novembre.

LIBAN : LE REGARD DES PEINTRES. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 6 novembre.

MAGNELLI. Thèmes et variations. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne. T.l.j. de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 29 octobre.

CARMEN PERRIN, RICHARD MONNIER, EMMANUEL SAULNIER. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 10 décembre.

RENÉ-JACQUES. Un illustrateur contemple Paris. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 28 octobre.

DENIS ROCHE. Photographies 1955-1989. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 3 décembre.

GUSTAVE SERRURIER BOVY. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

LE VERRE GRANDEUR NATURE. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 45. Entrée : 4 F (entrée du parc). Jusqu'au 30 décembre.

LA VIEILLE ALLIANCE FRANCE-ECOSSE. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. et le 1er novembre de 10 h à 19 h. Jusqu'au 2 décembre.

GALERIES

ALFARO. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Du 27 octobre au 25 novembre.

LEONIDE ANDREYEV. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 janvier 1990.

FAREED ARMALY. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 3 novembre.

GENEVIÈVE ASSE. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 10 novembre.

MARTIN BARRÉ. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 22 novembre. / Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 7, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 10 novembre. / Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 25 novembre.

BERTHOLLE. Galerie Lucie Weill-Seligmann, 6, rue Bonaparte (43-54-71-95). Jusqu'au 10 novembre.

COLETTE BRUNSCHWIG. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-86-69-57). Jusqu'au 10 novembre.

COLETTE BRUNSCHWIG, KALLOS, ANNA SHANON, ELZBIETA VIOLET. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 4 novembre.

DENIS CASTELLAS. Galerie Charles Cartwright, 6, rue de Braque (48-04-86-85). Jusqu'au 10 novembre.

CENTENAIRE DE JEAN COCTEAU, DESSINS, PASTELS. Galerie Proscénium, 35, rue de Seine (43-54-92-01). Jusqu'au 2 décembre.

CESAR. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 25 novembre.

ALLAN CHASSANOFF. Studio [illegible], 6, rue Maître-Albert (43-54-59-29). Du 27 octobre au 23 décembre.

PIERRE COLLIN. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 10 novembre.

RICHARD CONTE. Galerie Nicole Ferry, 67, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 9 novembre.

TONY CRAGG, JOCHEN GERZ, ANNETTE MESSAGER, SIGMAR POLKE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 22 novembre.

ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 5 novembre.

DIX ŒUVRES MAJEURES DE L'ART ABSTRAIT DES ANNÉES CINQUANTE. Galerie Prazan Fitoussi, 25, rue Guénégaud (46-34-77-61). Jusqu'au 18 novembre.

PIERO DORAZIO. Couleurs - lumières. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 10 novembre.

DUCHAMP, MAN RAY, PICABIA. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 23 novembre.

ESPAGNE - ARTE ABSTRACTO 1950-1965. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 10 novembre.

ESPAGNE I. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). Jusqu'au 11 novembre.

BARBARA ESS. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 25 novembre.

WALKER EVANS. Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes (45-44-39-72). Jusqu'au 6 janvier 1990.

JEAN FAUCHEUR. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 18 novembre.

FAUVISME ET EXPRESSIONNISME DANS LA GRAVURE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE. Au début du siècle. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 18 novembre.

FERS. De Gonzalez à Tony Cragg. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 10 novembre.

PAUL-ARMAND GETTE. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Du 28 octobre au 2 décembre.

GOVERNATORI. Galerie Jean Peyrolle, 14, rue de Sévigné (42-77-74-69). Jusqu'au 25 novembre.

PAUL GRAHAM. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 31 octobre.

MARCEL GROMAIRE. Cinquante années de dessins (1917-1955). Galerie de la Présidence, 90, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-65-49-60). Jusqu'au 30 novembre.

ROBERT GUINAN. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Du 28 octobre au 2 décembre.

RAYMOND HAINS. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 6 novembre.

HANS HARTUNG. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 18 novembre.

JEAN HÉLION. Galerie Klein Roncari, 16, rue de Seine (43-29-63-93). Jusqu'au 29 octobre.

JEAN HÉLION. 1948-1950 peintures et dessins. Art of this Century, 3, rue Visconti (46-33-57-70). Jusqu'au 18 novembre.

JORG IMMENDORFF. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 22 novembre.

ROBERT INDIANA. Galerie Natalie Séroussi, 34, rue de Seine (46-33-03-37). Jusqu'au 25 novembre.

MENASHE KADISHMAN. Galerie Hayram - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-08). Jusqu'au 11 novembre.

KARSKAYA. Galerie Philip, 16, place des Vosges (48-04-58-22). Jusqu'au 25 novembre.

KIKI ET MONTPARNASSE. Galerie Marion Meyer, 15, rue Guénégaud (46-33-04-38). Jusqu'au 31 octobre.

PETER KLASEN. Histoire de lieux ordinaires. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 2 décembre. / Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 2 décembre.

PAUL KLEE. Dessins de 1913 à 1938. Galerie Gianna Sistu, 29, rue de l'Université (42-22-41-63). Jusqu'au 31 décembre.

JANNIS KOUNELLIS, JOHN COPLANS. Galerie Lelong, 14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 30 octobre.

TETSUMI KUDO. Galerie du Génie, 23, rue Keller (48-06-02-93). Jusqu'au 10 novembre.

ELIANE LARUS, BETHE SÉLASSIÉ, WILLIAM WILSON. AA Galerie, 39, av. Junot - entrée 2, rue Juste-Métivier (46-06-82-95). Jusqu'au 18 novembre.

GER LATASTER. Galerie Jaquester, 153, rue Saint-Martin (45-08-51-25). Jusqu'au 18 novembre.

MACRÉAU. Petits formats et dessins. Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 9, rue Mazarine (43-54-10-97). Du 26 octobre au 18 novembre.

ANNE MADDEN. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 28 octobre.

RAFAËL MAHDAVI. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 20 novembre.

EUGÈNE MAILAND. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 18 novembre.

ROBERT MAPPLETHORPE. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 10 novembre.

MARINO DI TEANA. Galerie Carlhian, 35, rue de Charonne (47-00-79-28). Jusqu'au 18 novembre.

DJILLALI MEHRI. Galerie Etienne Dinet, 30, rue de Lisbonne (42-56-43-26). Jusqu'au 18 novembre.

OLIVIER MERIEL. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 18 novembre.

MIRO ET CALDER. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). Jusqu'au 10 novembre.

LES MODERNES CLASSIQUES A LA BASTILLE. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-83). Jusqu'au 15 décembre.

ANNE MOREAU. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 4 novembre.

HERMANN NITSCH. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 4 novembre.

MARIO PRASSINOS. Tapisseries d'Aubusson rétrospective. Galerie Inard, 179, boulevard Saint-Germain (45-44-66-88). Jusqu'au 4 novembre.

ARDEN QUIN. Œuvres récentes. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Du 26 octobre au 26 novembre.

MARKUS RAETZ, GEORGES ROUSSE. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 21 novembre.

BERNARD RANCILLAC. CINÉ-MONDE. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 10 novembre. / Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Jusqu'au 10 novembre.

RIERA I ARAGO. Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 15 novembre.

ERNESTO RIVEIRO. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 17 novembre.

OLIVIER ROCHE ET PIERRE TILMAN PRÉSENTENT C COMME ÇA. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 4 novembre.

MAURICE ROCHER. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, place Sainte-Catherine (48-04-81-00). Jusqu'au 2 décembre. / Galerie Pierre-Marie Vitoux, 21, rue Saint-Sabin (43-55-07-76). Jusqu'au 2 décembre.

RODIN : DISCIPLES ET PRATICIENS. Galerie Véronique Maxé, 33, av. Matignon (47-42-02-52). Jusqu'au 15 novembre.

SATORU. Vingt ans à Paris. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Du 26 octobre au 25 novembre.

HÉLÈNE SCECH. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 18 novembre.

FRANÇOISE SCHEIN. Galerie Jean-Marc Patras, 9, rue Saint-Anastase (42-72-22-04). Du 26 octobre au 2 décembre.

THOMAS SCHLIESSER, MAX NEUMANN. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 15 novembre.

KURT SCHWITTERS. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 30 octobre.

JEAN-LOU SIEFF. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air - 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 19 novembre.

JEAN-CLAUDE SILBERMANN. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Du 26 octobre au 25 novembre.

VIEIRA DA SILVA. La Latina, galerie Renoir 20, rue du Temple (47-34-94-29). Jusqu'au 27 novembre.

CHRISTIAN SORG. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 18 novembre.

NORA SPEYER. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 4 novembre.

ROBERT STANLEY. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 18 novembre.

TWOMBLY. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 23 décembre.

HERVÉ TÉLÉMAQUE. Galerie Messine-Thomas Le Guillou, 1, av. de Messine (45-62-25-04). Jusqu'au 15 décembre.

GUNTER UMBERG. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Du 28 octobre au 2 décembre.

GEORGES VANTONGERLOO. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 26 novembre.

BRAM VAN VELDE. Galerie Lucette Herzog, passage Molière - 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Jusqu'au 15 décembre.

JEAN VERAME. Tibesti - Tchad - mai 1989. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 23 octobre.

VERLINDE. Évolution. Galerie d'Art de la place Beauvau, 94, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-65-[illegible]). Jusqu'au 4 novembre.

HANNAH VILLIGER. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 22 novembre.

IAN WALLACE. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 25 novembre.

WARHOL, BASQUIAT. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 25 novembre.

WILLIAM WEGMAN. Dessins retouchés. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 2 décembre. / Peintures Polaroïd. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 2 décembre.

JAMES WELLING. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 25 novembre.

HUGUES DE WURSTEMBERGER. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 25 novembre.

JOHANES ZECHNER. Galerie Daniel Gervis, 14, rue de Grenelle (45-44-41-90). Jusqu'au 2 décembre.

PÉRIPHÉRIE

CORBEIL-ESSONNES. Alfredo Jaar - Sarkis. Effets de miroir. Centre d'Art contemporain Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). T.l.j. sf lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, dim. de 16 h à 19 h. Jusqu'au 16 novembre.

LA DÉFENSE. La Traversée de Paris. Grande Arche (40-90-05-18). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 19 h 30, ven. de 10 h 30 à 22 h 30. Réservations au 48.78.75.00. Entrée : 50 F. Jusqu'au 31 décembre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 27 OCTOBRE

« La mort et son cortège de traditions, exposition du Musée funéraire national » et « Découverte des nouveautés architecturales du quartier Roquette », 11 heures et 15 heures, métro Père-Lachaise, sortie escalator (V. de Langlade).

« La peinture réaliste au Musée d'Orsay », 17 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous le rhinocéros (Arts et Castera).

« La grande pyramide. De la conception moderne aux mathématiques symboliques. Visite de la nouvelle crypte et du donjon », 14 h 30, métro Palais-Royal, sortie terre-plein central (I. Hauller).

« La Grande Arche et le quartier de la Défense », 14 h 30, RER Défense, sortie I. (Tourisme culturel).

« Eglises et hôtels du faubourg Poissonnière », 14 h 30, métro Poissonnière (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Jardins et ruelles méconnus du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Mme Cazes).

« Décors du palais de justice et tribunaux des flagrants délits », 14 h 30, métro Cité (C.A. Messer).

« La Sorbonne », 15 heures, 47, rue des Ecoles (D. Bouchard).

« La maison des « empestez » dans un décor de béguinage », 15 heures, place du Docteur-Alfred-Fournier (Paris et son histoire).

« Hôtel Le Pelletier de Saint-Fargeau », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Approche de l'art).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Les passages : des Halles à Beaubourg », 15 heures, façade de l'église Saint-Eustache, rue du Jour.

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Pour les jeunes).

PARIS-MUSÉES : POUR LES JEUNES

« Rallye dans le Marais » (neuf-treize ans), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Séance de contes », 14 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

« Atelier bijoux et joyaux de Noël pour décorer l'arbre de Noël du musée », 14 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

CONFÉRENCES

Auditorium du Musée du Louvre, 19 heures : « Le Musée d'art moderne de Saint-Etienne », par B. Ceysson (Musée, musée).

91, rue de Seine, 20 heures : « Les mandalas. Leur symbolisme dans différentes cultures », par J. Letschert (L'Espace bleu).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Peut-on retrouver ses vies antérieures ? ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

47, rue de la Fontaine-au-Roi, 20 h 15 : « Les chakras et leurs facultés » (Institut gnostique).

ATHÉNÉE LOUIS JOUVET
TITUS ANDRONICUS
SHAKESPEARE
DANIEL MESGUICH
Participation Alpha Fnac
47.42.67.27
AVEC LE PARRAINAGE DE L'UNION DE BANQUES A PARIS

42 62 59 49
JARDIN D'HIVER
THEATRE OUVERT
LE BOURRICHON
de Joël Jouanneau
La magie opère. Le Monde - Maradio. Libération
Des acteurs admirables. Le Quotidien
Une saga burlesque et tendre. L'Humanité
Un climat poétique assez rare. La Croix

BRECHT au LUCERNAIRE
Georges Vitaly monte Brecht au Lucernaire : « DIALOGUES D'EXILES »...
Deux très grands acteurs : Dominique Paturel et Gérard Darrieu...
Un texte étincelant d'intelligence et d'humanité...
Quotidien de Paris - 20 oct. 89
LOCATION : 45 44 57 34

ATHÉNÉE LOUIS JOUVET
SALLE CHRISTIAN BERARD
EBERHARDT ISABELLE
AVEC IRINA DALLE
MISE EN SCENE FRANÇOISE MERLE
Participation Alpha Fnac
47.42.67.27
AVEC LE PARRAINAGE DE L'UNION DE BANQUES A PARIS

HAMLET
Mise en scène Patrice CHEREAU
du 1er au 24 décembre
LA GRANDE HALLE LA VILLETTE
LOCATION OUVERTE : 48787500

LES DIEUX ONT-ILS SOIF ?
Au nom d'un dieu, d'une croyance, d'une volonté surnaturelle, des hommes ont tué d'autres hommes. Les cinq continents ont tous dans leur histoire — lointaine ou proche — des sacrifices humains et des meurtres rituels.
Dans ce numéro exceptionnel de Notre Histoire, les plus grands spécialistes se sont penchés sur ces rites sanglants. Et René Girard, professeur à l'Université de Stanford (Californie) analyse pour vous les rapports de la Violence et du Sacré.
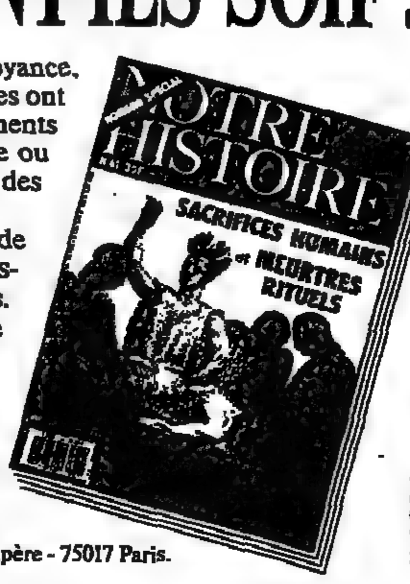

Notre Histoire : numéro spécial 30 F chez votre marchand de journaux.
Ou sur commande à Notre Histoire - 12, rue Ampère - 75017 Paris.
MARIE & A.

AGENDA

LETTRES

La mort de Mary McCarthy

(Suite de la première page.)

Sont regard bleu était resté si jeune, malgré la souffrance du cancer contre lequel elle se battra avec une formidable volonté.

Engagée dans ses articles comme dans ses romans, dans *le Groupe*, aussi bien que dans le rapport sur *le Procès du capitaine Medina* (1973), à propos du Vietnam, membre du Comité américain de défense de Trotski en 1937, antimaccarthyste de choc, envoyée spéciale à Hanoï, au Watergate ou à Téhéran, avec une commission de libéraux pour libérer des otages (*Cannibales et missionnaires*, 1981), amie de Hannah Arendt et de Czeslaw Milosz, elle sera de tous les combats.

En 1962, elle s'était fixée en France avec Jim West, son quatrième mari. Son appartement de la rue de Rennes était devenu le point de rencontre des intellectuels de partout, de l'Est comme de l'Ouest : des Américains, des Anglais, des Hollandais, des Latino-Américains, des Grecs, des Espagnols, des Hongrois, des Polonais, des Français aussi, qui aimaient se retrouver auprès de cette hôtesse brillante, spirituelle et curieuse de tout, plus friande de réalité que de fiction. Ce carrefour d'idées et d'amitié va manquer.

Vivant à Paris, tout en partageant son temps avec sa maison du Maine et ses cours à Bart College, elle ne se sentait ni exilée ni expatriée. Simplement témoin critique de toutes les batailles.

NICOLE ZAND.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 25 octobre 1989 :

DES DÉCRETS

● N° 89-784 du 19 octobre 1989 portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'URSS sur la coopération en matière d'archives publiques, signé à Paris le 4 juillet 1989.

● N° 89-785 du 19 octobre 1989 portant publication de l'accord sous forme d'échange de lettres portant prorogation de l'accord du 22 juin 1977 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'URSS sur la coopération dans le domaine des transports, signé à Paris le 5 juillet 1989.

UN ARRÊTÉ

● Du 29 septembre 1989 modifiant l'arrêté du 14 septembre 1984 relatif aux encouragements à l'élevage des équidés.

□ **Conférence.** – Dans le cadre des « Jeudis du CHEAM » (Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes), M. Henri Lopes, sous-directeur général pour la culture et la communication à l'UNESCO, fera un exposé sur « Communication et pays en développement » le *jeudi 23 novembre 1989 à 18 h 30*, à l'Institut international d'administration publique (IIAP), 2, avenue de l'Observatoire, Paris 6e (amphithéâtre Parodi).

CARNET DU Monde

Naissances

– Jean-Michel DUMOND,
Chantal COLLEU-DUMOND,
et Marie,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Claire, Sophie, Elisabeth,

le 19 octobre 1989.

Ambassade de France à Bucarest,
(Roumanie).

– M. François HEILBRONN
et Mme, née Ariane Bois,
sont heureux de faire part de la naissance de leur fils

Jean

le 23 octobre 1989.

76, rue de Sèvres,
75007 Paris.

Mariages

– Martine HAUSER,
avocat
et
François MARGHERITI,
magistrat,

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité à Paris, le 21 octobre 1989.

50, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

Décès

– M. et Mme René Chirol,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Chirol,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Simon, Fouriez, Poulleau,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André CHIROL,

survenu le 21 octobre 1989, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Putot-en-Auge,
14430 Dozulé.
Les Plans,
01660 Mézériat.

– Mme Léon Anselme,
née Béatrice Alexandre,
M. et Mme André Anselme
et leurs enfants,
Ses amis,
Le docteur et Mme Marc Preault,
Mme Jeanne Barnier,
Et Mme Madeleine Barnier,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Me Léon ANSELME,
avocat honoraire au barreau de Paris,
croix de guerre avec Palmes,

survenu le 17 octobre 1989, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé et estimé.

Le Mirabeau A,
Boulevard des Côtes,
73100 Aix-les-Bains.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Les associations régionales
Et les écoutants bénévoles de

SOS Amitié,

ont la peine de faire part de la mort de leur président d'honneur,

Eugène CLAUDIUS-PETIT.

SOS Amitié-France,
12, rue du Havre,
75009 Paris.

– L'association,
Le centre,
Et la revue
Aménagement et Nature,
dont le président était, depuis 1964,

Eugène CLAUDIUS-PETIT,

s'associent à la douleur de sa famille et de tous ses amis.

(*Le Monde* du jeudi 26 octobre.)

– Mme Fortunée Fitoussi,
son épouse,
M. Marc Fitoussi,
ses enfants Florence et Benjamin,
M. Maurice Guetta et Mme,
née Nicole Fitoussi,
leurs enfants David et Déborah,
Mme Renée Fitoussi-Carey
et son fils Charles,
Danielle Fitoussi,
Mme Julie Marzouk,
née Fitoussi,
sa sœur,
Mme Pia Guéniche,
sa belle-sœur,
Mme *Ida Fitoussi*,
sa belle-sœur,
Tous les parents et alliés,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père bien aimé, frère, beau-frère,

M. Charles FITOUSSI,

survenu accidentellement à Nice, le deuxième jour de Soukkot, le 16 tichri 5750, le 15 octobre 1989.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de l'Est, à Nice, le mercredi 18 octobre.

Les prières de huitaine auront lieu à son domicile, à Nice, 22, rue Molière, le *dimanche 29 octobre, à partir de* 13 heures.

Ancien domicile :
8, rue d'Alger,
Tunis.

– Mme Fernand Kessis,
M. Jean-Jacques Kessis,
Mme veuve Eugène Kessis,
La famille
Et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand KESSIS,

survenu le 20 octobre 1989, à l'âge de quatre-vingt-un ans,

On se réunira le lundi 30 octobre, à 15 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Lariboisière, 41, boulevard de la Chapelle.

– M. et Mme Jean-Pierre Kunvari,
Marie-Ange,
M. et Mme Jacques Kunvari,
Bruno, Anne et Séverine,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc Aurel KUNVARI,
dit Varey,
officier de l'armée austro-hongroise
1914-1918,
officier de l'armée française
1939-1945,

survenu le 12 octobre 1989, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 23 octobre, dans l'intimité familiale.

– Mme Michèle Lorig,
M. et Mme Christian Allandrieu
et leurs enfants,
M. Bernard Lorig,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice LORIG,
officier de la Légion d'honneur,
ancien chef de service au ministère de l'éducation nationale,

leur époux, père, grand-père et parent,

survenu le 24 octobre 1989, à l'âge de [illegible].

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 30 octobre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.

35, rue Mirabeau,
75016 Paris.
8, avenue Salvador-Allende,
69100 Villeurbanne.
18, rue de Brest,
35000 Rennes.

– Mme Nathalie Zysman,
M. et Mme Alexandre Zysman
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc Joseph ZYSMAN,

survenu à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 19 octobre 1989.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le 27 octobre, au crématorium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Le 27 octobre 1987

Marie-Rose MAMELET

nous quittait.

Que tout ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

– Le 27 octobre 1984

Marie-Françoise MORETTI

nous quittait.

Mais son exemple guide toujours nos pas.

Messes anniversaires

– L'Association des Français libres fera célébrer le jeudi 9 novembre 1989, à 19 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe anniversaire (portes ouvertes), à la mémoire du

général de GAULLE,
chef de la France libre,
et président d'honneur de l'Association.

Il est demandé aux associations d'anciens combattants et de résistants de porter le présent avis à la connaissance de leurs membres et de déléguer leur porte-drapeau à cette cérémonie.

Condoléances

– Le président
Et les membres du conseil d'administration de la Fondation Le Corbusier,
s'associent à la douleur de la famille de

Eugène CLAUDIUS-PETIT,

et lui adressent ses plus sincères condoléances.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le samedi 4 novembre, à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, 1, rue V.-Cousin, M. Luc Deheuvels : « Islam et pensée contemporaine en Algérie : la revue *Al-Asâla* (1971-1981) ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le lundi 6 novembre, à 9 h 30, salle des Actes, centre administratif, 1, rue V.-Cousin, M. Jacques Vourisis : « La poétique surréaliste : versification et figures rhétoriques. Le cas d'Andréas Embiricos et de Nikos Engonopoulos ».

– Université Paris-Val-de-Marne (Créteil), le mercredi 22 novembre, à 16 heures, salle des Thèses, bât. P, M. Gabriel Corkidi Blanco : « Système d'analyse de préparations histologiques par imagerie numérique : Histo 200 ».

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11

VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP – 64, rue La Boétie, 45-63-12-36
MINITEL 36.15 CODE A.3.T puis OSP

Vente sur licitation au Palais de justice de Paris
LE LUNDI 6 NOVEMBRE 1989 à 14 heures
UN APPARTEMENT à CRÉTEIL (94)
dans l'immeuble 97, rue Chérot, bât. B, 3e étage, porte Est ; 3 pièces cuis. UNE CAVE, bât. A, 2e sous-sol et UN PARKING, bât. B en sous-sol.
MISE A PRIX : 160 000 F
S'adresser à :
Me SIC-SIC, avocat suppléant de Me AMBROISE-JOUVION
77, avenue Raymond-Poincaré, Paris 16e. Tél. : 47-27-32-39 ;
Me PELLEGRINI, syndic, 80, avenue du Général-de-Gaulle, La Pyramide, 94000 Créteil, et au Greffe des Criées du tribunal de grande instance de Paris.

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de Nanterre
LE JEUDI 9 NOVEMBRE 1989 à 14 heures
EN 3 LOTS
3 APPARTEMENTS
dans un immeuble 12, rue Dagobert et 17-19, rue Charles et rue René-Auffray
à CLICHY-LA-GARENNE (92)
1er lot : APPARTEMENT duplex, 4 p. princ., 6e et 7e étage. 1 cave, 1 parking ;
2e lot : APPARTEMENT de 4 p. princ., 7e étage. 1 cave, 1 parking. ;
3e lot : APPARTEMENT de 3 p. princ., 5e étage. 1 cave.
MISES A PRIX :
1er lot : 900 000 F ; 2e lot : 700 000 F ; 3e lot : 450 000 F.
S'adresser :
1. Me VAN BENEDEN, avocat, « LE VALLONA »,
43, allée du Tertre à Nanterre 92000 ;
2. Me Maurice CASTEL, avocat, 5, rue du Renard à Paris (Tél. : 42-74-50-86)
et sur les lieux pour visiter.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 OCTOBRE 1989 A 0 HEURE TU

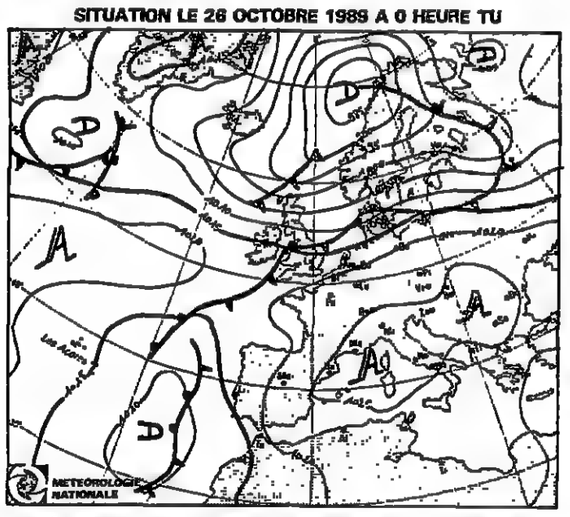

PRÉVISIONS POUR LE 28 OCTOBRE 1989 A 12 HEURES TU

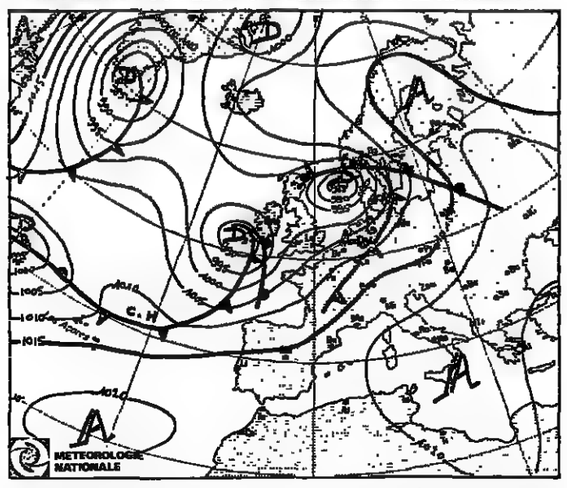

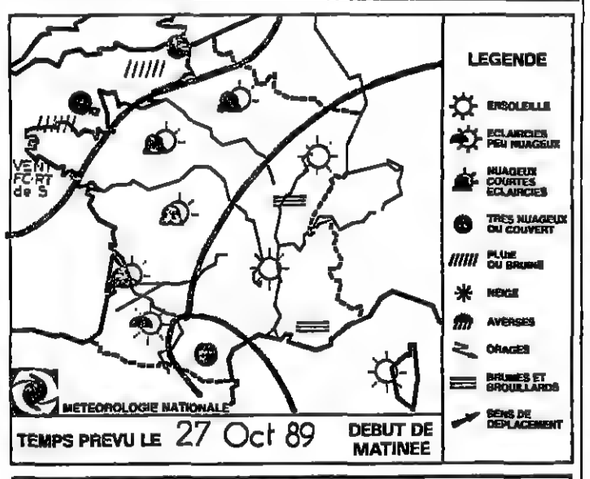

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 26-10-1989
Valeurs extrêmes relevées entre le 25-10-1989 à 6 heures TU et le 26-10-1989 à 6 heures TU

FRANCE											
AJACCIO	21	7	D	TOURS	24	8	D	LOS ANGELES	21	16	D
BIARRITZ	27	13	D	TOULOUSE	22	15	N	LUXEMBOURG	18	9	D
BORDEAUX	23	12	D	POINTE-A-PITRE	–	–	–	MADRID	22	5	D
BOURGES	24	9	D	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	32	19	N
BREST	14	13	C	ALGER	25	13	D	MEXICO	22	8	B
CAEN	19	9	B	AMSTERDAM	16	10	N	MILAN	13	8	B
CHERBOURG	16	12	P	ATHÈNES	24	17	D	MONTRÉAL	20	6	C
CLERMONT-FD	24	7	D	BANGKOK	35	26	N	MOSCOU	9	7	N
DIJON	21	6	B	BARCELONE	22	11	N	NAIROBI	24	16	C
GRENOBLE S-M-H	22	6	D	BELGRADE	23	8	D	NEW-YORK	22	10	D
LILLE	18	10	B	BERLIN	18	9	N	OSLO	14	4	D
LIMOGES	23	11	D	BRUXELLES	18	11	N	PALMA-DE-MAL.	23	9	D
LYON	23	7	B	LE CAIRE	26	16	D	PÉKIN	22	5	C
MARSEILLE-MAR.	19	11	N	COPENHAGUE	15	10	P	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
NANCY	22	7	D	DAKAR	31	26	N	ROME	21	8	B
NANTES	24	11	D	DELHI	32	16	D	SINGAPOUR	33	24	C
NICE	20	13	D	DJERBA	23	18	O	STOCKHOLM	12	8	N
PARIS-MONTS.	22	12	B	GENÈVE	19	5	D	SYDNEY	26	18	C
PAU	25	9	D	HONGKONG	27	23	D	TOKYO	18	14	N
PERPIGNAN	19	12	C	ISTANBUL	18	11	D	TUNIS	23	14	B
RENNES	18	10	B	JÉRUSALEM	21	10	D	VARSOVIE	18	12	C
ST-ETIENNE	24	7	D	LISBONNE	23	18	C	VENISE	14	8	B
STRASBOURG	21	6	D	LONDRES	18	11	P	VIENNE	21	9	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 26 octobre à 0 heure et le dimanche 29 octobre à 24 heures.

Au cours des deux prochains jours, le temps va progressivement se dégrader avec le passage de deux perturbations, l'une vendredi, l'autre samedi soir qui donnera beaucoup de pluies. Le temps restera relativement chaud et ne fraîchira qu'à partir de dimanche.

Vendredi : nuageux, couvert avec pluie et vent fort sur le Nord-Ouest et le Nord.

De la Bretagne, aux Pays de Loire, à la Normandie jusqu'au Nord, le ciel restera très nuageux à couvert avec des pluies modérées sur la Bretagne et la Normandie et faibles sur le Nord. Des Pays de Loire, au sud de la Normandie jusqu'à la Picardie, les nuages resteront très nombreux toute la journée. Le ciel se couvrira même dans l'après-midi et de petites pluies éparses seront possibles. Du Languedoc, de la Provence-Côte d'Azur et de la Corse à la région Rhône-Alpes, à la Franche-Comté et à l'Alsace, après dissipation des brumes et brouillards matinaux, de très belles éclaircies se développeront. Partout ailleurs, le ciel sera nuageux à très nuageux. Sur le Roussillon, les nuages d'entrées maritimes seront très nombreux.

Le vent fort de sud soufflera sur le côté sud de la Bretagne, il soufflera de sud-ouest près des côtes de la Manche, sur la Normandie, la Picardie et le Nord. Sa vitesse atteindra 60 à 80 km/h. Il faiblira un peu le soir sauf près des côtes de la Manche orientale et de la mer du Nord *où il se maintiendra. Le vent de sud soufflera* modérément en vallée du Rhône. Le vent de sud-est sera modéré près du golfe du Lion.

Les températures minimales seront encore douces sur une grande partie du pays, plus fraîches sur la moitié est. Elles varieront de 4 à 6 degrés du Languedoc à la Provence, à la région Rhône-Alpes, à la Franche-Comté et à l'Alsace. Elles seront comprises entre 12 et 15 degrés partout ailleurs y compris sur le pourtour méditerranéen. Les températures maximales s'étageront de 16 à 20 degrés des Pays de Loire à la Bretagne, à la Normandie, à la Picardie jusqu'au Nord, de 22 à 27 degrés du nord au sud sur les autres régions.

Samedi : beaucoup de nuages au nord, belles éclaircies au sud.

Le ciel très nuageux affectant le matin le Poitou-Charentes, les Pays de Loire, la Bretagne, la Normandie, la Picardie et le Nord, s'enfoncera progressivement plus au sud dans la journée et atteindra à la mi-journée le nord de l'Aquitaine, le Limousin, l'Auvergne, la Bourgogne, la Lorraine et l'Alsace. Quelques averses passagères pourront même se produire. Cette limite ne gagnera pas les régions situées plus au sud en cours d'après-midi. Ces dernières bénéficieront d'un temps nuageux avec de belles éclaircies, très belles sur la Provence-Côte d'Azur. Dans la soirée, le ciel se couvrira sur la Bretagne et la Normandie et il pleuvra.

Le vent de sud sur les côtes de Bretagne-Sud et de sud-ouest près des côtes de la Manche, sera modéré à assez fort. Le vent de sud se maintiendra en vallée du Rhône.

Les températures seront stationnaires *sauf dans l'Est ou elles seront en hausse*, elles varieront de 6 à 9 degrés. Les températures maximales, en baisse, s'étageront de 16 à 21 degrés, localement 22 à 24 degrés dans le Sud-Est.

Dimanche.

Le matin, le temps sera couvert et pluvieux des Pyrénées aux Alpes et au Jura. Ailleurs, les températures minimales seront plus fraîches, le ciel sera très nuageux et il se produira des averses notamment au nord de la Seine. Dans la journée, les pluies s'atténueront rapidement sur l'Est. Les averses seront plus nombreuses du Nord à la Champagne, à la Bourgogne et à l'Alsace et près des côtes atlantiques. Ailleurs le temps restera variable, quelques petites éclaircies apparaîtront sur l'Ouest et le Nord-Ouest. Puis le ciel se voilera en soirée sur l'Ouest.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5118

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III				■					
IV			■						
V				■					
VI		■			■			■	■
VII							■		
VIII	■					■			
IX				■					
X		■							
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Donne de mauvaises représentations. – II. Quitte la société. Prêt pour la douche. – III. Mauvais fond. Destinée à couvrir. – IV. Pronom. Qui fait preuve d'une grande légèreté. – V. Visible sur un martinet. Aide à tenir bon. – VI. Connut un grand changement dans sa vie. Possessif. – VII. Dessus de bouteille. Réfléchi. – VIII. Entoure les couverts. A vu naître de futurs rois. – IX. Devait aimer la fraîcheur des embruns. Pas autant. – X. Causes d'avortement. – XI. Que l'on peut donc admirer. Atteint des sommets.

VERTICALEMENT

1. L'union ne fait pas sa force. Se déplace sans faire de bruit. – 2. Avec un monde fou, il est toujours sûr d'être plein. Fréquenta les bords de la Tamise. – 3. Qui n'est plus ce qu'il était. Peuvent être soumis à certaines pressions. – 4. Démontre. Bête que l'on dit bête. – 5. Est à l'origine de nombreux feux. Où il en est un qui fut amené à se battre comme un lion. – 6. Qui sait de quoi il parle. Cours étranger. – 7. Occupe maintes pensées. Source d'énergie. – 8. Finit par trouver plus fort que lui. Homme de couleurs. – 9. Réagissent mal. D'un auxiliaire.

Solution du problème nº 5117

Horizontalement

I. Fourrage. – II. Carreau. – III. Assiettes. – IV. Ute ; Lue. – V. Sein ; Ruer. – VI. Liberté. – VII. Ille ; Is. – VIII. Ciel ; Aar. – IX. In ; Lassée. – X. Touer. Têt. – XI. Entremise.

Verticalement

1. Causticité. – 2. Faste ; Linon. – 3. Orseille ; Ut. – 4. Uri ; Nieller. – 5. Réel ; Are. – 6. Ratureras. – 7. Auteur ; Asti. – 8. Etirées. – 9. Essorés ; Été.

GUY BROUTY

France loto — TACOTAC — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 29/08/86)

Le numéro **0 9 4 0 7 5** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille	1 9 4 0 7 5 2 9 4 0 7 5 3 9 4 0 7 5 4 9 4 0 7 5 5 9 4 0 7 5	6 9 4 0 7 5 7 9 4 0 7 5 8 9 4 0 7 5 9 9 4 0 7 5	gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchant aux

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
004075	090075	094175	094005	094070	10 000,00 F
014075	091075	094275	094015	094071	
024075	092075	094375	094025	094072	
034075	093075	094475	094035	094073	
044075	095075	094575	094045	094074	
054075	096075	094675	094055	094076	
064075	097075	094775	094065	094077	
074075	098075	094875	094085	094078	
084075	099075	094975	094095	094079	

Tous les billets se terminant par	4075	gagnent	4 000,00 F
	075		400,00 F
	75		200,00 F
	5		100,00 F

LOTO Nº 43 TIRAGE DU MERCREDI 25 OCTOBRE 1989 : 3 15 18 24 28 45 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 19

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 1er ET SAMEDI 4 NOVEMBRE 1989 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

89 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 25 OCTOBRE 1989 86e

RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

France loto — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. du 27/12/88) AUX DIXIEMES TOUS CUMULS COMPRIS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	NUMÉROS DE VIGNETTE	SOMMES GAGNÉES F.
0	0	UN A DIX	20
	10	UN A DIX	80
	40	UN A DIX	80
	820	UN A DIX	120
	870	UN A DIX	120
1	311	UN A DIX	100
2	NEANT	NEANT	NEANT
3	3	UN A DIX	20
	823	UN A DIX	120
	833	UN A DIX	120
	1783	UN A DIX	1 020
	8853	UN A DIX	1 020
	07823	DEUX	50 120
	07823	UN	5 120
	07823	TROIS	5 120
	07823	QUATRE	5 120
	07823	CINQ	5 120
	07823	SIX	5 120
	07823	SEPT	5 120
	07823	HUIT	5 120
	07823	NEUF	5 120
	07823	DIX	5 120
4	494	UN A DIX	100
5	295	UN A DIX	100
	1175	UN A DIX	1 000
	2845	UN A DIX	1 000
6	36	UN A DIX	40
	76	UN A DIX	40
	186	UN A DIX	100

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	NUMÉROS DE VIGNETTE	SOMMES GAGNÉES F.
6	90776	SEPT	2 000 040
	90776	UN	100 040
	90776	DEUX	100 040
	90776	TROIS	100 040
	90776	QUATRE	100 040
	90776	CINQ	100 040
	90776	SIX	100 040
	90776	HUIT	100 040
	90776	NEUF	100 040
	90776	DIX	100 040
7	NEANT	NEANT	NEANT
8	06	UN A DIX	40
	66	UN A DIX	40
	28006	CINQ	50 040
	28006	UN	5 040
	28006	DEUX	5 040
	28006	TROIS	5 040
	28006	QUATRE	5 040
	28006	SIX	5 040
	28006	SEPT	5 040
	28006	HUIT	5 040
	28006	NEUF	5 040
	28006	DIX	5 040
9	09	UN A DIX	40
	91009	CINQ	50 000
	91009	UN	5 000
	91009	DEUX	5 000
	91009	TROIS	5 000
	91009	QUATRE	5 000
	91009	SIX	5 000
	91009	SEPT	5 000
	91009	HUIT	5 000
	91009	NEUF	5 000
	91009	DIX	5 000

TRANCHE DU BICENTENAIRE «LAFAYETTE»

89 TIRAGE DU MERCREDI 25 OCTOBRE 1989 85e

RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 26 octobre

TF 1

Exposition vente
LES CHEMINS DU SOLEIL.
Du 25 octobre au 11 novembre.
SAMARITAINE
Magasin 1 rez-de-chaussée.

20.35 Série : Le système Navarro.
22.05 ▶ Documentaire : D'amour et de sexe.
De Bernard Bouthier. 1. Les femmes.
23.00 Magazine : Futur's.
23.35 Journal et Météo.
23.55 Série : Intrigues.
0.50 Documentaire : Histoires naturelles.
1.20 TF 1 nuit.

A 2

DEMAIN SEULEMENT
SAMEDI 28
RADIOLA
REMBOURSE 1000F
SUR L'ACHAT D'UN T.V. STÉRÉO
Pour connaître les magasins participant à l'opération Téléphonez au (16-1) 42.20.59.59
RADIOLA

20.40 Cinéma : Le toubib. ■
Film français de Pierre Granier-Deferre (1979). Avec Alain Delon, Véronique Jannot.
22.15 Flash d'informations.
22.20 Documentaire : Quand la Chine s'éveillera.
3. L'enchaînement du malheur.
23.10 Quand je serai grand.
Invité : Jean d'Ormesson.
23.15 Informations : 24 heures sur la 2.
23.40 Soixante secondes.
Laure Adler.

Alain PEYREFITTE
L'EMPIRE IMMOBILE
ou
LE CHOC DES MONDES
Un grand récit historique au cœur de l'actualité
576 pages dont 16 en couleurs 140 F
FAYARD

FR 3

20.35 *Cinéma : La famille.* ■■
Film franco-italien d'Ettore Scola (1986).
22.50 Journal et Météo.
23.10 Magazine : Océaniques.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : La petite fille au tambour. ■■
Film américain de George Roy Hill (1984). *Excellente adaptation d'un roman de John Le Carré sur les manipulations du monde de l'espionnage.*
22.35 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Les gens de Dublin. ■■■
Film américain de John Huston (1987) (v.o.).
0.00 Cinéma : Sister sister. ■
Film américain de Bill Condon (1987).
1.30 Documentaire : Les volcans de la mer.

LA 5

20.40 Téléfilm : Cléo et Léo.
22.20 Série : Deux flics à Miami.
23.30 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.30 Cinéma : Violette et François. ■■
Film français de Jacques Rouffio (1976). Avec Isabelle Adjani, Jacques Dutronc.
22.10 Série : Brigade de nuit.
23.00 Série : Câlins d'abord !
23.30 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.30 Cinéma : Agosto.
Film portugais de Jorge Silva Melo (1987).
22.10 Magazine : Mégamix.
22.35 Magazine : Club sans nom.
23.35 Cinéma : Cinq soirées. ■■
Film soviétique de Nikita Mikhalkov (1979).

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Le vent et la pluie.
21.30 Profils perdus. Robert Capa.
22.40 Nuits magnétiques.
Maghreb, femmes en ethnologie.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Symphonie pour pouvoir, de Dao ; Concerto pour piano et orchestre nº 22 en mi bémol majeur K 482, de Mozart ; Symphonie nº 6 en ré majeur op. 60, de Dvorak, par l'Orchestre national de France, dir. Wolfgang Doerner ; sol. : Yumi Nara (soprano) ; Rudolf Buchbinder (piano).
22.30 Studio 118. Florent Jodelet.
23.07 L'invité du soir. Irène Joachim.

Vendredi 27 octobre

TF 1

16.25 Feuilleton : En cas de bonheur.
16.50 Club Dorothée.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Variétés : Avis de recherche.
Invitée : Régine. Variétés : Yves Duteil, Nicole Croisille, Karen Chéryl, Joëlle Ursull, Yazz.
22.40 Variétés : Et si on se disait tout ?
23.40 Variétés : Et puis quoi encore !
0.45 Journal et météo.

A 2

14.15 Série : Espionne et tais-toi.
15.15 Magazine : Du côté de chez Fred.
16.15 Série : Les mystères de l'Ouest.
17.10 Dessin animé.
17.20 Magazine : Graffitis 5-15.
18.15 Série : Les voisins.
18.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.00 Série : Top models.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Mon dernier rêve sera pour vous.
6. Hortense ou le plaisir.
21.35 Apostrophes.
Thème : *Dites-nous la vérité*, sont invités nos collaborateurs Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann *(Un certain Monsieur Paul - L'affaire Touvier)*, Jean-François Kahn *(Esquisse d'une philosophie du mensonge)*, Jean Lacouture *(Enquête sur l'auteur)*, Jean d'Ormesson *(Garçon, de quoi écrire !)*, Jean-François Deniau *(Un héros très discret)*.
22.57 Quand je serai grand.
Invité : Léon Schwartzenberg.
23.00 Journal et Météo.
23.20 Cinéma : Shanghai Express. ■■■
Film américain de Josef von Sternberg (1932). Avec Marlene Dietrich, Clive Brook. *La Chine est en proie à la guerre civile. Admirable, fascinante, sublime Marlène, dans l'une des plus belles histoires d'amour jamais racontées au cinéma.*

FR 3

15.00 Feuilleton : A cœur ouvert.
15.25 Magazine : Télé-Caroline.
17.00 Flash d'informations.

De 17.05 à 18.00 Amuse 3.

18.00 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
19.58 Dessin animé : Kimboo.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Série : Les nuits révolutionnaires.
6. La mort d'un père.
21.40 Magazine : Thalassa.
Les Sama, derniers nomades de la mer.
22.35 Journal et Météo.
23.00 Documentaire : Histoire de la Révolution française.
2. Révolution et royauté.

CANAL PLUS

15.30 Cinéma : Arizona junior. ■■
Film américain de Joel Coen (1986).
17.00 Magazine : Rapido.
17.25 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30.

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top album.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.05 Sport : Football. Les coulisses.
Championnat de France : Marseille - Paris-Saint-Germain.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Magazine : Exploits.
23.00 Cinéma : Body double. ■
Film américain de Brian De Palma (1984). *Un jeune acteur accepte l'hospitalité d'un comédien. De l'appartement de celui-ci, il observe la voisine d'en face, ce qui l'entraîne dans une angoissante aventure.*

LA 5

14.30 Série : L'inspecteur Derrick.
15.30 Série : Kung fu.
16.45 Dessins animés.
18.50 Journal images.
19.00 Série : Happy days.
19.30 Le bar des ministères.
20.00 Journal.
20.35 ▶ Série : Super polar.
A corps et à cris, de Josée Dayan, avec Martin
22.20 Magazine : Reporters.
23.25 Série : Génération pub.
0.00 Journal de minuit.

M 6

17.05 Série : L'homme de fer.
18.05 Variétés : Multitop.
18.35 Série : Le frelon vert.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Téléfilm : Chasse tragique.

Série : Brigade de nuit.
22.35 Série : Câlins d'abord !
23.05 Capital.
23.10 Six minutes d'informations.
23.15 Sexy clip.
23.45 Variétés : You can dance.
1.00 Rediffusions.

LA SEPT

16.30 Documentaire : Jean Painlevé au fil se ses films.
17.00 Documentaire : Préfaces.
17.30 Feuilleton : Moravagine (4e épisode).
18.30 Feuilleton : La vengeance d'une orpheline russe (9e et 10e épisodes).
19.00 Magazine : Imagine.
19.30 Série : L'esprit des lois (6).
20.30 Vidéo : The flood.
20.55 Danse : Svadebka, de Jiri Kylian.
21.20 Musique : Nocturne.
21.30 Documentaire : Igor Stravinsky.
22.30 Documentaire : L'amour en France.
23.30 Cinéma : Voyage surprise. ■
Film français de Pierre Prévert (1946).

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Les incurables, la dramaturgie des voix.
21.30 Musique : Black and blue.
22.40 Nuits magnétiques.
Maghreb, femmes en ethnologie.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 octobre lors de la Semaine de musique française de Sarrebruck) : Te Deum pour ténor, chœur et orchestre op. 22, de Berlioz ; Symphonie nº 3 en ut mineur op. 78 avec orgue, de Saint-Saëns, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck, le Frankfurter Singakademie, le Stadtischer musikverein de Dusseldorf, dir. David Shallon, sol. : Thomas Moser (ténor).
22.20 Musique légère. Les airs du temps, de Rauber ; New-York de Claudric ; Marche burlesque, de Wimple.
23.07 Le livre des meslanges.
0.30 Poissons d'or.

Audience TV du 25 octobre 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	55.7	Santa Barbara 22.5	Top models 4.4	Actual. région. 18.1	Bande annonce 2.5	Happy Days 4.9	Magnum 2.5
19 h 45	59.0	Roue fortune 26.2	Dessinez 9.2	19-20 info 11.6	Nulle part 4.4	Bar ministères 2.6	Magnum 4.9
20 h 16	70.0	Journal 28.9	Journal 15.1	La classe 10.9	Nulle part 3.5	Journal 6.6	Mme est servie 5.2
20 h 55	72.3	Sacrée soirée 24.4	Gros cœur 18.8	Thalassa 15.0	Cinéma salles 2.7	Mort dans le... 6.9	Jeu de la mort 4.6
22 h 8	61.4	Sacrée soirée 21.7	Gros cœur 21.4	Publicité 7.8	Ada dans la... 1.3	Mort dans le... 8.0	Années coup... 2.0
22 h 44	25.9	Ex-Libris 5.7	Place publique 8.8	Océaniques 2.9	As de cœur 1.2	Loi Los Angeles 5.6	Chemins... 1.2

COMMUNICATION

Le plan de relance présenté par M. Couture

L'Agence centrale de presse veut devenir le « complément » de l'AFP

Les cent cinquante salariés de la seconde agence de presse française, l'Agence centrale de presse (ACP), devraient être fixés sur le sort de leur entreprise au cours du comité d'entreprise du vendredi 27 octobre. Le PDG depuis août de l'ACP, M. Alain Couture, y définira le nouveau « format » de l'agence. L'actionnaire majoritaire, le patron de presse britannique M. Robert Maxwell, a donné son accord à ce plan.

Selon diverses sources, M. Couture proposera de faire de l'ACP une agence *« supplémentaire de rebond »* et d'apporter un *« plus d'information »* à ses clients, en jouant non plus la concurrence mais la complémentarité vis-à-vis de sa grande rivale, l'Agence France Presse (AFP). L'ACP choisirait donc de traiter les événements politiques, sociaux ou économiques majeurs sous forme condensée, mais leur apporterait d'autres éclairages, en les complétant par un recueil de témoignages et de réactions aux événements par des sujets magazines ou en choisissant des angles d'information particuliers.

Cette nouvelle définition de la « pointure » de l'ACP est accueillie avec un certain scepticisme à l'intérieur et à l'extérieur de l'agence. Les confidences faites à Londres par M. Maxwell, selon lesquelles *« l'ACP vivra et en aura les moyens »*, évacuent pour l'instant les rumeurs courant sur une possible vente, voire une cessation d'activité de l'agence. L'ACP est confrontée depuis plusieurs années à une grave crise financière. En 1988, ses pertes s'élevaient à 20,5 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 40 millions. En 1989, ce déficit s'est encore accru : selon des sources concordantes, il dépasserait 25 millions de francs.

Il reste à savoir si le plan de relance de M. Couture conviendra aux clients de l'ACP. *« Les radios et les télévisions font partie de nos nouveaux clients et représentent aujourd'hui presque autant que la presse quotidienne régionale et départementale (39,06 % des recettes contre 39,57 %)*, note un membre de l'agence. *Car elles comptent sur notre rôle d'éveil et d'alerte, particulièrement en région où notre réseau comprend plus d'une centaine de correspondants. Cette spécificité laissée de côté, manifesteront-elles toujours le même intérêt pour la production dite « supplémentaire » de l'ACP ? »* Le problème de nombreux journaux régionaux est également posé, leur abonnement à l'ACP constituant souvent leur « fil » unique d'informations, indispensable pour les nouvelles nationales et internationales. Se satisferont-ils d'une couverture non exhaustive de l'actualité et d'un positionnement dit « complémentaire » par rapport à celui d'une autre agence ?

De nombreux observateurs ont des arguments plus politiques et soulignent la nécessité du maintien d'une seconde agence de presse en France. Le gouvernement suit avec *« un intérêt particulier »* le dossier de l'ACP, mais refuse de se prononcer sur la viabilité économique du plan de relance de M. Couture.

On évoque aussi une éventuelle augmentation de capital de l'agence, qui permettrait à M. Maxwell de réduire ses parts au sein de l'agence à 51 % – alors qu'il en détient actuellement 66,8 % – et de trouver de nouveaux partenaires.

YVES-MARIE LABÉ

Accusés d'avoir fait des copies illégales

TDF et Paribas sont poursuivis par des sociétés américaines de logiciels

Lotus, Ashton Tate et Microsoft, trois sociétés américaines de logiciels, leaders mondiaux du secteur, ont décidé d'attaquer Télédiffusion de France (TDF) et Paribas en justice. Elles accusent les deux sociétés françaises d'avoir copié illégalement leurs produits.

Les compagnies américaines qui attaquent TDF et Paribas s'appuient sur les résultats de perquisitions effectuées les 17, 18 et 19 octobre dans leurs locaux. L'opération aurait montré qu'un certain nombre de logiciels utilisés couramment dans leurs services ne sont en réalité que des reproductions effectuées en dehors de tout cadre légal. La loi du 3 juillet 1985, qui étend aux logiciels le régime de protection de la propriété intellectuelle, interdit en effet *« toute reproduction autre que l'établissement d'une copie par l'utilisateur »*. Au dire de M. Douglas E. Philips, président de la Business Software Association, sorte de groupe de pression des éditeurs américains de logiciels, tel n'était pas le cas.

TDF n'entend pas se laisser faire. Informée de la volonté des Américains de réunir une conférence de presse jeudi 26 octobre, la société les a assignés en référé le jour même, demandant au juge de leur interdire la divulgation de toute information pouvant laisser croire qu'elle détient des copies de logiciels.

De leur côté, Ashton Tate, Lotus et Microsoft, qui se disent excédés par le non-respect de leurs droits en matière de propriété industrielle, ont décidé de faire un exemple. Les éditeurs des Lotus, Multiplan et autres D Base III sont persuadés que le piratage est particulièrement répandu dans les entreprises françaises et entendent y mettre fin. Le 13 juillet, un certain nombre d'entre eux, parmi lesquels figuraient déjà Microsoft et Ashton Tate, avaient obtenu la condamnation de l'Etat français à la suite de saisies de copies illégales à la direction départementale de l'équipement de la Réunion. L'année dernière, c'était le groupe Montedison en Italie qui avait fait l'objet de semblables raids procéduriers.

On ignore encore le montant des *dommages et intérêts que* pourraient réclamer à TDF ete à Paribas les éditeurs américains de logiciels. L'addition risque cependant d'être lourde, Car ce sont leurs exigences plutôt élevées qui expliquent en grande partie, l'impossibilité de trouver un accord à l'amiable. En outre, TDF et Paribas ont refusé de se livrer à la « confession publique » que les éditeurs de logiciels exigeaient d'eux.

CAROLINE MONNOT

□ **M. Murdoch acquiert 25 % du groupe espagnol Zeta.** – Le groupe News International de M. Rupert Murdoch est entré à 25 % dans le capital du groupe de presse espagnol Zeta. Aucune indication officielle n'a encore été communiquée sur le montant de l'investissement, mais il s'agirait de l'*opération la plus importante* jamais réalisée par M. Murdoch dans un pays non anglophone. Le groupe Zeta publie quatre journaux, vingt magazines et possède une agence de presse, une maison d'édition et un institut de sondage. Éconduit récemment dans la compétition pour l'octroi d'une chaîne de télévision, le groupe a introduit un recours contre la décision du gouvernement espagnol.

SPORTS

FOOTBALL : présentation officielle de la « mission Sastre »

De nouvelles règles du jeu

Le football français se prépare à d'importants changements. C'est ce qui est ressorti, mercredi 25 octobre, de la présentation officielle du rapport de la « mission Sastre », chargée d'étudier les moyens d'assainir ce sport après une saison 1988-1989 marquée par de nombreuses affaires.

M. Fernand Sastre, ancien président de la Fédération française de football, qui avait été chargé en mai dernier par M. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, d'établir un bilan de santé du football français et de faire des propositions permettant de l'assainir, a rendu public son rapport le 25 octobre à Paris. Les principaux éléments étaient déjà connus (*le Monde* du 20 octobre). Ils ont été confirmés par MM. Sastre et Bambuck, qui ont présenté un document en huit points :

1. Renforcement de l'autorité de la Fédération vis-à-vis de la Ligue nationale. – Les structures de cette ligue, qui gère le football professionnel, vont être remaniées. Un décret fixant les nouvelles prérogatives des fédérations sportives ayant sous leur coupe un secteur professionnel est en préparation. Une « direction de contrôle et de gestion » va être instituée. Elle devrait permettre de mieux surveiller les dépenses des clubs et pourra s'opposer à un achat de joueur si elle estime que le club en question n'en a pas les moyens.

2. Régime juridique des clubs. – Le rapport préconise une plus grande « responsabilisation » des dirigeants avec la création de Sociétés d'économie mixte et sportive (SEMS), qui permettrait d'éviter une trop grande dépendance des clubs vis-à-vis des municipalités. Ces clubs seraient toujours placés sous étroite surveillance.

3. Nouvelle politique de formation. – L'objectif principal est de relancer le « football de rue » cher à Michel Platini. Il est ainsi envisagé une opération « mille aires de jeu » dans les grandes villes. Dans les clubs, les jeunes devront recevoir une formation de joueur, mais ne pas être pour autant coupés des réalités de la vie, comme c'est souvent le cas actuellement.

4. Restructuration des compétitions nationales. – A partir de la saison 1991-1992, le championnat de première division ne comptera plus vingt mais dix-huit clubs. La seconde division deviendra une « nationale B » regroupant vingt clubs professionnels. La nouvelle seconde division sera alors composée de deux groupes de dix-huit équipes. Le système des matches aller-retour en Coupe de France est supprimé. La coupure d'été entre deux championnats s'étendrait de juin à la mi-août. La trêve hivernale débuterait à la veille des fêtes de fin d'année et s'achèverait à la fin de janvier.

5. Statut des entraîneurs. – Le rapport propose surtout de surveiller les entraîneurs étrangers opérant en France sans les diplômes requis.

6. Protection de l'équipe de France. – L'objectif est ici de réglementer la présence des joueurs étrangers en France et de déposer une loi autorisant les fédérations à fixer les règles des compétitions qu'elles organisent (en limitant le nombre des joueurs nonsélectionnables en équipe de France).

7. L'environnement du football. – La mission propose de contrôler davantage l'escalade publicitaire (par exemple en supprimant la publicité sur les survêtements des équipes nationales) et de redéfinir une politique précise en matière de vente des droits d'exclusivité aux chaînes de télévision.

8. *Définition et protection de* l'éthique sportive. – Une revalorisation de l'arbitrage et un réaménagement des sanctions prises à l'encontre des joueurs violents sont prévus. Une campagne de communication visant à restaurer l'image du football est vivement recommandée.

Ces différents points sont détaillés dans le rapport (112 pages) remis par M. Sastre. En règle générale, ce ne sont là que des propositions, que le football français n'est pas obligé d'approuver et d'appliquer. M. Jean Fournet-Fayard, président de la fédération, et M. Jean Sadoul, président de la Ligue, devront être très persuasifs pour convaincre des présidents de club, pour la plupart très conservateurs. Mais, après une saison 1988-1989 marquée par de nombreuses affaires et des scandales, sont-ils en position de s'opposer à ces changements ? Les mesures concernant le statut des clubs et les contrôles prévus en matière de gestion sont celles qui pourraient provoquer le plus de résistance.

Ph. Br.

Coupe du monde

Trois qualifications...

La Suède en s'imposant en Pologne (2-0), la Belgique en faisant match nul avec le Luxembourg (1-1) et la Corée du Sud en battant l'Arabie saoudite (2-0) ont assuré, mercredi 25 octobre, leur qualification pour la Coupe du monde de football 1990 en Italie. Huit autres participants du Mondiale étaient déjà connus : l'Italie (pays organisateur), l'Argentine (tenant du titre), le Costa-Rica, le Brésil, l'Uruguay, la Yougoslavie, l'Angleterre et l'Espagne.

... deux suspensions

Le gardien de but chilien Roberto Rojas a été suspendu à vie de *toutes compétitions internationales*, mercredi 25 octobre, par la commission de sanctions de la Fédération internationale de football (FIFA). Il a été reconnu coupable d'avoir simulé une blessure au visage qui avait entraîné la sortier du terrain de ses coéquipiers dans un match décisif de qualification pour la Coupe du monde contre le Brésil, le 3 septembre à Rio-de-Janeiro.

Le Yougoslave Mehmed Bazdarevic, qui joue à Sochaux, a été suspendu pour un an des compétitions internationales pour avoir craché sur l'arbitre du match Yougoslavie-Norvège, le 11 octobre. Il ne pourra donc pas participer avec son équipe nationale à la prochaine Coupe du monde.

Pirouette pour un champion

par Alain Giraudo

LES efforts déployés pour redonner un certain lustre au football français ne sont-ils pas voués à l'échec ? La multiplication des affaires et des scandales au cours de la saison précédente alors que l'équipe de France perdait espoir de participer à la Coupe du monde en Italie avait amené Roger Bambuck à commander un rapport à Fernand Sastre, l'ancien président de la FFF. Or, le jour même où les propositions de ce groupe de travail sont officiellement présentées, le football se vautre à nouveau dans un feuilleton grotesque, une nouvelle « affaire Cantona ».

Tous les facteurs du dérèglement du football national sont réunis : *une vedette payée à prix* d'or qui s'intègre mal à l'effectif, un président de club qui panique parce que les résultats de l'équipe ne sont pas à la hauteur des investissements consentis, un conseil municipal qui a donné des subventions exorbitantes, des joueurs qui discutent à coups de poing...

Bref, Louis Nicollin, président du club de Montpellier, décide de *« virer »* Eric Cantona, mais, au moment de l'annoncer publiquement, disparaît, laissant la porte ouverte à toutes les spéculations. Commence alors le ballet des rumeurs, des nouvelles aussitôt démenties, des interprétations et des interventions de toutes sortes. La mairie de Montpellier ne souhaite pas perdre un joueur qui lui a coûté très cher. Le partenaire privilégié de Cantona, Stéphane Paille, est solidaire : *« S'il est viré, je pars. »* Et Michel Platini, en bon sélectionneur de l'équipe de France, ne pense pas qu'il pourra se passer d'un élément de la valeur de Cantona.

Une véritable comédie burlesque ! Pourtant les choses devraient être assez simples : ou bien Cantona a commis une faute en se battant avec son coéquipier Jean-Claude Lemoult, ou bien ces *rixes de vestiaires sont suffisamment* fréquentes pour n'en pas tenir compte. Mais rien ne semble jamais pouvoir être simple dans ce sport. Comme tout le monde perd facilement son sang-froid quand il n'est pas seulement question *d'éthique mais surtout de millions* de francs, il faut achever le ridicule.

Aux dernières nouvelles, jeudi matin, Eric Cantona ferait *« l'objet d'une mise à pied conservatoire »*, en attendant une entrevue avec les dirigeants du club la semaine prochaine, *entrevue qui « n'exclurait pas une éventuelle procédure de licenciement interne »*. Désopilante pirouette, à moins qu'elle ne soit, une fois encore, affligeante.

Le contrôle antidopage aux Six Jours de Paris

Négatif et révélateur

Le contrôle antidopage inopiné effectué vendredi 20 octobre au Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB) sur les dix *premiers coureurs des Six Jours* cyclistes a fait grand bruit. Non pas parce que les résultats des *analyses ont révélé de nouveaux* cas de dopage parmi les coureurs, mais parce qu'une *équipe de télévision avait* l'intention de filmer les opérations.

Jacques Goddet, ancien directeur du Tour de France et actuel directeur du POBP (à quatre-vingt-quatre ans), Claude Alaphilippe, président de la Fédération française de cyclisme, et Laurent Fignon, sous le coup d'une suspension de deux mois avec sursis après un contrôle positif dans le Grand Prix de la Libération à Eindhoven, s'en sont indigné de concert. Leur cible : Roger Bambuck, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, qui aurait tenté là, selon eux, un *« coup médiatique »*. Médiatisation oblige, l'affaire n'est d'ailleurs pas allée beaucoup plus loin.

Mais pourquoi Roger Bambuck avait-il commandé personnellement un contrôle antidopage ? Peut-être parce qu'il avait été surpris que ceux effectués à l'occasion du Tour de France aient tous été négatifs. Ou plutôt que les organisateurs qui ont fait procéder à ces contrôles n'aient révélé aucun cas positif. Car ce n'est pas une autorité indépendante qui dévoile le résultat des analyses mais l'initiateur de celles-ci. Cette faille majeure dans le système de lutte contre le dopage *est apparue au secrétaire* d'Etat. Roger Bambuck voulait pallier cet inconvénient en commandant personnellement les contrôles du POPB.

Il aurait donc dû avoir la primeur des résultats. Or l'Agence France-Presse a diffusé mercredi 24 octobre à 17 h 10 un communiqué de la Fédération française de cyclisme affirmant : *« Les dix contrôles antidopage inopinés effectués vendredi dernier à Bercy (...) se sont tous révélés négatifs. »* Mais à 18 h 30, au ministère, tour Olivier-de-Serres, ni Roger Bambuck ni ses collaborateurs directs n'étaient en possession des résultats. Comment et pourquoi la FFC a-t-elle été avertie avant le secrétaire d'Etat ?

S'il y a un scandale dans ces contrôles inopinés des Six Jours, il est là. Le monde cycliste a, contre toute évidence, toujours nié la réalité du dopage et récusé la nécessité des contrôles. Lutter contre le dopage en général – et dans ce sport en particulier – restera un vœu pieux tant qu'une autorité réellement indépendante des pouvoirs sportifs ne sera pas effectivement en place pour apprécier le résultat des analyses.

A. G.

□ **AUTOMOBILISME : René Arnoux arrête la formule 1.** – *Vétéran des pilotes de formule 1*, René Arnoux, âgé de quarante et un ans, a annoncé qu'il allait mettre un terme à sa carrière de pilote dans cette spécialité après le Grand Prix d'Australie, dernière épreuve de la saison 1989. Le pilote de l'écurie Ligier a disputé cent cinquante-cinq grands prix et en a remporté sept.

□ **RUGBY : les Australiens vainqueurs, les Samoans battus.** – La jeune équipe de rugby australienne a commencé en fanfare sa tournée en France : grâce notamment à deux essais – Williams (4e), et Gavin (72e), – elle a battu 22-10, mercredi 25 octobre à Toulon, une sélection de la Côte-d'Azur. En revanche, l'équipe des Samoa a été beaucoup moins impressionnante : elle s'est inclinée 48-20, à Roanne, face à une sélection française qui a inscrit huit essais. Les All Blacks néo-zélandais, qui font une tournée en Grande-Bretagne, ont battu les Gallois de Neath 26-15.

□ **BASKET-BALL : Coupes d'Europe.** – L'équipe de Pau-Orthez s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe Korac en battant Reykjavik (102-75), mercredi 25 octobre. La veille, les Béarnais – qui ont reçu deux fois leurs adversaires – avaient déjà gagné (97-78). En matches aller des huitièmes de finale, Monaco a battu Saragosse (89-79) et Cholet s'est imposé à Budapest (89-72). Par contre, Montpellier a été battu à domicile par Caserte (97-95). Les trois équipes féminines françaises ont gagné en Coupe Ronchetti : Aix-en-Provence contre le Tintoretto Madrid (75-67), le Stade clermontois contre Parme (82-77) et le Racing à Saragosse (83-75).

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-89-81

ABONNEMENTS
BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	584 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 890 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
PORTAGE : pour tous renseignements Tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. PORT PAYÉ : PARIS RP

BULLETIN D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
V21 MON 03

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie de « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

هكذا من الأصل

Le Monde

SECTION C

LIVRES • IDEES

Queneau, la poésie partout

ŒUVRES COMPLÈTES,
de Raymond Queneau.
Tome I, édition de Claude Debon, bibliographie et discographie établies par Claude Rameil,
« Bibliothèque de la Pléiade »,
Gallimard, 1 854 p., 380 F jusqu'au 31 décembre, 420 F ensuite.

Premier volume des Œuvres complètes *dans La Pléiade. Voici le Queneau poète. Qui rêve de* « vers antiques » *pour exprimer des* « pensers nouveaux »

Raymond Queneau vu par Robert Doisneau.

Raymond Queneau est un écrivain classique. On l'a tellement écrit, avec précipitation, d'écrivains qui ne l'étaient pas – comme s'il fallait très vite leur construire une forteresse pour aider leur œuvre à affronter les ravages du temps – qu'on a exténué la notion même de « classique ». La publication dans la « Bibliothèque de la Pléiade » – ce panthéon supposé de la renommée – du premier volume des œuvres complètes de Queneau donne l'occasion d'essayer d'y voir plus clair dans ce que l'empressement moderne à pérenniser ses modes et ses foucades a délibérément obscurci.

L'entreprise est facilitée par le choix qu'a fait Claude Debon, quenaldien de haute souche et éditeur de ces œuvres complètes, de ne pas suivre pour sa publication l'ordre chronologique des textes de Queneau et de consacrer l'intégralité de ce premier volume aux poèmes et aux (brefs) écrits autobiographiques de l'auteur de *Si tu t'imagines*. Aborder Queneau par sa poésie, c'est en effet mettre l'accent sur une originalité littéraire absolue pour notre époque : aucun écrivain contemporain n'a mené de pair avec autant d'assiduité, autant d'unité, une œuvre poétique et une œuvre romanesque (pour ne pas parler encore d'une œuvre de savant encyclopédiste, linguiste, philosophe et mathématicien). Et cette particularité (mise en évidence, ici, par la publication d'innombrables poèmes inédits) renvoie elle-même à une conception de l'activité littéraire résolument à contre-courant des conceptions modernes.

Citation de Boileau à l'appui

Queneau n'a pas eu à devenir classique. Il est né tel, comme d'autres naissent vicomtes ou sourds-muets. L'ordre en littérature, pour Queneau l'héraclitéen, n'a pas pour effet d'éliminer l'individu, de dissoudre l'existence dans l'abstraction, de tuer le « moi » haïssable, mais, selon une conception toute classique, de révéler en masquant, d'exprimer les plus obscurs secrets de l'âme et les désordres les plus fous de la passion et des fantasmes dans les formes littéraires les plus contraignantes. Toute l'œuvre de Queneau est autobiographique, mais Narcisse trouverait aussi inconvenant et ridicule que sans intérêt de se montrer nu.

« Je naquis au Havre un vingt et un février/en mil neuf cent et trois./Ma mère était mercière et mon père mercier :/ils trépignaient de joie. » Le premier texte en vers publié par Queneau, *Chêne et Chien* (1937), mêle de manière presque provocante la confidence autobiographique – fortement marquée par l'expérience psychanalytique – et une manière d'écrire la poésie qui paraissait tombée en désuétude depuis Mallarmé (et plus encore depuis Breton). Il s'ouvre, comme par hasard, sur une citation de Boileau : *« Quand je fais des vers, je songe toujours à dire ce qui ne s'est point encore dit dans notre langue... J'y compte tout ce que j'ai fait depuis que je suis au monde. J'y rapporte mes défauts, mon âge, mes inclinations, mes mœurs. J'y dis de quel père et de quelle mère je suis né... »*

D'emblée, en opposition avec le courant dominant de la poésie moderne, contre ce qu'il considère comme une mode appauvrissante, Queneau réclame la possibilité de faire *« des vers antiques »* sur *« des pensers nouveaux »*. D'une part, le poète rejette avec violence les conceptions poétiques héritées du surréalisme et la figure du poète inspiré, diffusée depuis le romantisme. *« Le poète véritable,* écrira-t-il en 1958, *n'a donc besoin d'aucune consolation ni d'aucun stupéfiant de quelque ordre que ce soit. Il n'est jamais inspiré, parce qu'il connaît non seulement les forces du langage et des rythmes, mais aussi ce qu'il est et de quoi il est capable : il n'est pas l'esclave des associations d'idées. »* La poésie est un travail informé avec et sur les *« forces du langage »*. Mais ce rejet s'accompagne d'une revendication : la poésie ne doit pas se limiter au lyrisme qui se limiterait à la métaphysique. Il convient de réhabiliter des genres poétiques qui ont été exclus du champ littéraire par les modes du temps, la poésie historique comme la poésie comique, la didactique comme la dramatique, la satirique comme la descriptive. Simplement parce que la « mission » de la poésie est d'exprimer et de transformer la totalité du réel ; c'est *« un moyen d'aider notre raison déficiente à accéder à l'enseignement sans voiles de la vérité »*.

Mais, du même coup, toute activité littéraire est poétique. Et, de fait, Queneau met la poésie partout ; à commencer par le roman. *Chêne et Chien* est un roman en vers dans lequel un personnage principal – l'auteur lui-même – raconte les douleurs de sa propre éclosion – sur un mode burlesque – et tente de saisir les contradictions qui le déchirent en les organisant autour de ses *« deux noms »* : le chien, *« cynique, indélicat »* et fornicateur ; le chêne, *« noble et grand »*, dont *« la branche se tend vers le ciel »*. En cauchois de la région havraise, un chêne se dit un « kêne » et un petit chien (un « quin ») s'appelle un quenot...

Si la poésie peut être romanesque, le roman, lui, se construit avec les mêmes soucis de rimes, de rythmes et d'harmonies – de préférence mathématisables, – qui lui donnent la structure d'un véritable poème. *« N'importe qui,* écrit Queneau dans *Technique du roman, peut pousser devant lui comme un troupeau d'oies un nombre indéterminé de personnages apparemment réels à travers une langue longue d'un nombre indéterminé de pages et de chapitres. Le résultat, quel qu'il soit, sera toujours un roman. »*

Mais le roman-poème, lui, ne saurait jouir de cette apparente liberté, qui n'est, en fait, qu'une forme aguicheuse d'esclavage. On n'en finirait pas de relever dans les romans de Queneau les hardiesses architecturales empruntées aux poèmes à formes fixes circulaires, pantoums, rondeaux ou triolets. D'excellents exégètes, tels que Claude Debon lui-même, Jacques Jouet, Jacques Bens ou Claude Simonnet, ont montré que l'auteur du *Chiendent* et de *Zazie dans le métro* fait rimer des situations et des personnages comme on fait rimer des mots ; ces rimes elles-mêmes, par leur jeu, produisant à leur tour de la fiction.

Des philosophes et des voyous

Mais ce serait commettre un contresens – auquel n'échappent pas toujours certains oulipiens – que de faire de ce souci maniaque de la forme une fin en soi. Le « nombre », pour Queneau comme pour les penseurs de la Kabbale ou pour ces sages chinois du *Yi king* qui lui inspirèrent la forme de son dernier grand poème, *Morale élémentaire*, n'est que la voie privilégiée pour atteindre aux mystères du monde. Plus généralement, toute la poésie de Queneau – dont ses romans – est une manière de tisser indissolublement le Logos, l'Anthropos et le Cosmos.

S'il y a de tout dans les poèmes de Queneau, du tragique et de la rigolade, de la mélancolie et de la jubilation, du populaire et du savant, des philosophes et des voyous, de l'épique discret et du burlesque tendre, les bruits du siècle et les grands silences des galaxies, la sueur humaine et la transparence cristalline des êtres mathématiques, des pseudo-brouillés et de réels chefs-d'œuvre, c'est simplement parce que Queneau ne cesse de parler du Tout – et pas seulement du Verbe. Queneau le classique peut ainsi dire l'Histoire, la science, les villes, les combats des hommes d'aujourd'hui, que la poésie dite moderne a exclu au nom de l'Etre.

Parlant du poète, de lui-même, dans la *Petite cosmogonie portative*, Queneau écrit : *« Au lieu de renoncule ou bien de liseron/il a pris le calcium et l'abeille alvéole/Compris ? Au lieu de banc ou de lune au printemps/il a pris la cellule et la fonction phénol/Compris ? au lieu de morts d'ancêtres ou d'enfants/il a pris un volcan Régulus ou Algol/au lieu de comparer des filles à des roses/et leurs sautes d'humeur aux pétales qui volent/il voit dans chaque science un registre bouillant/les mots se gonfleront du suc de toutes choses/de la sève savante et du docte latex/On parle des bleuets et de la marguerite/alors pourquoi pas de la pechblende pourquoi ? »*

Pierre Lepape.

LE FEUILLETON

de Michel Brandeau

Trois voyageurs

Paul Morand sur la route des Indes, André Malraux au Japon, vu par son traducteur Tadao Takemoto, et Jean Rolin qui, avec *la Frontière belge*, donne un des meilleurs livres de la rentrée

Page 26

LE DÉBAT

La fin du totalitarisme ?

La publication d'un *Dictionnaire de la glasnost* fournit l'occasion de s'interroger sur l'évolution du « système totalitaire » à l'heure de la perestroïka gorbatchévienne

VIOLLARD/GAMMA

Pages 30 et 31

SOCIÉTÉS

par Georges Balandier

Le continent gris

On se préoccupe de plus en plus du sort du troisième âge. Comment une société et une culture en mouvement peuvent-elles répondre au défi du temps ?

Page 29

Patrick Mauriès, éternel promeneur

En Angleterre, en Italie, cet esthète collectionne les excentriques et respire l'éphémère.

LES LIEUX PARALLÈLES
de Patrick Mauriès.
Plon, coll. « Carnets », 128 p., 90 F.
CHOSES ANGLAISES
de Patrick Mauriès.
Le Seuil, 150 p.
VIES OUBLIÉES
de Patrick Mauriès.
Rivages, 156 p., 79 F.

Comme Joséphine Baker – ou, si l'on veut, comme le Shakespeare des sonnets : *« Two loves have I... »*, – Patrick Mauriès a deux amours, mais aucun des deux n'est Paris : l'Angleterre et l'Italie aimantent sans cesse et tour à tour ses sens et son esprit « papillon ».

Récemment nommé directeur de Thames and Hudson-France, il dirige également les Editions du Promeneur. Faut-il rappeler, à propos de celles-ci, la petite revue portant le même nom, fondée par lui en 1981 et « suspendue » huit ans plus tard ? Pas plus de vingt-quatre pages, mais une véritable *« forêt de variantes multiples »* où l'on trouvait, sous une couverture ornée aussi bien du visage d'Edith Head, dernière grande costumière de Hollywood, que de celui de Walter Benjamin, les textes les plus inattendus : de John Coover, de « sor » Juana Inés de la Cruz, de Macedonio Fernandez, la première « commère » à la Elsa Maxwell de l'histoire du journalisme, une Vénitienne du dix-huitième siècle.

Ses débuts d'écrivain, Mauriès les fit en 1979, à l'âge de vingt-sept ans, avec un essai sur la sensibilité « camp », esthétique dérivée du kitsch et qui serait son contraire, en ce que le premier est imposé par l'industrie, tandis que le « camp » consisterait dans le choix de laideurs mémorables promues au rang des beaux-arts. Blague, somme toute, que trois Anglais en vadrouille dans l'Allemagne des années 30 – W.H. Auden, Stephen Spender et Christopher Isherwood – avaient décidé de faire à leurs amis, leur infligeant, du coup, comme étant du meilleur goût, les macramés les plus grossiers, des abat-jour de cocotte à festons, des bénitiers en guise de vase à fleurs, des bougies colorées...

Hector Bianciotti.

Lire la suite page 28

Un chef d'œuvre polonais

Le témoignage d'un écrivain catholique sur l'assassinat des juifs du ghetto de Varsovie

J. M. Rymkiewicz

LA DERNIÈRE GARE

Umschlagplatz

PRÉFACE DE HENRI RACZYMOW

Un très beau texte transcendant les genres : littéraire comme sait l'être la grande poésie polonaise, précis comme doit l'être l'historien, multiple comme peut l'être la fiction.

J.M. de Montremy / LA CROIX

Je tiens l'ouvrage de Rymkiewicz pour un chef-d'oeuvre parce qu'il est un chef-d'oeuvre.

Annie Kriegel / LE FIGARO

Collection Pavillons

ROBERT LAFFONT

des livres ouverts sur la vie

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

JOHN FOLEY

Jean Rolin : du côté de Gombrowicz

Trois voyageurs

LA ROUTE DES INDES,
de Paul Morand.
Arléa, 306 p., 120F
ANDRÉ MALRAUX ET LA CASCADE DE NACHI
de Tadao Takemoto.
Julliard, 175 p., 90 F
LA FRONTIÈRE BELGE
de Jean Rolin.
J.-C. Lattès, 139 p., 85 F.

« *PAR le thé, l'Orient pénètre dans les salons bourgeois ; par le café, il pénètre dans les cerveaux.* » Bien sûr, c'est du Paul Morand, du meilleur, serré, tonique, énervant si l'on en abuse, mais comme les occasions d'en trouver du tout frais sont rares, on se jettera sur cette réédition d'un de ses meilleurs récits de voyage, publié en 1936, épuisé, *la Route des Indes*. Cette route, dont il va nous donner bientôt les clés, les héros et les légendes, elle commence d'abord en lui très tôt sur le sol anglais, dans une petite église du Derbyshire où, enfant, il allait prier. La lecture de la Bible, comme les pantomimes de Sinbad le marin, à Drury Lane, tout lui semble imprégné de cet Orient qui, « *vu pour la première fois à travers le brouillard d'outre-Manche, laissa dans nos souvenirs, comme il laisse dans les cœurs anglais, sa cicatrice ineffaçable et un désir inassouvi d'évasions ensoleillées* ». Car c'est Londres, le seuil des Indes, avec ses docks pleins d'épices et ses compagnies de navigation où l'on rêve à travers les cartes et les noms : « *Sur le comptoir d'acajou de la Peninsular, tamisés par des lampes discrètes, les beaux mots luisent dans l'ombre comme un plateau de fumeur* ».

Les mots ou les noms de ville ou de pays, avec leur charge d'opium, sont le meilleur véhicule du voyageur, et Paul Morand n'en est pas avare. Ses évocations de Marseille, de Venise ou de Malte ont des préciosités, des envolées à la José Maria de Heredia, d'une musique parfaite ; le regard qu'il jette d'avion sur le delta du Nil, « *dégueuloir immense* », donne une page splendide et vaguement dégoûtée sur la substance douteuse des eaux mêlées de limon. Partout il a le sens du trait qui capture, et le goût des images surabondantes, sonores et colorées comme une réverbération de la mémoire. Il ne néglige pas l'histoire pour autant et donne des portraits brefs, celui d'Henri le Navigateur, ou longs, Ferdinand de Lesseps – son amitié avec Mohammed Saïd, le khédive d'Egypte, ses combats contre les menées de l'ignoble Palmerston, – brosse des tableaux rapides et saisissants du Caire, de Port-Saïd et de ses casinos, d'Aden et d'Akaba. Il a été dans tous les palaces, dans tous les déserts, se souvient de Vasco de Gama et de Cléôpatre, et même d'Agarithe Caussidière, ancienne fille de joie, consacrée à la construction du premier barrage sur le Nil. En bateau, en avion, en voiture ou en train, sur la route des Indes on n'aura jamais de compagnon si savant, si prévenant, ni de plus alerte conversation.

L'IMPRUDENCE de Morand, un des revers de son brillant, est de mêler au récit de voyage et au rappel du passé des considérations générales qui ne sont pas toutes à l'épreuve du temps. Est-il bien sûr que la route des Indes représente encore l'aorte de l'univers ? Admettons que Morand, diplomate toujours en mouvement, profitant de ses congés non pour se reposer en France, mais pour faire le tour du monde, n'ait pu deviner que le centre – au moins commercial – du globe se déplacerait vers le Pacifique : ni prévoir qu'un jour le canal de Suez serait nationalisé, etc. Ses pages sur la Palestine sont plus sujettes à caution. Il échafaude des hypothèses, extrapole, avec une matière insaisissable et explosive. Si les Arabes ne contenaient pas les Juifs, la Syrie serait bientôt défrichée, cultivée, la Pologne et l'Europe centrale verraient disparaître l'antisémitisme « *faute d'aliment* » (on se recueille trente secondes sur ce simple et froid, presque anodin « *faute d'aliment* » où s'exprime ingénument toute une droite française). Mais les Arabes ne sauraient le tolérer. « *Auprès de ces fanatiques de la pureté raciale (et d'ailleurs des Juifs eux-mêmes, non moins exclusivistes), les hitlériens sont de bien récentes et anémiques recrues du racisme.* » Écrit en 1936. A relire pour se rappeler que l'avenir n'a pas toujours été ce qu'il est devenu.

ON n'emporte jamais avec soi que son propre caractère. Quand Morand est tout badinage, anecdotes capricieuses ou chamarrées, sensualité joyeuse, un Malraux se déplace, lui, en long costume de détective des religions, interrogeant gravement les lieux sacrés du monde. En 1974, invité par le Japon, il visite la péninsule de Kii, le pèlerinage de Kumano et la cascade de Nachi déjà célébrée par un vénérable tableau du quatorzième siècle. Son traducteur japonais Tadao Takemoto lui sert de guide et relate, aujourd'hui, ce voyage au cours duquel Malraux connut une ultime révélation en présence de la cascade, celle de « *l'englobant* », dernière notion de synthèse du fabuleux laboratoire Malraux. Takemoto donne un compte rendu pétri d'affection et d'admiration pour le grand homme énigmatique dont il a la certitude d'avoir capté le dernier éclair. On rassemblera les pièces du puzzle malrucien avec les contributions du colloque de *juillet 1988 de Cerisy-la-Salle* (1). Mais tel que le peint Takemoto, au Japon, deux ans avant sa mort, les morceaux semblent un peu épars, soit dit avec respect. On croit deviner ce que Malraux a trouvé : une de ces fulgurations sur le temps, l'intemporel et l'éternel, qui ne sont pas données à tout le monde et qu'on l'imagine capable de formuler avec ampleur, de sa belle voix de prophète ; mais, quoi qu'en dise son guide, est-ce cela qu'il était venu chercher ?

AU reste, le sait-on jamais ? Jean Rolin, qui publie avec *la Frontière belge*, un des deux ou trois bons livres de la rentrée, un petit roman drôle et tordu, délicieux, plein de verve et de jus, sans grand sujet pontifiant, pas ramenard, bref un livre d'écrivain, vous dirait sans doute qu'il préfère ne pas connaître où il va quand il part. C'est évidemment un bon moyen d'y arriver en temps et heure. Et l'homme sait de quoi il parle, il part *sans arrêt*. A *quarante ans*, ce grand reporter – le reportage fleuve sur le Nil dans *Libération* cet été, c'était lui – a déjà pas mal de kilomètres intelligents à son actif. Son *Journal de Gand aux Aléoutiennes* a reçu le prix Roger-Nimier, en 1982, et *la Ligne de front*, en 1988, les prix Valery-Larbaud et Albert-Londres, ce qui devrait encourager les jurys, parce qu'un auteur à qui les prix vont aussi bien, discret et généralement absent de Paris, c'est précieux. Ce dernier livre suivait à pied, à cheval, en bateau, la frontière des pays africains qui refusent le régime de l'apartheid de Pretoria, zigzagant par tous les moyens de locomotion connus, ce qui est commode pour rencontrer les gens et la conséquence d'un vœu très sage de ne pas passer son permis de conduire.

La frontière belge du présent roman est moins dangereuse en apparence que celle d'Afrique, mais peut-être aussi lointaine, difficile d'accès pour le narrateur qui dit « je », sans prénom, et ses personnages : le père, trois filles, Lilas, Rainette et Guitoune, qui ne sont pas forcément les siennes, l'auteur nous prévenant que ces liens de parenté sont de pure commodité et que les circonstances qui ont réuni ces individus sous le même toit sont définitivement obscures. Avec la même aimable désinvolture, nous nous garderons de résumer l'intrigue de ce récit. Parce qu'elle tient en peu de mots – Lilas est morte bouffée par les renards, on s'approche de la frontière belge, on met à sac un hôtel, on voyage à bord de l' *Idoménée* avec un illusionniste – et que ce n'est pas le plus important.

L'ART de Rolin tient dans ses digressions extravagantes sur la forme des animaux écrasés sur la route ou sur celle des poissons (« *Je n'aime pas les poissons : on voit trop chez eux, comment le corps ne sert, en fin de compte, qu'à réunir la bouche et le trou du cul* »), sur le talent du père pour sortir des fourbis sans fin de ses oreilles, sur la propension optimiste des gens du Nord en matière de météo, la mauvaise humeur des baigneurs sur la plage, tout cela sur un ton cynique et tendre, pince-sans-rire, qui lui a valu d'être comparé à Vialatte ; par sa manière de gamberger sur place comme un malade, de faire d'un mot, d'une phrase, un voyage en soi aller-retour autour de sa chambre, et de mener distraitement une enquête policière très relâchée, on serait tenté de lui trouver un autre parrain – et c'est dire assez le bien qu'on en pense – du côté du Gombrowicz de *Cosmos*, ce maître-livre obsédant. Si, après cela, vous n'avez pas déjà acheté, lu et offert le Rolin, c'est à désespérer de la critique. Mais il est vrai, et nous y reviendrons, celle-ci ne l'a pas volé.

(1) André Malraux, unité de l'œuvre, unité de l'homme. *La Documentation française*, 380 p., 180 F.

ROMANS

Enigme à très grande vitesse

MEURTRE DANS LE TGV
d'Alain Faujas
Calmann-Lévy,
coll. « Les lieux du crime »
201 p., 82 F.

La collection « Les lieux du crime », aux éditions Calmann-Lévy, repose sur la mauvaise-bonne idée selon laquelle un peu d'hémoglobine suffit à nourrir la matière d'un polar. Déjà, en 1984, le Mercure de France glissait sur le même malentendu, en proposant à des écrivains « confirmés » de la littérature (blanche) de s'essayer au roman noir ou policier.

La bonne idée de la collection « Les lieux du crime », c'est, évidemment, d'offrir au quidam une incursion dans les allées du pouvoir (*Meurtre à l'Elysée, à l'ENA, à la préfecture*), des médias (*à TF1, à Libération*), des affaires (*à Wall Street, à la Bourse, dans la pub, dans le TGV, dans la haute couture*) ou encore du sport (*aux JO, Séoul 1988*).

L'auteur sollicité pour la circonstance appartient au milieu qu'il livre en pâture ou le pratique assidûment dans le cadre de ses activités professionnelles. L'emprunt d'un pseudonyme s'impose ou vient cautionner ces récits de Judas, qui, au grand dam du directeur de la collection, ne trouvent pas toujours preneur dans les institutions. Ainsi, après diverses péripéties, *le Monde* n'a toujours pas produit son traître, malgré les instances diverses et répétées dont certains de ses membres ont fait l'objet.

Balade au pays du rail

Pour écrire son *Meurtre dans le TGV*, Alain Faujas, en charge de la rubrique « Transports » au *Monde*, n'a pas ressenti le besoin de masquer sa plume. Au demeurant, la SNCF serait bien ingrate de nourrir à son encontre de sombres desseins, car, s'il la dissèque de manière impitoyable, le roman résonne comme un éloge du TGV-Atlantique et de la technologie française.

Construit sur le mode de l'énigme classique, *Meurtre dans le TGV* met en scène le roi Juan Carlos, le premier ministre Michel Rocard et une cohorte de ministres, de VIP français et espagnols à l'occasion de l'inauguration du tronçon Bordeaux-Paris du nouveau TGV. Au-delà de l'ingénieur d'Alsthom, responsable de la bonne marche du train, qui est assassiné au premier chapitre, et des autres personnages tels le commissaire Raboural ou l'héroïne Joëlle Pralème, une ravissante X promo 1983, le roman se lit non pas comme une enquête policière (quasi inexistante), mais comme une balade au pays du rail, une sorte de *Tintin au pays des cheminots*.

Comme un entomologiste

Alain Faujas, avec la patience d'un entomologiste, épingle les stigmates de la société nationale : instabilité de la direction soumise aux aléas du pouvoir (quatre présidents en quatre années) ; absence de consensus (à l'exception de la classe politique) au sein de la Société et dans le pays sur l'option TGV, dont le pendant n'est autre que la fermeture de parcours jugés peu rentables et l'inconfort des transports de banlieue ; forte concurrence internationale entre sociétés pour la vente d'équipements ; profil standard des dirigeants et cloisonnement des directions générales ; politique syndicale opportuniste qui tend à flatter une CGT toujours prête à *l'Internationale* dès qu'elle voit un automate.

Roman du TGV, le récit d'Alain Faujas ne laisse rien ignorer du nombre des cheminots, de leur salaire, de leurs conditions de travail, des systèmes de sécurité, des catastrophes et des erreurs humaines, etc. Avec une pareille somme de données, il va de soi que le romanesque se fait souvent violer au fil des chapitres. Il s'agit, à n'en pas douter, du prix à payer pour un tel voyage en coulisse.

Alain Abellard.

Vous écrivez ? Écrivez-nous !

Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre...

Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat défini par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire.

Adressez manuscrits et CV à : La Pensée Universelle Service L.M. 4, rue Charlemagne 75004 Paris Tél 48.87 08.21

LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS

EDITEURS

— LA VIE DU LIVRE —

MOULOUDJI
sera à la librairie
LE CHANT DU MONDE
le samedi 28 octobre 1989 de 16 heures à 19 heures pour dédicacer son livre
LE PETIT INVITÉ
(éditions André Balland)
20, rue de Moro - 95880 ENGHIEN
Tél. : 34-12-85-61

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne et l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

ISMAIL KADARE
dédicacera ses livres
le **samedi 28 octobre à 17 heures**
à la librairie **MILLEPAGES**
174, rue de Fontenay
94300 VINCENNES
Tél. : 43-28-04-15

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?
Ecrivez ou téléphonez :
LIBRAIRIE
LE MONDE DU LIVRE
(LE TOUR DU MONDE)
60, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
75006 PARIS
☎ (1) 43-25-77-04

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LIVRES ◆ IDÉES

ROMANS

Les vassaux fantômes

René-Victor Pilhes dépeint les mascarades et les turpitudes de la Sainte Communication.

LA MÉDIATRICE
de René-Victor Pilhes.
Albin Michel, 288 p., 89 F.

Il va bien, René-Victor. Il va même très bien... Alors que le professeur Chose sonde les vessies, que le professeur (agrégé) Machin examine les duodénums ou les œsophages, que le docteur Truc, futur prix Nobel de quelque chose, sonde les reins et les cœurs, René-Victor examine les médias : c'est la *médiascopie !*

Le dernier roman de René-Victor Pilhes – enfin, le plus récent ! j'espère qu'il y en aura d'autres – raconte l'histoire d'un groupe de communication installé, par une fantaisie de son président, M. Baboul, à bord d'un navire désarmé par la Compagnie française de navigation, racheté d'abord par le magnat Samaris puis mis à l'encan, qu'il ne faut pas confondre avec le bassin de radoub.

Voici donc ce somptueux bateau solidement ancré à quelques encablures de la côte, non loin du bourg de Masergaël, sur la mer du Nord. Toute la technique télévisuelle y est installée, tandis que les maisons de la côte sont requises pour l'hébergement des équipes et des hôtes.

Autour de ce bateau, sur lequel trône le président Baboul, va se développer une faridon frénétique dont les vedettes seront... les vedettes médiatiques récupérées ou fabriquées par l'organisation Baboul.

Des dévoués ! Des brillants ! Mais aussi des fragiles. Telles les Parques de la fable antique, le président Baboul tient en ses mains négligentes le fil de la vie de ces malheureux. Qu'il en tranche un, de fil... une étoile s'éteint dans le ciel médiatique. Entre-temps, que d'angoisses – car elles savent ce qui les attend, – que de singeries, que de *combinazioni*, que de rivalités... Que de bouffes aussi, que de fêtes, que de partouzes ! Que d'exhibitions !

Au fond, ce petit monde n'est composé que de zombies, que d'images virtuelles nourries au 220 volts. Des vassaux, oui, mais des vassaux fantômes : il suffit que le président Baboul presse le commutateur pour que le courant s'arrête et que l'image disparaisse.

Une fresque à la Cecil B. De Mille

L'installation du groupe Baboul à bord de la *Médiatrice* – c'est le nom du navire désormais – donne lieu à une furieuse féerie au cours de laquelle M. Baboul, son état-major et ses collaborateurs de tous niveaux revêtent, pour les besoins de Sainte Communication et du bienheureux Marketing, des tenues calquées sur celles de la marine nationale. Aux manches, étoiles et galons de la hiérarchie maritime, depuis le grade de grand amiral jusqu'aux futiles « utilités »...

Cette caricature du désordre apocalyptique est-elle directement prise du réel ? Je n'en sais rien, et même je ne veux pas le savoir. Que René-Victor se débrouille...

Mais la description de la sarabande est une espèce de fresque à la Cecil B. De Mille que ne désavouerait pas un autre inventeur de fictions... J'ai nommé... Vous l'avez déjà deviné. Jean Yanne.

Disons que le roman de René-Victor est une sorte de conte philosophique à la mode voltairienne, qui se déroule dans un univers de fariboles... mais de fariboles dont dépend le pain quotidien et, ce qui est peut-être plus grave encore, les fantaisies et la gloriole des personnes concernées.

On affirme ici et là que ce roman est... à clés. Ça se peut bien.

Ne comptez pas sur moi pour vous fournir le trousseau ! Je ne veux pas me fâcher avec tout le monde.

Après tout, que vous importe que je vous révèle QUI est M. Baboul, M. Fleurie, M. Alavisse, l'adjoint du président, M. Lenoyer... et la Bouwen, la Montélimar, Pomponol, Loridan, Pitroni, Damasio. Et Nadir Chah, Marlan-Lechâtel, Gry-Gorek ou Korucko ? Vous êtes bien assez malins pour les reconnaître vous-même, et vous fournir une grille de décryptage reviendrait à vous priver d'une bonne part de votre plaisir à la lecture de ce roman-rébus.

Autour de Masergaël, dans les forêts et les fourrés, survivent d'étranges marginaux couverts de barbe et de sanie... des miséreux crassouillards et désemparés retournés quasiment à l'état sauvage... Ce sont les anciens barons du président Baboul ou de quelque autre tout-puissant, rejetés, c'est le cas de le dire, dans les ténèbres extérieures. Vivant de menu braconnage et de misérable cueillette, ils nourrissent encore, ô dérision, quelque espoir de revenir en piste un jour ou l'autre, à l'issue d'une grimace du président Baboul, qui sait tout, peut tout, et ne saurait ni se tromper ni nous tromper.

Espoir qui, faut-il le dire, est voué à l'anéantissement le plus sordide, tel celui de la malheureuse « étoile » Mlle Rousselle, Miss Publicité, enlisée dans le marécage à l'issue d'une liaison particulièrement dangereuse.

Miss Publicité, happée par la vase, disparaît dans les ténèbres. La *Médiatrice*, déstabilisée par une tempête, amarres rompues, ancres désintégrées, désormais en dérive, disparaît dans les lointains de la mer du Nord et oncques ne la revit-on. Est-elle perdue corps et biens, engloutie par quelque abysse ? Absorbée par quelque iceberg complaisant ? Lancée par une main satanique au cours de quelque inépuisable courant vers les eaux noirâtres des confins absolus ?

Allez savoir !

La *Médiatrice* ne répond plus. N'émet plus...

Les ondes restent muettes, c'est bien le cas de le dire !

Peut-être aurez-vous la prescience de son destin, à la lecture du roman de René-Victor Pilhes... un fort volume enrobé dans la superbe couverture signée Massin, le maître du genre...

De toute façon, vous n'aurez pas perdu votre temps. Allez-y voir.

Alphonse Boudard.

Un conteur de bout du zinc

« La vie n'est qu'un interminable automne », dit Jean-Claude Pirotte. Illustration : son dernier roman, Sarah, feuille morte.

SARAH, FEUILLE MORTE
de Jean-Claude Pirotte.
Le temps qu'il fait, 131 p., 80 F.

Les brumes que dispensent le ciel et l'alcool nimbent l'univers romanesque de Jean-Claude Pirotte (1) d'une infinie mélancolie. *« La vie n'est qu'un interminable automne »*, estime d'ailleurs cet écrivain, qui rend, dans chacun de ses livres, un hommage à cette saison. Est-ce pour cela qu'on le reconnaît immédiatement dès les premières lignes ? Un peu, sans doute ; mais, surtout, il y a le style incomparable de ce conteur de bout du zinc. Un texte de Jean-Claude Pirotte, c'est, en quelque sorte, un puzzle constitué d'aphorismes s'emboîtant, comme par magie, les uns dans les autres, sans que le lecteur ait à fournir le moindre effort.

Sarah, feuille morte, qu'il publie aujourd'hui, est, peut-être, son roman le plus ensorceleur, sinon le plus abouti. Une femme essaie, en se racontant au long d'une longue lettre, de mettre un peu d'ordre dans le capharnaüm de sa mémoire ; mais les souvenirs, qu'elle extrait tant bien que mal de sa *« boutique de rebuts et de bric-à-brac »*, nous la rendent encore plus mystérieuse. Au physique comme à l'état civil, nous ne saurons jamais rien d'elle. Ni jeune ni vieille, elle s'attribue vingt ans, parce que *« vingt ans, ce n'est pas un âge »*, à peine un malaise.

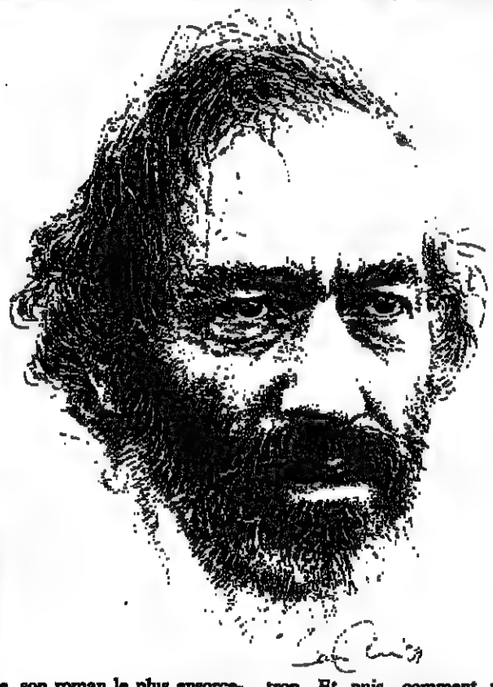

BÉRÉNICE CLEEVE

Enfant, Sarah ne sut jamais si ses parents étaient des réfugiés ou des saltimbanques épris d'aventures. Elle vécut ainsi dans le New-Jersey, en Caroline du Nord, à Montréal, au Danemark, en Autriche, etc. Sarah, où qu'elle aille, se sentait déjà de trop. Et puis, comment rêver lorsqu'on ne possède aucune *« langue natale »* ? Lorsqu'elle eut treize ans, son père la déposa à Reims, chez deux cousines, Jeanne et Juanita, dont elle ignorait jusqu'alors l'existence.

Si l'on en croit Jean-Claude Pirotte, *« la jeunesse et la beauté sont des maladies qui se soignent au fond des provinces »*. Sarah, à Reims, devint grise, et son existence, dès lors, ne fut plus qu'une migraine bénigne. Ses cousines, bonnes filles, pensèrent la distraire en lui enseignant les rudiments de l'amour. Sarah apprit à se prêter sans se donner et joua, avec les hommes, de son corps de poupée auquel une tête avait été greffée par erreur.

D'un amant à un autre, Sarah passe sans s'arrêter. *« L'amour,* dit-elle, *est une plante morte dans un vase lézardé. »* Lorsqu'elle cesse de flâner en elle-même, Sarah respire mieux. Il lui arrive même de percevoir des instants de bonheur : *« Le goût de l'averse sur les trottoirs gras, la pauvreté indécise d'un poème triste entendu dans un bar, la couleur fanée d'une robe de femme déchue, la tendresse de l'infidélité. »*

Jean-Claude Pirotte semble tenir par la main son héroïne. Cette femme, c'est un peu son double égaré dans un autre corps, un autre semblant de vie. Tous deux aimeraient comprendre ceux qui savent *« vivre de naissance »*. Et, comme ils n'y arrivent pas, ils boivent pour avoir – ne serait-ce que quelques heures – un comportement humain.

A l'annonce du décès de son père, Sarah avait éprouvé comme un soulagement. Il lui serait plus facile, désormais, de lui parler. Parler, à défaut de se faire entendre, telle est donc la secrète ambition de Sarah. Mais, en dehors de ce père devenu une fiction, a-t-elle seulement songé à un destinataire pour sa confession ? Apparemment, non ! Pas même Verdi, qui, de tous les hommes qui l'accompagnèrent un temps, avait été le seul à l'intriguer par sa maîtrise du silence.

Femme d'une seule saison, l'automne, Sarah va continuer à longer des murs, à se saouler de vin et de mots, et à s'abattre dans des lits de hasard. Il n'y a pas lieu d'être inquiet pour elle. Le désespoir et le pessimisme sont d'excellents viatiques pour le voyage sans but qui est le sien. N'est-ce pas M. Pirotte ?

Pierre Drachline.

(1) *La Pluie à Rethel*, Luneau-Ascot, 1982 ; *Fond de cale*, Le Sycomore, 1984 ; *Un été dans la combe*, La Longue Vue, 1986. Les éditions Le temps qu'il fait, qui publient aujourd'hui le nouveau roman de J.-C. Pirotte, ont pour adresse : 31, rue de Segonzac, 16100 Cognac.

DEMAIN UN EMPLOI

La "longue marche" des jeunes vers l'emploi, de l'Etat en quête de politiques, des pionniers sur le terrain.

En librairie 89 F.

autrement

DIDIER DUMAS

Hantise et clinique de l'Autre

Généralement appelée "maladie des ancêtres", la hantise est reconnue dans toutes les traditions chamaniques. Questionné sur le sujet, Freud répondit qu'il "espérait ne pas avoir à s'occuper de cela de son vivant". Cette stupéfiante formule indique la vrai difficulté que pose la clinique de l'Autre, celle des parents et des ancêtres en soi-même.

Collection La psychanalyse prise au mot.

Aubier

JEAN-MICHEL SALAÜN

A qui appartient la télévision ?

L'Europe est atteinte par le virus de la communication, la télévision fait une poussee de fièvre. Le média est au centre d'un débat plus passionné que réfléchi : État ou marché ? Éducation ou distraction ? Avant de répondre trop hâtivement à des questions trop simples, il est urgent de mieux penser la télévision.

Aubier

"Mirabeau"
(Roman d'une Terre de France)

Prix Paul Léautaud 89

Dans le cadre du Mécénat d'Entreprise, le Prix Paul Léautaud 1989 fondé à l'initiative de Primagaz a été remis à

Eric Deschodt pour son ouvrage : "MIRABEAU" Roman d'une Terre de France (J.-C. Lattès)

Cette distinction a été décernée par un prestigieux jury composé d'Alphonse Boudard, Camille Cabana, Jean-Paul Caracalla, Michel Déon de l'Académie Française, Raymond Devos, Jean Gaulmier, Louis Nucéra, Jacques Petitjean, Paul Roche.

En encourageant la littérature contemporaine, Primagaz prouve avec éclat que l'esprit d'entreprise et le talent des lettres peuvent faire bon ménage !

GROUPE PRIMAGAZ

ROMANS

Le bocal agité d'Ed Pastenague

PIGEON VOLE
d'Ed Pastenague.
P.O.L., 186 p., 80 F.

A celui dont le métier consiste à lire beaucoup de romans et qui en vient parfois à considérer cette activité d'un œil un peu las, embrumé de sommeil, il n'est guère offert, dans son travail, d'échappatoire. Tout au plus peut-il rêver d'un monde — très romanesque — où les romanciers auraient renoncé à faire des histoires...

Aussi tiendra-t-il, ce critique que la pleine saison littéraire fatigue, en particulière estime et reconnaissance, le livre qui, tout en portant la mention « roman », pourra secouer quelque peu sa torpeur.

Cette secousse, agréable et éveillante, *Pigeon vole*, d'Ed Pastenague, est apte à la produire. Jacques Roubaud, avec *le Grand Incendie de Londres* (1), avait, l'an dernier, suscité un effet proche en portant ironiquement le sérieux de la méthode romanesque jusqu'à un point extrémiste ; point d'où le roman ne pouvait revenir intact.

Dans une perspective moins large et symphonique, mais pas moins extrémiste, *Pigeon vole* opère un joyeux dynamitage de cette même méthode. Partant de l'idée, somme toute assez répandue, que l'auteur et le personnage entretiennent des rapports ambivalents d'intimité et d'identité, l'écrivain d'origine roumaine Dumitru Tsepeneag (auteur de plusieurs romans traduits de cette langue) a choisi d'apparaître sous l'anagramme de son nom : afin peut-être de se glisser, incognito, dans sa propre fiction et d'y intervenir selon un mode non convenu.

De quoi dispose, concrètement, un écrivain au moment de commencer un roman ? De sa table, crayons, gomme... du spectacle au dehors que sa fenêtre découpe, de ses souvenirs et, éventuellement, de quelques idées sur son art (ce dernier élément n'est pas, on le constate souvent, absolument indispensable...).

Tout cela que, traditionnellement, banalement, on tient à l'écart du livre qui s'écrit, Ed Pastenague l'inclut dans le bocal du récit. Bocal énergiquement secoué et déversé, avec tout l'*« aléatoire »* afférent, pour constituer le *« corps écrit »* du roman. Mais *Pigeon vole* n'est pas, ou pas seulement, le résultat d'une volonté joyeusement subversive. La cohérence, éclatée, fragmentée, reste à l'horizon du projet d'écriture, apparaît dans les interstices, les *« articulations »* du récit lui donne sa *« souplesse »*.

Y a-t-il néanmoins une « histoire » dans ce roman ? Oui, et même plusieurs, et des personnages, une foule de personnages, dont les identités vacillent, *« s'entretissent »* pour former une étrange, joueuse, mélancolique, constellation. Quant aux thèmes, ils ne manquent pas non plus : le sexe et la politique, l'histoire et la mémoire, les races, et... les pigeons.

Précaire et fragile, décousu mais soucieux de cohérence, le roman d'Ed. Pastenague est à l'image de la vie, ou d'une certaine vie, belle toujours singulière de l'homme qui reprend,toujours à nouveau, le geste d'écrire et de s'écrire.

Patrick Kéchichian.

(1) Seuil, voir « le Monde des livres » du 13 janvier.

Le « gai savoir » de Michel Field

Un - bon - plat philosophique à base de spaghetti et lasagne

L'HOMME AUX PATES
de Michel Field.
Editions Bernard Barrault
314 p., 120 F.

De *l'Homme aux rats* à *l'Homme aux pâtes*, le glissement est bouffon. Il n'y a pas seulement un clin d'œil à la fameuse névrose obsessionnelle, mais une sourde homonymie : dans son étude de cas, Sigmund Freud s'adonnait à la pathologie, alors que Michel Field — au prix d'un calembour volontaire — se consacre à la *pâtologie*, à savoir la science des spaghetti, des fetuccinne et des lasagne.

L'Homme aux pâtes, qui se défend d'être un exercice de khâgneux, ne se cache cependant pas d'être une pochade philosophique et un roman-farce. Autour d'une intrigue, prétexte au mélange des mets et des mots, un personnage parle de ses passions multiples, dont les femmes, les films et les pâtes. Surgit alors, dans un dîner en ville, une figure munificente inspirée d'Orson Welles et de Falstaff, un être fellinien par instants, et aussi important qu'érudit...

Angelo Lombardi est un ogre gourmand et spécialisé. Sa vie se confond avec la très incroyable saga des pâtes italiennes. Il est imbattable sur la métaphysique des macaroni ou la généalogie des gnocchi. Son bonheur ne se conçoit que farineux et bouilli. Il collectionne — dans une pâtothèque — les mille et une formes de son désir : la *pasta*. Il fabrique même des prototypes en cachette, sur une machine de son invention.

Construit en trois cercles successifs, comme un conte ou un mythe, le roman de Michel Field emmène le lecteur d'une spaghetti-partie à un colloque carnavalesque, en passant par le récit de l'initiation de deux disciples aux secrets de l'influence de la pâte italienne sur le cours de l'Histoire. Cela est agrémenté d'un éloge du célibat et d'un débat — style *Hellzapoppin* — entre l'auteur et le narrateur. Notons aussi quelques effets pataphysiques : l'auteur, vidéomane averti, remonte le texte à l'envers pour l'analyser ou se paie le luxe d'une page de silence...

Expert en digression, hédoniste dont la devise pourrait être : *« Cuisine et rhétorique, les deux plaisirs de la langue ! »*, Michel Field a beaucoup lu. Il a couru les cinémathèques aussi. Il bat la campagne avec les ardeurs nouvelles d'un trotskiste reconverti aux plaisirs de la vie. Son côté touche-à-tout, son art du détournement, son éclectisme sauvage, son non-sérieux systématique, le placent dans la lignée des Queneau et des Boris Vian.

Qu'il parle d'une dispute culinaire entre Sartre et Aron, qu'il évoque les cuisiniers florentins de Catherine de Médicis, qu'il disserte sur la gastronomie expérimentale de Marinetti et Fillia, sur Platon ou Callicles, sur le romanée-conti 75 ou les diverses manières de colorer les pâtes, il le fait toujours avec la légèreté et la fausse pudeur des dilettantes professionnels.

Field reste donc un philosophe du « gai savoir » qui fait de l'entrisme dans le roman. Mais, après tout, la théorie n'est-elle pas un scénario parmi d'autres, une simulation parmi d'autres, ou la fiction d'une fiction comme le disent — en privé — certains sociologues.

Ah ! un petit conseil, si d'aventure vous dégustez des *spaghetti aglio e olio* en compagnie de Michel Field, évitez de les couper au couteau, sinon vous risquez de vous retrouvez ipso facto avec vos Agnesi n° 2 en guise de perruque !

Jacques Meunier.

ÉCRITS INTIMES

La difficulté d'être tchèque en français

Indigence ici, indigestion là : Vaclav Jamek règle ses comptes avec Prague et Paris.

LE TRAITÉ DES COURTES MERVEILLES
de Vaclav Jamek.
Grasset, 319 p., 110 F.

Difficile, poignante et bouffonne tour à tour, éperdue dans la quête qu'elle se propose, nous arrive de Prague une œuvre peu commune. Directement écrite en français par un Tchèque qui vit là-bas et qui, pour en découdre avec sa conscience, son pays, sa ville, le régime, autant qu'avec l'Occident, la France et Paris en particulier, a choisi notre langue, qu'il manie avec une virtuosité, une exubérance rares. Traducteur de Jarry, Modiano, Ségalen, Michaux, il se rattache plutôt à la lignée de Michel Leiris, par sa longue phrase labyrinthique, à l'image de son labyrinthe intérieur *« rongé d'autisme »*, et par sa volonté de se dénuder dans et par l'écriture, afin de conquérir une ouverture, une unité.

Le français, Vaclav Jamek a commencé à l'apprendre à quinze ans, plutôt par hasard que par choix. En trois années d'études au lycée Carnot de Dijon, il s'en est rendu maître. Muni du bac, il est revenu à Prague avec, bien sûr, l'envie d'écrire. Mais quoi, mais comment, dans un pays qui ne laisse pas au créateur la liberté de sa création et tient en piètre estime toute tentative de littérature personnelle ?

Il a tâté de la poésie. Les formes fixes auxquelles il devait s'astreindre l'ont rebuté. Il a songé au roman. Homosexuel, il a voulu conter une histoire d'homosexuels désaccordés. La littérature tchèque ignorait de tels sujets. Il a noirci des pages et des pages. A la relecture, seuls résistaient les passages en vers libres, qui constituaient des excroissances du texte. Il a, alors, cherché un cadre romanesque plus souple, où ses talents poétiques pourraient mieux s'employer. Ses rapports avec l'étranger, rapports très surveillés à Prague, pouvaient le lui fournir. La crainte de sombrer dans la caricature l'a retenu.

Se sentant réduit à l'impuissance, il a sollicité et obtenu une bourse pour revenir en France. D'octobre 1984 à mars 1985, il a passé six mois à l'Ecole normale supérieure. Ses allées et venues d'un pays à l'autre, d'une langue à l'autre, nous sont communiquées par bribes, à travers le livre, qui reprend en grande partie, mais en dehors de toute fiction, les projets avortés.

FERRANTE FERRANTI

Vaclav Jamek : une « symphonie forcenée »

Prague la maléfique Paris l'arrogante

Ce *Traité des courtes merveilles*, au genre indéfinissable (récit, essai, poème), à la construction déconcertante et enchevêtrée, porte d'abord la confession sans honte d'un homosexuel. *« Mon désir est la seule chose dont je n'ai jamais douté et à laquelle j'adhère pleinement, quand partout ailleurs je décolle de la réalité comme un vieux papier peint du mur. »* La revendication d'un amour très haut placé, mais lié à l'échange des caresses, des tendresses, y est affirmée à maintes reprises. Dans cette exigence, il faut bien reconnaître que le narrateur n'a rencontré que des déboires. Trois silhouettes d'hommes traversent le livre. A Prague : Eric, qui va bientôt émigrer ; Sasa, le plus aimé, avec lequel le narrateur rompra quand il comprendra que celui-ci lui préfère sa femme ; à Paris enfin, Xavier, le normalien supérieur qui se refuse à lui et qui assiste en témoin indifférent au combat que son ami livre avec lui-même.

A ces histoires de cœur passionnées, qui se terminent sur des *« exercices de désaffection »* dictés par des intuitions fulgurantes, se mêlent les expériences opposées que Vaclav Jamek possède de Prague, la maléfique, et de Paris, l'arrogante. Il ne peut se résoudre à fuir la première et reviendra de lui-même se prendre au piège. La veille de son second départ, il la parcourt dans ses hauts lieux et ses bas-fonds. L'absence de la statue de Staline, déboulonnée en 1962, plane sur la ville. Mais Jamek a vu mieux, lors d'une visite de Kossyguine, premier ministre de l'URSS, sur la place Venceslas : l'image d'un potentat tellement cerné par ses sbires qu'il était devenu l'esclave de l'esclavage qu'il avait fait régner. Après tant de malédictions lancées contre Prague, cette vision lui arrache ce cri : *« Ah ! garce, me serais-je douté que je me trouverais si fier soudain, ému de ma ville, dont le moindre pan de mur a ce pouvoir de vous dépouiller devant la vérité. »*

Un diagnostic sévère

A l'inverse, ses rapports avec Paris ne feront que le décevoir. Jamek juge durement ces normaliens qui possèdent le don *« de vous entretenir durant toute une soirée sans qu'à leurs yeux vous accédiez vraiment à l'existence »*.

Très subtilement, il détecte en eux un doute qui n'est qu'un gage d'assurance, une marginalité que les prestiges du concours annulent, une absence d'angoisse existentielle telle que deux êtres ne peuvent jamais à fond se rencontrer.

La civilisation occidentale, coupable *« de débordement aigu, de foisonnement intolérable qui provenaient d'exaltation autant que d'affolement, trop-plein de vie et défaut d'être »*, lui paraît mériter d'être rejetée autant que celle de l'Est, mais pour des raisons diamétralement opposées : indigence ici, indigestion là.

C'est peut-être ce diagnostic sévère qu'on retiendra du *Traité des courtes merveilles*, si on a le courage d'en forcer les arcanes, de déceler dans la *« symphonie forcenée »* qu'il nous propose, dans *« son dédale aberrant »*, dans la *« ronce de ses phrases »*, dans sa *« logique compacte et magmatique »* (je n'emploie ici que les expressions utilisées par Jamek pour qualifier son texte), les scènes comiques, les accusations nettes, le procès plus métaphysique que politique, que le livre contient.

Jacqueline Piatier.

Patrick Mauriès, éternel promeneur

Suite de la page 25

Il y a quelques mois, Mauriès publiait, sous le titre de *Vies oubliées*, dix microbiographies où, à la manière de John Aubrey (1), il met en lumière l'essentiel de l'œuvre et de l'existence de personnages méconnus, faisant alterner amateurs et créateurs, les uns indifférents à l'idée de laisser une œuvre, les autres acharnés au travail dans l'espoir de justifier leur vie : Carlo Mollino, photographe habile et dessinateur de meubles annonçant les horreurs des années 50 ; un architecte néopalladien, Gio Ponti, issu de l'art déco, dont les inventions se trouvèrent exploitées par le fascisme ; l'Anglais Edward James, mécène de peintres surréalistes — et, un moment, de Jean Genet, croyons-nous savoir, — commanditaire, par surcroît, des ballets de Balanchine, et qui, à l'instar de Beckford et de Walpole, se fit construire une demeure immonable où le brusque étonnement que procuraient, dans les salles de bains, les serviettes en plâtre mises à sécher, n'était contrebalancé que par celui, nostalgique, du tapis que le maître de maison avait fait « sur-tisser » pour garder l'empreinte adorable du pied de l'aimée.

On rencontre aussi le grand peintre Filippo De Pisis, curieux écrivain au demeurant, que Mauriès met justement à la place qu'il mérite, entre De Chirico, Morandi et Carra. Et, ici, au détour d'une phrase — feinte propre aux essayistes qui n'aiment pas trop dévoiler au lecteur le détail précieux que, eux seuls, ont glané, — ce mot qui met l'eau à la bouche : *« En 1920, De Pisis fréquenta le café Greco accompagné de la baronne Nagloska, poétesse russe... »*

Enfin, un Français figure dans ce livre : Christian Bérard, dont la gloire que lui valurent ses décors et costumes pour la scène suscita une sorte de durable mépris pour l'œuvre si nuancée d'un peintre dont la palette rappelle celle de Morandi — et même ses garçons tristes, les intimes assemblages d'objets de l'Italien.

« Une culture de serre »

En revanche, dans *Choses anglaises*, Mauriès nous offre une vision actuelle et kaléidoscopique de ce pays *« de l'ornement, de l'écho et du décalage »* qu'est pour lui sa chère Angleterre : la transformation de Londres au cours de ces dernières années, les libraires rétifs à se dessaisir d'un vieil ouvrage, l'ordonnance des boîtes de thé chez Fortnum and Mason, les rapports changeants que les intellectuels entretiennent avec Margaret Thatcher, les codes et manières de la drague qu'engendrent l'architecture intérieure et l'éclairage des pubs. Et toujours, l'auteur découvre ces excentriques représentant une « culture de serre », qui semblent échappés des pages de Ronald Firbank. Comme Rex Whistler — rien à voir avec James, l'« ennemi intime » de Wilde, — artiste graphique excellant dans la gravure, la publicité, la décoration, qui eut pour amant un amateur en renom dont le défaut le plus visible était de *« se maquiller au moins autant qu'une fille »*, et qui passait le plus clair de son temps dans son lit de soie rose encombré d'ours en peluche. Ce qui n'empêcha pas Rex Whistler d'avoir une liaison orageuse avec une reine des planches, actrice fétiche de Tennessee Williams et inoubliable héroïne de *Life Boat*, de Hitchcock, la flamboyante Tallulah Bankhead.

Redevenant théoricien par moments, Mauriès revendique, dans *les Lieux parallèles*, le sujet en peinture et *« le narratif en général »*, analysant, d'un autre côté, le critère officiel de la France en matière littéraire — récit linéaire, phrase courte dépouillée d'adjectifs et de métaphores — et la curieuse réconciliation avec cet idéal de quelques anciens thuriféraires des théories les plus ardues ou du militantisme soixante-huitard.

Heureusement, le sérieux n'empêche jamais Mauriès de capter au vol le détail drôle, telle cette exclamation d'une décoratrice mondaine face au Parthénon : *« Beige ! Ma couleur... »*

Qu'il est agréable, de nos jours, alors que la lecture massive de journaux pousse le lecteur à tout lire comme des journaux, d'ouvrir ces livres écrits à la diable, où l'on croise Sir Thomas Browne et Charles Du Bos, l'inconnu Tommaso Acetto, auteur, au dix-septième siècle, d'un traité de la dissimulation, le Dr Johnson et cette funambule égarée que fut Tallulah Bankhead...

Les fluctuations du goût

C'est que Mauriès, éternel promeneur, ne flâne pas seulement dans les marges du passé : il hume l'air du temps, essayant de retenir l'éphémère — allure d'une passante, ce geste, cette façon de rire qui n'appartiennent qu'à une époque ; et les fluctuations du goût, en particulier de certains mauvais goûts qui furent *le* goût — et qui risquent à tout moment de s'imposer de nouveau...

Il est heureux que Mauriès soit arrivé trop tard dans un monde trop vieux, car qu'aurait-il fait de sa curiosité insatiable, à la place de notre père Adam, par exemple, quand l'histoire était celle d'un seul homme et qu'elle n'avait que sept jours ?

Hector Bianciotti.

(1) *Obsidiane*, 158 p., 82 francs. Voir « le Monde des livres » du 26 mai 1989.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES NOUVEAUX VIEUX
de Gérard Badou.
Le Pré aux Clercs, 252 p., 98 F.
MOEURS ET HUMEURS DES FRANÇAIS AU FIL DES SAISONS
de Philippe Besnard.
Balland, 282 p., 119 F.

SOCIETES

par Georges Balandier

Le continent gris

LE XVIIIe siècle a inventé le vieillard, les historiens ont tracé l'itinéraire qui conduit à cet avènement. Cette fin du siècle fait apparaître la vieillesse comme problème, non pas seulement pour les individus engagés dans la dernière étape de leur parcours de vie, mais pour la collectivité. Tout se traduit d'abord en nombre : la poussée « vermeille » qui chamboule la pyramide démographique des sociétés développées et vieillissantes, la compétition pour l'emploi et les responsabilités, la revendication dans le partage des ressources et des moyens de protection sociale, l'expansion d'une économie du troisième âge et la montée politique d'une classe d'âge qui pèse électoralement et constitue, comme aux Etats-Unis, ses propres groupes de pression.

Beaucoup se dit, s'écrit à ce propos, dans l'incertitude et la contradiction. Le premier mérite du livre de Gérard Badou, consacré aux *Nouveaux Vieux*, est de présenter un dossier complet composé à partir de témoignages individuels, de résultats d'enquêtes, de documents et de données statistiques. Une description du continent gris qui en révèle les zones cachées autant que les décors truqués, les misères autant que les progrès, les impuissances autant que les incontestables richesses.

L'intérêt d'une telle entreprise réside d'abord en ce qu'elle est une exploration totale. Du biologique jusqu'à l'imaginaire, au fantasmatique. Il y a, dans cet inventaire, une part de connaissances banalisées par une large vulgarisation, sollicitées par l'inquiétude sournoise de ceux qui sont en passe de vieillir en une période proche, moins propice à une bonne gestion du troisième âge, du temps des retraites. La médecine entretient l'optimisme relatif, elle maîtrise mieux les maux et contrôle certains des facteurs de sénescence, elle contribue à conquérir des années : la roue de la vie tourne moins vite et la longévité paraît plus ordinaire. Mais la démographie et l'économie ont des effets inverses ; la première révèle le vieillissement inexorable des populations aujourd'hui privilégiées (Japon inclus) et les risques de décadence par tarissement progressif des dynamismes ; la seconde tend à *« faire de l'âge d'un homme une vulgaire facture »*, elle contribue à une certaine évaluation des coûts sociaux, des charges imposées aux générations actives. Et ce constat peut conduire (ainsi, aux Etats-Unis) à demander l'allègement du fardeau, à préconiser le rationnement des soins et la limitation des aides accordées aux vieillards. La solidarité s'effacerait alors au profit d'une sorte d'*« euthanasie sociale »*.

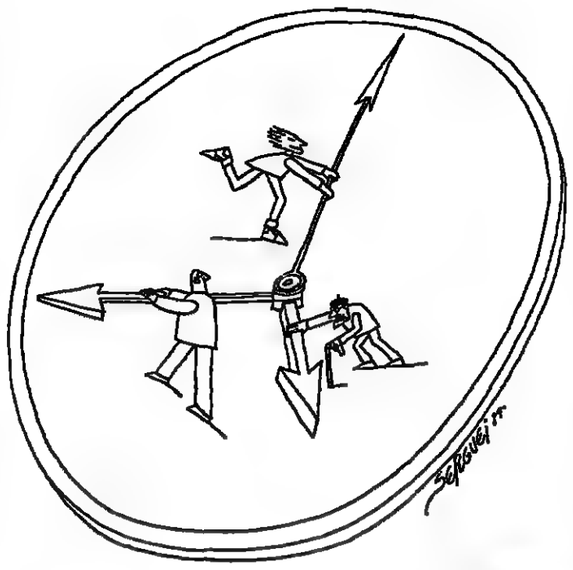

SERGUEI

APRÈS la lutte des classes sexuelles, celle des classes d'âge serait la figure des prochains affrontements. Gérard Badou évoque la mauvaise communication des générations, l'opposition des jeunes et des vieux, des actifs et des inactifs, la récusation des conservatismes au nom de la performance ou de la rénovation ; les images alarmantes dénoncent un âgisme qui deviendrait une forme du racisme, annoncent l'*« aube d'une bataille féroce »*. Il est vrai que le *« pouvoir gris »* s'organise ici et là, que les vieux prennent conscience du fait que leur nombre est une force compensant leurs faiblesses. Mais il n'en reste pas moins que l'indifférence, le dénuement et la solitude les touchent davantage ; ils sont rares ceux qui bénéficient de retraites dorées, ils sont encore nombreux ceux que le cantonnement établit dans une sorte de monde du silence et de l'oubli. L'étude de Badou montre combien les rapports de classes d'âge et la question de la vieillesse restent les révélateurs d'une société, d'une culture, d'un temps et d'une conjoncture.

Lorsque le dynamisme et la performance, le mouvement et l'apparence prévalent, il est de moins en moins accepté que l'âge soit un *« suicide quotidien »* (Balzac). La société française dénie son vieillissement en faisant modèle de l'individu victorieux de sa vieillesse ; la figure de l'individualisme, pour les gens du troisième âge, est celle de la lutte contre la tyrannie des années et la passivité. Les *« vieux publicitaires »*, toujours en compte, sourient à la vie qui ne doit pas leur échapper. Les incitations se multiplient, qui poussent à l'entretien des corps par la retraite sportive, et des esprits par le recours aux diverses formules de formation continue et de créativité. Mais l'ambiguïté est toujours présente. D'une part, il faut refouler la vieillesse, d'autre part, il faut l'accepter en la rendant utile : mémoire à préserver dans une culture de l'éphémère, gratuité entretenue par les fonctions bénévoles assumées au sein d'une société du profit.

LA vieillesse n'en est pas moins soumise à la loi de la marchandise. L'immobilier propose ses « belles » résidences ou ses villes « nouvelles » adaptées et réservées aux personnes âgées et nanties ; à celles pour qui l'incapacité progressive et le dénuement solitaire ne tracent pas inexorablement le chemin de l'hospice. La médecine réparatrice du ravage des années marque une autre frontière de l'inégalité. Enfin, plus banalement, les produits se spécialisent et les commerçants tiennent salon pour l'« âge d'or », les médias s'ajustent à une audience âgée nombreuse et disponible, les financiers mobilisent les inquiétudes en proposant les capitalisations qui préparent les retraites moins précaires.

Toutes les incertitudes se manifestent ainsi, autant que les difficultés du partage. A un autre niveau, ce qui apparaît, c'est la façon dont une société et une culture en mouvement répondent au défi du temps et gèrent ce que le temps fait de chacun de nous. Par la force des choses, la temporalité redevient une question sociologique principale, qu'il s'agisse du cours des sociétés ou du parcours de vie individuel. Celui-ci ne se soumet pas seulement à l'enchaînement des étapes qui définissent les âges de la vie, il est aussi affecté par le cycle des jours et des saisons. C'est ce qu'entreprend de montrer Philippe Besnard en traitant des *« mœurs et humeurs des Français »*, dans un livre savant, plaisant et, parfois, complaisant.

L'EXERCICE est périlleux, et Besnard le sait : il rappelle que *« les variations saisonnières ont mauvaise presse »*, bien que les rythmes sociaux aient été autrefois une préoccupation centrale de la sociologie. Les interprétations cycliques du social, même appuyées sur une information et une technique fortes, emportent difficilement la conviction. La difficulté est de spécifier les effets de cycles à la fois naturels, sociaux et culturels, de cycles multiples et imbriqués à des degrés variables. Le sociologue se donne ici l'objectif de démontrer que *« nous restons soumis à des pulsations régulières et secrètes qui scandent, souvent à notre insu, beaucoup de nos actes »*. Il dresse l'inventaire des *« rythmes naturels enfouis dans les cadences de la vie sociale »* ; il révèle la part de nature encore présente et active malgré la puissance de cette seconde nature qu'imposent les artifices d'une modernité technicienne ; il tente de séparer ce qui tient à une histoire cumulative, à une sédimentation culturelle où s'enracinent les rites, de ce qui relève des changements durables et des conjonctures.

La passion démonstrative ne va pas sans débordement. S'il est reconnu que le corps a ses saisons comme il a ses âges – la considération des *« rythmes bio-internes »* est maintenant en vogue, – s'il est vraisemblable que les amours, l'affectivité et le suicide restent sensibles aux variations saisonnières, il paraît moins assuré que l'« humeur » des patrons et de la Bourse obéisse à une semblable contrainte. Malgré la fascination de l'éphémère, le temps demeure le maître de nos vies et de nos œuvres. Il fallait le rappeler.

Les atouts des vieux du futur

Michel Cicurel prend le contre-pied des scénarios noirs sur le vieillissement démographique.

LA GÉNÉRATION INOXYDABLE
de Michel Cicurel.
Grasset, 262 p., 95 F.

Il fait bon vivre avec Michel Cicurel. Il prend le contrepied de la maladie infantile de la société moderne française : la sinistrose. Dans son premier livre, *La France, quand même* (1), il bataillait déjà contre les *« longues figures »*, en soulignant les atouts de notre pays. Aujourd'hui, il s'en prend à ceux qui lisent la décadence des nations riches dans la dégringolade des courbes démographiques. Provocation ? Salubre en tout cas, car elle force à regarder de beaucoup plus près *« la raison des effets »* comme dirait Pascal.

La thèse de notre auteur est simple. Les quadragénaires d'aujourd'hui, fruits du *baby-boom*, ne seront pas dans vingt ans des acteurs économiques « hors d'usage » comme au début du siècle. C'est une *« génération inoxydable »* qui s'avance, rendue plus forte par les progrès de la médecine, la montée du niveau de vie, l'entraînement au combat qu'elle a suivi pour se faire une place au soleil, les habitudes de consommation...

Déficit de la population active ? Il ne faut pas oublier que celle-ci *« respire »* : on l'a bien vu dans les années 40, avec le sursaut de la natalité, l'arrivée plus importante des femmes et des immigrés sur le marché du travail. Demain, ce sont les chômeurs, de nouveaux immigrés et, l'on y pense moins, le rajeunissement des équipements qui répondront à la demande.

Mobilisé sur tous les fronts

Une demande qui ne faiblira pas car le marché du troisième âge sera beaucoup plus porteur qu'on ne le pense, comme l'avait prouvé aussi le sociologue Henri Mendras, cette génération gardant une accoutumance à la société de consommation et dépensant davantage pour sa santé. Nos aînés auront-ils les yeux plus gros que le ventre ? On constate en fait que le revenu par tête est, en moyenne, plus élevé chez les inactifs (qui ont moins de charges) et que leur patrimoine est beaucoup plus important que celui des jeunes.

L'anémie collective est donc peu plausible. Mais la neurasthénie ? Elle pourrait s'alimenter à une sorte de guerre des âges pour le partage des richesses, à une dictature sénile ou à ce que Michel Cicurel appelle le *« streen »*, *« mélange douloureux du stress des jeunes adultes piétinant aux portes du succès et du spleen des sexagénaires crânant pour masquer la mélancolie d'un combat d'arrière-garde »*.

Le pessimisme n'a pas le monopole du réalisme. Les scénarios noirs reposent sur un postulat commun : le vieillissement démographique serait synonyme de vieillissement des mentalités. Fausse évidence car l'âge – sauf aux extrêmes – ne se traduit pas par un déclin et, de plus, les nations « n'ont pas d'âge », car il ne faut mêler sous le même vocable de vieillissement un problème de quantité (plus de vieux) et de qualité (des plus vieux).

En fait, note Michel Cicurel, le troisième âge risque fort d'être mobilisé sur tous les fronts : demande de renfort de la part des entreprises, demande de débouchés de la société de consommation, demande de travail déguisé de la société domestique délaissé par les femmes, demande des ménages déstabilisés par l'évolution des mœurs, de la jeunesse qui restaure les aspirations familiales. Ce troisième âge, qu'on pronostiquait anorexique, pourrait être au contraire saisi par le démon de midi. Prospective d'autant moins sangreuse que la génération des « quadras » d'aujourd'hui est une cuvée singulière qui a tenu le changement pour positif et non plus la stabilité.

Mais attention : *« Le laisser-faire ne réglera pas tout, il faudra aussi du savoir-faire. »* L'inversion de la pyramide des âges devra modifier le mécanisme des institutions existantes, faute de quoi elles éclateront. Du côté de l'Etat providence, il n'est plus besoin de faire un dessin : il a le dos au mur du fait de l'augmentation inéluctable des dépenses de retraite et de santé. Pour notre auteur, la réforme des systèmes de solidarité passe donc par le développement des comptes de retraite individuels.

Michel Cicurel a bien conscience qu'au-delà des premières décennies du vingt et unième siècle, si les taux de natalité restent aussi bas dans le monde occidental, l'horizon de nos civilisations s'assombrira. Mais, sans jouer les autruches, il lui déplaît de partir de là pour porter des jugements sur l'avenir de sa génération.

Prévoir le pire ?

Aucun démographe n'a jamais pu ni prévoir ni expliquer les variables de la fécondité en hausse (pourquoi 1942 ?) ou en baisse (pourquoi 1965 ?). Alors, inutile de prévoir le pire. On peut aussi bien espérer un sursaut « nataliste » des comportements.

A l'inverse – et l'on chicanera un peu Michel Cicurel sur ce point, – qui peut dire que cet appétit de changement incessant qui « féconde » les économies d'aujourd'hui se perpétuera très longtemps ? La fuite en avant pour tenir debout, le *« cyclopédisme »*, ne finira-t-il pas par lasser ? Le vélo économique est peut-être moins inoxydable que la génération de notre auteur. On lui saura gré en tout cas d'avoir ouvert avec maestria des voies nouvelles à notre réflexion. Michel Cicurel a non seulement des idées percutantes, il sait les traduire dans une langue de très grand cru.

Pierre Drouin.

(1) Laffont, 1983.

VIENT DE PARAÎTRE

André Chastel

MYTHE ET CRISE DE LA RENAISSANCE

Une réédition attendue
400 pages, 258 illust. 250 FF

SKIRA

NOUVEAUTÉS

ARMAND COLIN, L'HISTOIRE

LE GOUVERNEMENT DE LA TERREUR
L'année du Comité du Salut Public
par Robert R. Palmer
préface de François Furet
360 pages, 180 F
Le classique de l'historiographie révolutionnaire (paru en 1941). Un livre d'histoire politique qui offre une description sûre, une analyse de l'exercice, des enjeux, des représentations du pouvoir révolutionnaire.

LA REVOLUTION DES NOTABLES
Mounier et les Monarchiens 1789
par Jean Egret
256 pages, 149 F
De mai à octobre 1789, les Dauphinois devenus parti monarchien crurent pouvoir diriger la Révolution. Mounier fut l'âme agissante de cette tentative jusqu'au 6 octobre, date de leur échec.

1870. LA FRANCE DANS LA GUERRE
par Stéphane Audouin-Rouzeau
préface de Jean-Jacques Becker
426 pages, 160 F
Une étude originale des français dans la guerre de 1870, guerre "oubliée". Vie politique, vie matérielle, perception de l'évènement, univers mental : l'étude de la guerre sous ces différents angles révèlera l'importance du sentiment national.

ARMAND COLIN

La société contre l'Etat

L'effervescence en URSS, mais aussi en Pologne ou en Hongrie, invalide-t-elle la notion de totalitarisme ?

SELON l'usage commun à la plupart des politologues, les régimes totalitaires sont ceux dans lesquels l'Etat, par l'intermédiaire d'un parti tout-puissant, tend à « absorber » la société civile, en s'efforçant de soumettre les multiples activités dont celle-ci est le lieu à un contrôle total. A l'intérieur de tels systèmes, comme l'écrit Claudio Sergio Ingerflom dans le chapitre du *Dictionnaire de la glasnost* consacré au « totalitarisme » *(voir ci-dessous)*, *« la distinction entre politique et social tend à disparaître, la ligne de démarcation entre l'Etat et la société devient invisible ou est déniée »*.

On sait que le concept de totalitarisme, après avoir servi, avant la guerre, à désigner les régimes fascistes puis, après la guerre, à analyser leurs convergences avec les régimes communistes, avait perdu quelque peu de son actualité dans les années 60, au moment du « dégel » khrouchtchévien. Il est revenu en force dans les années 70, en France d'abord, en Europe de l'Est ensuite, quand le « regel » brejnévien a paru confirmer la permanence, dans l'empire soviétique, de cette mainmise de l'« Etat-parti » sur la société, par laquelle se définit le « totalitarisme ».

La « spontanéité imprévisible »

Or voici que la perestroïka remet en cause quelques-unes de ces certitudes. La « société civile », que l'on croyait anéantie par plus d'un demi-siècle de domination étatique, semble enfin se réveiller, non seulement en Pologne ou en Hongrie, mais en URSS même où elle s'affirme face à un système politique en crise. Comment soutenir aujourd'hui, au spectacle de l'effervescence qui agite soudain toutes les sphères de la vie sociale, que le régime soviétique est de nature totalitaire ? Et si l'on considère qu'il a cessé de l'être avec l'arrivée de Gorbatchev au pouvoir, comment justifier rétrospectivement le recours à une notion qui, apparemment, *ne permettait pas de comprendre* la réalité profonde de l'Union soviétique ni, *a fortiori*, de prévoir son évolution future ?

Rappelons que, pour Hannah Arendt, les régimes totalitaires – celui de Staline comme celui de Hitler – se distinguent des autres formes de gouvernement autoritaire par leur volonté de *« révolution permanente »*, qui explique les épurations successives, alors même que l'opposition est vaincue : leur tâche est de *« faire place aux processus de l'Histoire ou de la Nature »* en écartant *« la spontanéité imprévisible des êtres humains »* (1). Cette définition du totalitarisme comme une sorte de dynamique incontrôlée répond assurément à certains aspects du communisme soviétique dans les années 30. Mais elle procède sans doute davantage d'une réflexion philosophique sur le stalinisme que d'une analyse de sa réalité historique.

On ne mentionnera pas les nombreuses théories avancées par les spécialistes pour tenter d'expliquer la grande purge stalinienne des années 30. Raymond Aron rappelle, dans *Démocratie et totalitarisme* (2), qu'un petit livre paru à New-York en 1951 en a recensé dix-sept. Elles ne sont pas incompatibles avec la théorie du totalitarisme, mais elles en suggèrent les limites. Les unes mettent l'accent sur la cohérence du système stalinien. Telle est, par exemple, la thèse défendue par Hélène Carrère d'Encausse dans sa contribution au *Dictionnaire de la glasnost*. *« L'hypothèse que l'on retiendra ici est que le stalinisme comme système a existé, phénomène que le concept de totalitarisme ne recouvre pas pleinement »*, explique-t-elle, avant d'en indiquer les deux traits principaux : *« Volontarisme du projet – une transformation totale recouvrant tous les secteurs de la vie économique, sociale et culturelle, – radicalisme des méthodes – le projet est imposé à une société réticente par la violence continue et imposé d'en haut sans concertation sociale. »* La domination de l'Etat sur la « société civile », constitutive du totalitarisme, apparaît ainsi comme un moyen au service d'un dessein, non comme l'essence du régime.

Les contradictions du stalinisme

D'autres explications insistent au contraire sur les contradictions du stalinisme. Claudio Sergio Ingerflom souligne que, pour beaucoup d'historiens aujourd'hui, la Terreur a été le résultat non pas d'un plan global et homogène, mais *« d'une sorte de guerre civile au sein même de l'élite du système »*, et que ces luttes intestines se sont accompagnées, de la fin des années 30 au début des années 50, de *« mesures de plus en plus draconiennes »* contre l'opposition populaire. Autrement dit, non seulement des stratégies différentes se sont développées à l'intérieur de l'appareil, mais encore *« des zones sociales ont échappé au contrôle du pouvoir, contre lesquelles il a fallu se battre pendant plus de trente ans »*. Cette double observation infirme, à tout le moins, l'image monolithique associée traditionnellement au totalitarisme. Les analyses de Marc Ferro sur la « plébéianisation » du pouvoir soviétique dans les années 20 vont également dans le sens d'une « généalogie sociale » du stalinisme, dont le concept de totalitarisme ne rend pas compte d'une manière satisfaisante : il ne permet pas de comprendre en effet, selon Marc Ferro, la relative autonomie du social par rapport au politique.

Renaissance, résistance

Cette autonomie, qui se manifeste par des résistances à l'absolutisme de l'Etat, semble paradoxalement s'effacer dès lors que sous Khrouchtchev, puis sous Brejnev, la Terreur s'atténue : là où on attendrait que la « société civile » profite de cet apaisement pour se révolter, on voit en apparence s'installer une sorte de soumission résignée, que Zinoviev a décrite avec férocité dans son *Homo sovieticus*. La notion de totalitarisme va être désormais utilisée pour qualifier cette nouvelle forme de contrôle social, dont le principe est le même, selon Raymond Aron, avant et après Staline : *« Il n'y a pas, il ne peut pas et il ne doit pas y avoir de forces autonomes en dehors de l'Etat. »*

Ce qui est vrai du khrouchtchévisme le sera *a fortiori* du brejnévisme. Pour Edgar Morin, dans son essai *De la nature de l'URSS* (3), *« la comparaison entre l'ère stalinienne et l'ère brejnévienne permet de faire la part des caractères propres à la tyrannie singulière de Staline pour dégager les caractères fondamentaux communs à l'une et l'autre période »*. Ces *« caractères fondamentaux »* s'expriment, selon lui, dans un *« complexe totalitaire »* qui définit aussi bien le *« communisme d'URSS »* que *« tous les régimes socialistes de parti/Etat »*, le nazisme allemand ou le fascisme italien, mais aussi dans *« une sorte de contrat social entre le parti/Etat et la société civile »* qui assure à celle-ci, *« en échange de l'acceptation du despotisme »*, *« un no man's land anarchique de libertés privées »*.

Comme Edgar Morin, beaucoup de politologues, à l'Ouest comme à l'Est, ont tenté d'adapter le concept de totalitarisme à la phase post-stalinienne de l'histoire soviétique (4). D'autres ont jugé en revanche que cette notion est devenue insuffisante. S'il faut en croire Pierre Hassner, *« nous nous sommes trop occupés, jusqu'ici, du totalitarisme et pas assez du pôle opposé, de cette société civile ou de ces cultures nationales qu'il détruit mais qui renaissent, qu'il transforme, mais qui lui résistent. Ou cette renaissance et cette résistance ne seraient-elles qu'une illusion ? »* C'est assurément la question-clé. Mais la réponse est venue, après la mort de Brejnev, de la perestroïka.

Avec Gorbatchev en effet le « système totalitaire » est enfin sérieusement ébranlé. Même si le noyau de la doctrine – le rôle dirigeant du Parti communiste – n'est pas officiellement abandonné, les conflits s'expriment sur la place publique et les « groupes informels » tiennent lieu de partis politiques. Il est vrai que, pour Claudio Sergio Ingerflom, ce serait commettre un contresens que de croire à la renaissance d'une « société civile ». Il écrit, dans le *Dictionnaire de la glasnost*, que *« rien ne permet d'affirmer que les forces qui par le bas se mobilisent aujourd'hui constituent cette société civile théorisée par la philosophie politique »*. On comprend ce refus de plaquer des concepts issus de l'histoire occidentale sur des réalités différentes. Il n'en reste pas moins, selon le même auteur, qu'*« il y a aujourd'hui en Union soviétique des secteurs de la société qui se constituent politiquement et que l'Etat ne contrôle pas »*.

L'envers de la démocratie

Cette évolution pose évidemment quelques problèmes à la théorie du totalitarisme. Aussi les explications historiques viennent-elles ici la relayer. Claudio Sergio Ingerflom renvoie à la fois à l'histoire du tsarisme et à celle du stalinisme. Marc Ferro indique, dans un récent article du *Débat* (5), qu'à la *« plébéianisation »* des années 20 succède, dans les années 80, une *« déplébéianisation »*, qui résulte à la fois de la scolarisation et de l'urbanisation de la société soviétique.

La notion de totalitarisme ne permet probablement pas d'expliquer pourquoi, à un moment donné, un peuple retrouve le chemin de la liberté, mais elle peut aider à montrer comment il s'y prend. A deux conditions : la première est que le totalitarisme soit considéré comme un « type idéal », c'est-à-dire comme une construction abstraite par rapport à laquelle est jugée la réalité du régime, ou encore que, préférant l'adjectif *totalitaire* au nom de *totalitarisme*, on mette plutôt l'accent sur la volonté qui anime le projet que sur son accomplissement. La deuxième condition est que, revenant à Hannah Arendt, on se rappelle que la théorie du totalitarisme est l'envers de la théorie de la démocratie et qu'elle offre donc, à qui veut réfléchir sur le pouvoir, des éléments d'analyse sans doute indispensables à toute philosophie politique soucieuse de fonder aujourd'hui un Etat de droit.

T. F.

(1) Cf. son article « Autorité, tyrannie et totalitarisme », dans *Preuves*, septembre 1956, repris dans *Preuves, une revue européenne à Paris*, présentation, choix de textes et notes de Pierre Grémion, Julliard, 1989.

(2) Gallimard, coll. « Folio/Essais », 1965.

(3) Fayard, 1983.

(4) Toutes ces tentatives sont recensées dans *Totalitarismes*, sous la direction de Guy Hermet, en collaboration avec Pierre Hassner et Jacques Rupnik, Economica, 1984.

(5) Septembre-octobre 1989.

La fin du totalitarisme ?

Parce qu'ils ont la prétention de régenter la totalité de la vie sociale, les régimes communistes, comme le régime nazi, ont été qualifiés de « totalitaires ». A l'heure de la perestroïka, peut-on encore considérer l'Etat soviétique comme un Etat totalitaire ? Et, rétrospectivement, le concept même de totalitarisme appliqué naguère à l'URSS de Staline, puis à celle de Brejnev, était-il pertinent pour analyser une société dont on découvre, maintenant, qu'elle n'était pas aussi figée ni privée de ressort qu'on l'avait cru ? La publication d'un *Dictionnaire de la glasnost*, dans lequel plusieurs dizaines de chercheurs français et soviétiques passent en revue quelques-uns des grands thèmes de réflexion suscités par l'histoire du vingtième siècle, est l'occasion de s'interroger sur l'évolution du « système totalitaire » aujourd'hui partiellement remis en question par Gorbatchev.

La conversion des chercheurs

Le Dictionnaire de la glasnost *fait dialoguer des spécialistes*

50 IDÉES QUI ÉBRANLENT LE MONDE
Dictionnaire de la glasnost
dirigé et préfacé par Iouri Afanassiev et Marc Ferro,
Payot/Progress.
521 p., 240 F.

Du côté français, autour de Marc Ferro, plus de cinquante historiens, sociologues et philosophes parmi les plus renommés, d'Alain Touraine à Pierre Bourdieu, de François Furet à Michel Vovelle, d'Alain Finkielkraut à Claude Lefort. Du côté soviétique, autour de Iouri Afanassiev, à peu près autant de chercheurs et d'universitaires auxquels la perestroïka a rendu la liberté de parole, d'Andrei Sakharov à Mikhaïl Gefter, de Roy Medvedev à Aaron Gourevitch, de Mikhaïl Bibler à Mikhaïl Levine. Ces intellectuels attentifs à leur temps analysent ensemble, dans le *Dictionnaire de la glasnost*, une soixantaine de thèmes, choisis d'un commun accord et traités successivement par chacune des deux équipes. Par exemple, Madeleine Rebérioux et Viktor Chelnis se penchent l'un après l'autre sur le concept de « colonialisme », Galina Staravoitova et Pierre Vidal-Naquet sur celui de « génocide », Jacques Julliard et Evgeny Kojokine sur celui de « syndicalisme », Marc Ferro, l'un des deux maîtres d'œuvre, et Len Karpinski sur celui de « bureaucratie », Iouri Afanassiev, l'autre maître d'œuvre, et Pierre Nora sur *« mémoire-histoire »*, etc.

Si quelques-uns de ces thèmes – « stalinisme », « goulag », « Révolution d'octobre » – ne portent que sur l'URSS, la plupart d'entre eux sont assez généraux ou assez « transversaux » pour intéresser l'histoire des deux pays : ainsi des questions telles que « alcoolisme », « toxicomanie » ou « homosexualité » sont-elles abordées par les différents auteurs dans le cadre de leur société respective, comme le sont l'« opinion publique » dans le domaine de la politique, les « prix » dans celui de l'économie ou le « désarmement » dans celui des relations internationales. Confrontation qui aurait été impossible il y a quelques années, tant les positions des uns et des autres étaient incompatibles, tant il paraissait inconcevable de trouver entre eux un langage commun. Désormais, selon Marc Ferro, *« les deux systèmes de pensée se sont rapprochés, un dialogue peut s'établir, nous sommes sur la même longueur d'ondes sur beaucoup de problèmes »*.

La fin de la langue de bois

Il est vrai qu'à la différence des contributeurs français, qui représentent un assez vaste éventail politique, les Soviétiques sont tous ici, à des degrés divers, des « gorbatchéviens ». Ou en tout cas, même si l'on admet, avec Iouri Afanassiev, que certains portent *« des regards différents »*, aucun d'eux ne peut être considéré comme un adversaire de la perestroïka. L'écrivain nationaliste Valentin Raspoutine, qui devait rédiger l'article sur le patriotisme, ne l'a finalement pas écrit, soit qu'il ait refusé, soit qu'on ne le lui ait pas demandé... Ne restent donc que des auteurs qui ont rompu avec la langue de bois de naguère et qui ne se gênent pas pour affirmer, comme Evgeny Kojokine, que *« pour le moment les syndicats soviétiques ne peuvent pas être réanimés, même dans les conditions de la perestroïka »* ou, comme Andrei Serebrianny, que *« nous avons encore aujourd'hui au cours de la perestroïka à surmonter l'héritage du « totalitarisme » stalinien »*, bref pour recourir à des analyses et à des notions qui sont depuis longtemps familières aux « kremlinologues » français ou américains.

Les spécialistes soviétiques ont fait assurément beaucoup de chemin en direction de leurs collègues occidentaux. Iouri Afnas-

Collection Métalangage
Frithjof SCHUON
Perspectives spirituelles et faits humains
288 pages
130 francs
Maisonneuve & Larose

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LIVRES ◆ IDÉES

LE DÉBAT

Un entretien avec Claude Lefort

« Les libertés ne peuvent être octroyées un jour et abolies le lendemain. »

DIRECTEUR d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Claude Lefort est l'auteur de plusieurs livres sur le totalitarisme, en particulier *Un homme en trop, réflexions sur* l'Archipel du goulag (Le Seuil, 1976) et *l'Invention démocratique. Les limites de la domination totalitaire* (Fayard, 1981). Il analyse ici, à la lumière de ses travaux, le nouveau cours de la politique soviétique.

« Les courants qui traversent aujourd'hui la société soviétique ne remettent-ils pas en question l'image d'une société totalement soumise à l'Etat que suppérait la théorie du totalitarisme ?

– Cette question m'étonne un peu. Je pense que nous assistons en ce moment à la décomposition du totalitarisme, c'est-à-dire à des événements certes extraordinaires, mais qui résultent des contradictions que recelait ce régime, en dépit de sa cohérence et de sa solidité apparentes. Pour ma part, j'ai toujours insisté sur les deux aspects en même temps. J'ai essayé de montrer depuis fort longtemps qu'il y avait une logique du totalitarisme, dont témoignaient la tentative d'absorption de la société dans le système du pouvoir, l'affirmation de l'unité du peuple au sein duquel ne devait s'engendrer aucune division – les oppositions de classe subsistantes n'étant que les vestiges du régime précédent, – la toute-puissance du parti, censé animer tous les secteurs de la vie sociale et les assujettir au service de fins communes, enfin le modèle d'organisation supposé détruire les irrationalités du capitalisme.

» Mais, dès le départ, je découvrais, à l'envers de ces grands thèmes de l'idéologie, le contraire : ce pouvoir censé être non distinct de la société se détachait d'elle, il la surplombait, il se plaçait au-dessus des hommes, comme dans aucun autre régime ; au lieu d'un peuple-un apparaissait une scission entre la bureaucratie et la population, qui se traduisait par l'opposition entre « eux et nous » ; le parti, ce grand animateur qui devait proclamer les normes de l'édification de l'homme nouveau, en venait à doubler tous les acteurs sociaux véritables, devenant de plus en plus parasite ; l'organisation, dès lors qu'elle impliquait le contrôle le plus rigoureux sur chacun et qu'elle étouffait toute liberté d'initiative, aboutissait au plus formidable gaspillage, d'un côté, à l'inertie, de l'autre. Je crois que ces grandes tendances de la société totalitaire sont repérables dès le temps du stalinisme, et je m'étonne qu'on n'ait fait le plus souvent qu'échanger une incroyable naïveté sur les vertus du socialisme soviétique contre l'image d'une toute-puissance maléfique et en quelque sorte invulnérable.

– Vous ne partagez pas les analyses de Zinoviev et de quelques autres sur l'Homo sovieticus devenu victime consentante du totalitarisme.

– J'ai tout de suite senti chez Zinoviev le goût du paradoxe d'un intellectuel qui veut prendre à revers toutes les opinions établies et qui croit habile de montrer que finalement cette société morcelée, atomisée, ne souhaite rien d'autre que de conserver un régime qui lui garantit les avantages de l'inertie et de la corruption. Je n'ai jamais souscrit à son interprétation. Les événements lui infligent un démenti.

– Si le totalitarisme est en lui-même porteur de contradictions, il ne sera donc jamais complètement victorieux.

– La première fois que j'ai compris qu'il ne suffisait pas de parler d'un système bureaucratique, mais qu'il fallait raisonner en termes de totalitarisme, c'est lors de l'épisode khrouchtchévien. Je me suis rendu compte que toute une fantasmagorie, profondément cohérente en elle-

soviétiques

de France et d'URSS.

siev est lui-même un de ces convertis de fraîche date. Un de ses derniers livres, au début des années 80, est en effet consacré, sous le titre *l'Historisme contre l'éclectisme*, à la démolition des travaux de Brandel et surtout de ses disciples, Ferro compris, qualifié de *« bourgeois hautain apeuré par la perspective socialiste »* (1). Devenu un bon connaisseur de l'historiographie française, il a fini par s'y rallier, au point même de s'attirer les reproches des autorités soviétiques avant que la perestroïka ne fasse de lui le directeur de l'Institut des archives de Moscou.

Dans un entretien avec Jean Daniel (2), il dit *« avoir beaucoup contribué »* à introduire l'école des Annales en Union soviétique, ajoutant : *« Il s'est trouvé que j'ai été parmi les premiers à faire la démonstration qu'il fallait connaître les sciences occidentales, que sans cette connaissance nous ne pourrions dépasser notre isolement intellectuel. »* Publié simultanément en France et en Union soviétique, le *Dictionnaire de la glasnot* est l'aboutissement de cet effort.

« L'image de l'autre »

Bien entendu, ce travail collectif n'est pas allé sans quelques difficultés. Marc Ferro souligne, à titre d'exemple, que les articles prévus sur les pays d'Europe de l'Est n'ont pas été écrits. *« Le statut des démocraties populaires demeure un point aveugle,* dit-il ; *les Russes n'aiment pas parler de la Pologne... »* De même l'article sur le Parti communiste, que devait faire Iouri Afanassiev, brille par son absence : l'historien soviétique, qui n'a pas craint de remettre en question le rôle dirigeant du PC dans le discours qu'il avait préparé pour le Congrès des députés du peuple au printemps dernier, mais qu'il n'a pas pu prononcer (3), n'a sans doute pas voulu compromettre l'entreprise en publiant un texte jugé provocateur. L'article d'Andronik Migranian sur les « partis politiques », qui lui a été substitué, est au contraire d'une grande prudence. *« Reconnaître le pluripartisme, ce serait mettre la pointe de fer sur le nerf,* explique Marc Ferro. *Le parti à l'avant-garde, c'est quand même le fondement du système. »* Le moment n'est pas encore venu, apparemment, de passer du *« pluripartisme de fait »*, que croit déceler Marc Ferro dans l'URSS de Gorbatchev, au pluripartisme de droit et d'installer la *« démocratie parlementaire soviétique »* que Iouri Afanassiev appelle de ses vœux. Il n'a pas été facile non plus, selon Marc Ferro, de trouver des auteurs soviétiques pour traiter de l'homosexualité ou de la toxicomanie. Mais l'essentiel est que la rencontre ait eu lieu et que, pour reprendre le double titre de l'un des chapitres, confié à Marc Augé et Andrei Melvil, *« l'image de l'autre »* puisse cesser d'être, à l'avenir, *« l'image de l'ennemi »*.

T. F.

(1) Cf. le compte rendu de Claudio S. Ingerflom dans *Annales*, janvier-février 1982.

(2) *Cette grande lueur à l'Est, Paris-Moscou aller-retour*, de Jean Daniel et Iouri Afanassiev, Maren Sell, 215 p., 110 F.

(3) Ce discours est publié dans *Cette grande lueur à l'Est*.

même, ne devait pas se confondre avec la réalité. La société fut pour une part façonnée par le stalinisme, mais elle ne devint jamais une société entièrement soumise et nivelée. L'immense différence entre l'époque du totalitarisme ascendant et celle du brejnévisme, c'est que pendant des années – il est impossible de se le masquer – l'idéologie marxiste avait nourri l'espérance en la création d'une société nouvelle et que, en dépit de la puissance de la répression,

D. BOUDINET

Claude Lefort : « Prendre la mesure du possible »

des camps de concentration, des déportations, le stalinisme avait bénéficié d'un soutien de masse. Il faut donc distinguer le totalitarisme qui réussit à mobiliser les énergies de différentes couches sociales et ce qu'il devient dès lors que la croyance a très largement reflué.

» On dit parfois qu'en somme le totalitarisme n'a existé que du temps de la mobilisation de masse qui marquait l'ère stalinienne. Je répondrai qu'on ne peut jamais traiter d'un concept en le dissociant de l'Histoire. C'est vrai que l'institution du totalitarisme suppose cette mobilisation de masse, mais la matrice du pouvoir et donc la matrice sociale restent les mêmes. Le concept de totalitarisme s'impose pour désigner la formation d'un nouveau type de système politique qui entretient l'image d'une société sans conflits et fait du pouvoir le détenteur de la loi et de la vérité. Nulle dictature militaro-technocratique n'est présentée comme un régime universel et irréversible.

– Cela veut-il dire que le totalitarisme définit non pas la réalité du régime, mais l'image qu'il veut donner de lui-même ?

– Ce que vise le régime ne peut pas pleinement s'inscrire dans la réalité, mais affecte néanmoins la réalité. On ne peut pas dire qu'il y a simplement un imaginaire totalitaire et que la réalité est autre. Nous avons à penser les deux à la fois, c'est-à-dire cette dissociation entre la représentation que le pouvoir donne de lui-même et de la société, qui a une efficacité, et tout ce qui lui résiste et le contredit.

– Certains historiens estiment que la notion de totalitarisme ne permet pas de rendre compte de la genèse sociale du stalinisme, que Marc Ferro, par exemple, attribue à un mouvement de « plébéianisation ».

– Le totalitarisme se forme dès le moment où toute opposition se trouve récusée, privée de légitimité. Le fait que le régime tire profit de la promotion d'éléments issus des couches les plus basses de la société ne contredit pas la qualification du système politique comme système totalitaire. L'histoire du développement social de la bureaucratie soviétique ne suffit pas à faire comprendre d'une part les affinités qui existent entre le stalinisme et le fascisme – en dépit de l'extrême distance qui sépare les deux régimes, – et d'autre part comment l'idéologie stalinienne a pu s'emparer de l'imagination collective dans d'autres pays. Ce n'est pas seulement par les armes que l'Union soviétique a conquis l'Europe de l'Est, c'est encore moins par les armes qu'elle a pu provoquer une telle adhésion dans plusieurs pays occidentaux, dont la France.

– Nous savons comment naît et se perpétue un système totalitaire. Mais comment en sort-on ?

– Il ne peut y avoir de véritable sortie du régime totalitaire si ne s'est pas imposée l'idée, qui est au fondement de la démocratie, selon laquelle le pouvoir ne peut être accaparé par personne, ni par un homme ni par un groupe social quel qu'il soit. Le pouvoir démocratique est un lieu vide. Il n'est pas incorporé dans une personne ou une oligarchie. Il ne détient pas la loi. Quand les hommes récusent la toute-puissance des dirigeants, prennent conscience de leurs droits et ne s'accommodent plus du mensonge, il me semble que le totalitarisme est condamné. Car n'oublions pas qu'il se nourrit de la servitude – fût-ce de la servitude volontaire.

» Certains intellectuels soviétiques se plaignent aujourd'hui de vivre sous un régime de liberté octroyée. Ils estiment que l'application des lois reste à la discrétion de Gorbatchev. Il y a certainement une part de vérité dans cette affirmation. Mais je ne crois pas que des libertés puissent être octroyées un jour et abolies le lendemain, parce que les libertés ne sont pas chose maniable. C'est encore céder secrètement au fantasme du pouvoir totalitaire que d'imaginer que le pouvoir puisse donner les libertés et les reprendre. Ce n'est pas comme des mesures budgétaires, qu'on peut décréter et annuler. Les libertés s'incarnent, indépendamment de Gorbatchev, dans des rapports sociaux, des rapports vivants entre les hommes.

» On peut parfaitement imaginer que Gorbatchev soit renversé et que les conservateurs l'emportent. C'est une hypothèse que personne ne peut récuser. Elle s'alimente à mille motifs, depuis le déchirement des nationalités jusqu'au manque de ressources économiques et à ce qui est peut-être le plus profond : la peur du nouveau, la peur d'un bouleversement des situations acquises, fussent-elles misérables, la peur de la responsabilité.

» En définitive, le succès de la perestroïka dépend à long terme moins des intentions et de la stratégie de Gorbatchev que de la capacité des Soviétiques de prendre la mesure du possible, de regagner le sens de l'initiative et d'intérioriser les principes de la démocratie. »

Propos recueillis par Thomas Ferenczi.

Ce roman dans lequel, sans renoncer à son goût du picaresque ni à son espièglerie mélancolique, *Myriam Anissimov* tient à rappeler que la mémoire de l'humanité a partie liée avec la réalité.
Hector BIANCOTTI

COLLOQUE
SCIENCE ET PHILOSOPHIE, POUR QUOI FAIRE ?

C. AMBROSELLI, H. ATLAN, B. BARRET-KRIEGEL, F. DAGOGNET, C. DEBRU, J.T. DESANTI, G.G. GRANGER, A. JACQUARD, D. JANICAUD, J.M. LÉVY-LEBLOND, B. PINCHARD, J. PETITOT, I. STENGERS, R. THOM, A. BADIOU, G. BALANDIER, G. BRAIBANT, A. COMTE-SPONVILLE, M. DELMAS-MARTY, C. DESCAMPS, P. DROUIN, B.EDELMAN, M.A. HERMITTE, P. VERMEREN,
Préparation et animation : Roger-Pol DROIT
JEUDI 2, VENDREDI 3, SAMEDI 4 NOVEMBRE 1989
PALAIS DES CONGRES ET DE LA CULTURE
LE MANS
organisé par : Le Journal
Le Monde
L'association municipale d'action culturelle de la ville du Mans
L'Université du Maine
L'Association Lire et Vivre
AVEC LE CONCOURS DE LA VILLE DU MANS
RENSEIGNEMENTS : (16) 43-24-22-44

Coulonges

Henri Coulonges ne nous offre pas seulement un très beau roman, il vient d'écrire un roman que nous ne connaissons pas : celui de l'amour et de l'esprit piégés.
André Brincourt, *Le Figaro*

Il a su dans ce roman ardent et sombre, empreint d'une violence désespérée, nous rendre proche le destin d'un homme victime de sa fidélité à des idées qui "naissent douces et vieillissent féroces".
Jean-Noël Pancrazi, *Le Monde*

Passionnant et digne de ses grands prédécesseurs... A lire absolument.
Denise Albertl, *France Culture*

Stock

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Un paysan chez les kolkhoziens

CAMPAGNES DE RUSSIE
de Jean-Loup Trassard.
Gallimard, 268 p., 92 F.

UN paysan de Mayenne, *« campagnard peu tenté par les villes »*, part en voyage, quitte ses vaches et ses pommiers... Un voyage de vingt-cinq jours pour découvrir l'immense campagne russe. Campagnes de Russie où le touriste, le journaliste, l'agriculteur ou le fermier étrangers ne sont pas souvent allés traîner leurs sabots. La relation de ce voyage aurait pu être tristement banal si l'auteur n'était pas lui-même poète et... paysan ; s'il n'était pas cet écrivain rare qui s'est acquis un public fidèle et qui se nomme Jean-Loup Trassard.

Jean-Loup Trassard est donc parti « en campagne ». Au sens littéral du mot. *« Je ne parle pas russe. Je suis resté vingt-cinq jours sur le sol soviétique. C'est assez pour voir, très peu pour savoir. En conséquence, on ne trouvera ici aucun jugement »*, prévient-il. Invité par les éditions soviétiques «Progress» (avec, pour seule demande de l'éditeur d'écrire au retour une relation de voyage et de la publier en France), il s'est enfoncé dans le pays accompagné, du premier au dernier jour, de Sergueï, son interprète. Il a parcouru la Russie profonde en train, en troïka, en barque, en bicyclette surtout. Il a habité dans des kolkhozes *(« A l'évidence, c'est dans deux kolkhozes qui fonctionnent bien qu'on m'a invité – alors que 70 % des kolkhozes seraient déficitaires... – mais qu'importe ce choix – d'ailleurs légitime – suffit de n'en tirer aucune généralisation »)*. D'abord, à la frontière soviéto-polonaise, en Biélorussie, à quelques kilomètres de Brest-Litovsk, au kolkhoze «Gloire d'Ilitch» ; puis, près de Vladimir et Souzdal, deux vieilles villes bien connues des touristes et faisant partie de ce qu'on appelle l'« Anneau d'or », au kolkhoze «Honneur du XXIe congrès» ; en pays cosaque enfin, après un passage à Volgograd, à Ouricupinsk, un village où il était le premier Français qu'on ait vu là. Et où il fut fait « cosaque d'honneur ». C'était en mai de l'année dernière ; à la télévision soviétique, il pouvait voir le président Reagan reçu au Kremlin ; Moscou était très loin, un autre monde...

AVEC *Campagnes de Russie*, Jean-Loup Trassard, tout à fait dans sa manière, nous offre un livre qui ne ressemble à rien de ce qu'on connaît, inclassable. La Russie à la hauteur de l'herbe... Ce Journal de voyage, en effet, bourré de notes, de choses vues, de questions judicieuses, n'est ni un récit, ni un guide pour touristes, ni un reportages, ni un de ces livres de voyage tellement à la mode, ni même un journal d'ailleurs ! Car, rentré en Mayenne, Jean-Loup Trassard est redevenu ce qu'il est : le « cumulard-poète » de Gallimard et si peu germanopratin. Pas un bouseux ni un mondain, mais un homme de la campagne qui aime lire, et surtout écrire quand les travaux des champs le permettent. L'agriculteur-écrivain ami des abeilles, qui fend son bois, vaccine ses bêtes, ramasse ses pommes et boit le lait de ses vaches, et qui utilise sa science de la terre, des bêtes et des herbages dans des récits-rêveries qui ne font aucune référence à la Culture (avec un grand C).

J.-L. TRASSARD

Trayeuses de Biélorussie près du chariot de ramassage.

Promeneur tout plein encore des senteurs et des lieux russes, chargé de ses observations, des photos qu'il a prises (1), des carnets de notes qu'il a remplis et avec lesquels il va faire, en se souvenant et en écrivant, comme un autre voyage. Une deuxième « campagne de Russie » au cours de laquelle le bonheur d'écrire va lui faire oublier les désillusions et les petites imperfections de la réalité. *« Ce deuxième voyage a été certainement beaucoup plus agréable que le premier »*, reconnaît ce sédentaire invétéré, « déporté » à sa demande (c'est-à-dire dévié, entraîné hors de sa route) dans la grande plaine russe.

« Ma curiosité n'était ni politique ni économique, explique-t-il : *elle était celle d'un passionné de la nature pour une campagne inconnue, d'un lecteur de romans pour les paysages qui les virent naître, d'une sorte de paysan pour la vie d'une autre population rurale. »* Arrivé en train *(« J'aurais dû choisir le cheval, cuir, sueur, poil brossé, mais le temps de vivre s'est tellement rétréci »)* dans un pays qu'il ne connaît ni par les journaux ni par l'engagement politique, il va être comme un innocent, ni naïf ni crédule, mais un observateur neuf et impartial dont l'attention ne semble jamais se relâcher. Son interprète, Sergueï-Leporello (il a appris le français en Afrique), l'accompagne partout, en avion, en barque ou à vélo, joue aux échecs, traduit, boit les verres de vodka que l'invité français ne peut finir, rapporte à Moscou de l'avoine pour faire, sans alambic, du « samogon » *(« c'est pour le médicament de la belle-mère »*, a-t-il d'abord expliqué), ou bien achète par protection les livres introuvables dans les magasins de Moscou, comme *les Enfants de l'Arbat*, de Rybakov (plus de 8 millions d'exemplaires en URSS), ou les *Mémoires* de Gromyko...

JEAN-LOUP Trassard n'est pas touriste. Il ne raconte ni le Kremlin, ni Moscou, où il a passé deux jours entre ses transbordements, ni les superbes églises de Vladimir et de Souzdal, fermées le jour où on l'y a conduit *(« C'est le jour du curé »*, lui a-t-on dit), ni les monuments de Stalingrad... Il rapporte tout : ce qu'on a répondu à ses questions d'homme de la terre, ce qu'on lui a raconté, ce qu'il a vu surtout. Tant de choses vues qui sont comme un grand pan de réalité : les villages décimés par la collectivisation et l'exode rural, les églises ruinées fermées, les hameaux abandonnés, les coins des icônes dans toutes les isbas, qu'elles soient pimpantes ou mal tenues, le fonctionnement des kolkhozes, les étables modernes et le matériel agricole qui semble d'un autre âge, les saunas, la salle de classe où la jeune institutrice lui explique que toute la visite a été *« arrangée »*, les marchés bien pourvus en fruits et légumes mais à des prix prohibitifs, le bruit des bouliers pour tout calculer. Tant de gens rencontrés, aigres ou aimables, muets ou diserts, confiants ou soupçonneux *(« Vous n'êtes pas un espion, au moins ? »*, lui demande une vieille femme dans son premier village), bureaucrates avec chauffeur, serveuses de restaurant, qu'il trouve peu aimables, à part la belle Liouba, qui parle de sa vie, bohémiens blonds dans une carriole, présidents de kolkhoze-députés, chercheurs, agronomes, trayeuses, bergers, forestiers. Tel Andreï, avec qui naîtra une vraie fraternité lorsqu'il reconnaîtront, aussi émus l'un que l'autre, non loin du lieu du pique-nique, la trace d'un loup sorti des forêts pendant la nuit... *« Quel lointain rendez-vous depuis l'enfance... Oh ! Je ne l'ai pas vu encore, mais le loup n'est pas fait pour être vu, c'est la certitude de sa présence qui compte, et je marche, en Russie, par le même chemin de terre que lui... Je retiens mon souffle sur ces empreintes, bien en ligne comme j'ai appris jadis ; j'admire la poussière indiscrète, je pars, je laisse les traces, seul le vent a le droit d'effacer le trot d'un loup. »*

C'EST surtout lorsqu'il est dans les champs, dans les prés, dans les forêts, que Jean-Loup Trassard est à son aise. Là, les frontières sont abolies, la nature lui parle, il n'a plus besoin d'interprète. Herboriste, entomologiste, il reconnaît, ou décrit s'il ne les identifie pas, chaque plante, chaque fleur, chaque insecte, chaque oiseau. Cette Russie, qui le baigne de ses senteurs, de ses couleurs, de ses eaux printanières, il la sent de tout son être, il y pédale, il y nage comme dans une rivière intérieure, une campagne non pas étrangère mais qui préexistait en lui et que, comme un voyant, il nous offre.

Parfois, par son goût pour l'ancien, il agace Sergueï, qui préférerait lui montrer des réalisations plus prestigieuses et qui ne comprend pas que c'est la vétusté ou l'état d'abandon qui révèle les méthodes anciennes, donc l'universalité de l'homme. Universalité que le paysan de la Mayenne vérifie devant des hangars effondrés faits de branchages et d'argile selon une technique vieille de cinq mille ans ou plus : *« Je sentais bien qu'aller en Russie c'était m'enfoncer vers notre passé, chercher une très lointaine parenté... La vue de ce clayonnage d'où la terre se décolle me donne une émotion réelle devant la trace de gestes simples, utiles et parfaits, cousus par ces écorces mêmes aux gestes des origines. Je crois qu'à travers moi c'est l'homme néolithique, penché, qui reconnaît, qui s'attendrit... »*

Qu'on ne s'y trompe pas. Ce n'est pas le passé que regrette Trassard, qui n'a rien contre la stabulation libre ou les tracteurs modernes ; c'est la disparition des valeurs anciennes qui le bouleverse et dont il est venu vérifier le gâchis dans une société paysanne qui, comme partout, plus brutalement, est en train de mourir. Mais, après le voyage, comment croire encore aux inoubliables images des livres ? *« Le fond du jardin touffu où l'on va cueillir des framboises dans les pièces de Tourgueniev, la terre poudreuse où l'outarde a imprimé son pied épais dans le* Manuel d'un trappeur, *de Formosov, la poussière et la boue des ornières où roule une voiture à chevaux dans les* Ames mortes, *de Gogol, l'heure silencieuse de la sieste à la résidence d'été de la famille Oblomov... »*

C'est sans doute en lui-même que l'auteur de *l'Erosion intérieure* préfère finalement faire campagne.

(1) Un album de photos prises au cours de *Campagnes de Russie* par Jean-Loup Trassard doit paraître très prochainement aux éditions *Le Temps qu'il fait*.

– Pour les jeunes lecteurs, Jean-Loup Trassard a publié quelques beaux textes : *Trois Noëls en forêt* et *Bleu bergère* (Ecole des loisirs) et un conte : *Rana-la-Menthe*, chez Ipomée, illustré par John Howe : la rencontre de Clément le braconnier et d'une grenouille.

"C'EST UN ÉCRIVAIN !"
Angelo Rinaldi / L'Express

JACK-ALAIN LÉGER
Le Siècle des ténèbres
roman

"Il nous prend si bien au jeu de ses images, de ses contrastes, de ses métamorphoses ou se manifeste sa nostalgie du siècle des Lumières, que la satire se fait charme..."
Jacqueline Piatier / Le Monde

"Jack-Alain Léger est de ces artistes véritables à qui, en temps de détresse, il sera beaucoup demandé pour rendre aux hommes le sens perdu..."
Christian Charrière / Le Figaro

OLIVIER ORBAN

Le mystère du torero « de salon »

Camilo José Cela, Prix Nobel de littérature 1989, vient de publier un étrange petit livre sur la tauromachie.

TOREROS DE SALON
de Camilo José Cela.
Verdier, 91 p., 68 F.

En quoi les « toreros de salon », dont Camilo José Cela brosse des portraits saisissants, sarcastiques, lumineux, impénétrables, se distinguent-ils des autres toreros ?

Toréer « de salon » ? S'agit-il seulement de toréer comme au salon ? Commençons par dire ce que ce n'est pas. Toréer « de salon », ce n'est pas faire semblant de toréer : c'est une nécessité physique (et, au passage, métaphysique).

Toréer « de salon », c'est encore moins s'entraîner à toréer. On ne s'entraîne pas à toréer. L'entraînement, c'est un truc de sportif, de virtuose ou de prestidigitateur. Et je vous rappelle, s'il vous plaît, que nous parlons de torero.

Toréer « de salon », c'est encore moins toréer « pour rire », par opposition, par exemple, à toréer « pour de bon ». Cette opposition n'a pas cours chez les taurins. Non qu'ils manquent d'humour. Ils en auraient plutôt à revendre. Mais, dans le monde des taureaux, le rire et la vérité ne sont plus là où l'imaginent les humains.

Toréer « de salon », c'est toréer sans taureau. Enfin, sans taureau visible ! On fait les gestes. On enchaîne les passes. On dessine un rêve. On instrumente avec de vraies capes, de vraies muletas, une épée, mais sans taureau. Enfin, sans taureau visible à l'œil nu... Mais l'œil peut-il tout ? C'est toute une histoire. Il arrive qu'on torée « de salon » dans un salon, dans la cour d'une ferme, au bord de la piscine, ou dans la sacristie quand le curé n'est pas encore arrivé (innombrables scènes peintes sur ce thème). On peut aussi le faire dans la salle de bains.

A faire jaillir des larmes

Contrairement à la tauromachie vulgaire, celle, vous savez bien, où il y a tout ce sang et tant de bruit, le torero « de salon » se produit dans un mystère propice. En secret. C'est parfaitement regrettable, d'ailleurs : parce que c'est là qu'on peut voir, sans conteste, les plus belles « véroniques » du monde, les « naturelles » les plus profondes, et des « passes de poitrine » à faire jaillir des larmes. Peut-être l'absence de taureau (visible) explique-t-elle tant de beauté, tant de profondeur. Ce n'est pas certain.

Si vous n'avez jamais eu cette chance de voir toréer « de salon », si vous n'avez jamais toréé « de salon » vous-même, vous pourrez toujours prendre le livre de Cela pour une délicieuse plaisanterie. Une sorte d'exercice philosophique particulièrement subtil, élégant, drôle, mais sans conséquence.

Mais pour peu qu'une seule fois, dans votre plus ou moins longue vie, vous ayez vécu cette expérience de l'instant nocturne où les hommes sortent les capes et où l'on se met en rond après avoir repoussé les chaises ; pour peu que vous ayez surpris des enfants, dans une placette mal éclairée, gravement affairés à... (à quoi au juste ? Ils ne jouent pas à toréer, enfin, ni plus ni moins, quand on y réfléchit, que les hommes en costume de lumière, l'après-midi à cinq heures...) ; pour peu que vous vous soyez trouvé dans cette auberge du Puerto de Santa Maria le soir où la patronne a tendu l'épée de bois et la muleta rouge à son fils aîné (son préféré, celui qui désormais n'a plus le choix : soit une vie de triomphes, soit quatorze ans de psychanalyse) ; pour peu, enfin, que vous ayez vu un vrai torero toréer « de salon », le livre de Camilo José Cela vous apparaîtra pour ce qu'il est. Irrésistible, secret, délirant, précieux. De cette triviale préciosité qui n'est que de l'Espagne. Comme une fantaisie philosophique à placer entre Bergamin et Leiris.

Son meilleur livre ? Sans doute. Et pour cette raison très simple qui rend également le torero « de salon » irremplaçable. C'est qu'il n'a pas plus d'objet identifiable que le torero « de salon » n'a d'objet visible.

Toréer avec un taureau, on peut toujours se débrouiller. Plus ou moins bien, c'est une affaire entendue, mais enfin on peut. Au pis (ou au mieux), la corne vous héroïse à bon compte. Mais sans taureau ?

Se croiser devant du vent

C'est bien là que les choses se corsent. Là il faut être vraiment grand, irréfutable, profondément, ontologiquement torero. Il faut savoir se croiser devant du vent. Il faut savoir « citer » l'infini. Il faut surtout inventer ce regard que l'on porte au plus loin, et qui fait surgir sans le moindre doute aux yeux des témoins un taureau (apparemment) invisible. Seuls les très grands (Paula, Curro) ou quelques minables inconnus en ont la grâce. Mais, tiens ! essayez seulement d'imaginer une manoletina « de salon ». C'est tout vu. Ce n'est qu'une pitrerie blessante. Moins pour son auteur d'ailleurs (pas grave : ce n'est pas le ridicule qui tue) que pour les taureaux. Le livre de Cela est exactement du même ordre. Il invente son sujet (invisible) avec lequel il s'accouple. Et ce sujet absent, ce pourrait bien être la littérature *même*.

Francis Marmande.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LIVRES ◆ IDÉES

EN VITRINE

RELIGIONS

Le Jésus de Romain Rolland

Grâce à la patiente érudition d'un maître des études rollandiennes, Bernard Duchatelet, un visage insoupçonné de Romain Rolland nous est révélé. C'est aussi le dernier qu'offre l'écrivain, de 1939 à 1944, alors qu'il s'est retiré à Vézelay. Sous le triple patronage de Péguy, auquel il consacre un livre, de Claudel, avec lequel il renoue amitié, et surtout de sa femme, Marie, qui se convertit, Romain Rolland est tenté par le christianisme. S'il n'accomplit pas l'ultime démarche, faute de raisons décisives pour croire en la divinité de Jésus, ses positions connaissent une évolution profonde en ce qui concerne l'Eglise et la nature divine.

Il entre en relation avec le dominicain Michel de Paillerets et le jésuite Louis Beirnaert. Il lit Teilhard de Chardin et *Catholicisme* d'Henri de Lubac, qui produit sur lui une forte impression.

Sa foi mûrit, l'amenant à placer l'idée d'un Dieu personnel *« bien au-dessus des conceptions océaniques et impersonnelles de l'être »*. Une grave maladie lui fait éprouver non seulement *« la pauvreté morale du panthéisme, un Etre en qui tous les êtres sont absorbés »*, mais la réalité de la communion des saints et l'efficacité de l'intercession de Marie. Tout son cœur le porte vers le Christ en qui il refuse pourtant de voir le fils unique de Dieu.

En août et septembre 1944, trois mois avant sa mort, il rédige des *Entretiens sur les Evangiles* qu'il laissera inachevés. Tout en tenant compte des recherches exégétiques, sa lecture fait sans doute la part trop belle à une biographie psychologique. Mais les justes intuitions abondent, comme ce rééquilibrage du mystère de l'incarnation : *« On a trop tendance à faire Jésus toujours participant à la divinité : on ne s'aperçoit pas qu'en ce faisant on rabaisse beaucoup son sacrifice. Il faut qu'il ait été homme jusqu'au fond pour que ses renoncements aient tout leur prix. »*

Jean Bastaire.

▶ **Au seuil de la dernière porte**, *de Romain Rolland, présentation et notes de Bernard Duchatelet, éditions du Cerf, 282 p., 75 F.*

Les épouses de Mohamed

Qui ont été les onze épouses attestées du prophète Mohamed, auxquelles s'ajoutent la juive Raiha Bint Zaid, dont le statut est incertain, et Maria, la concubine chrétienne, qui fut la seule à lui avoir donné un fils, mort en bas âge ? Comment ont vécu celles qu'on appelait les *« Mères des croyants »* ? Qu'ont fait celles qui ont survécu au Prophète ?

Dans un style alerte, destiné au grand public tout en étant historiquement rigoureux, le livre brosse de ces femmes des portraits pleins de suc et de vie. De Khadija, la riche veuve qui fut, jusqu'à sa mort, l'unique épouse de Mohamed, à Aïcha, la *« bien-aimée »*, dans les bras de laquelle il s'est éteint en 632, chacune avait sa personnalité et la plupart un caractère affirmé.

Toutes ont eu une *« présence agissante »* et plusieurs, épousées par amour ou au nom de la raison d'Etat, ont joué un rôle politique, religieux et social important. Dès lors, pourquoi l'islam moderne les gomme-t-il du regard qu'il porte sur lui-même ? Magali Morsy, qui dirige au Centre d'études de l'Orient contemporain (Sorbonne nouvelle) une équipe de recherche sur la femme musulmane, répond à la question en se situant au cœur de la problématique contemporaine.

Se référant à l'histoire, elle montre comment *« l'instinct de domination masculine »* a exclu la femme du champ social au point de la marginaliser en tant que citoyenne et de la dévaloriser en tant que croyante, trahissant ainsi le message du Coran. Une fresque historique qui justifie le combat mené par nombre de femmes musulmanes pour faire reconnaître leurs droits et revaloriser leur condition.

Paul Balta.

▶ **Les Femmes du Prophète**, *de Magali Morsy, Mercure de France, 220 p., 89 F.*

LETTRES ÉTRANGÈRES

Le Brésil de Vinicius Vianna

La vie ? Dédé n'y croit plus guère, même aux jours de terreur. Dans la nonchalante violence d'un Brésil totalitaire, le héros de *la Dernière Ligne* assiste à l'asservissement de son pays comme à un feuilleton télévisé. Fils et petit-fils de militants communistes, il est le dépositaire d'une tradition périmée qui survit péniblement dans l'univers absurde. A l'image de cette incohérence, l'existence de Dédé devient irréelle sous la plume étonnante de Vinicius Vianna. Ce jeune auteur brésilien, dont c'est là le premier roman, dépeint la dérive d'une génération avec une brutalité pleine d'émotion qui ne peut laisser indifférent.

Entre sa fenêtre et son lit, entre son téléviseur et sa cocaïne, Dédé gravite dans un univers clos, peuplé des souvenirs d'un militantisme anachronique. Il lit, entre deux « lignes », les ouvrages révolutionnaires hérités de son père et nargue la réalité en lui préférant des absurdités télévisées. L'ensemble de l'ouvrage exprime ce confinement dubitatif où les courants d'air sont annonciateurs de catastrophes. Le pays, autour de lui, ressemble à un récipient sous pression, sans cesse au bord de *« l'explosion contenue, celle qui n'explosait jamais »*.

D'une écriture fiévreuse et faussement cynique, Vinicius Vianna décrit remarquablement ce Brésil où la démocratie ne parvient pas à « exploser ».

Raphaëlle Rérolle.

▶ **La Dernière Ligne**, *de Vinicius Vianna, traduit du portugais (Brésil) par Cécile Tricoire et Geneviève Leibrich, éditions Anne-Marie Métailié, 250 p., 110 F.*

ROMAN

Les aventures d'un Viking

Avec *Odinsey*, son précédent roman, Guy Fèquant nous installait à l'orée du Moyen Age, sur une île scandinave où s'amorçaient les soubresauts politiques et culturels de notre civilisation.

Quittant ce lieu clos, sa nouvelle épopée nous transporte jusqu'aux Amériques à la suite de Leifr le Chanceux, fils du fameux Eric le Rouge, qui, à l'approche de l'an mille, découvrit le Groenland. Historique, ce roman l'est donc, mais on ne saurait le limiter à cette étiquette. Autour de Manfred Opilio, son héros, jeune Saxon entraîné dans l'aventure des Vikings, l'auteur recrée un monde où les *« chétives vies n'avaient de sens que replacées dans le brassage des saisons et les cycles de la terre »*. Aussi dans le brassage naissant des cultures — ce n'est pas par hasard que Manfred, né en Germanie, découvre un continent avec les pionniers scandinaves.

Il y a là, pour Manfred, le romancier et le lecteur, de quoi s'affronter à d'autres aventures que géographiques. Que de questions — qui montent jusqu'à la divinité — sur ce qu'Eric le Rouge n'appelait pas encore le sens de l'histoire, et sur les bouleversements que la découverte de l'autre impose, qu'ils relèvent de la simple sensualité, du mysticisme ou de ce creuset dans quoi us, coutumes et fois se mêlent. Le tout sans négliger la primordiale interrogation de la liberté de l'homme dans ce chaos de l'histoire qu'il provoque et subit.

De ces différents aspects, Guy Fèquant bâtit un récit à multiples facettes où l'érudit n'écrase jamais le romancier, qui fait leur part aux intrigues du cœur, de l'aventure et de la naissance de ce qu'il faut bien appeler notre civilisation.

Pierre-Robert Leclercq.

▶ **Le Jaseur boréal**, *Guy Fèquant, La Manufacture, 370 p., 98 F.*

EN POCHE

La littérature médiévale à prix modeste

« Le Livre de poche » continue d'innover. Après « Biblio » ou « Pluriel » qui mettent à la disposition d'un vaste public des ouvrages de recherche, de réflexion ou de création « haut de gamme », après une belle percée dans les ouvrages parascolaires, le plus ancien et le plus puissant des éditeurs de livres à prix modestes se lance, aujourd'hui, dans l'édition des grands classiques de la littérature médiévale ; des classiques dont la présentation pourra satisfaire les universitaires et les étudiants — la collection des « Lettres gothiques » est dirigée par M. Michel Zinc, qui est l'un de nos médiévistes les plus réputés — et demeurer aisément accessible aux lecteurs.

Presque tous les textes seront, en effet, tout à la fois présentés dans leur version originale — plus exactement selon la copie la plus riche ou la plus complète mise à jour par les recherches contemporaines — et dans leur « traduction » en langue moderne. Chaque ouvrage, dont l'édition est assurée par un spécialiste, sera également éclairé par une introduction qui replacera le texte dans l'histoire, politique, sociale et littéraire de son temps.

C'est ainsi que le premier volume des « Lettres gothiques », un *Tristan et Iseut*, présente les textes intégraux, parfois originaux, des poèmes français de Tristan mais aussi une traduction de *la Saga norroise*, traduite pour la première fois en français, et qui complète les « trous » des romans français. C'est ainsi encore que *la Chanson de la croisade albigeoise*, monument de la littérature occitane, est librement traduite par Henri Gougaud, qui en restitue la couleur et la passion.

Parmi les titres à paraître très prochainement : le *Journal d'un bourgeois de Paris*, édité par Colette Beaune, une *Chanson de Roland*, les *Lais* de Marie de France, les romans de Chrétien de Troyes, un *Roman de la rose* complet (20 000 vers !), Villon, Charles d'Orléans. En attendant Rutebeuf, le roman d'Alexandre, Christine de Pisan, la *Première continuation de Perceval* ou le *Roman de Thèbes*.

P. L.

● Deux nouveaux volumes dans la collection de La Manufacture « Qui êtes-vous ? » consacrés aux poètes grecs *Georges Séféris*, l'auteur des admirables *Trois poèmes secrets*, prix Nobel en 1963, par Denis Kohler, et *Yannis Ritsos, « ouvrier du verbe », « poète de la vie et de la conscience »* et de l'ampleur lyrique, par Michèle Métoudi, qui traduit également, du même poète, *le Funambule et la Lune* (publié par la revue *Europe*, 46 p., 45 F.)

● La collection « Poètes d'aujourd'hui » fait reparaître dans une édition actualisée le livre de Georges-Emmanuel Clancier et Jean-Yves Debreuille sur *André Frénaud*, dont il faut bien finir par se persuader qu'il est une des grandes voix poétiques françaises de cette seconde moitié du siècle. Chez Seghers également, la réédition de *Poésie intentionnelle et poésie involontaire*, recueil dans lequel Paul Eluard avait rassemblé des citations venues de tous les horizons. D'Apollinaire : *« Nous voulons explorer la bonté contrée énorme où tout se tait. »*

● Voici les derniers titres de l'excellente collection « Orphée » (Ed. la Différence) : *la Chambre bleue*, de Henry Bataille, auteur dramatique à succès du début du siècle (présenté par Bernard Delvaille, n° 29) ; *Hommage aux Indiens d'Amérique*, d'Ernesto Cardenal, prêtre et homme politique nicaraguayen, présenté par Jacques Jay (n° 31) ; *Il y a un homme errant*, de Du Fu (ou Tou Fou), poète chinois du huitième siècle (dynastie des Tang), présenté et traduit par Georgette Jaeger (n° 30) ; enfin, *D'amour et de mort*, poésies complètes de Jean de Sponde, poète du seizième siècle, auteur d'admirables *Stances de la mort* et de *Sonnets d'amour*, par James Sacré (n° 32).

PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE

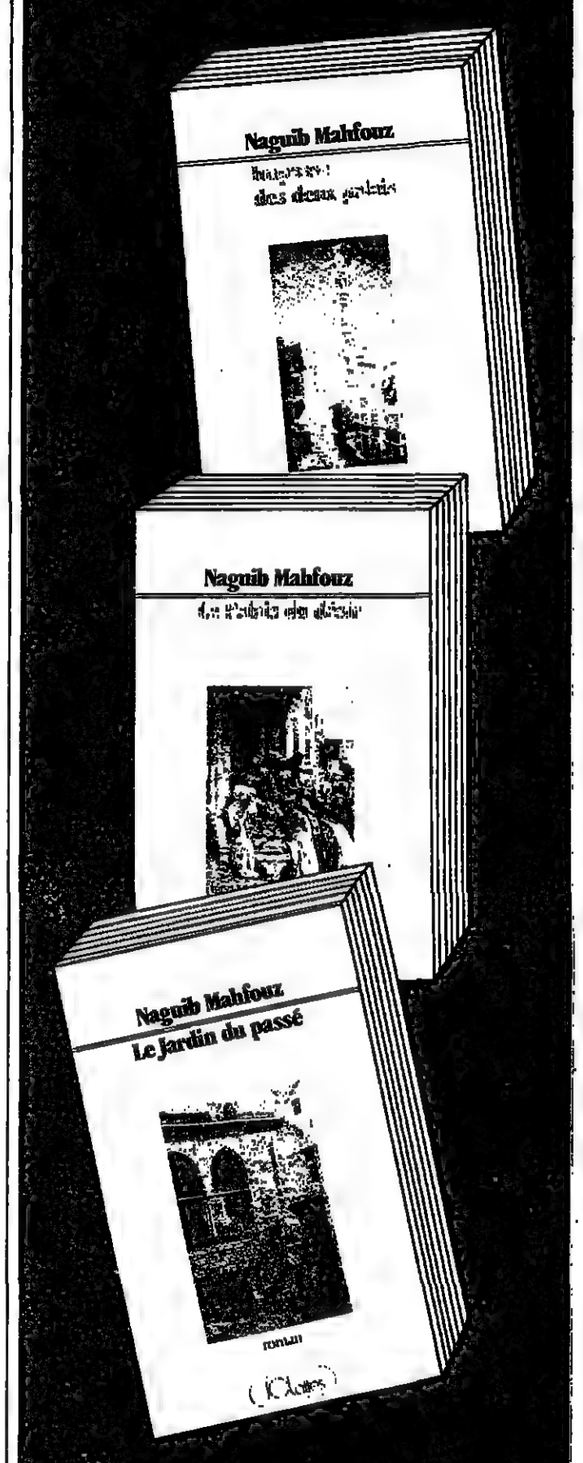

"L'œuvre maîtresse de Naguib Mahfouz"
Eugène Mannoni, *Le Point*.

La trilogie le fit reconnaître comme le véritable fondateur du roman arabe.
Guy le Clec'h, *Le Figaro*.

Remarquable caractère de totalité qui se dégage de la lecture de ce monument littéraire et qui le pose comme une œuvre véritablement fondatrice (...). Le regard aigu de Mahfouz traverse toutes les strates de la vie et de la sensibilité égyptienne de l'époque (...). La trilogie apparaît comme le récit de ce qui constitue l'aventure égyptienne à l'aube du vingtième siècle : la conquête de la Liberté.
Philippe Vigreux.

JC Lattès

La deuxième sélection du Femina...

Le jury du Prix Femina a rendu publique sa deuxième sélection en vue du prix qui sera attribué le 27 novembre.

FEMINA FRANÇAIS : *En attendant la guerre* (Le Seuil), de Claude Delarue ; *le Livre brisé* (Grasset), de Serge Doubrovsky ; *Jour de colère* (Gallimard), de Sylvie Germain ; *le Soldat de papier* (Albin Michel), de Luba Jurgenson ; *les Escaliers de Chambord* (Gallimard), de Pascal Quignard ; *le Lait de la nuit* (Bourin), de Boris Schreiber.

FEMINA ÉTRANGER : *La Porte de Brandebourg* (La Découverte), d'Anita Brookner ; *Dalva* (Bourgois), de Jim Harrisson ; *la Vocation* (Gallimard), de John Hensey ; *la Vérité sur Lorin Jones* (Rivages), d'Alison Lurie ; *le Lièvre de Vatanen* (Denoel), d'Arto Paasilina et *le Dernier des mondes* (POL-Flammarion), de Christoph Ransmayr.

... et la première de l'Interallié

Le jury du prix Interallié, qui sera décerné le 5 décembre, a retenu : *Et les larmes seront comptées* (Gallimard), d'Hector Bianciotti ; *le Jugement dernier* (Gallimard), de Philippe Dagen ; *les Manœuvres d'automne* (Olivier Orban), de Guy Dupré ; *les Vergers du diable* (Grasset), d'Alain Gerber ; *les Fils d'Abraham* (Laffont), de Marek Halter ; *les Folies Koenigsmark* (Albin Michel), de Gilles Lapouge ; *le Bal des dollars* (Denoël), de Marc Paillet ; *les Tambours du monde* (Grasset), de Daniel Rondeau ; *le Lys d'or* (Gallimard), de Philippe Sollers.

Téhéran pense aussi en français...

Lancée par un numéro non conformiste sur la francophonie (*le Monde* du 6 février 1988) la revue en français des Presses universitaires d'Iran, *Logman* (1), a tenu ses promesses avec ses exemplaires suivants dont les deux plus récents viennent de parvenir en Europe. Des plumes iraniennes d'expression française mais également des chercheurs occidentaux (Bernard Hourcade, Charles-Henri de Fouchecour, Jean During, Jean-Louis Hébert, etc.) font le point sur la poésie persane actuelle, le symbolisme animal chez Gobineau, le bicentenaire (en Iran il s'agit de celui de Téhéran...), l'iranologie française, les emprunts de notre langue au persan, le six centième anniversaire de la mort du grand poète Hafiz, etc.

Ainsi, malgré les convulsions révolutionnaires, un groupe d'intellectuels est parvenu à Téhéran à créer, maintenir et diffuser une publication en langue étrangère de bonne tenue et qui, au-delà des aléas politiques, rend optimiste pour l'avenir culturel de l'Iran. *Logman*, qui porte le nom d'un fabuliste persan d'avant l'islam, donne aussi des nouvelles culturelles inédites sur le français à la radio-télévision téhéranaise, le déplacement de l'église arménienne historique Zourzour à Ourmia à la suite de la construction d'un barrage, la vision iranienne du congrès des journalistes francophones tenu en Guyane, les livres lus et primés en Iran, etc.

J.-P. P.-H.

(1) *Logman*, publiée par les Presses universitaires d'Iran sous la direction de M. Djavad Hadidi, professeur de littérature française, BP 15.875 – 48.78, Téhéran – 14.134, Iran.

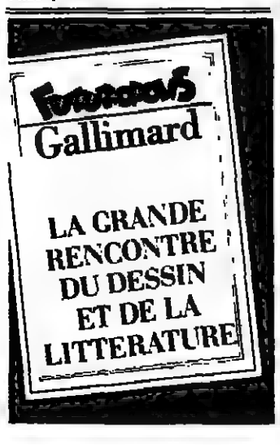

Un sondage SOFRES-Encyclopaedia Universalis

Regards sur la culture européenne

Les Français et les Italiens préfèrent la littérature, les Anglais les mathématiques, les Allemands l'économie.

L'HISTORIEN Pierre Nora rappelait l'autre jour, à l'occasion d'un débat organisé à Francfort pendant la Foire du livre, que l'Europe culturelle vivrait avant tout de sa diversité. S'il voulait suggérer qu'en ce domaine rien n'unit profondément les différents peuples du Vieux Continent, on serait tenté de lui faire observer que ceux-ci sont au moins d'accord sur l'idée qu'il existe un domaine propre, susceptible d'être identifié comme « culturel ». Mais si, comme c'est probable, Pierre Nora entendait souligner, à l'intérieur même de cette problématique commune, la force des particularismes nationaux, on ne peut que lui donner raison. Le sondage commandé à la SOFRES par l'Encyclopaedia Universalis, dont nous publions ici les résultats, confirme en effet que les préférences et les hiérarchies culturelles ne sont pas tout à fait les mêmes en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie et en Espagne – qu'il s'agisse de classer les multiples composantes de la « culture générale », de choisir les moyens de connaissance réputés les meilleurs, les formes d'art les plus appréciées, le type de formation jugé le mieux adapté au monde d'aujourd'hui, ou encore de citer les nations européennes considérées comme les plus attirantes sur le plan culturel.

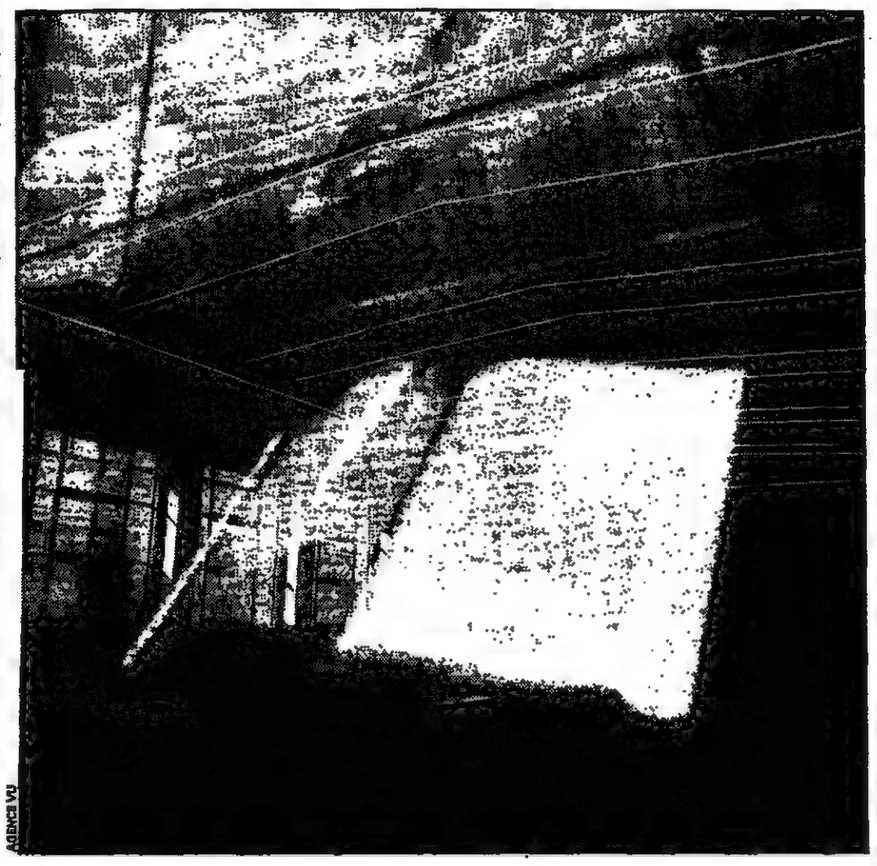

AGENCE VU

« La Lecture » de Bernard Descamps

Le questionnaire adressé aux cinq mille Européens qui constituent l'échantillon retenu présuppose assurément que pour tous la littérature, l'histoire, les sciences, les arts, le droit, l'économie, etc. font partie de la culture, mais l'intérêt de leurs réponses vient évidemment de la place donnée dans chacun des pays à ces divers modes d'expression culturelle. Ainsi, lorsqu'on demande aux gens quels domaines ils estiment « *prioritaires* » pour leur culture générale, on constate que les Français, comme les Italiens, mettent nettement en tête la littérature, alors que les Anglais placent en première position les mathématiques et les Allemands « *l'actualité économique et politique* ». L'histoire, classée seconde par les Français, les Italiens et les Allemands, vient en revanche très loin dans les préoccupations des Anglais. Quant aux Espagnols, ils se partagent à peu près également entre ces quatre matières, avec un léger bonus aux mathématiques. Les chiffres ne varient guère avec l'âge (même si les Français de moins de vingt-quatre ans se distinguent de leurs aînés en préférant l'histoire à la littérature et si les jeunes Italiens font, à une large majorité, le choix inverse) ni avec les catégories socioprofessionnelles (même si les agriculteurs français, à la différence de leurs compatriotes, privilégient les mathématiques). Le plus souvent, la définition dominante de la culture s'impose dans chaque pays à peu près à tout le monde. Que cette définition varie de part et d'autre des frontières donne en tout cas quelque crédit aux stéréotypes qui font, avec la complicité des intéressés, des Français et des Italiens des peuples « littéraires », des Anglais des gens à l'esprit scientifique et des Allemands des travailleurs ancrés dans le présent. Mais dans le même temps les contrastes renvoient à des différences dans l'organisation des savoirs et dans l'idée qu'on se fait ici et là du travail intellectuel.

Parmi les « *moyens d'enrichir ses connaissances* », les livres sont partout plébiscités, notamment en France et en Allemagne. Si la radio et la télévision viennent en second pour les Français, les Italiens et les Allemands, ce sont les voyages qui occupent ce rang pour les Anglais et les Espagnols, suivis des « *conversations et discussions* ». Ces nuances sont significatives d'approches divergentes de la culture.

De même, si la *musique* est la « *forme d'art* » préférée dans chacun des cinq pays, et tout particulièrement en Grande-Bretagne, le cinéma fait jeu égal avec elle en Espagne et vient en France en seconde position, notamment chez les plus jeunes, alors que les trois autres pays lui préfèrent la littérature. Le théâtre fait un bon score en Grande-Bretagne et en Espagne, ainsi que la peinture en France et en Italie. On reconnaît là aussi la permanence de solides traditions nationales.

Education : science d'abord

La France est considérée par trois de ses quatre partenaires comme la nation européenne qui suscite la plus grande curiosité culturelle. La seule exception est l'Espagne, qui s'intéresse en priorité à l'Italie et place la France *ex aequo* avec la Grande-Bretagne. Les Français se distinguent de leurs voisins en citant largement la Grèce, juste derrière l'Italie, qui vient en second pour les Anglais et les Allemands. Les variations de ce palmarès sont révélatrices *a contrario* de quelques-uns des malentendus, nés de la méfiance ou de l'indifférence, qui affectent les relations entre plusieurs pays d'Europe.

Reste un thème qui unit la majorité des personnes interrogées, quel que soit leur pays d'origine : la plupart des Européens attendent de l'école qu'elle donne plutôt une « *formation scientifique et technique* » qu'une « *culture littéraire et artistique* ». La proportion est de l'ordre des deux tiers ou plus, sauf en Espagne où le taux des non-réponses est nettement plus élevé qu'ailleurs. Les défenseurs des humanités s'inquiéteront sans doute de cette vision utilitariste de l'éducation, dominante dans toutes les classes d'âge et toutes les couches sociales des pays considérés. Mais elle est conforme à l'esprit du temps. Ceux qui veulent contribuer à l'édification d'une Europe de la culture, fût-elle placée sous le signe de la diversité, ne sauraient l'ignorer.

T. F.

Parmi ces différents domaines, lesquels jugez-vous prioritaires pour la culture générale d'un Français, d'un Anglais, d'un Allemand, d'un Espagnol, d'un Italien... d'aujourd'hui ?

	Ensemble	France	Grande-Bretagne	RFA	Espagne	Italie
	% (1)	% (1)	% (1)	% (1)	% (1)	% (1)
– La littérature	44	57	37	39	32	55
– Les mathématiques	45	40	75	44	35	33
– L'histoire	35	43	18	45	32	39
– Les arts (peinture, musique)	16	23	9	14	18	17
– Les sciences biologiques, médicales	28	30	28	31	19	30
– Les sciences physiques et chimiques	18	15	27	22	14	14
– L'actualité économique et politique	40	34	42	56	32	36
– La philosophie	8	11	2	6	9	10
– La théologie	3	2	3	4	4	3
– Le droit	22	32	17	27	14	18
– Les sciences humaines (psychologie, sociologie)	22	27	24	19	18	23
– La géographie	17	26	14	18	15	20
– Ne sait pas	63	3	1	7	17	2

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

Dans le domaine des livres, des idées, des films, ou des œuvres d'art, quels autres pays d'Europe attirent le plus votre curiosité ?

	Ensemble	France	Grande-Bretagne	RFA	Espagne	Italie
	% (1)	% (1)	% (1)	% (1)	% (1)	% (1)
– Belgique	3	4	3	1	5	4
– Danemark	5	6	5	4	5	4
– Espagne	18	18	10	15	–	28
– Grande-Bretagne	19	16	–	18	19	24
– Grèce	21	34	15	21	16	21
– Hollande	7	8	9	3	8	9
– Irlande	6	9	9	4	5	4
– Italie	29	36	29	25	26	–
– Luxembourg	2	2	1	2	3	1
– Portugal	3	5	4	2	4	2
– République fédérale d'Allemagne	15	15	21	–	13	12
– France	34	–	32	41	19	45
– Aucun	15	11	18	20	11	13
– Ne sait pas	6	7	1	4	19	–

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

Quelle opinion correspond le mieux à ce que vous ressentez ?
– Dans le monde d'aujourd'hui, l'essentiel est que les jeunes acquièrent, à l'école, une formation scientifique et technique.
– Aujourd'hui, il est plus que jamais essentiel de transmettre aux jeunes, à l'école, une culture littéraire et artistique.

	Ensemble	France	Grande-Bretagne	RFA	Espagne	Italie
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
– Technique	65	67	68	72	50	68
– Littéraire	26	24	29	20	28	28
– Ne sait pas	9	9	3	8	22	4

Quelle est la forme d'art que vous préférez, personnellement ?

	Ensemble	France	Grande-Bretagne	RFA	Espagne	Italie
	% (1)	% (1)	% (1)	% (1)	% (1)	% (1)
– La peinture	20	24	19	13	18	24
– La littérature	33	34	33	41	31	28
– La musique	49	52	61	49	32	51
– Le théâtre	17	15	20	15	21	16
– Le cinéma	28	35	22	28	32	25
– L'architecture	12	14	11	10	9	14
– Ne sait pas	6	4	2	5	17	2

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

Parmi ces différents moyens d'enrichir ses connaissances, quels sont ceux que vous jugez les meilleurs ?

	Ensemble	France	Grande-Bretagne	RFA	Espagne	Italie
	% (1)	% (1)	% (1)	% (1)	% (1)	% (1)
– Les livres	66	70	60	73	62	65
– La télévision, la radio	37	31	35	54	21	44
– Les journaux, les revues	29	25	20	43	20	35
– Les conversations, les discussions	33	27	42	43	30	23
– Les expositions, musées, spectacles	17	13	23	14	17	17
– Les voyages	33	26	43	24	34	39
– Ne sait pas	4	1	–	2	16	1

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

LA FICHE TECHNIQUE DE LA SOFRES

Date de réalisation : juillet-août 1989 ; étude réalisée dans cinq pays de la Communauté européenne (France, Grande-Bretagne, Italie, RFA, Espagne) ; dans chaque pays, échantillon de mille personnes représentatif de la population des dix-huit ans et plus.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

A Strasbourg

Des « Clés » pour la lecture

Lieu symbolique de l'Europe, Strasbourg vient d'être, pendant toute une semaine, une véritable capitale culturelle, un carrefour où se croisaient toutes les routes d'un continent avec le Carrefour des littératures européennes (Clés), gigantesque manifestation culturelle, qui, en ce temps de « fureur de lire », a transformé les livres et leurs auteurs en vedettes de la fête (voir le supplément « Clés » dans *le Monde* daté 15-16 octobre).

« Notre projet est de montrer que l'art littéraire n'est pas quelque chose d'ennuyeux, mais qu'il est fondé sur des sentiments et des émotions », avait expliqué Alain Dugrand, directeur littéraire de « Clés », qui avait été le maître d'œuvre de cet ambitieux programme (1,3 million de francs alloués par le conseil régional). Il s'agissait, en effet, non seulement d'« apostropher » une ville tout entière, mais aussi de rapprocher les lecteurs des auteurs français et étrangers qu'ils rencontrent dans les livres. Quelque quatre-vingts écrivains et critiques avaient été invités dans cette perspective : des Allemands de l'Est et de l'Ouest, des Espagnols, des Portugais, des Italiens, des Anglais, des Irlandais, des Yougoslaves, des Soviétiques et des ex-Soviétiques, un Hollandais, un Albanais. L'Europe, quoi. De l'Atlantique à l'Oural...

En l'absence d'Elias Canetti

Toutes les librairies de la ville firent caisse de résonance en prolongeant de manière efficace les manifestations officielles d'un programme, peut-être trop dispersé à cause même de son importance : hommage fut rendu à un des plus grands écrivains de notre temps, Elias Canetti, Prix Nobel 1981, mais en son absence puisqu'il refuse systématiquement tout entretien et toute apparition publique ; un ensemble d'écrivains tout à fait représentatifs des deux Allemagnes – Stefan Heym, Hartmurt Lange, Helga Kœnigsdorf, Brigitte Burmeister, Anna Langhoff, Werner Heiduczek – assurèrent le succès des « Germaniques » ; des écrivains-voyageurs de tous pays partagèrent leurs expériences ; Ismaïl Kadaré dialogua longuement à propos de l'Albanie et du *Concert*, son dernier livre ; honneur fut rendu au réseau Varian Fry et à Dany Benedite Ungemach, un Alsacien qui participa activement à cette « filière marseillaise » qui sauva, en 1940, des intellectuels européens menacés de mort (un livre paru chez Clancier-Guénaud relate cet épisode mal connu).

Enfin, dans le cadre des trois journées intitulées « La force du yiddish », en présence notamment du poète Sutkever, de Esther Markish et des traducteurs, on put assister à une véritable reconnaissance de la modernité de cette grande langue diasporique, une vraie langue « européenne » dont les chefs-d'œuvre restent, faute d'éditeurs curieux, en grande partie inconnus.

Erigé place Kléber, à l'endroit même où, en 1792, se dressa la guillotine, le chapiteau-librairie-bar-lieu de rencontre constituait le cœur de ce Carrefour éclaté. On s'y pressait, malgré un prix d'entrée de vingt francs, rien que pour voir – et acheter – des livres... Conçu pour voyager en Alsace et abriter d'autres manifestations culturelles, il ne sera pas une construction éphémère, mais le symbole même de l'avenir du Carrefour strasbourgeois.

M. Z.

Des auteurs africains à Limoges

« En résidence d'écriture »

Pour la deuxième année consécutive, le Festival international des francophonies de Limoges a invité – avec le concours du Centre national des lettres – des auteurs africains « en résidence d'écriture ». Moussa Diagana (Mauritanie), Dominique Ngoïe-Ngalla (Congo) et Laurent Owondo (Gabon) achèveront fin octobre leur séjour de trois mois en Limousin.

Comme les quatre résidents de l'année 1988, ils ont découvert les avantages de la solitude et de la distance. Pour un écrivain africain, le plus souvent submergé par les obligations professionnelles, sociales, familiales, la libre disposition du temps est une chance extraordinaire et il est certain que des textes vont sortir de cette « retraite productrice ».

Mais ce que les auteurs mettent le plus volontiers en avant, ce sont les rencontres, l'enrichissement personnel et le travail de réflexion liés à leur séjour, alors qu'ils se sentent isolés dans leur pays en tant que créateurs.

Dominique Ngoïe-Ngalla affirme que cette expérience a profondément modifié sa perception du rapport Noirs-Blancs et a mis à jour une grande envie de contacts et d'échanges. Laurent Owondo parle du formidable impact de ces « frottements » et de la découverte qu'en littérature et sur scène tout est possible, tout peut être dit. En voyant les pièces du Nord – et surtout *le Chien* de Jean-Marc Dalpé (Ontario), – Moussa Diagana a pris conscience de la très forte propension des Africains à mettre en scène l'extériorité des personnages. De plus, pour la première fois, une pièce dont il est l'auteur – *la Légende du Wagadu vue par Sia Yatabéré* – a été jouée. Cela lui a donné l'occasion de mesurer les réactions et la sensibilité du public, de voir que tout n'a pas besoin d'être écrit...

Un projet de « maison des auteurs » qui permettrait de multiplier les « résidences d'écriture » est à l'étude. Par ailleurs, la ville de Limoges, le Festival et les autres partenaires régionaux recherchent actuellement les moyens de faire de la bibliothèque qui doit s'ouvrir à Limoges en 1992 une véritable médiathèque largement ouverte aux francophonies et plus spécialement à l'Afrique.

Th.-M. Deffontaines.

A Grenoble

La cuvée noire 1989

J.P. BALMARD

Le Festival du roman et du film noirs de Grenoble, qui s'est déroulé du 18 au 22 octobre, est le lieu de distinction des auteurs du genre. A l'exception de l'excellent et original *Billard à l'étage*, de Michel Quint *(notre photo)*, éditions Calmann-Lévy, Grand Prix de littérature policière 1989 (domaine français), la cuvée 1989 n'a pas brillé par son audace en distinguant *Hidden Valley*, de Bill Pronzini, éditions Rivages (Grand Prix de littérature policière, domaine étranger) ; *Disparue*, de Mac Garry Morris, éditions Flammarion (Prix Grenoble, polar) ; *Iron Man*, de W.R. Burnett, éditions de l'Ombre (Trophée 813 du meilleur roman) ; *les Contes de l'amère loi*, de John Lutz, éditions Gallimard, « Série noire ». (Trophée 813 de la nouvelle.)

A Marseille

Vies de femmes

Un public nombreux et attentif s'est rendu au colloque intitulé *« Femmes d'hier, femmes d'aujourd'hui : à propos des biographies de femmes du XVIIe siècle »*, organisé samedi 14 octobre, à Marseille, par le Centre méridional de rencontres sur le XVIIe siècle. Successivement animée par Roger Duchêne (organisateur de cette journée), Edmonde Charles-Roux, Paule Constant et Catherine Marand-Fouquet, cette manifestation a donné l'occasion d'entendre des biographes : Françoise Chandernagor pour Madame de Maintenon ; Claude Dulong pour Anne d'Autriche ; Monique de Huertas pour Louise de Keroualle ; France Roche pour Ninon de Lenclos ; enfin Roger Duchêne pour Madame de Sévigné et Madame de La Fayette.

Leurs réflexions ont notamment porté sur les différentes caractéristiques de la biographie historique et sur les problèmes de recherche et de méthode (pour les Mémoires imaginaires en particulier). On a débattu, avec humour, des difficultés pour faire triompher le sérieux des investigations historiques face aux légendes établies ; des dangers de la biographie romancée et des « intuitions » psychanalytiques pour pallier les lacunes historiques. On a également parlé de la mode néfaste des collections et de la propension de certains éditeurs à confier des travaux biographiques à des personnalités médiatiques, garanties d'un succès commercial. Quant à l'intérêt croissant du public pour ce genre littéraire, il se justifierait par une *« revanche de l'histoire personnelle sur l'histoire quantitative »*.

Dans le même temps, un questionnaire avait été diffusé en différents points de la ville. Une première étude a fait apparaître que les lecteurs de biographies sont en majorité des femmes, âgées de trente-cinq à quarante-cinq ans. A 75 %, leurs préférences vont aux célébrités du passé, sans attirance particulière pour l'exotisme. Leurs achats sont essentiellement déterminés par la presse écrite et leurs choix s'effectuent en priorité sur l'époque traitée, alors que l'auteur de l'ouvrage intervient en dernier lieu dans leur sélection.

Valérie Cadet.

Les éditeurs libanais ne désarment pas...

Deux mille imprimeries, dont quarante parmi les plus modernes dans le seul petit village de Daraoun (cinq cents habitants) ; plus de cinq cents éditeurs, dont plusieurs se sont lancés en pleine guerre et qui publient des ouvrages en cinq langues : ce n'est pas pour rien que le Liban a eu longtemps la seule presse du monde arabe, installée en 1610 au monastère de Kozhayya. Cette longue histoire sera évoquée par une exposition intitulée « Livres du Liban », qui regardera aussi vers l'avenir (1).

L'édition libanaise n'a-t-elle pas représenté en 1988 encore 75 % du marché arabe du livre ? Et, avec quelque 12 millions de francs d'achat d'ouvrages en France la même année, le Liban (trois millions d'habitants) était le trentième client des éditeurs français. Cette exposition fera en quelque sorte suite à celle qu'avait patronnée l'UNESCO en 1982 à Paris, « Le livre et le Liban jusqu'à 1900 » et qui avait coïncidé avec la publication d'un important catalogue franco-arabe (400 pages) sur ce thème.

J.-P. P.-H.

(1) L'exposition « Livres du Liban » sera présentée à Paris du 3 au 11 novembre à la mairie du 4e arrondissement (2, place Baudoyer, de 12 heures à 22 heures), puis, du 14 au 19 novembre, à l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris (de 12 heures à 19 heures).

□ **Plusieurs prix littéraires.** – Quatrième prix Paul Leautaud à Eric Deschodt pour *Mirabeau, roman d'une terre de France* (Lattès) ; prix littéraire des Caraïbes à Raphaël Confiant pour *le Nègre et l'Amiral* (Grasset) et à Lucie Julia pour *Mélodie des faubourgs* (L'Harmattan) ; prix du Cercle de la mer à Jean-François Denian pour *la Désirade* (Olivier Orban) ; nouveau prix populiste à René Fregni pour *les Chemins noirs* (Denoël) ; prix Henri Hertz à Julia Kristeva pour *Etrangers à nous-mêmes* (Fayard) et à Olivier Merlin pour *Tristan Bernard ou le temps de vivre* (Calmann-Lévy).

Signalons également que l'écrivain et dramaturge allemand Botho Strauss vient de se voir attribuer le prix Büchner qui est la plus haute distinction de RFA.

□ **Le retour de *Soual*.** – *Soual (Question)* reparaît. La revue de réflexion centrée sur l'islam, animée notamment par l'historien algérien Mohamed Harbi, publie, à l'occasion de sa reparution, un numéro double (9-10), consacré au « Monde musulman face à lui-même », notamment à la lumière de l'affaire Rushdie et de la révolte des jeunes Algériens. Parmi les autres articles, ceux d'Abraham Serfaty, prisonnier politique marocain, sur le prolétariat casablancais et de Nasser Mansouri Guilani sur le nouveau code iranien du travail. (*Soual*, revue quadrimestrielle, 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris. Tél. : 45-32-06-23. Le N° 9-10, 310 p., 120 F.)

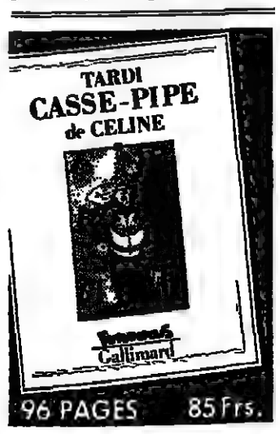

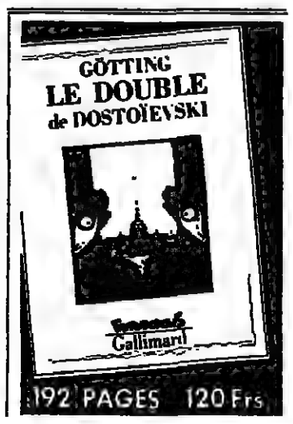

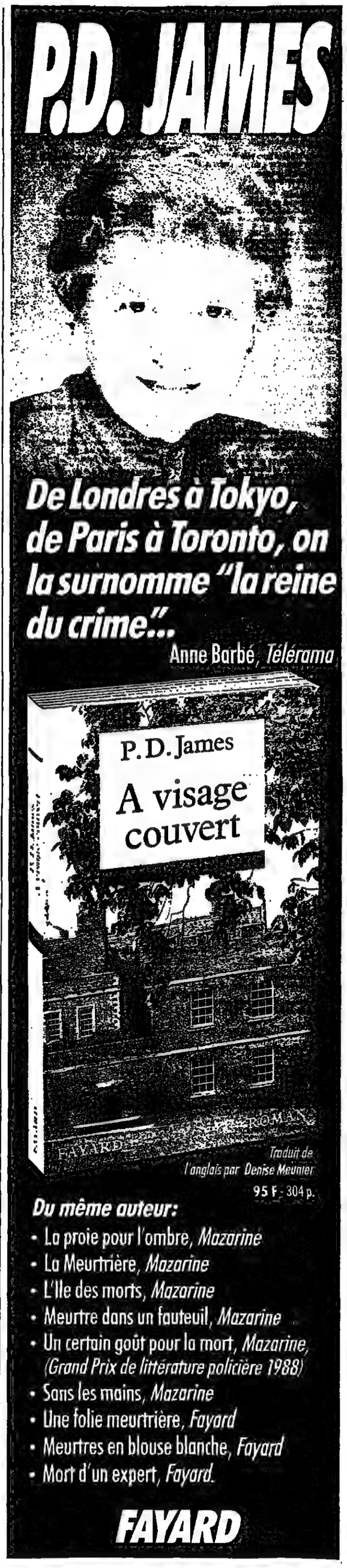

BÉMOL BOOGIE

Tête de nœud papillon
dans le filet des conventions
il fait toujours attention
il veut maîtriser ses pulsions

Il a peur de la vitesse
il est debout sur le frein
il aime pas la jeunesse
il a peur des martiens

Il ne fait plus de projets
il prend trop d'précautions
il condamne le progrès
et toutes les inventions

Il vante le passé hors saison
il dit qu'l'histoire a toujours raison
il asphyxie la passion
à force de sermons

Réactionnaire
systématique en réaction
aussi motivant qu'un somnifère
antithèse et contradiction

Quoi qu'on lui suggère
il en fait un contentieux
broyeur de l'imaginaire
et classicisme pompeux

Refrain

Bémol boogie
bémol man
bémol boogie man
il baisse la vie d'1/2 ton
oh la vie il la baise
c'est un bémol et pas un dièse
bémol boogie
bémol boogie

Il a jamais rien fait d'bien
c'est p't'être pour ça qu'il est vexé
et puis la sécurité comme un besoin
il a jamais fait d'excès

Il refuse l'avant-garde
et ça le regarde
mais son âme est aussi terne
que le fond d'une caverne

Ses jugements moroses
[feraient flipper les dauphins
parc'qu'il redoute quelqu'chose
même quand tout va bien

Avec sa perruque en réclame
sur son crâne de chien nu
il paraît qu'il a jamais baisé sa femme
il paraît qu'elle n'a pas voulu.

Refrain (bis)

L'HISTOIRE DE BERNARD (WORKERS)

Il travaillait dans une usine
Il faisait toujours chaud
à cause des machines
et puis des hauts fourneaux

La chemise collée à la peau
et la gorge trop sèche
il attendait la sirène
comme une remise de peine

On se retrouvait en face
dans le bar d'Obélix
un ancien rugbyman
qui nous rendait service
on sentait dans l'air lourd
une électricité
un danger en instance
un truc irrévocable

Les gars parlaient du syndicat
ou des matches de football
ou bien ils parlaient d'leur famille
et des projets de vacances

Quand ils parlaient des femmes
j'entendais leurs rires énormes
qui découpaient l'atmosphère
enfumée de gauloises

On cassait nos rêves
sur le bord du comptoir
quand on était trop saoul
pour comprendre pourquoi on était là
ça finissait en bagarre
dans la rue ou avec un arabe
ça sentait l'désespoir
jusqu'au fond de leurs regards

Quand l'usine a fermé
les gars sont partis ailleurs
ils n'avaient pas le choix
fallait r'mettre les pendules à l'heure

Le pays changeait de couleur
fallait tout recommencer
comme des oiseaux migrateurs
laisser des plumes sur le bitume

Sacrifier l'habitude
et changer de métier
reprendre les études
ou bien se débrouiller
lui il s'est retrouvé
employé chez un marbrier
l'dit j'risque pas d'manquer d'boulot
[au moins
y aura toujours des âmes à enterrer
y aura toujours des âmes à enterrer.

LA SUPRÊME DIMENSION (ZARATHOUSTRA ROCK)

Il parle de la vie en spirale
ou bien il parle d'un voyage sidéral
il dit qu'il vient d'une planète synthétique
dans un tourbillon cinétique

Il écoute le chant des espaces
il dit qu'il a de grands pouvoirs
il veut changer les paysages
il dit qu'il faut stimuler les espoirs

Refrain

Comme la vie réelle le dégoûte
il se réfugie dans la science-fiction
il dit que les seuls amis qui l'écoutent
évoluent dans la suprême dimension

Il dit que les fils du grand architecte
pourraient reconstruire le monde
il dit que les symboles de l'univers
sont cachés sous la rotonde

Il dit qu'il connaît des secrets
il se dit maître de la synergie
il dit qu'il détient un manuscrit
qui fait de lui le dernier samouraï

Refrain

Prisonnier de ces messages étranges
comme un ange dans une cage
tout l'monde dit qu'il déménage
mais surtout, surtout il dérange

Et il danse comme un shaman
il dit que Lovecraft ne fut qu'un interprète
il dit ma place n'est plus ici
un jour je devrai disparaître.

Refrain

JACKY

Avec ses yeux de fauve
et son tatouage sur l'épaule
le blouson ouvert même en hiver
Jacky aurait fait n'importe quoi
pour qu'on parle de lui

Pas plus salaud qu'un autre looser
mais paumé dans son incognito
Jacky se croyait un héros
mais c'est juste un fait divers

Refrain

Jacky traînait, traînait
Jacky traînait encore
pis s'est retrouvé dans un train
porté par son destin
et il buvait de la bière
oui Jacky buvait beaucoup de bière
Jacky draguait dans la rue
mais Jacky était fier

Savait pas c'qu'il voulait
Jacky se foutait de tout
il subissait sa vie
comme un grand refus

Refrain

Ce jour-là
sur son lit
il regardait le plafond

La peinture
qui faisait des cloques
Jacky regardait le vide

Il tirait sur sa clope
en bouffant la fumée
bien au fond des poumons

Il disait j'ai pas peur du cancer peur de rien
alors il s'est engagé
et il a pris ce train

A genoux dans les waters
maint'nant j'dégueule son enfer
complètement inconscient
il a balancé un innocent

Comme tous ceux qui vivent
en se croyant quelqu'un d'autre
il s'est retrouvé coupable
de n'être que lui-même.

Refrain

Comme tous ceux qui vivent
en se croyant quelqu'un d'autre
il s'est retrouvé coupable
de n'être que lui-même

Refrain

LONGUES DISTANCES / CALLING

Longues
longues
longues distances
calling

Long
long
long silence
à l'autre bout du fil

Personne
au téléphone
quand je pars
tu t'en vas aussi

Longues
longues
longues distances
calling

Long
long
long silence
à l'autre bout du fil

Sentiments découpés
fil du rasoir
sentiments labyrinthe
fil d'Ariane

L'amour ne tient qu'à un fil

Quand je te sais
dans les muscles d'un autre
ou dans le cœur d'un autre
je suis perdu
et quoi que j'aie pu
écrire ou penser de la jalousie
je me trouve soudain désarmé
quand tu ne réponds plus

Longues
longues
longues distances
calling

Long
long
long silence
à l'autre bout du fil

Personne
au téléphone
quand je pars
tu t'en vas aussi.

TU JOUES TOUJOURS

Tu fermes les yeux
tu relances les dés
tu connais les règles du jeu
tu veux gagner

Tu conjures le hasard
tu tentes la chance
mais t'es dans le brouillard
tu sais plus c'que tu penses

Tu sens ton cœur
ton cœur se met à battre
tu supplies un ordinateur
tu veux le chiffre 4

Tu r'gardes le chronomètre
tu dis je n'ai pas le droit
non tu ne veux pas admettre
de perdre tout ça

Refrain

Tu rêves debout
tu rêves d'or
tu dors debout
mais tu joues encore
tu joues contre joues
sur le tapis
en contre-jour
tu joues ta vie
nuit et jour
tu joues toujours

Ton visage est en pierre
tu joues sans atout
tu veux te refaire
tu joues ton va-tout

Tu veux bien même être cocu 1000 fois
faites vos jeux s'il vous plaît
rien n'va plus ici bas
les jeux sont faits

Refrain

Tu dis en bredouillant
tu te dis dans la tête
si j'ai le numéro gagnant
si je gagne je m'arrête

Mais tu sais bien que c'est faux
tu t'fais du cinéma
tu voudrais changer de peau
mais demain tu seras là.

Refrain

GUITARIST

Y'a des esthètes manichéens
qui font peur aux créateurs
y'a ceux qui jugent la beauté
comme on déshabille une ombre
lui, il dit
je suis un guitariste
He says I am a guitarist

Il squat au 5e étage
y'a toujours de la lumière
il vit son indépendance
comme un outsider
des jouets en métal
posés sur les étagères
et puis des lunettes noires
et sa stratocaster

He says I am a guitarist

Y'a des p'tits monstres ailés
qui chahutent son décor
ou des gnomes en plastique
qui hantent ses accords
à côté d'son mat'las
y'a une pile de BD
des images fantastiques
et des lutins dessoudés

He says I am a guitarist

Il écoute les lézards
dans la FM du coin
en croquant du caviar
et des fruits sans pépins
il écoute des cassettes
du rock pur et dur dans la tête
la musique au bout des doigts
il parle de ça tout l'temps

Just a guitarist
Yes, he's a guitarist

Il jette un r'gard ironique
sur les chanteurs de prisunic
Il exorcise ses angoisses urbaines
sur un magnéto 4 pistes
Il tisse des toiles d'araignées électriques
comme des clôtures subsoniques

He says I am a guitarist

Musicien/individualiste
artiste/anticonformiste

Il aime les équilibristes
et les filles imprévues
ou les leaders en cavale
et les histoires vécues
il va voir des concerts
des groupes anglais inconnus
ou des expos marginales
ou des films sans issue

Y'a des esthètes manichéens
qui font peur aux créateurs
y'a ceux qui jugent la beauté
comme on déshabille une ombre
lui il dit
je suis un guitariste
He says I am a guitarist
just a guitarist

SOLO BOY

Il a 15 ans à peine
et il ne sait rien faire
il s'est échoué là
sur un bout de trottoir
il cherche un compagnon
pour un p'tit peu d'argent
il attend qu'on l'emmène
et ya rien d'innocent
Solo boy
Solo boy

Il fait chaud dans la nuit
il fait chaud dans la rue
y a c'cœur d'enfant qui brûle
devant un hôtel minable
sa mère est junky
et ya longtemps qu'son père est parti
lui maint'nant il est là
l'cherche même plus d'alibi
Solo boy
Solo boy

Et ya une swastika
sur son blouson
l'sait pas c'que veut dire nazi
l'sait juste qu'il déteste le monde
puisque l'monde l'a rej'té
comme l'océan rejette
les restes d'un navire

La jeunesse est un ange
et il rêve d'un ailleurs
comme un dessin animé
dans un cinéma désert
les mots n'ont aucun sens
sur son coin d'macadam
ya pas de formule magique

Il est déjà si tard
Solo boy

Il fait des clins d'œil
il voudrait sortir de là
il voudrait qu'on l'emmène
qu'on l'emmène à jamais
un prince dans son walkman
survival/insolence
l'va gueuler "fuck you"
quand les flics l'embarquent
Solo boy
Solo boy

Y avait ce p'tit garçon
debout sur le trottoir
qu'attendait qu'on l'emmène
ailleurs une fois pour toutes.
Solo boy
Solo boy

Solo boy
Solo boy

SOLO GIRL

Une photo dans la main
devant l'écran allumé
contre-jour incertain
comme une lumière glacée

La pluie télévisée
après les séries B
vidéos terminales
ou chagrin minéral

Elle a fermé les yeux
comme un secret voilé
et puis elle a fait un vœu
dans la nuit étoilée

Au bord d'un océan
au fond d'une ville
fidèle comme un enfant
y a cette fille fragile

Elle attend indéfiniment
elle attend comme on attend
celui qui ne revient jamais
comme un amant abstrait
Solo girl
she's a solo girl

Sa vie est infinie
depuis qu'il est parti
no more home sweet home
ad libitum

Changer d'envie
changer de défil
elle n'a plus que ses souvenirs
pour le faire revenir

Solo girl
She's a solo girl
like so many solo girls

Prières sous-entendues
perdues dans le cosmos
ou somnifères sans issue
entre murs
elle voyage sur des images
elle rêve qu'il se sacrifie
elle modifie son maquillage
elle rêve qu'il est dans son lit

Girl
solo girl
au bord d'une autoroute ou à côté du bord

Au fond de la nuit quand le silence dort
ya cette femme enfant
qui attend
solo girl
solo girl.

VIOLENTE PASSION

C'est un méditerranéen / et tu le sais bien/
il a besoin de ton calme sous un train
il est si fier / et toi tu es / mystérieuse,
[languissante / et romantique
comme l'eau bouillante

tu le regardes / et tu voudrais qu'il change,
mais qui de vous deux / a raison
il impose tant de / certitudes /
et tu ne dis jamais rien

explique-lui donc pourquoi
toi aussi tu as mal /
cézame ouvre-toi /
il y comprend que dalle
violente passion

il s'enflamme comme / un feu de paille /
il est si lunatique / il te fait peur
machomas à l'élégance andalouse /
il y a en son bonheur comme une ébullition

et toi comme un glacier / en attitude /
près du ciel / artificiel(le)
dans ton petit univers il tient tant de
[place /

Il s'est toujours battu
et il voudrait / que tu le suives

que tu le désavoues sans pudeur
que tu lui parles un quart d'heure
que tu desserres le nœud que tu as
[fabriqué
son âme est trop sauvage et tu veux éduquer
La passion
sa passion
violente passion

Mais tu ne dis jamais rien / tu te replies /
tu te loves / love love love comme un
[serpent
quand il arrive chez toi le regard sombre /
[il s'en prend aux objets
qui peuvent pas lui répondre

Impassible / tu ne dis rien est-ce par
[timidité par mépris ou bien
ta suprême insolence / tu le juges en silence/
Il fixe la lune comme un loup-garou /
[il s'emporte et tu souris /
il a l'air si sincère

Tu voudrais le soumettre sans un mot /
tu veux qu'il comprenne tout seul
que tu n'es pas pareille à lui / mais il ne
[changera jamais

il a la fougue
d'un torédor / et de ton cœur marmoréen
[qui de vous deux saura admettre
la passion
sa passion
violente passion
violente passion.

SURIA DEVI

Je suis à Sidney pour un seul soir
et Suria Devi est venue me voir
Ma sœur est là-bas en Australie
Oh Down under Sister

Aquatique yoga philosophie
elle a traversé son désert
down under Sister
Suria Devi en Australie

Les voyageurs du soir
rentrent chez eux tous les soirs
elle disait tout cela est si loin de moi
j'ai choisi ma voie

On est libre quand on assume ses choix
il faut s'inspirer des couleurs du jour
il faut savoir expirer
et croire aux détours

elle disait y a ceux qui croient en Dieu
parce qu'ils ont le diable aux trousses
mais dans quel dieu ils sont si nombreux
ils doivent polémiquer entr'eux tous
[là-haut dans les cieux

Mon esprit s'en allait ailleurs
comme une musique une aquarelle
elle a dit je sais pas quand je reviendrai
pourquoi revenir

Et si tu cognes tes accords de feu ou de fer
pense à moi en fermant les yeux
avec tes paradoxes élémentaires
pense à moi petit frère

ici chaque endroit chaque pierre a un nom
talk about talk about chaque magie a un son
chaque peau a une famille oh mon frère
[pense à moi
sous tes lunettes noires pense à moi

Elle a dit je peux voir dans ta tête
comme on peut voir sous l'eau
et puis elle m'a laissé
avec mes jeux de mots

Je suis à Sidney pour un seul soir
et ma sœur est venue me voir
elle a traversé son désert
Suria Devi

Down under Sister
elle est retournée
dans son désert
dans le bush
plus exactement
dans le Queensland
oh down under Sister.

RACHEL

Rachel est un oiseau de nuit
qui n'aime que les hommes qui
ont une faille
comme un éclat dans l'émail

Les talents maladroits
ou
ceux qui ont la conscience en fracas
les rockers déjantés
ou les blues
ou le jazz
ou les voix cassées
les débutants qui bredouillent
ou les stars qu'ont la trouille
les types en débardeur avec un regard
[d'enfant
ou les petits éditeurs sous tranquillisant
les poètes loosers
ou les athlètes en sueur
ou les comédiens qui pleurent

Rachel
adore une seule femme
elle adore Pandora

Par amour propre ou amour sale
Rachel est un oiseau de nuit
qui n'aime que les hommes qui
ont une faille
comme un éclat dans l'émail.

CYNDI FAIT SEMBLANT

Cyndi est mannequin elle est vivante
[on la voit
sans la voir comme on voit une chose
Elle ne pense à rien ou bien
elle oublie en gardant la pose

Cyndi se regarde, elle est nue
toute nue devant un miroir
pour un photographe qui la "prend"
sans la voir

Refrain :
Cyndi fait semblant
elle fait le vide mais dans ses yeux
Y a tant de transparences

Cyndi fait semblant
comme toutes celles qui font le jeu
des apparences

Cyndi, c'est pas son prénom
elle s'appelle Sylvie
et Sylvie
n'a pas choisi

Cyndi a tout confondu
Cyndi voulait qu'on la désire aujourd'hui
[elle est là
et son cœur est froid, sur du papier glacé
aussi censuré que ses rêves mélangés

Refrain :
Cyndi fait semblant
elle fait le vide mais dans ses yeux
Y a tant de transparences

Cyndi fait semblant
comme toutes celles qui font le jeu
des apparences

Il fait chaud dans ce petit studio
où Cyndi se vend, elle vend sa chair
elle se vend pas cher mais elle voudrait
[changer
de partenaire

Cyndi fait bien son travail
comme toutes celles qui font ce qu'il faut
quand on est sur la paille
elle répète tout va bien tout va bien
[tout va bien...

Refrain :
Cyndi fait semblant
elle fait le vide mais dans ses yeux
Y a tant de transparences

Cyndi fait semblant
comme toutes celles qui font le jeu
des apparences.

LE SENS DE SA VIE

Ya marqué liberté
sur un badge en papier
une rock star ou Baudelaire
collés sur un classeur vert

ya des souvenirs épinglés
sur les murs peints en blanc
ya des photos punaisées
ou un poster géant

un mini-ordinateur
à côté d'une poupée qui pleure
et dans le mini-frigidaire
ya du coca ouvert

quelque part ou ailleurs
une chambre meublée
toute sage sans décalage
en haut d'un escalier

Refrain : Une jeune fille pense
que son enfance est finie
elle apprend en silence
le sens de sa vie

elle se passe la main dans les ch'veux
elle prend tout au sérieux
les ongles peints en bleu
elle voudrait qu'le monde entier soit
[heureux

elle écrit des poèmes
pour le Liban ou l'océan
des mots à toute allure
des mots timidement violents

petits coniages clairs
ou perfecto tout neuf
microcosme scolaire
comme un papillon dans un œuf

Refrain : Une jeune fille pense
que son enfance est finie...

Elle fantasme une idylle
avec un prof de philo en exil
qu'elle trouve plus séduisant
que tous ses cousins étudiants

confessions sibyllines
avec sa meilleure copine
surréalismes à 20 centimes
sur un journal intime

tellement d'envies cachées
et d'nombrilismes tortures
elle voudrait qu'on l'aime
mais elle ne sait pas comment

Refrain : Une jeune fille pense
que son enfance est finie...

AIME-MOI ENCORE AU MOINS

La neige tombe
sur cette nuit blanche
petits frissons de plaisir
et ma main sur tes hanches

Je caresse ta peau
aussi douce que l'argile
tes lèvres sont si chaudes
et les minutes fragiles

Refrain :

aime-moi, aime-moi, aime-moi encore
aime-moi, aime-moi, encore au moins
jusqu'à l'aurore
jusqu'au petit matin
aime-moi encore au moins

Henry Miller
sur la table de nuit
et ma guitare
dans son étui

Je partirai demain
les cheveux en bataille
les yeux mis clos
tu parles d'un train qui déraille

Refrain

Toi tu as
tout ce que je n'ai pas
tu sais aussi
ce que je ne sais pas

Partage-moi
tout contre toi
échange-moi
pour toi

Refrain

murmures insolents,
sous les draps
et la main dans la main
sur ce grand lit banal

Je vendrais tous mes
privilèges
pour un dernier baiser
dans la lumière pâle.

GOLDEN FISH

Les invités étaient en retard
je tripotais une canne de billard
J'crois que j'étais venu par hasard

Dans ce London appartement bizarre
vidéo sur le mur un écran géant
et des images qui défilaient lentement

J'comprenais pas bien c'qui se passait
ou voyait une jeune juive habillée en blanc
s'agissait p't'être d'un exorcisme
[apparemment

Betty était pleine d'impatience
moi j'étais plein de scepticisme
dans ce London appartement

elle a été sur joli tailleur bien
et enfilé un grand drap immense
moi je me disais je suis trop en avance,
[alors j'observais

les 2 golden fish au fond d'un bocal
qui promenaient leurs longues queues
entre les algues tropicales

Golden Fish
Golden Fish

Betty se préparait pour une soirée
[costumée
à la fin de l'année
in London City on Friday

Et puis ils sont tous arrivés polyglottes en
[costume de pays

Folklore moderne éclaté
Jeu de rôle ou de nationalité

Y avait deux sageurs australiens déguisés
[en kangourous
un étudiant américain
sous le masque d'un guerrier sioux

Une parisienne élégante et un pilote
[de Concorde
et des Anglais
moitié hooligans et moitié Oxford

et les deux golden fish avec leurs écailles
[oranges
avaient l'air de se fichent
de tout ce tintamarre étrange

Et ces deux poissons rouges (!?)
[envoyaient des messages
à leur ambassade, terribles messages codés
que personne entendait

Golden Fish
Golden Fish

Et moi qui suis poisson, je crois
que j'avais oublié quelque chose chez moi
puisque je n'avais pas de gadget pour faire
[la fête
je n'avais dans la poche qu'un stylo banal
[en guise de pistolet
je suis un journaliste abstrait, un témoin
[muet
un voyeur inquiet (or a discret spy)

J'observais
J'observais
J'observais
J'observais

les deux grands poissons dorés au fond
[d'un bocal
qui promenaient leurs longues queues
entre les algues tropicales

Golden Fish
Golden Fish
Two spies in London
Two spies in London
Golden Fish
Golden Fish

Charlélie Couture

Avec l'aimable autorisation des Éditions Local à louer

SOLO BOYS

SOLO GIRLS

3 FOLIES LIVE

TOUR 89 OCTOBRE Lundi 9 : BESANÇON / Mardi 10 : LE CREUSOT / Mercredi 11 : MALAKOFF Jeudi 12 : MALAKOFF / Vendredi 13 : RUNGIS / Samedi 14 : NRJ FESTIVAL VAL DE MARNE / Dimanche 15 : FONTENAY-SOUS-BOIS / Lundi 16 : CLERMONT-FERRAND / Mercredi 18 : SÈTE / Jeudi 19 : MARSEILLE / Vendredi 20 : MARSEILLE / Samedi 21 : GAP / Mardi 24 : TOULOUSE - NOVEMBRE Lundi 6 : REIMS / Mardi 7 : AMIENS / Mercredi 8 : SAINT-QUENTIN / Jeudi 9 : ARRAS / Vendredi 10 : TOURCOING / Mardi 14 : ANNONAY / Mercredi 15 : NICE / Jeudi 16 : AVIGNON / Vendredi 17 : LYON / Samedi 18 : ISLE-D'ABEAU / Lundi 20 : ANGERS / Mardi 21 : ALLONES/LE MANS / Mercredi 22 : ÉVREUX / Jeudi 23 : ÉVREUX / Vendredi 24 : CAEN / Mardi 28 : STAINS / Mercredi 29 : NOISY-LE-GRAND / Jeudi 30 : MÉRIGNAC - DÉCEMBRE Vendredi 1er : LA ROCHE/YON

EMI

LALA productions

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

39 M. Fournier veut 10 % de Paribas
Reflux dans le conflit des finances
43 Automobile : Saab en panne
44 Un entretien avec M. Briliman (Cegos)
46 Marchés financiers
47 Bourse de Paris

Le rapport de M. François Geindre sur les exclus du logement social

Un jugement sévère sur les critères d'attribution des HLM

Le dispositif qui devrait permettre d'assurer le logement des plus démunis est en train de se mettre en place. On sait que c'est une des priorités du gouvernement et du chef de l'Etat. Jeudi 26 octobre, le rapport demandé à M. François Geindre le 17 février dernier par le ministre de l'équipement et du logement de l'époque, M. Maurice Faure, sur l'attribution des logements sociaux est rendu public, et M. Louis Besson, ministre délégué chargé du logement signe avec les partenaires sociaux, patronat et syndicats, ainsi qu'avec l'Union nationale interprofessionnelle du logement (UNIL), qui regroupe la plupart des organismes collecteurs du 1 % logement, des textes permettant l'utilisation d'une fraction des sommes disponibles en faveur des plus démunis, et de ceux qui n'ont pas accès au logement social (ce sont souvent les mêmes).

Les attributions de logements sociaux (essentiellement dans le parc d'HLM) ne répondent pas tout à fait à la vocation première de ces organismes, qui est de loger les familles modestes ou défavorisées. Et c'est, bien sûr, dans les agglomérations où le marché du logement est tendu, singulièrement dans la région parisienne, que la faillite des mécanismes existants est la plus évidente. Le constat dressé par M. François Geindre, maire (PS) d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados) est sévère.

Il a identifié quatre grandes catégories d'*« exclus de l'accès au logement social »*. On y trouve, bien sûr, les plus démunis, aidés ou non, dont les ressources mensuelles sont inférieures au SMIC : titulaires du RMI (revenu minimum d'insertion), familles monoparentales bénéficiant de l'API (allocation de parent isolé). Autre grand groupe d'exclus, les populations étrangères ou françaises de couleur. *« Alors qu'ils constituent en moyenne 20 % à 30 % de la demande préfectorale en région parisienne*, écrit M. Geindre, *les étrangers ne représentent que 5 % des attributions sur le contingent du préfet »*. Quelques familles relevant de cette catégorie échappent cependant à cet ostracisme en bénéficiant de la politique dite du *« un pour un »* : un logement est attribué à un locataire de couleur si un autre ménage similaire quitte le parc.

Et puis il y a les *« salariés précaires »*, les titulaires d'un contrat à durée déterminée ou les *« intérimaires »*, quel que soit leur revenu. Ne pas avoir d'employeur constant en fait des personnes *« à risque »* qui n'ont aucune chance d'être acceptées comme locataires par un organisme d'HLM. Or, les contrats à durée déterminée, tout comme le recours à des sociétés d'intérim se sont multipliés ces dernières années.

Enfin, en région parisienne, *« la barre du revenu est plus haute qu'ailleurs »*, écrit M. Geindre. Comme le loyer ne doit pas absorber plus du quart du revenu, il faut gagner au moins un SMIC et demi (soit un peu plus de 7 500 F), même si l'on a un emploi stable et si l'on demande un logement de petite taille... *« La pression de la demande des catégories moyennes sature les fichiers des demandeurs. A Paris, en août 1989, sur 33 000 inscrits au fichier des mal-logés, 4 000 demandeurs seulement ont un revenu inférieur au SMIC, et 15 000 ont un revenu supérieur à deux SMIC »* (10 000 F mensuels).

L'Etat a-t-il le moyen d'intervenir efficacement pour améliorer cette situation ? Pas vraiment, répond M. Geindre. Certes, le préfet, dans chaque département, dispose théoriquement d'un droit de proposition sur un contingent de logements (neufs ou libérés). Il est de 30 % des logements (25 % + 5 % réservés aux fonctionnaires). Pratiquement, *« dans la majeure partie des départements, les préfets ne disposent que d'environ 5 % de logements réservés »*. Pour la plupart des départements d'Ile-de-France, cela représente 1 000 à 1 500 *« capacités d'attribution annuelles »*, pour un stock de demandes qui varie de 10 000 à 50 000 par département... La connaissance de l'offre est très aléatoire, la demande est massive et mal connue, les services préfectoraux, quand ils existent, sont sous-équipés et sous-qualifiés.

Soucieux de ne pas accroître les déséquilibres sociaux, ethniques et culturels, municipalités et organismes d'HLM gèrent la demande avec une infinie prudence, souvent teintée de protectionnisme. Et le préfet, pour sortir de la spirale *« refus de l'organisme, reprise du logement-étiolement du contingent »*, opère lui-même une sélection et propose *« les candidatures les plus adaptées »*.

Pour tenter d'améliorer le système, M. Geindre propose toute une série de mesures qui ne remettent pas en cause la responsabilité des organismes d'HLM, qui *« restent parmi les acteurs en présence ceux qui peuvent le mieux assurer la gestion de l'accès au logement social »*.

Pour arbitrer entre les priorités, il conviendrait de créer un *« espace de confrontation et de négociation débouchant sur une contractualisation entre les partenaires »*, regroupant, par bassin d'habitat, l'Etat (représenté par le préfet et ses services), les communes, les organismes d'HLM, les organismes collecteurs du 1 %, les caisses d'allocations familiales, les associations en charge de l'hébergement et de l'insertion des ménages en difficulté, etc.

Programmes et contrats

Tous ces intervenants mettraient au point, dans les départements jugés « sensibles » un *« programme départemental d'accueil »* (PDA) des populations exclues du logement social, élaboré pour trois ans et réactualisé. En Ile-de-France, ce PDA sera régional et détaillé au plan départemental. Ces travaux fondés sur la transparence enfin organisée de l'offre et de la demande, devraient (grâce notamment à un fichier unique des demandes) déboucher sur des *« contrats d'occupation du patrimoine social »* (COPS), dont la mise en œuvre et le suivi seraient assurés par les partenaires du PDA et du COPS. Ce qui n'exclut pas la conclusion, en attendant, de *« conventions provisoires d'attribution de logement. »*

Le bilan social des organismes d'HLM deviendrait obligatoire, le refus d'un logement devrait être signalé au demandeur. Bien sûr, les organismes jouant le jeu des conventions bénéficieraient d'une priorité en matière d'aide à l'investissement... Simultanément, on créerait un *« fonds départemental unique logement-solidarité »* qui regrouperait la totalité des aides destinées au logement des plus démunis, et, dans chaque préfecture, d'un guichet spécialisé. M. Geindre va jusqu'à envisager la création de commissions d'attribution dans les sociétés anonymes d'HLM (jusqu'ici seuls les offices en sont dotés) et dans les sociétés d'économie mixte (SEM) spécialisées dans le logement...

J. D.

Utiliser le « 1 % » pour loger les plus démunis

Deux textes — une *« convention d'objectifs »* et une *« charte d'utilisation »* — devaient être signés, jeudi 26 octobre, par M. Louis Besson, ministre délégué chargé du logement, le premier avec les partenaires sociaux, patronat et syndicats, le second avec l'UNIL, qui regroupe l'essentiel des organismes collecteurs du 1 %, pour organiser l'utilisation d'une fraction de cette manne en faveur du logement des populations démunies.

Le « 1 % logement » — qui n'est aujourd'hui plus que 0,65 % des salaires — versé par les entreprises non agricoles de plus de dix salariés, devrait représenter en 1989 autour de 13 milliards de francs (versements des entreprises + remboursements de prêts à long terme). Neuf pour cent de cette somme (soit environ 1,2 milliard de francs) seront consacrés au logement des plus démunis. Les bénéficiaires seront non plus seulement les salariés des entreprises cotisantes, mais toutes les personnes *« pouvant bénéficier de procédures d'insertion professionnelle* ou de formation », c'est-à-dire tous les chômeurs, les salariés au « statut fragile » : saisonniers, temps partiel, et ceux qui *« présentant des difficultés d'accès au logement social »* (voir article ci-contre), ainsi que les retraités.

Les règles du jeu seront précisées par l'Agence nationale pour la participation des entreprises à l'effort de construction (ANPEEC), qui dressera un bilan semestriel des réalisations.

La gestion de ces sommes sera la plus décentralisée possible, toute une cascade de conventions permettant l'implication directe des différents acteurs.

BILLET

Le roi est nu

« Concertation », « négociation », « conventions », « gestion décentralisée » sont devenues les maîtres-mots de l'action de l'Etat. Certes, parce qu'elles correspondent à une sensibilité de l'époque et parce qu'un gouvernement socialiste a le souci constant d'échapper à l'accusation si facile de dirigisme. Mais aussi, sans doute, parce que le gouvernement ne peut pas faire autrement. L'affaire du logement des plus démunis est l'occasion de se rendre compte qu'en la matière le gouvernement voudrait-il faire acte d'autorité que l'efficacité de cette démarche trouverait très vite ses limites.

L'Etat n'a que très peu de pouvoirs. Les acteurs sont si nombreux et ont des intérêts si variés, parfois divergents, que tout concourt à exclure du logement social les locataires « à risques ». Et les plus démunis sont, par définition, des locataires à risque. Les municipalités préfèrent les bureaux aux HLM locatives ; les organismes d'HLM, pour assurer l'équilibre de leur gestion (leur a-t-on assez demandé d'être rigoureux et compétitifs !), choisissent les locataires qui seront bons payeurs ; les collecteurs du 1 % logement restent soucieux d'obtenir les meilleures réservations pour les salariés des entreprises cotisantes.

Si on y ajoute le fait qu'en France, pays de libertés et des droits de l'homme, un « non-dit » s'est installé qui aboutit à l'exclusion des gens de couleur, français ou étrangers, le préfet, s'il le veut, n'a plus qu'à pratiquer lui-même une sorte d'autocensure dans ses candidatures...

La boucle est bouclée. Le roi est nu, ou du moins presque nu. Pour loger les plus démunis, pour que l'Etat retrouve les moyens de sa vocation, protéger les plus faibles, il va falloir beaucoup d'obstination, une force de conviction hors du commun. Car il faut non seulement loger ces sans-abri, mais les insérer aussi harmonieusement que possible dans un environnement qui ne leur soit pas hostile.

J. D.

Dans le « Monde Affaires »

La guerre du faux

Singapour, 25 octobre : 300 flacons de « parfum Yves Saint Laurent » sont détruits au bulldozer dans un centre commercial. Cet événement est un des nombreux épisodes de la guerre du faux. Les imitations, copies et contrefaçons en tout genre touchent les produits de luxe mais aussi les médicaments et de nombreux autres produits. Pour combattre ce qu'ils considèrent comme un véritable fléau, les créateurs et les industriels dépensent beaucoup d'argent. Leurs enquêtes pour poursuivre les responsables de ces infractions les conduisent dans de nombreuses régions du monde et aboutissent à des réseaux dignes des romans policiers les plus noirs.

Lire pages 41 et 42

INSOLITE

Sièges très sociaux

Les ménages à revenus modestes ont du mal à se loger dans Paris. Mais les sièges sociaux des grandes entreprises dans le « triangle d'or » proche des Champs-Elysées n'ont pas de mal à trouver preneur, et à des prix sans cesse plus élevés. L'été dernier, Kaufman et Broad, associés pour la circonstance à la banque Indosuez, avaient réussi à revendre 3,7 milliards de francs (soit 70 000 F du mètre carré) les six immeubles de la Shell, rue de Berri, acquis six mois plus tôt pour 2,7 milliards (57 000 F du mètre carré).

C'est la même somme, mais 80 000 F du mètre carré, que Mme Martine Aubry, directrice générale adjointe du Pechiney, vient d'obtenir pour le siège de cette société : entre la rue Balzac, la rue Bartle-Albrecht et le faubourg Saint-Honoré, vendu à un consortium associant le Groupement foncier français (ensemble de grandes compagnies d'assurances) et les nouveaux constructeurs.

Toutefois, le record reste détenu par Philips, avec 1,43 milliard de francs (soit 110 000 F du mètre carré) pour son immeuble de l'avenue Montaigne, un peu plus à l'ouest. Dans la même avenue, à quelques centaines de mètres, il y a dix ans, Rhône-Poulenc avait vendu ses bureaux 300 000 F, soit 800 000 F d'aujourd'hui...

L'institution d'un nouveau « rouble touristique »

L'URSS fait un premier pas vers une véritable dévaluation

MOSCOU

de notre correspondant

Les touristes et les hommes d'affaires en visite en URSS pourront désormais acheter des roubles dans les bureaux de change officiels à un taux beaucoup moins éloigné de celui du marché noir.

La banque d'Etat de l'Union soviétique a effectué, mercredi 25 octobre, un premier pas vers une véritable dévaluation en relevant fortement le taux de change applicable aux transactions non commerciales. Alors que le dollar s'échangeait, jusqu'à cette date, à 0,62 rouble, il vaudra 6,26 roubles à compter du 1er novembre prochain, contre 10 roubles ou plus sur le marché noir.

Marché noir

La différence reste appréciable mais les autorités espèrent néanmoins que cette réduction de l'écart (qui devrait s'accompagner d'un renforcement des contrôles) leur permettra de récupérer une importante part des devises qui disparaissent jusqu'à présent sur le marché noir. Qualifié par litote d'*« absurde »* dans les *Izvestia* de mercredi, le taux actuel constituait non seulement un encouragement à la fraude mais un frein aussi au tourisme puisque un repas d'une extrême médiocrité revenait ainsi au prix d'un bon déjeuner à Paris ou à New-York.

Aubaine pour les étrangers en visite en URSS, ce nouveau cours est en revanche une catastrophe pour les Soviétiques partant en voyage ou mission à l'étranger. Au lieu de quelque 300 dollars hier, les 200 roubles qu'ils ont la possibilité d'échanger légalement avant leur départ ne représentent en effet plus que 30 dollars. Le montant de cette allocation de devises devrait donc, comme le réclame le quotidien du gouvernement, être relevé, mais il est peu probable qu'on en revienne pour autant, change fait, à la case départ.

Car l'autre objectif de cette dévaluation partielle est d'amortir le choc financier de la prochaine libéralisation des conditions de sortie d'URSS. D'ici au printemps, avant l'été au plus tard, les visas de sortie devraient être supprimés par le Parlement et toutes les entraves, jusqu'à présent mise aux voyages des Soviétiques à l'étranger, être levées. Un très fort développement des séjours touristiques à l'Ouest devrait s'ensuivre et cette dépréciation devrait donc limiter l'hémorragie de devises.

A moyen terme, on ne voit cependant pas comment le taux actuel pourrait rester longtemps applicable aux transactions commerciales. Dès lors que son *« absurdité »* a été reconnue, la logique comme la pression du marché vont pousser à son abandon pur et simple.

Une étape vers la convertibilité

Il y faudra du temps, mais jeudi matin l'agence Tass estimait, dans un commentaire officieux, que *« l'introduction de [ce] nouveau cours spécial promet de constituer un élément important de la réforme économique et une nouvelle étape vers la convertibilité du rouble »*.

En attendant, les autorités guettent maintenant la réaction du « marché » c'est-à-dire des changeurs au noir. Si leur taux monte, l'Etat devra suivre et il y a toute chance que cela soit le cas puisque la demande de devises tient au développement des voyages à l'étranger, à la raréfaction des produits sur le marché intérieur soviétique et au manque de confiance dans le rouble. Or, aucune de ces trois raisons ne va disparaître, ni à court ni à moyen terme.

BERNARD GUETTA

Le paradoxe du chômage

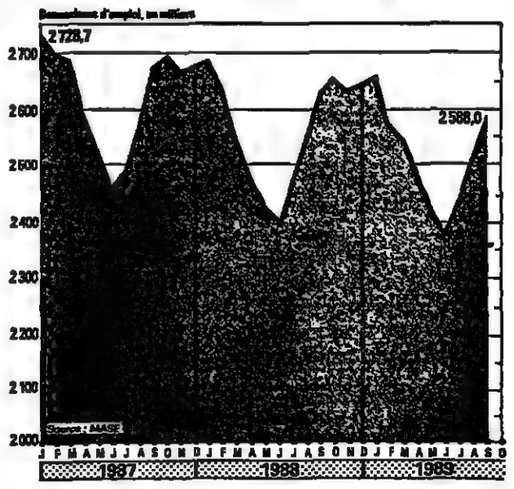

Plus que jamais, la situation du chômage est étale, selon les chiffres de septembre, publiés le 25 octobre par le ministère du travail. En un mois, en données corrigées, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 0,1 %, soit de 2 200 personnes, avec 2 533 800 inscrits à l'ANPE. En données brutes, il y avait 2 588 000 chômeurs, c'est-à-dire 2,8 % de plus qu'en août et 1,7 % de moins qu'en septembre 1988. Le commentaire du ministère dit tout : *« Malgré la reprise de l'emploi, qui réduit les inscriptions à l'ANPE, le chômage reste quasiment stable en septembre. »* De fait, la situation est de plus en plus paradoxale. Selon les décomptes effectués par l'INSEE, qui estime le taux de chômage à 9,5 % de la population active, contre 10 % l'an passé, la France aurait créé en douze mois, de juin 1988 à juin 1989, quelque 227 000 emplois salariés supplémentaires. Or, de septembre à septembre, le chômage n'aurait reculé, lui, que de 40 000 personnes en données corrigées comme en données brutes...

L'ENVOL

Les grands espaces indusriels appartiennent aux technologies les plus en pdnte. Celles qui peuvent aller loin. Grâce à sa contrbution à la réalisation du programme nucléaire fançais, Framatome a rapidement porté ses savoirfaire vers différents horizons: Europe Afrique, Asie, Etats-Unis. Avec des prestations impliquant un souci d'exigence, d'anticipation, de sécurité intégrale. Et des comptences l'amenant tout naturellement à s'investi encore plus loin dans l'univers de la haute techologie. Ses filiales et ses divisions spécialiées exportent dans les domaines de la mécanique, de l'informatique, de l'intelligence artifcielle et de l'aéronautique. Ses récentes acquisions en connectique lui ont ouvert tous les grands marchés industriels de l'Europe, des UA, de l'Amérique Latie et du Japon. Aujourd'hu, le groupe Framatome s'affirme ur les 5 continents: leader des constructeurs de réacteurs nucléaires, l'un des grands de la connectique, grâce à ses 15000 spécialistes dont la moitié en connectique et 5000 à l'étranger. Synergie d'intelligence et d'implantations géographiques, volonté d'excellence, esprit d'ouverture, stratégie d'alliances. Groupe Framatome : un formidable élan international. Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris-La Défense, tél. 47 96 14 14.

Photos Framatome, Pictor International, Vitra Volvo et Image Bank/Tony Dale Gordon

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Pour se défendre de l'OPA sur la Mixte

M. Marc Fournier veut prendre 10 % de Paribas

Le conseil d'administration de la Compagnie de navigation mixte s'est tenu, mercredi 25 octobre, sous la présidence de Marc Fournier. A la sortie, les dirigeants et les membres du conseil ont observé un silence rigoureux sur la conduite qu'ils entendent tenir face à l'OPA-OPE lancée par la Compagnie financière de Paribas. M. Fournier, président de la Compagnie de navigation mixte, devait tenir une conférence de presse jeudi.

Alors que l'OPA lancée par Paribas contre la Navigation mixte n'a pas encore reçu le feu vert du comité des bourses de valeur ni la bénédiction de la Commission des opération en Bourse, la contre-attaque aurait-elle déjà commencé? M. Fournier, président du holding convoité par Paribas, a déposé devant le ministre de l'économie et des finances une demande d'autorisation de franchissement de seuil.

La loi du 10 juillet 1989 oblige en effet toute personne qui cherche à s'emparer de 10 % des droits de vote d'une société qui a été privatisée en 1986 à le *« déclarer au ministre chargé de l'économie qui peut s'y opposer par arrêté motivé dans un délai de dix jours »*.

La lettre étant datée du dimanche 23 octobre, M. Pierre Bérégovoy a donc jusqu'au 4 novembre pour signifier son opposition. Celle-ci ne peut être fondée que sur la légitime *« protection des intérêts nationaux »*. Autrement dit, si M. Fournier entend grignoter le capital de Paribas avec l'aide de groupes étrangers, il risque de se heurter à un refus du gouvernement. Jusqu'à 1992, celui-ci s'est donné les moyens de protéger la nationalité des groupes privatisés en 1986.

Une fois le feu vert de la rue de Bercy octroyé, M. Fournier devra ensuite obtenir celui du comité des établissements de crédit. Pour franchir 10 % dans le capital d'un groupe bancaire, la loi impose le visa des autorités de tutelle. *« Il s'agit de savoir si l'acheteur est bien mis de sa personne et répond aux critères d'honorabilité que l'on souhaite pour la place financière de Paris »*, explique un membre de l'administration des finances. Autrement dit, le feu vert du ministre déterminera celui de la Banque de France.

Le piège

M. Fournier a-t-il réellement l'intention de rentrer plus avant dans Paribas pour mieux protéger la Mixte ? Cette tactique lui avait déjà réussi en 1977. Pour se tirer des griffes des chargeurs Delmas Vieljeux alliés à la BNP, Marc Fournier avait lancé une OPA sur le capital de son agresseur. Au terme d'un long combat boursier, les deux parties avaient pénétré si loin dans le capital de l'un et de l'autre, qu'ils avaient fini par signer un armistice et se rétrocéder leurs titres respectifs. Rien n'indique cependant que tel sera le cas ici.

Grignoter le capital de Paribas risque en effet de faire monter l'action de la banque de la rue d'Antin... et paradoxalement de valoriser l'OPA-OPE lancée par Paribas sur la Mixte. Paribas a, en effet, offert 1 850 F ou trois actions Paribas en échange d'un titre Mixte. Plus M. Fournier attaquera Paribas, plus le titre montera et plus les actionnaires de la Mixte seront tentés d'apporter leurs titres à l'OPE pour bénéficier d'une plus-value. Et plus ils choisissent l'OPE et plus le capital de Paribas s'accroît, éloignant par là même le danger d'une incursion significative.

Paribas, qui souhaitait à l'origine prendre seulement 25 % de la Mixte pour jouer un rôle actif d'actionnaire principal a, devant la mauvaise volonté de M. Fournier, lancé une OPA-OPE pour s'emparer de la totalité. Le piège semble si bien ficelé que dans leur grande majorité, les milieux financiers sont sceptiques sur les chances de la Mixte d'y échapper. Même ses actionnaires les plus fidèles estiment que les noyaux durs et autres pactes d'actionnaires ne résistent pas longtemps à une flambée des prix.

Toutefois, sur la place de Paris il est encore certains isolés pour penser que le patron de la Mixte n'a pas joué toutes ses cartes et qu'il contrôle une part appréciable de son capital. Sans parler de toutes les finesses juridiques qui pourraient être utilisées pour freiner le ralliement à Paribas.

YVES MAMOU

SOCIAL

Reflux de la grève selon le ministère

Les syndicats des finances entre le marteau et l'enclume

Les syndicats des finances sont-ils pris à leur propre piège? Conduits à adopter une attitude intransigeante après le succès de la manifestation nationale du 19 octobre, les voilà dans l'impasse, coincés entre un gouvernement qui ne leur accordera rien de plus – M. Michel Rocard l'a, ces derniers jours, affirmé on ne peut plus clairement – et des grévistes qui, s'ils demeurent fortement mobilisés aux impôts, commencent à lâcher prise aux douanes et au Trésor.

Certes, la CGT et le SNUI affirment que le mouvement peut encore aboutir, mais à la CFDT et à FO, on doute qu'une telle issue soit vraiment possible tout en excluant pour l'instant d'appeler à la reprise du travail *« compte tenu de la mobilisation des agents sur le terrain »*.

Toutefois, selon le ministère de l'économie, on décompterait quelque 40 000 grévistes (sur 180 000 agents des finances) dont 23 000 aux impôts le mercredi 25 octobre contre 48 000 la veille.

« Lors de la négociation du 20 octobre, nous nous sommes sans doute braqués sur un point d'affichage. C'est peut-être un peu dommage », reconnaît un dirigeant syndical. Mise à part la CGT, on admet d'ailleurs dans les autres organisations qu'il serait risqué d'organiser la semaine prochaine une nouvelle manifestation nationale.

D'où l'incertitude qui flotte autour de *« l'initiative de grande ampleur »* promise par l'interfédérale CGT-CFDT-FO-SNUI. Par ailleurs, la décision des députés socialistes de se rallier finalement aux ultimes propositions de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, a été reçue comme un sérieux coup dur par les syndicats...

« M. Bérégovoy veut nous casser. Il peut y parvenir, mais les problèmes de fond qui existent aux finances ne seront pas réglés pour autant. Tout ce qui intéresse le ministre, c'est d'obtenir la reprise du travail à peu de frais, de ménager sa crédibilité politique et de préparer le congrès du PS. On est à cent lieues de la modernisation de la fonction publique que l'on nous promet » note, amer, M. Jean-Marie Pernot (CFDT).

Prime de conflit

Les agents des finances, qu'ils soient grévistes ou non, recevront dans les prochains jours une prime de 2 200 francs sur leur bulletin de paie d'octobre. Les autres fonctionnaires, eux, devront encore patienter un mois... pour ne toucher que les 1 200 francs de la prime de croissance.

A vrai dire, les syndicats des finances sont quelque peu embarrassés après l'annonce de ce coup de pouce qui ressemble étrangement à la *« prime de conflit »* à laquelle le premier ministre avait dit *« non »* le 4 octobre devant l'Assemblée nationale.

Il est vrai que cette mesure a été décidée par M. Bérégovoy, qui s'était engagé à verser fin octobre à ses agents une *« prime de productivité »* de 1 200 francs et à un à-valoir de 1 000 francs sur la prime de croissance. La transformation de la première en une indemnité mensuelle n'ayant pas pu être prise en compte par l'informatique, les agents des finances recevront donc une avance substantielle qui permettra à certains grévistes de compenser les dix jours de retennes sur salaire prélevés en octobre. Enfin, un reliquat de 200 francs sur la prime de croissance et la prime mensuelle de 65 francs accordée le 20 octobre seront versés en fin d'année aux agents des finances...

J.-M. N.

REPÈRES

ÉTATS-UNIS

M. Greenspan : d'ici à cinq ans l'inflation pourrait disparaître

Intervenant le mercredi 25 octobre au Congrès à propos du débat sur l'indépendance de la Réserve fédérale, son président Alan Greenspan a déclaré qu'il serait possible d'éliminer l'inflation aux Etats-Unis d'ici cinq ans tout en évitant une récession. Cependant, la réalisation d'un tel objectif ne peut se faire, selon M. Greenspan, sans coût pour la croissance et implique que les Etats-Unis s'engagent dans une réduction importante de leur déficit budgétaire. M. Greenspan a également rejeté les propositions de rapprochement entre l'administration et la Fed, affirmant que leur mise en œuvre *« pourrait risquer de détourner la politique monétaire de ses objectifs à long terme »*.

PRODUITS DE BASE

Augmentation de 1,3 % des prix en septembre

Matières premières : hausse. – Les prix internationaux des matières premières importées par la France ont augmenté de 1,3 % (en francs) au cours du mois de septembre par rapport à août. En un an (septembre 1989 comparé à septembre 1988), la hausse est de 2,7 %. Les prix alimentaires (denrées tropicales et oléagineux) ont baissé de 1,1 % par rapport à août, mais ont chuté de 24 % par rapport à la même période de l'année dernière. En revanche, les prix des matières premières industrielles ont nettement augmenté : de 2 % en un mois, de 12 % en un an.

DETTE

L'équateur obtient un rééchelonnement du Club de Paris

Au terme de deux journées de négociations avec les représentants des gouvernements créanciers réunis au sein du Club de Paris, le ministre équatorien des finances, M. Jorge Gallardo, a annoncé, mercredi 25 octobre, avoir obtenu le rééchelonnement des échéances dues avant le 31 décembre 1990. Le pays pourra ainsi commencer à rembourser la dette contractée avant le 31 octobre 1989, ainsi que celle courant du 1er novembre au 31 décembre 1990, après un délai de grâce de six ans. Les sommes rééchelonnées atteignent 829,5 millions de dollars (5,4 milliards de francs environ). La dette extérieure totale de l'Equateur s'élève à 11 milliards de dollars, une dette dont plus de la moitié a été contractée auprès de banques.

INDUSTRIE

Souhaitant reprendre le contrôle de Coates-Lorilleux

Orkem va lancer une OPA en Grande-Bretagne

Alors que les pouvoirs publiques s'apprêtent à rendre public dans une quinzaine de jours les décisions sur la restructuration de la chimie française – commencée en 1982, – le groupe d'Etat Orkem, concerné au premier chef, envisage de lancer une OPA amicale sur Coates, entreprise britannique productrice d'encres et de vernis, dont il est l'actionnaire majoritaire à 40 %. Coates a confirmé avoir été approché par Orkem et se réserve de répondre à la proposition de la firme française *« en temps voulu »*.

Quand, en janvier 1988, M. Serge Tchuruk, PDG d'Orkem, annonçait sa décision de vendre à Coates sa filiale Lorilleux International, il avait plus d'une idée derrière la tête.

Orkem, qui avait tout juste réussi, fin 1987, à sortir d'une situation financière périlleuse (12 milliards de francs de pertes en vingt ans, dont 10,6 milliards entre 1980 et 1986), en dégageant prématurément ses premiers bénéfices (1 milliard de francs), depuis 1979, était encore bien incapable de financer sa restructuration et le renforcement, pourtant indispensable, de ses positions industrielles.

Pour y parvenir au moindre coût, M. Tchuruk avait mis sur pied une stratégie complexe et hardie d'associations. C'est ainsi que dans le secteur des encres, il avait apporté à la firme britannique Coates tous les actifs de la filiale Lorilleux International en échange d'une participation de 33,4 % au capital de cette entreprise. En même temps, Orkem lançait une OPA partielle sur 10 % des actions Coates. Résultat : après dilution des actifs de Lorilleux, le groupe français se retrouvait actionnaire majoritaire de Coates à 40 % environ, et ce, pour la somme de 180 millions de francs.

Un montage habile

Le nouveau groupe constitué (Coates-Lorilleux) accédait à la troisième place mondiale dans l'industrie des encres et vernis avec un chiffre d'affaires de 3,2 milliards de francs (3,5 milliards pour 1989) derrière l'allemand BASF, numéro un (5 milliards), et le japonais DaNippon (4 milliards). C'était un véritable pari... et une figure d'acrobatie, car il avait fallu privatiser Lorilleux en utilisant la fameuse loi de respiration.

Mais ce montage, pourtant habile, ne devait pas pleinement satisfaire M. Tchuruk, qui, probablement, rêvait secrètement de prendre le contrôle du nouvel ensemble. C'est le but des négociations engagées.

Cette fois, la situation a changé. Conforté par les résultats superbes enregistrés pour 1988 (3 milliards de francs de bénéfice net) et ceux attendus pour 1989 (sans doute 5 milliards ou plus), ORKEM est en mesure de racheter la totalité des actions Coates restant en circulation (60 % du capital), soit 38 millions de titres au total.

A l'annonce des négociations engagées avec ORKEM, l'action Coates a bondi mercredi au London Stock Exchange pour coter 408 pence (+ 141 pence). En retenant ce prix comme base de la transaction, ORKEM devra débourser au moins 1,5 milliard de francs. Mais avec le talent qui le caractérise, M. Tchuruk pourrait bien arriver à enlever l'affaire pour 1,2 ou 1,3 milliard. Le moment choisi pour lancer cette OPA sur Coates n'est sans doute pas tout à fait innocent, ni dû au simple hasard du calendrier. M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, devrait rendre publiques dans la deuxième quinzaine de novembre les mesures arrêtées pour achever la restructuration de la chimie française. Le renforcement d'ORKEM pourrait l'inciter à raccrocher l'entreprise au groupe Total, dont M. Serge Tchuruk doit prendre la présidence en février 1990, sans avoir trop à recourir à la chirurgie mutilante du découpage à laquelle les parties intéressées répugnent.

ANDRÉ DESSOT

OPA sur Connaught

Mérieux soutenu par l'université de Toronto

L'université de Toronto change d'avis. Moins de huit jours après s'être vigoureusement opposée au rachat de Connaught, le fabricant canadien de vaccins (*le Monde* du 20 octobre) par l'Institut Mérieux (groupe Rhône-Poulenc), elle vient de lever toutes ses objections et va en aviser l'agence fédérale Investment Canada, chargée d'examiner les prises de contrôle.

L'université de Toronto, en effet, a obtenu ce qu'elle voulait. Aux termes de l'accord conclu avec la délégation française, qui s'était immédiatement rendue au Canada pour discuter du bien-fondé d'un rapprochement industriel Mérieux-Connaught, le laboratoire français s'est engagé à investir 83 millions de francs sur dix ans, dont 9 millions dans cette université, pour financer la recherche dans les vaccins et l'immunobiologie. C'est la somme que l'autre candidat au rachat de Connaught, la firme suisse Ciba-Geigy, alliée de l'américain Chiron, avait promis de dépenser aux mêmes fins.

Mérieux n'a plus désormais qu'à présenter d'ici à la fin du mois d'octobre sa nouvelle offre publique pour racheter Connaught, ainsi que le lui a demandé l'agence fédérale Investment Canada. Cet organisme n'a jamais refusé une seule prise de contrôle étrangère.

TRANSPORTS

Pour 2 milliards de francs

Le Languedoc-Roussillon est prêt à financer le TGV-Méditerranée

Réunis à Montpellier, le président du conseil régional du Languedoc-Roussillon ainsi que les présidents des conseils généraux de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, et les maires des grandes villes du littoral concernées, se sont déclarés prêts à prendre leur part du TGV-Méditerranée.

Un consensus s'est en effet dégagé pour que les collectivités locales financent entièrement une portion de voie entre Perpignan et la frontière, dont le coût est évalué à 2 milliards de francs, la voie Valence-Perpignan étant évaluée à 13 milliards de francs.

Le projet de la SNCF prévoit une ligne commune Valence-Orange, puis deux branches séparées. La première se dirigerait vers l'Espagne, *via* Nîmes, Montpellier, Béziers, Narbonne et Perpignan. Un tunnel de 4 kilomètres, creusé sous le Perthus, permettrait de passer en Espagne. La seconde partirait vers Marseille et Nice. Ce dernier axe, jugé rentable et évalué à 15 milliards de francs, serait entièrement financé par la SNCF.

La réalisation de ces voies nouvelles mettrait Barcelone à 4 h 30 de Paris, Perpignan à 3 h 40 et Montpellier à 3 heures, comme Marseille, Nice à 4 heures. *(Corresp.)*

Rennes sera desservie par un métro automatique en 1996

Rennes sera l'une des plus petites agglomérations du monde à s'équiper d'un métro. Le conseil municipal de Rennes a décidé, le mercredi 25 octobre, de retenir le VAL, le métro automatique léger, de Matra, de préférence au tramway d'Alsthom. Il s'est rendu aux arguments de son maire, M. Edmond Hervé (PS), qui souhaitait donner à sa ville une image de marque moderne.

La ligne, qui va être mise en chantier, ira de Villejean à la ZUP-Sud, *via* le centre et la gare. Elle aura une longueur de 9,3 kilomètres, dont 3,8 kilomètres en tunnel. Le coût des infrastructures et du matériel roulant est évalué à 2 milliards de francs.

La décision de Rennes est une revanche pour Matra, qui s'était fait évincer, en juillet dernier, au profit du tramway à Strasbourg.

EN BREF

□ **FONCTION PUBLIQUE : initiatives de FO et de la CGT le 7 novembre.** – FO et CGT organiseront séparément, le 7 novembre, une journée de grève dans la fonction publique, date déjà choisie par Force ouvrière pour une manifestation nationale. La CGT a annoncé cette initiative le mercredi 25 octobre, à l'issue de la réunion consacrée à la catégorie B de la fonction publique entre les syndicats et M. Bernard Pêcheur, directeur de la fonction publique. Le 7 novembre, la CGT et FO devraient emprunter un itinéraire identique, de la place Denfert-Rochereau à l'hôtel Matignon. Les appels à la grève lancés par la CGT concernent les fonctionnaires de l'Etat et des collectivités locales, les PTT, ainsi que les secteurs santé et action sociale.

□ **Préavis de grève CGT-CFDT-CFTC à la SNCF du 6 au 8 novembre.** – Les fédérations de cheminots CGT, CFDT et CFTC ont déposé un préavis de grève du 6 novembre à 20 heures au 8 novembre à 8 heures. Les syndicats entendent faire aboutir des revendications salariales (la CGT réclame 1 500 F d'augmentation mensuelle, la CFDT demande que les salaires ne soient pas inférieurs à 6 500 F ainsi qu'une prime de 620 F par mois, alors que la CFTC entend obtenir un rattrapage salarial). Les syndicats s'opposent par ailleurs au plan d'entreprise présenté par la direction.

□ **Manifestation d'agriculteurs.** – Au moment où les députés abordent, le jeudi 26 octobre, l'examen du budget de l'agriculture, la FNSEA et le CNJA organisent une manifestation, dans l'après-midi, devant l'Assemblée nationale. Selon M. Raymond Lacombe, président de la FNSEA, *« les agriculteurs veulent montrer leur détermination aux autorités publiques pour qu'enfin soient prises en compte leurs légitimes revendications »*. La FNSEA réclame la *« réduction des charges (impôt sur le foncier non bâti et cotisations sociales) et la mise en place rapide de mesures en rapport avec la gravité de la sécheresse »*. Pour sa part, le CNJA explique que depuis le 23 août, date de l'annonce du plan gouvernemental relatif à la sécheresse, *« aucun franc, aucun centime n'a encore été distribué »*.

Univers professionnels, univers privés, opinions privilégiées... pour dépasser les stéréotypes
Mais que cache vraiment cette grande différence ?
F. de Singly - C. Thélot
GENS DU PRIVÉ
GENS DU PUBLIC
125 F
Dunod

GROUPE FRAMATOME
Les technologies de l'avenir

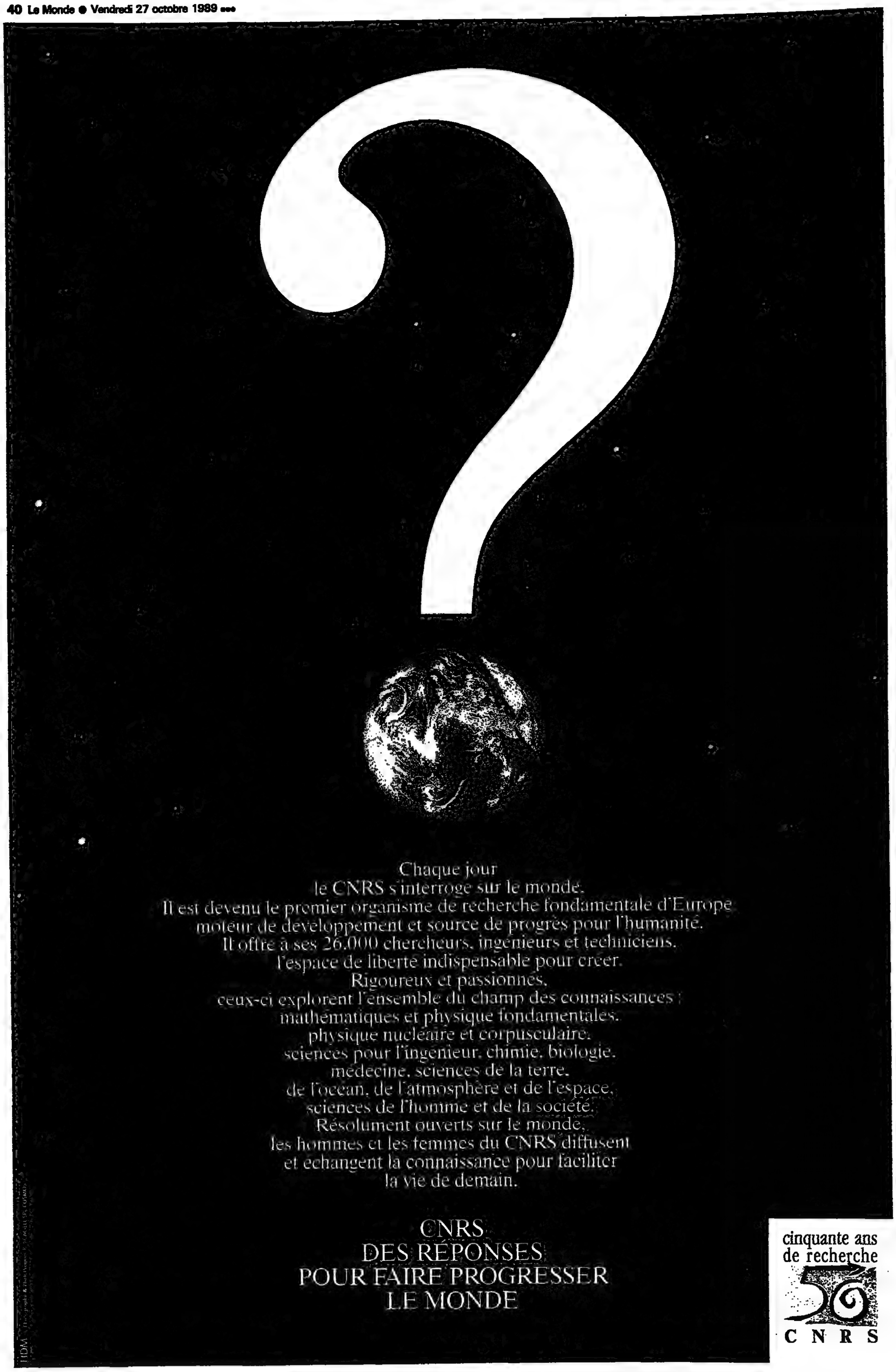

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

AFFAIRES

La guerre du faux

Finis les objets de luxe copiés artisanalement, les industriels du faux emploient des robots et des systèmes informatiques pour produire cafetières, logiciels et disques compacts presque aussi vrais que nature

LUNAIRE, cet entrepôt dans la banlieue de Rotterdam..., IDG, industriel du prêt-à-porter domicilié en Belgique, a ouvert, ici, ce magasin d'usine aussi vide qu'un hangar désaffecté. De rares cintres pendent, exposant quelques tenues de jogging et robes de coktail de texture médiocre et sans marque. A la ronde, ni trace d'ouvriers ni cliquetis de machines à coudre. Déjà, il y a un an et demi, la firme avait fait scandale : son « PDG » fut inculpé du délit de contrefaçon. Les enquêteurs néerlandais avaient découvert dans ce même entrepôt un stock de dix mille chemises Lacoste. Des faux. Sur ces vêtements importés « nus » du Pakistan, IDG s'était contenté de faire coudre des étiquettes Lacoste importées, elles, de Turquie. L'opération rapportait gros : pour 1 franc d'investissement, 10 francs de profit, soit un bénéfice total de 900 000 francs. Et ce n'était pas tout : dissimulés dans les piles, 700 kilos de haschisch avaient également fait le voyage. Le PDG fut aussi inculpé de trafic de stupéfiants.

L'homme avait déjà été l'objet d'une première inculpation pour contrefaçon. Cela ne l'avait pas empêché de continuer son commerce. L'instruction de son dossier traînait en longueur, et le risque encouru demeurait de toute façon faible – comme d'habitude dans ce genre d'affaires.

La deuxième saisie, y compris de la drogue, allait-elle mettre un terme aux activités d'IDG ? C'est ce que, depuis un an et demi, espéraient les autorités du Benelux. A tort, visiblement.

Ces jours-ci, dans cet entrepôt de Rotterdam, quatre employés sirotent leur bière, tassés dans un recoin. Ils n'attendent guère le chaland. Dehors, il fait un froid de chien. Soudain, la porte s'ouvre sur un homme longiligne à l'allure dégingandée, accompagné d'une femme. Tour rapide dans les maigres rayons : elle tâte l'étoffe, lui discute avec le personnel. La transaction tourne court. Le couple repart. Du fond parviennent des rires étouffés et quelques mots : « *Ça va pour les chaussettes.* »

Le visiteur tend l'oreille et rebrousse chemin, visiblement intéressé. « *Vous avez des chaussettes ? Montrez-les moi.* » Les employés, gênés, s'exécutent. L'un d'entre eux croit reconnaître en ce client un détective mêlé aux précédentes enquêtes. De la dizaine de paires de chaussettes marquées « Lacoste » qui surgit sur l'étal, l'homme en choisit une. Il paie et exige une facture. Puis, dans un silence pesant, le couple s'éclipse.

Cet acheteur est bel et bien un « privé » travaillant pour le compte des chefs de file mondiaux du prêt-à-porter de luxe. En un temps-record, il se rend à Amsterdam, où il vérifie dans la boutique d'un dépositaire agréé la nature de sa prise-échantillon : les chaussettes sont des faux. Immédiatement averti, le siège parisien de la firme peut déposer plainte. A la police locale d'exécuter alors constats et saisies. Le détective prévient enfin son patron, Vincent Cerratu, qui dirige à Londres un important cabinet international d'investigateurs pourchassant la contrefaçon.

Flagrant délit réussi pour cet ancien policier reconverti en de plus rentables missions.

On trouve « de tout » au bazar du faux. Ses rayons se diversifient à une vitesse folle. On n'arrête pas le progrès. Le trafic s'enrichit au fil du développement économique mondial. Il talonne de près les innovations industrielles. Il tisse son propre réseau d'échanges, enchevêtrant ses fils de plus en plus complexes, peu soucieux d'une réglementation toujours plus répressive.

Jadis les touristes opéraient des razzias sur les marchés d'Extrême-Orient. L'œil aussi brillant que celui de l'explorateur découvrant le yeti, ils dénichaient pour quatre sous, à la pelle – et signés, – montres Cartier et Rollex, sacs Vuitton, chemises Lacoste, parfums Gucci, etc. Le filon était d'or : on y puisa d'abord des objets à offrir, et bientôt de quoi rembourser l'intégralité des frais de voyage.

Entre 1983 et 1988, les succès de cette méthode ont fait école. Promptement apparaissent sur le marché d'autres contrefaçons, destinées à de tout autres clients. Elles vont de l'horticulture à l'industrie en passant par la pharmacie : roses Meillan, treillis soudés pour béton armé, roulements à billes, pacemakers, pilules abortives, pièces détachées pour avions et hélicoptères, cassettes vidéo de Bruce Lee, ordinateurs Apple ou IBM, rien n'échappe au savoir-faire des trafiquants. Au fil des ans, le bazar du faux se transforme en véritable industrie de la copie. Le pseudo-fabricant s'équipe de machines très perfectionnées utilisant l'ordinateur pour reproduire le produit convoité avec plus d'exactitude et à plus grande échelle. Une simple disquette contenant la topographie des cotes commande l'action du robot-copieur coupant des milliers de vêtements. Dépassées, les montres napolitaines au cadran trompeur et au ventre vide, qui se vendaient jadis sous le manteau et ne fonctionnaient... qu'une heure, le temps de la transaction. Leurs descendantes, *made in Singapour*, ont une horlogerie fiable.

Le cloisonnement est roi

L'artisan isolé bricolant dans le fond de son garage a encore de quoi vivre. Ainsi à Ancône, dans la province italienne des Marches, les ateliers artisanaux mobilisent toute la famille autour de son chef et d'une ampoule nue pour coudre les chaussures coupées ailleurs sous l'autorité d'une entreprise ayant pignon sur rue. Ici, à en croire les statistiques, ni chômeurs ni lois sociales ! Et peu d'autonomie : le chef de famille est aux ordres d'un fabricant omnipuissant. Naturellement, ce travail au noir est associé à la contrefaçon. Mais celle-ci, désormais, structure sa production en « PME » efficientes. De récentes saisies opérées à Roissy le confirment : logiciels, cafetières Melchior et compacts de l'opéra *Carmen* sont si minutieusement copiés qu'il faut avoir l'œil averti...

La concurrence sévit sur le marché de cette nouvelle industrie. La course aux profits rapides et peu risqués appâte des chevaliers sur tous les continents. « *Les Turcs cassent les prix du prêt-à-porter* », constate un expert de la chasse aux faux. Au grand dam des Thaïs, ancêtres dans le métier clandestin.

En 1987, Apple a moins vendu de Macintosh que ses concurrents déloyaux inondant le marché mondial d'appareils à moitié prix, affirme ce même expert. « *Combien sont-ils, ces clandestins, à s'arracher les parts de ce gâteau ? Impossible à préciser. Ils sont nombreux. C'est tout ce que l'on peut dire.* » Le faux Apple n'est à l'évidence pas fabriqué dans un « laboratoire artisanal » d'Ancône, mais sur les chaînes d'une « PME » installée à Taïwan ou aux Etats-Unis, utilisant les techniques de pointe.

La distribution emprunte, elle aussi, des méandres très élaborés. Le temps de la prohibition est de retour. Le cloisonnement est roi. Le vendeur en bout de chaîne ignore l'identité du grossiste, qui ne sait rien du fabricant. Pour en témoigner, ici ou là sur les cinq continents, les anecdotes ne manquent pas.

Ainsi à Paris, les parfums sous le label Gucci sont écoulés selon un mode original de diffusion. Les jeunes « VRP » sont recrutés sur annonce : « *Voyages assurés en Europe et au Moyen-Orient* ». Les livraisons sont adaptées au goût de chaque client : le même Gucci est plus corsé pour les belles des émirats que pour les discrètes Françaises. Sa transaction terminée, le « VRP », dans sa chambre d'hôtel, doit encore remplir pour son employeur de savants « *tableaux de correspondance* » afin de brouiller les pistes d'un éventuel contrôle fiscal.

DANIELLE ROUARD

Lire la suite page 42

LEDRU/SYGMA

Des milliers de montres passées au rouleau compresseur : Cartier fait la chasse à la contrefaçon et veut que ça se sache.

Du rouleau compresseur à l'arsenal juridique

Dans les faubourgs de Madrid, l'été dernier... violente collision entre deux voitures à un carrefour : un mort. Le capot de son véhicule remplacé la veille l'a décapité. L'expertise est formelle : ce capot n'a pas la flexibilité conforme aux normes ; il n'est qu'une mauvaise copie des pièces de carrosserie fournies par la firme Renault.

Kenya 1979 : les plants verdoyants de café promettaient une riche récolte. Le moment venu, la moisson est nulle. L'insecticide de marque est toxique car ses composants fabriqués en Espagne et en Italie sont des faux.

Amphétamines contrefaites qui tuent une douzaine de personnes aux Etats-Unis, fausses « OVULEN 21 » vendues au Panama comme pilules contraceptives : tous ces pseudo-médicaments font des ravages.

Plus de six cents hélicoptères, destinés aux forces aériennes du Royaume-Uni, de la RFA, de la France et de la Belgique dans le cadre de l'OTAN, comportaient des éléments contrefaits dans les engrenages du train d'atterrissage. Ce problème n'est pas nouveau. Déjà en 1977, l'administration fédérale américaine avait ordonné le retrait des installations de détection et de contrôle d'incendie sur une centaine d'avions de ligne Boeing-737.

Selon une estimation communément admise, la contrefaçon se traduirait par une perte de vingt mille emplois en France, quarante à cinquante mille en Allemagne, plus de cent mille aux Etats-Unis. La contrefaçon représente entre 3 et 9 % du commerce mondial et ferait perdre 60 milliards par an à l'industrie américaine, comme à celle de la CEE. En Afrique même, le Nigéria inonde de faux le marché du whisky et des allumettes, au point de provoquer la fermeture d'entreprises camerounaises qui, elles, se contentent de faire « du vrai ».

Ce bilan, négatif pour les nations développées, s'inverse dans les pays contrefacteurs. L'enjeu de cette guerre commerciale est aussi politique, souligne l'enquête publiée à ce sujet par *le Monde diplomatique* d'avril 1988 sous le titre « Brevets et marques dans la guerre commerciale ».

Autres signes inquiétants : la contrefaçon ne se limite plus aux marques mais s'étend à tous les droits de propriété industrielle, aux dessins et modèles, droits d'auteur, appellations d'origine, indications de provenance et noms commerciaux. C'est ce que dénonçaient en substance les participants d'un colloque tenu à Paris le 19 avril 1988 sous l'égide de l'Association Paris-I International. Conclusions identiques au Bureau international d'enquête sur la contrefaçon à Londres, et au Comité d'organisation de la lutte contre la contrefaçon (COLC). Cet organisme s'est créé en 1983 pour obtenir un renforcement de l'arsenal juridique international. De quarante entreprises au départ, le COLC, installé à Genève, groupe aujourd'hui mille quatre cents sociétés européennes.

Meillan découvre le pot aux roses

Les accords bilatéraux se multiplient, comme les conventions internationales dans le cadre du GATT et de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Dans cette coopération, la France fait figure de chef de file. Sa réglementation est la plus répressive. Son code des douanes dispose, depuis le 8 juillet 1987, d'un nouvel article, le « 215 ». Désormais, une marchandise suspecte peut être bloquée en douane. Cette « suspension de l'octroi de la mainlevée pour dix jours » est placée sous l'autorité de l'administration douanière. L'authentique fabricant est invité à examiner un échantillon. Confirme-t-il le soupçon de faux ? Il peut alors déposer plainte. La saisie par huissier dans l'entrepôt des douanes se fait, elle, sur l'ordonnance préalable du président du tribunal de grande instance. Le procès a lieu devant le tribunal civil ou pénal. Les sanctions pénales encourues sont de trois mois à trois ans de prison assorties d'amendes pouvant aller jusqu'à 20 000 F, et de dommages et intérêts avec confiscation, voire interdiction professionnelle temporaire.

Parfois, la procédure emprunte des voies inattendues : ainsi, à Toulouse-Le Mirail, les douaniers saisissent, au printemps dernier, douze mille pieds de rosier en provenance du Maroc. Marque affichée : Meillan. Ce pépiniériste convoqué repère le faux. Un huissier saisit quelques plants qu'il fait mettre en pots jusqu'à la floraison. A ce moment seulement, M. Meillan et la justice auront la preuve du délit.

C'est avec l'appui des fabricants de luxe regroupés dans le comité Colbert que l'administration française marque des points sur son territoire. Sa réglementation répressive fait école.

La Communauté européenne et les Etats membres ont pris conscience de l'importance de ce fléau et ont renforcé leurs moyens d'intervention et de répression. Ainsi, les autorités de Bruxelles ont-elles adopté en 1986 un règlement qui interdit l'entrée dans la Communauté des marchandises de contrefaçon. Ce texte est en vigueur depuis le 1er janvier 1988. Il laisse à chaque pays la liberté de désigner en harmonie avec ses propres lois l'autorité compétente en la matière. En France, c'est l'administration des douanes qui a été chargée de l'appliquer (décret 87-1171 du 24 décembre 1987). Celle-ci peut désormais suspendre pendant dix jours l'octroi de mainlevée des marchandises présumées contrefaites ; en clair, les bloquer à leur arrivée en France et informer le titulaire de la marque qui pourra à son tour saisir l'autorité judiciaire seule habilitée à statuer sur la réalité de la fraude.

Ce règlement communautaire a aussi ses limites. Il ne s'applique qu'aux contrefaçons de marques de fabrique ou de commerce originaires de pays tiers.

En France, le législateur a renforcé le dispositif répressif douanier en incluant les marchandises de contrefaçon dans la liste des produits soumis à l'article 215 du code des douanes. Le détenteur ou le transporteur de ces produits visés doivent être à tout moment et en tout point du territoire capables de produire la facture d'achat ou la déclaration d'importation régulières. En l'absence de ces justificatifs, les douanes prononcent la saisie de ces marchandises alors réputées avoir été importées en contrebande. Fait grave. Les infractions à l'article 215, délits douaniers, sont punissables d'un emprisonnement pouvant aller jusqu'à trois ans, de la confiscation pure et simple, et d'une amende atteignant au maximum deux fois la valeur des objets de fraude.

Mais chaque Etat n'a pas la solidité des convictions françaises. Les recommandations européennes commencent peu ou prou à être entendues de tous. A ce jour, seule la Belgique se refuse à prendre une quelconque mesure. Le problème est pesant, au point que l'administration belge des douanes s'est réfugiée depuis janvier 1989 dans la passivité, une forme de grève larvée.

Sur le plan mondial, le GATT négocie en ce moment un renforcement de la répression. Les pays qui abritaient hier les contrefacteurs en Asie du Sud-Est, par exemple, commencent eux-mêmes à pâtir du faux. Leur image de nations nouvellement développées s'accommodent mal de ces trafics. Ainsi *les Échos de la République de Chine*, hebdomadaire de Taïwan, publient dans leur numéro du 1er juin 1989 la photo de vingt mille cassettes vidéo copiées illégalement et écrasées par un rouleau compresseur. Voilà qui est symbolique...

Codes cryptés

Le rouleau compresseur n'a pas attendu Taïwan pour entrer en action chez Cartier ; le manager de cette firme l'a ostensiblement utilisé à plusieurs reprises sous l'œil des caméras du monde entier. Cartier est d'ailleurs un des pionniers de la chasse aux contrefacteurs. S'il fait confiance à l'administration, il ne s'en est pas moins doté d'un service de police interne. Détaillants-informateurs, discrètes « personnes de contact », détectives et procédures judiciaires : cette protection coûte cher. Lors d'une conférence de presse début avril 1989, la société annonçait avoir dépensé, en 1988, 4,7 millions de dollars, avec un cabinet juridique comprenant quarante privés, pour un chiffre annuel de 850 millions de dollars. Bernard Lacoste ne s'en cache pas non plus. Son conseil : déposer et enregistrer la marque dans chaque pays, et partout dans le monde.

Chaque entreprise se bat à sa façon et à son rythme. Reconnaître l'existence du faux a un mauvais effet publicitaire. Mais parfois la contrefaçon permet de prendre place sur un marché jusqu'alors ignoré. La puissance des contrefacteurs peut aussi inciter à la négociation. Le cas n'est pas rare : ainsi les onze producteurs regroupés depuis 1963 dans l'Association pour le développement des treillis soudés (armatures pour le béton armé) recherchent un arrangement en intégrant les contrefacteurs – allemands ou italiens – ou en les aidant à trouver une marque légale.

Le marquage électronique, à base de codes cryptés et d'holographie, est plus difficile à imiter désormais qu'un simple logo. Dans la guerre qui les oppose à leurs imitateurs, les industriels marquent des points importants. Il leur reste un adversaire à convaincre : le consommateur qui achète la contrefaçon. L'affaire n'est pas simple. Les associations de défense des consommateurs se gardent pour le moment de prendre position. Le bon sens du porte-monnaie semble avoir encore de beaux jours devant lui.

Ainsi en traitait avec humour un avocat italien (1). « *M. Louis Vuitton de Paris s'est dit un beau jour : « Moi, maintenant, je vais confectionner des milliers de sacs en plastique, j'écrirai dessus mes initiales et puis je vendrai le tout dix fois plus cher que son prix : tu veux parier que je vais trouver un nombre incalculable de crétins pour en acheter ? » Existe-t-il une loi bornant les profits d'un particulier ? C'est là qu'on se retrouve, mon cher Vuitton ! Article 603, définition du délit : « Quiconque soumet une personne à son propre pouvoir afin de la réduire à l'état de totale sujétion est passible de réclusion de trois à cinq ans. » Or j'affirme que, si un individu a réussi à convaincre des milliers de personnes qu'un sac en plastique, même recouvert de monogrammes, vaut mieux qu'un sac en cuir, cela veut dire que cet individu a réduit à l'état de totale sujétion ses propres clients, et donc, fort de cette déduction, j'accuse M. Louis Vuitton de Paris de ce délit.* »

Bonne leçon pour les vacanciers en goguette dans les cavernes d'Ali Baba du monde entier...

D. R.

(1) *Maître Tanucci ou le Plaidoyer des petits malins* dans *les Grands Philosophes de la Grèce antique*, tome I ; Editions Julliard, Paris 1988.

A la recherche de la « fausse-vraie » confection

La délocalisation des industries textiles, notamment, encourage-t-elle le développement de la contrefaçon ? L'exemple du Maroc est significatif

CASABLANCA
de notre envoyée spéciale

FAUX-FAUX Chanel, vrais-faux Liberto, faux-vrais Vuitton, vrais-vrais Saint Laurent, etc. Casablanca la blanche, l'industrieuse capitale économique du Maroc prend de plus en plus des allures de petit Séoul. Des échoppes crasseuses de la Médina aux boutiques les plus modernes du centre, c'est une débauche d'articles griffés, d'allure plus ou moins authentique, pêle-mêle, tous les grands noms de la maroquinerie et de la mode française et italienne.

Une contrefaçon doublée de contrebande où l'habitué a vite fait de repérer la franche copie (le faux-faux), de l'article fabriqué sur place sous licence (le vrai-vrai), en passant par tous les stades intermédiaires comme le modèle imité, mais fabriqué avec des matières premières authentiques importées (le « faux-vrai ») voire la copie exécutée en sous-traitance pour un maître copieur étranger (le « vrai-faux »)...

Tous les cas de figure existent dès lors que le Maroc est devenu l'un des principaux centres de sous-traitance des industries de la confection et du cuir européennes. Des marques les plus réputées jusqu'aux entrepreneurs du Sentier, peu résistent à l'attrait de salaires huit fois et demie moins élevés à une portée d'avion du Vieux Continent. *« A partir du moment où les industriels se délocalisent, la contrefaçon est presque inévitable »*, constate le conseiller commercial à Rabat, assurant ne recevoir somme toute que fort peu de plaintes des intéressés.

Il est vrai que la contrefaçon, réalisée pour l'essentiel par les innombrables ateliers clandestins qui peuplent les ruelles surchauffées de « Casa », se limite jusqu'ici au marché local. Les entreprises ayant pignon sur rue se réservent, elles, l'exportation et se gardent bien en général de « tuer la poule aux œufs d'or » en se risquant dans la contrefaçon. *« Le marché local c'est la jungle, on ne peut pas lutter »*, explique M. Dahan, patron d'une bonneterie de 100 personnes, « Record Casa », qui travaille à 99 % pour des clients étrangers : Rodier, Saint Laurent, Crossword, etc. *« Pour vendre, ici, il faut vendre français ou italien. On laisse ça aux petits ateliers, les « Rank Xerox » de la confection qui vont deux fois l'an à Paris pour les collections et achètent 20 ou 30 pièces qu'ils copient toute l'année. »*

Un partage des genres de plus en plus bousculé par l'irruption récente sur le marché de la sous-traitance marocaine des entrepreneurs du Sentier, eux-mêmes spécialisés dans la « copie conforme » des marques et modèles populaires sur le Vieux Continent. On trouve ainsi, des tee shirts Liberto, fabriqués au Maroc pour le compte d'une des plus grandes maisons du Sentier, et exportés en toute légalité par le producteur local, conscient de son bon droit : *« Ce n'est pas nous qui copions... »*

Du simple au double

Bien que l'industrie locale se soit hissée à un niveau tout à fait comparable – voire parfois supérieur – aux normes européennes, le prestige de l'article importé reste intact et justifie tous les dérapages. Ici, tous les polos doivent s'appeler Lacoste, les chemises de nuit Valisère, les jeans Lewis – et même si possible « 501 », – les tennis Adidas, les tee shirt Naf Naf ou Benetton pour avoir une chance de se vendre... à des prix variant parfois du simple au double, non en fonction de la qualité intrinsèque du produit, mais de la crédibilité du vendeur.

Dans la même boutique du centre de Casa un ensemble Valisère sera vendu 140 F ou 320 F, selon que le tissu est importé ou local. Un même sac de voyage, fabriqué dans un cuir Vuitton se négocie 350 F dans les échoppes de la Médina, 700 F dans les boutiques du centre ville, et 1 750 F dans la galerie marchande d'un palace, contre plus de 5 000 F pour l'original à Paris !

Une tentation irrésistible pour les touristes même les mieux placés. On raconte à Rabat que des membres de la famille Hermès, en visite à Marrakech, ont acheté des copies de la noble maison, si parfaites – mis à part les ferrures – qu'*« à ce prix-là, cela valait la peine »*... même pour eux.

VÉRONIQUE MAURUS

La guerre du faux

Suite de la page 41

Pour sa part, la firme Valeo (mécanique automobile notamment) a découvert récemment à ses dépens une autre escroquerie. Des acheteurs se plaignaient d'avoir reçu par poste des pièces défectueuses. Vérification faite, il s'agissait de faux. Un escroc – dont il fut impossible de retrouver la trace – avait habilement substitué aux « vrais » ses propres copies, tout en gardant l'emballage authentique.

Cette distribution de l'ombre sait se faire experte en marketing. A Paris, par exemple, la fausse Lacoste confectionnée par le même contrefacteur se vend à Passy le double de ce qu'elle se brade à Belleville. IDG, de Rotterdam, préfère la recette type Tupperware. Elle organise une soirée dans un faubourg de Bruxelles. Lieux de prédilection : une salle de bal ou un cinéma désaffecté. L'invitation se fait de bouche à oreille. Quand la fête commence, les invités passent à la caisse et repartent, en échange d'espèces, avec leur stock de pseudo-Lacoste. Le tour est joué.

La distribution se déplace aussi au gré du mouvement des grandes zones de consommation. Rayon « objets de luxe », elle favorise, sans exclure l'ordinaire, au jour le jour, des concentrations urbaines et les lieux du tourisme de masse : l'Italie au charme éternel comme le Middle-East secret ou l'Extrême-Orient. L'électroménager préfère envahir l'Europe. Les médicaments ou les pièces détachées débarquent plutôt dans des pays moins développés. Le fameux marché aux voleurs de Vintimille et celui d'Orchard Street à Bangkok gardent leurs adeptes. Le Grand Bazar d'Istanbul élargit sa clientèle. Le « Black Market » du Limbourg, à la frontière commune entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, attire, lui, de nouveaux venus. Dans la perspective du marché unique de 1993, le Benelux est en passe de devenir la plaque tournante en Europe des contrefaçons en tout genre. Tel le veut le progrès.

Au rythme des améliorations techniques et des variations de la mode touristique, les pirates modifient leurs plans. Ils faient le dédouanement coûteux et risqué en jouant sur les différences de degrés répressifs entre les régimentations nationales. Industriels de mieux en mieux organisés, ils modifient la géographie du faux. Les pays développés, déjà consommateurs, deviennent producteurs. Les Etats-Unis à eux seuls alimenteraient pour un cinquième le marché avec un goût prononcé pour la haute technologie de l'aéronautique et de l'électronique ; sans négliger riches parfums et bijoux. La Suisse, le Canada sont entrés dans la danse. Mais, à ce jour, l'Asie tient encore le haut du pavé : la Corée du Sud devance Taïwan, Singapour, Hongkong et Manille : les « petites mains » n'y coûtent guère.

Mais qui donc fait vivre cette industrie florissante ? Quels sont les seigneurs de cette guerre commerciale ?

La Mafia à l'affût

Retour à l'intérieur des frontières européennes... La voiture conduite par un détective quitte Delft et longe la voie ferrée de l'« Intercity ». Soudain, en contrebas, émergent les caravanes d'un « Autokampen » (village de caravanes). En rangs serrés, comme autour d'une place de village fortifié qu'entoure une muraille de carcasses de voitures empilées les unes sur les autres. Pas âme qui vive en ce midi. Le rideau se soulève aux fenêtres d'une caravane : plein champ sur un vaste canapé de cuir blanc, un lustre de cristal de Bohême et les visages hostiles d'un couple surpris par la visite importune. Dans ce village de caravanes, comme dans les dizaines d'autres existant sur le territoire, la police néerlandaise fait des rondes aussi rares que brèves. Pourtant, elle devine, elle sait...

L'Autokampen abrite, en effet, tous les trafics. Ses membres – roms ou autres – jouent les intermédiaires dans la production et la distribution de contrefaçons. Nouvelle corde à leur arc, qui va de la drogue à la voiture volée, en passant pas les P 38. Le réseau a ses liens avec le milieu du crime organisé. L'argent sale circule cash, d'un bout à l'autre de la chaîne.

La « prise » de Rotterdam en février 1988 – haschisch et faux Lacoste – illustre tout autant l'imbrication des divers trafics. Les Pays-Bas ne font pas exception. Un récent rapport américain du Comité de l'énergie et du commerce cite de nombreuses preuves de ce phénomène nouveau. Filière commune pour héroïne et fausses montres à Bangkok, cocaïne et faux médicaments au Brésil. Aux Etats-Unis, réseau de fausses cartes de crédit et double filière « montres-drogue » créés sous le contrôle de la Mafia. Distribution en Italie d'objets de luxe sous l'autorité de la Camorra, qui fait venir des centaines de clandestins africains que l'on voit jour et nuit harceler le touriste dans les rues napolitaines ou milanaises. Les yakusas japonais sont tout aussi actifs. La mort est promise à celui qui trahirait. En échange, ils financent et organisent le trafic à des taux dignes des usuriers les plus retors : de 60 à 100 %.

De ces constats ponctuels ressort une évidence parmi d'autres : le crime organisé a pris pied dans l'industrie de la contrefaçon. *« Le rôle de la Mafia est en pleine croissance »*, confirme le rapport du Comité de l'énergie et du commerce américain. C'est ainsi qu'elle procède pour blanchir ses bénéfices d'autres trafics ou pour disposer plus rapidement et à moindre risque de trésorerie cash avec laquelle elle paiera ses achats de drogue ou d'armes. La mainmise du « milieu » sur la contrefaçon s'explique aussi par les profits sans doute moins élevés que dans certains domaines, mais tellement plus sûrs. Place aux spécialistes sérieux. Tenant les rênes de cette structure industrielle, le crime organisé est à l'affût de nouveaux horizons...

DANIELLE ROUARD

Une professionnelle de la marque

Couturiers, parfumeurs mais aussi restaurateurs, laboratoires pharmaceutiques et même journaux : beaucoup d'activités doivent protéger leurs marques, leurs modèles ou leurs brevets de fabrication. Comme quelques autres, Hélène Petit s'est fait une profession de les y aider. En France, une soixantaine de cabinets se sont spécialisés dans le domaine de la propriété industrielle, ce qui souvent inclut la lutte contre les contrefaçons.

« Notre travail consiste à gérer le portefeuille de marques et de brevets de nos clients », explique Hélène Petit dont le cabinet créé en 1983 emploie dix-sept personnes dont quatre juristes. Ancienne élève de l'école de chimie de Lyon, Hélène Petit a toujours travaillé dans le domaine des brevets. La recherche d'antériorité, les procédures d'enregistrement, le dépôt d'une marque dans un ou plusieurs pays et les systèmes de renouvellement n'ont plus de secret pour elle. Toutes ces démarches constituent un parcours obligé pour une entreprise ou un créateur qui souhaite protéger sa création artistique ou ses inventions industrielles.

« Cette gestion du portefeuille des marques et des clients inclut une surveillance permanente, donc une lutte contre les copies, explique Hélène Petit. *Mais il arrive aussi que certains clients nous saisissent uniquement en cas de contrefaçons. »*

Traquer les pièges

La surveillance des marques et la lutte contre les contrefacteurs suppose d'avoir des systèmes d'observation des marchés et des produits à travers le monde. Pour cela les cabinets tel que celui d'Hélène Petit recourent à des services spécialisés qu'ils chargent des investigations. Ensuite, ils engagent avec des avocats, si nécessaire, les poursuites judiciaires.

En réalité, tous ces problèmes de protection des marques de la création et des brevets sont extrêmement complexes. Des parts de marchés importantes et donc des sommes financières considérables sont en jeu. Et nombreux sont ceux qui profitent de la moindre faille. D'où la nécessité d'être très vigilant sur tous les contrats de licence ou de franchise, par exemple, dont les cabinets tels que celui d'Hélène Petit s'occupent aussi de traquer les pièges.

Comme la plupart des professions libérales, ces cabinets de conseils voient avec inquiétude l'horizon 1933. Ils savent en effet qu'à partir de cette date, les Allemands et les Britanniques pourront venir s'installer en France. Et surtout les grands cabinets américains auxquels il suffira de se doter d'un spécialiste des brevets.

F. Ch.

TABLES D'AFFAIRES

DÉJEUNERS RIVE DROITE

COPENHAGUE 142, av. Champs-Elysées, 8e	43-59-20-41 F. dim.	De midi à 22 h 30. Spécialités DANOISES et SCANDINAVES. CANARD salé, SAUMON mariné à l'aneth. MIGNONS DE RENNE au vinaigre de pin.

RIVE GAUCHE

AU MOULIN VERT 34 *bis*, rue des Plantes, 14e	45-39-31-31 T.l.j.	Dans un cadre champêtre, venez déguster foie gras de canard, saumon mariné, poisson du jour ou viande, desserts. Menu 155 F VSC. Salon 40 pers.
DODIN BOUFFANT 25, r. Frédéric-Sauton (Maub.-Mutualité)	43-25-25-14 F. dim.	12 h 30-14 h 30, 20 h-24 h. Ouvert le samedi. Toujours son rapport qualité-prix, dont le menu 155 F. Poissons, fruits de mer et crustacés toute l'année. Parking Lagrange.

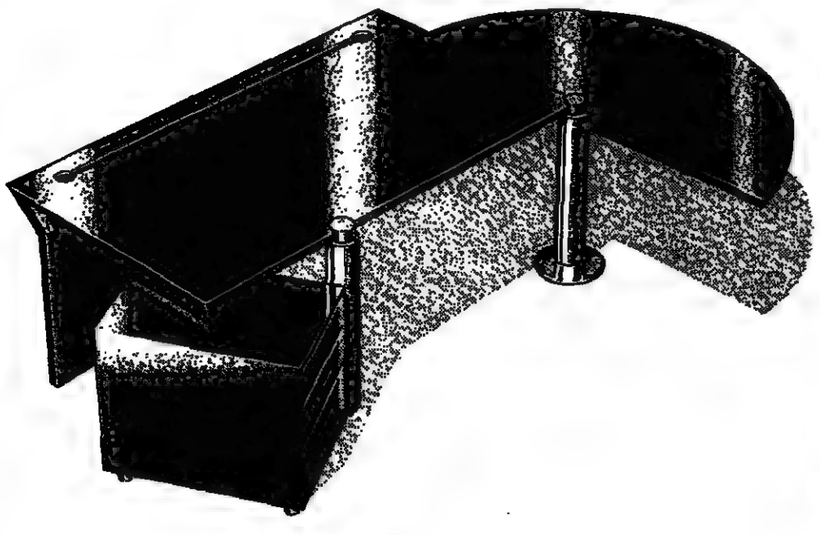

F.A. PORSCHE, par Castelli
Design : Porsche Design

La colonne, clé de voûte fonctionnelle et esthétique de l'ensemble, est l'élément charnière d'une géométrie cinétique sophistiquée.
De part et d'autre du plan principal, les plateaux et rangements pivotent, matérialisant les différentes configurations de travail.
Activité élargie, dynamisme accru : les valeurs nouvelles de la fonction de direction sont affirmées, le simple rôle de représentation dépassé.

La gamme F.A. PORSCHE dans la tradition de Castelli : depuis 112 ans nous fabriquons et installons dans le monde entier des meubles efficaces et beaux.

CASTELLI®

1, Boulevard Ney 75018 PARIS Téléphone 40 34 32 00
Télex 211 248 - Fax 46 34 88 42

(Publicité)

Le Nouvel Age des Marchés Français

François Bacot
Paul-François Dubroeucq
Hervé Juvin

Pour la première fois, une vision globale des techniques, des métiers et des choix de la Place, à l'usage des professionnels, comme des étudiants ou de l'investisseur individuel.

En vente aux Editions Les Djinns
Tél. 42.66.11.41

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Saab en panne

De lourdes pertes pour la division automobiles, une recherche d'alliances urgente, et une vive concurrence dans les secteurs camions et aéronautique : le constructeur suédois entre dans la zone des tempêtes.

STOCKHOLM
de notre correspondante

LE griffon couronné, l'orgueilleux emblème héraldique du groupe Saab-Scania, tire toujours la langue, mais, aujourd'hui, c'est d'être étranglé par un étau qui se resserre de jour en jour. L'inauguration officielle, vendredi 20 octobre, de la nouvelle usine de montage de Malmö, fief d'origine de Saab, n'aura guère apporté la touche d'optimisme qui aurait pourtant été bienvenue dans le contexte de l'annonce simultanée des résultats du groupe pour les huit premiers mois de l'année et de la rupture des négociations avec Ford.

Saigné par l'hémorragie de la division automobiles qui s'est poursuivie depuis le printemps à un rythme accéléré, le groupe présente des résultats considérablement affaiblis par rapport à la période correspondante de l'année passée : 1 003 millions de couronnes de bénéfice (autant de francs) pour les huit premiers mois de 1989 contre 1964 jusqu'à fin août 1988, et le bilan total de 1989 sera selon toute probabilité encore pire. Pour la division automobiles, la situation est plus que critique face à une concurrence féroce. De 450 millions de couronnes de déficit pour les quatre premiers mois de l'année, *« l'évolution négative des résultats »* — selon l'euphémisme du PDG du groupe Saab-Scania, M. Georg Karnsund — s'est effectivement poursuivie comme il l'avait prédit, pour atteindre 800 millions en juin et 1,2 milliard à la fin du mois d'août. En décembre, elle devrait atteindre 1,8 milliard de couronnes, alors qu'il y a seulement deux ans la division avait réalisé un bénéfice de 720 millions de couronnes.

En fait, Saab a vendu 86 900 voitures jusqu'ici cette année, soit 500 de plus que l'année dernière, mais elle a perdu 14 000 couronnes sur chacune. La baisse de 12 % des ventes sur le marché nord-américain, pourtant prioritaire pour la société, serait la cause des maux qui la frappent, d'autant que cette baisse n'a pu être compensée par la remontée sur les marchés d'Europe occidentale et d'Asie. Les mesures de rationalisation entreprises au niveau du personnel (1 500 emplois doivent disparaître *« naturellement »*, espère-t-on, d'ici à 1991, soit un dixième du personnel de Saab-voitures) et l'effort de restructuration du management, que d'aucuns jugeaient particulièrement nécessaire, bien que la direction s'en défende, n'apporteront pas de résultats immédiats.

Alliance obligée

Il apparaît dans ces conditions irréaliste que Saab se redresse seul sans aide extérieure comme l'affirmait encore la direction en juin dernier. Aujourd'hui, on n'en est plus là, et il s'agit de faire vite pour trouver le partenaire adéquat..., mais pas à n'importe quel prix. Ainsi, les négociations avec Ford entamées le 4 septembre dernier ont échoué faute d'avoir abouti à un *« résultat acceptable pour les deux partenaires »*, indiquait vendredi à Malmö M. Karnsund. Ce résultat acceptable aurait été, selon Detroit, que les deux parties arrivent à *« quelque chose de constructif »*, mais tel n'a pas été le cas. La seule *« explication »* donnée par Saab est que les deux entreprises se ressemblent trop, qu'elles visent les mêmes segments du marché et que, *« pour coopérer, il faut se compléter »*... Mais pas un mot, par exemple, sur le trop grand intérêt que Ford aurait manifesté pour les poids lourds Scania.

Plutôt que de lâcher 51 % à l'américain, qui aurait retrouvé ainsi une Europe qui le boude, le groupe suédois préfère continuer sa prospection parmi les alliés possibles. Aujourd'hui, on reparle de Fiat, avec lequel Saab avait, avec bonheur et 2 milliards de couronnes d'économie, développé sa « 9000 » sortie en 1984. L'italien pourrait apporter des ressources financières et participer au développement du « projet 102 » — la construction du prochain modèle de Saab, auquel manquent les quelque 10 milliards requis pour cela. Lundi, la direction de Saab confirmait d'ailleurs les pourparlers en cours avec Fiat. Peugeot, autre « possible », présenterait, malgré une bonne santé nouvellement recouvrée, l'inconvénient de ne pas être complémentaire mais concurrent : la 605, dont on dit en Suède le plus grand bien, ferait de l'ombre à la 9 000.

La seule branche du groupe qui ait amélioré ses résultats est celle des poids lourds. Là aussi, cependant, l'avenir ménage des problèmes : la demande diminue sur le marché sud-américain et celui d'Europe occidentale montre des signes de saturation. Scania a beau occuper la cinquième place mondiale de la spécialité (derrière Volvo, cependant) avec des produits qui ont leurs aficionados irréductibles, la concurrence s'organise et, aussi auréolé de prestige qu'il soit, le camion extra-communautaire aura du mal à maintenir à la longue sa part face aux « mariages » européens qui se négocient.

Et puis, troisième volet des préoccupations du groupe : la division aéronautique. Du côté civil, avec le SAAB 340-B, pas de problème, le turbo-jet développé à l'origine avec Fairchild se vend très bien. C'est, entre autres, l'appareil qu'a choisi American Airlines pour équiper la flotte de sa compagnie régionale American Eagle. Saab, qui a signé un contrat de 700 millions de couronnes avec la compagnie régionale suédoise Saleniz Aviation AB pour dix courts-courriers turbopropulsés, a reçu en début de semaine une autre commande des Etats-Unis, de 2 milliards de couronnes. La compagnie Expresslines de Memphis (Tennessee) a en effet passé un marché de trente-cinq appareils dont quinze SAAB 340. Le Saab-2000 (version allongée à 50 passagers du 340) n'est encore qu'à l'état de projet, mais son carnet de commandes se remplit déjà : Expresslines en recevra dix entre 1993 et 1996. La société a demandé, pour le développement de l'appareil, une aide à l'Etat de 1,5 milliard de couronnes, qui devrait selon toute vraisemblance lui être accordée.

La chaîne abolie

Mais du côté militaire, c'est, là aussi, l'hémorragie : le retard accumulé dans le développement de l'avion de chasse et d'attaque Jas-39 Gripen (Griffon) et aggravé au printemps dernier par l'avarie en vol d'essai du prototype rend les coûts déjà astronomiques. Mais, trop avancé désormais pour être abandonné, ce projet orgueilleux (le dernier sans doute du genre) a des chances d'être mené à terme, et le Griffon volera. Il doit bien cela aux contribuables.

C'est dans ce contexte globalement terne voire inquiétant qu'a donc été inaugurée la nouvelle usine de montage de Malmö, dans l'ancienne tolerie des chantiers navals de Kockum, face à la mer et au Danemark. *« Par beau temps, on voit la CEE »*, glisse-t-on, ironique, à l'étranger en visite. Le projet avait été conçu à un moment où la physionomie du marché, en particulier du marché américain, était autrement plus avenante qu'aujourd'hui. Le cadre est spacieux, aéré, blanc, avec des escaliers roulants, des plantes vertes en buissons, des petites allées et même un bassin. La chaîne est presque entièrement abolie ou, si elle existe, elle ne se « voit » pas. Le travail est diversifié, *« de manière à restituer son identité à celui qui le fait »*. Au sein du groupe, les responsabilités, étendues, sont partagées par rotation.

Comme Volvo, Saab compte sur le contrôle du groupe sur ses propres éléments pour combattre l'absentéisme, fléau de l'industrie suédoise. Chez Saab, il est de 25 %. Cette nouvelle conception du travail devrait, espère la société, réduire de moitié le temps de production par unité de voiture. Les 1 300 employés qui seront sur place à la fin de l'année produiront en principe 38 000 unités dès la fin de l'année prochaine. Les installations sont pourtant prévues pour 60 000, voire 90 000 unités. De Saab ou d'hybrides.

FRANÇOISE METO

Que veut Sven-Olof Johansson ?

Il refuse de parler de l'avenir de Saab-Scania et pourtant il en est maintenant, avec 16 % du capital (plus de 2 milliards de couronnes, avec une action à 255 couronnes), le principal actionnaire particulier à travers sa société d'investissement, Barkman, dont il est seul propriétaire. Pourquoi n'investit-il pas plutôt dans Volvo, plus stable par les temps qui courent que son concurrent ? *« Saab ne met pas Barkman en danger »*, indiquait-il il y a un mois à la télévision suédoise. Et si le cours changeait ? *« Nous avons les reins solides. »* Sven-Olof Johansson, un universitaire converti aux affaires qui s'habille élégamment et conduit... une Ferrari, ne veut pas non plus expliquer ses motifs. En revanche, il affirme, et tout porte à croire qu'il n'a pas tort, que *« l'industrie automobile suédoise changera de physionomie dans les années 90. »* Apparemment, il prépare ses pinceaux pour mettre la patte au nouveau portrait s'il est vrai, comme il l'a dit par ailleurs, qu'il a une petite idée derrière la tête sur la manière de renverser l'évolution négative de la production automobile.

Du côté de l'empire Wallenberg, le grand propriétaire de Saab-Scania, avec 23,9 % du capital et 27,1 % des voix, on affiche la plus exquise courtoisie d'affaires — pour l'extérieur — lorsque le sujet Johansson est abordé. On assure entretenir avec lui des contacts sur une base tout à fait amicale en espérant que la coopération sera bonne. Cela a plutôt des allures de paix armée. Sven-Olof Johansson achète, Wallenberg ne bouge pas. D'autres se dépêchent de vendre. *« Nous prenons des risques calculés »*, dit-il encore. Les sceptiques secouent la tête : pour eux, M. Johansson ne tiendra pas. Mais le gouvernement suédois, qui voulait en savoir davantage sur ses intentions, l'a convoqué lundi 23 octobre pour qu'il donne des explications au ministère du commerce sur la nature des responsabilités qu'il serait prêt à prendre.

F. N.

L'HOMME DE L'ART

Bernard Guillen : les bénéfices de l'erreur

Raison sociale : redresseur de torts. Ou *« Assistance à la gestion des intérêts oubliés »*. A trente-sept ans, Bernard Guillen n'a pas vraiment l'allure d'un philanthrope. Et pour cause : Agio, la société lyonnaise d'une vingtaine de personnes qu'il a lui-même créée fait de l'argent avec les erreurs des autres, le trop taxé comme le surfacturé. Son job : traquer l'économie. Son argument massue : *« Mieux vaut la moitié de quelque chose que la totalité de rien du tout. »* Une idée de bon sens qu'il a encore du mal à imposer.

Lorsqu'il débarque en 1982 dans la filiale informatique d'une grande banque nationalisée, le jeune PDG d'Agio n'en mène pas large. La recommandation d'un de ses anciens professeurs de Sup de Co Lyon a fait office de sésame. Suffira-t-elle pour autant à lui épargner une scène d'hilarité générale lorsqu'il formulera sa proposition ? L'homme en doute.

« Laissez-moi consulter vos déclarations et avis de paiement de taxe foncière et de taxe professionnelle. Je peux vous faire gagner de l'argent, annonce-t-il à ses interlocuteurs quelque peu ahuris. *Si je ne trouve rien, pour vous l'opération est blanche. Vous ne me payez pas. Par contre, si vous êtes sur-imposé, 50 % du dégrèvement que je vous obtiens sont pour moi. »* La formule est pleine d'astuce, mais la démarche encore présomptueuse. Agio, qui vient de se créer, n'a aucune expérience à faire valoir en matière de fiscalité locale. Bernard Guillen vend sa bonne mine et une certaine notoriété acquise auprès des chefs d'entreprise de la région Rhône-Alpes.

Installé à Grenoble en 1981, Bernard Guillen a permis à certains d'entre eux d'obtenir réparation de leurs établissements de crédit, après avoir décelé dans leurs relevés des commissions « musclées » bien supérieures au taux de l'usure. Devant des banquiers, ce n'est pas la meilleure des cartes de visite. Qu'importe ! L'affaire est conclue. Elle en appellera d'autres.

La taxe professionnelle en vedette

Marketing efficace, goût des formules chocs (*« Agio, le Robin des Bois des entreprises »*) et quelques jolis coups réalisés (dont un dégrèvement record de 600 000 francs) : sept ans après sa création, la société est montée en graine. Elle dispose désormais d'antennes à Paris, en Bretagne, en pays de Loire et dans sa région d'origine, la Haute-Savoie. Son chiffre d'affaires a dépassé les 4 millions de francs en 1988. Son PDG annonce avoir franchi le cap des 6 millions pour cette année.

La taxe professionnelle reste le produit vedette. Affreusement compliquée à calculer, elle est souvent source d'erreurs, dans les deux sens d'ailleurs. *« On a eu des clients sous-imposés pour 1,5 million de francs. On a procédé à une évaluation rapide du redressement auquel ils s'exposaient si d'aventure un vérificateur... C'était assez affarant. Comme il s'agissait réellement d'une erreur, ils nous ont enrôlés comme consultants pour les aider dans leur déclaration. »*

Autre « niche » peu exploitée et particulièrement opaque : les prélèvements URSSAF en matière de cotisations du travail. Le PDG d'Agio procède toujours de la même manière : il flaire le filon, se concilie les services d'un spécialiste pointu (dans ce cas précis, un docteur en droit du travail) et lance ses équipes commerciales dans la bataille. Seulement là, l'exercice est périlleux. L'image de marque en prend un coup lorsqu'on ergote sur la qualification d'un accident du travail ou sur la nature du risque supporté par les salariés.

La société a des rapports plutôt tendus avec les experts-comptables, qui estiment leurs compétences mises en cause à chaque trop payé identifié. Les grands cabinets d'audit, *« réglés au taximètre quel que soit le résultat »*, ne l'apprécient pas davantage.

L'obstination mise par les équipes d'Agio à obtenir des dégrèvements ne risque-t-elle pas d'amener des retours de bâton de l'administration fiscale, glissent certains conseils juridiques ? Bernard Guillen s'en défend : *C'est très simple : nous disposons de deux anciens vérificateurs de la direction générale des impôts. Ils sont assez compétents pour ne pas prendre à rebrousse-poil une administration qu'ils connaissent. Et la plupart du temps, c'est nous qui freinons notre client. »* Et s'estimant inattaquable sur le sujet, Agio s'apprête, sans complexe, à lancer une formule d'assistance à contrôle fiscal.

Ce qui fait rêver Bernard Guillen ? Les vastes horizons que dessinent à sa société tous les gisements potentiels d'économies non encore exploités. *« Les frais généraux, c'est trop touffu. Mais pourquoi ne pas s'attaquer au transport, à la logistique ?... »*

CAROLINE MONNOT

Au départ de Marseille, Swissair vous emmène aux quatre coins du monde.

swissair

110 destinations dans 68 pays

MANAGEMENT

« La diversité de l'Europe est un point fort à l'échelle mondiale »

estime Jean Brilman, vice-président international de la Cegos

LA Cegos, société de conseil, formation et recrutement, a mené une enquête auprès de quatre-vingts multinationales européennes, américaines et japonaises, de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, pour connaître les pratiques de leurs dirigeants en matière de management international. Il en ressort un tableau assez homogène, les disparités s'estompent devant l'accélération des processus de décision, le raccourcissement des cycles de production et la mondialisation des marchés.

« Votre enquête insiste sur les méthodes d'internationalisation éclair qui ont succédé aux démarches longues et coûteuses d'hier. Cette tendance est-elle valable pour tous les pays couverts par l'étude ?

– Oui. Et et elle est vraie tant pour les jeunes multinationales, comme les sociétés américaines Apple ou Sun dans le domaine de l'informatique, ou la société italienne Benetton dans le textile, que pour des entreprises plus anciennes comme le hollandais Philips ou le japonais Sony.

» Ce phénomène est dû à l'entrée en résonance de plusieurs vecteurs. Un vecteur technologique tout d'abord. Il a entraîné une miniaturisation des produits et donc une baisse des coûts nécessaires pour les transporter. Il a permis le développement de réseaux, en 1988, les seules entreprises américaines ont dépensé 14 milliards de dollars en équipement de transmission pour leurs besoins privés. Il a accentué l'interdépendance entre le matériel et les programmes, qu'il s'agisse d'informatique ou d'audiovisuel, entraînant du même coup des rapprochements à l'échelle mondiale, comme le recent rachat de Columbia par Sony.

» Un vecteur économique, ensuite, dû au renforcement de la compétitivité internationale et à la création de marchés uniques, en Europe, mais aussi en Amérique du Nord. Un vecteur logistique, lié à la multiplication des transporteurs rapides. Un cycle mondial de production et de distribution, qui aurait nécessité six à huit mois auparavant, peut maintenant être bouclé en soixante jours. Enfin, un vecteur médiatique qui a fait que les goûts des consommateurs se sont homogénéisés pour une même tranche de revenus. Les standards de qualité sont ainsi devenus mondiaux.

» Les modes d'implantation ont donc aussi changé : on observe beaucoup plus d'achats de sociétés que de créations de filiales, de cessions de licence ou de franchise.

– Observe-t-on d'un pays à l'autre des différences dans l'organisation mise en place par les multinationales, pour attaquer ces différents marchés nationaux ?

– La structure qui consiste à ce qu'une division internationale coordonne les politiques de produits et les activités est encore très courante aux Etats-Unis. Dans ce pays, on a en effet longtemps conçu un produit pour le marché intérieur, et on ne se préoccupait qu'ensuite de son adaptation. Mais cela change. L'organisation par lignes de produits se généralise. C'est-à-dire que les produits sont développés pour un marché mondial. La fabrication est aussi optimisée mondialement. Mais selon des critères qui ont évolué. Si l'on cherche à réduire le nombre de sites industriels pour atteindre des économies d'échelle, on ne délocalise plus la production vers des pays à bas coût de main-d'œuvre. Ce critère est devenu secondaire. Mais on choisit des pays qui disposent d'une main-d'œuvre disponible ayant un savoir-faire technique.

» Seuls le marketing et la distribution sont traités localement. Les sièges de zone géographique sont donc allégés, voire carrément supprimés : entre 1979 et 1986, cent trente et une multinationales américaines qui avaient leur quartier général européen à Paris, sont parties pour regrouper leurs état-major aux Etats-Unis.

» La diversité de l'Europe, qui oblige très tôt les entreprises à se préoccuper de marchés différents, est un point fort à l'échelle mondiale.

– Des disparités apparaissent-elles dans la façon dont les multinationales contrôlent leurs filiales ?

– Le « reporting » est devenu très banal. Seuls son niveau de détail et sa périodicité varient. Les rapports ne sont plus transmis par le courrier normal, mais par courrier express, ou télécommunication. Mais ce qui évolue, c'est qu'en fait le regard peut devenir quotidien, grâce aux banques de données des entreprises. Si cette information est bien gérée, elle peut alors créer d'importants écarts de gestion. Car la vitesse devient un facteur prépondérant.

– Ces modifications ont-elles un impact sur le personnel ?

– On observe une diminution du nombre d'expatriés. Car d'abord ils coûtent cher, environ le double d'un cadre local de même niveau que l'on trouve désormais dans tous les pays développés.

» Les expatriés ne sont plus que des hommes de très haut potentiel à qui l'on fait faire un tour, pour leur donner une vision mondiale avant de leur confier un poste de haut niveau au siège. Ou des individus porteurs d'un savoir-faire très spécifique. Ou encore des cadres supérieurs qui, lors du démarrage d'une activité, sont envoyés pour propager la culture du groupe.

» En conséquence, les jeunes ambitieux ne devront plus se demander s'ils doivent se spécialiser dans la finance, la technique ou le marketing, pour réussir leur vie professionnelle. Mais bien plutôt chercher à avoir une carrière internationale. D'autant plus que l'Europe va entraîner une modification des diplômes. On va voir émerger des diplômes internationaux comme celui de l'INSEAD. Et on assistera à une remise en cause de ce qui était notoire, des grands diplômes qui n'auront plus de signification au-delà des frontières, car on n'aura plus les mêmes repères pour déchiffrer des curriculum vitae européens. Si les grandes écoles n'ont pas de stratégie internationale vigoureuse, elles auront de réels problèmes de notoriété. »

Propos recueillis par
ANNIE KAHN

(Publicité)

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU LOGEMENT, DES TRANSPORTS ET DE LA MER

Préfecture de l'Indre - Préfecture de la Creuse - Préfecture de la Haute-Vienne

RN 20 : liaison autoroutière Châteauroux-Sud - La Croisière

AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête publique préalable :
– à l'attribution du statut autoroutier à la section de la RN 20 entre Châteauroux-Sud et La Croisière sur le territoire des communes de Saint-Maur, Luant, Velles, Tendu, Saint-Marcel, Argenton-sur-Creuse, Celon, Vigoux, Parnac et Mouhet, dans le département de l'Indre, des communes d'Azérables et Saint-Maurice-la-Souterraine, dans le département de la Creuse, et des communes de Saint-Sulpice-les-Feuilles, Arnac-la-Poste et Saint-Amand-Magnazeix, dans le département de la Haute-Vienne ;
– à la déclaration d'utilité publique des travaux des sections ci-après :
– aménagement entre Châteauroux-Sud et Argenton-sur-Creuse (P.R. 46 + 000 à 61 + 800) ;
– déviation de Celon (P.R. 68 + 150 à 78 + 100) ;
– déviations de Clidier l'Aumône et Rhodes (P.R. 86 + 460 – Indre – à P.R.2 + 000 – Haute-Vienne) ;
– à la modification du plan d'occupation des sols des communes de : Saint-Maur, Luant, Velles, Saint-Marcel, Argenton-sur-Creuse, Celon, dans le département de l'Indre, se déroulera du 15 novembre au 19 décembre 1989.

La commission d'enquête sera constituée de :
– *président :* M. André Varaine, 61, rue Grande, 36000 Châteauroux ;
– *membres :* M. Jean Lemoine, Saint-Sauveur, 87300 Bellac ; M. Louis Jamot, rue de Faulette, 23000 Guéret ;
– *suppléant :* Mme Germaine Guittard, 71, avenue de la Manufacture, 36000 Châteauroux.

Du 15 novembre 1989 au 19 décembre 1989, le siège principal de l'enquête sera situé à la préfecture de l'Indre, à Châteauroux, où le dossier sera mis à la disposition du public, tous les jours, de 8 h 30 à 17 heures, ainsi que les samedis 9 décembre 1989 et 16 décembre 1989, de 9 heures à 12 heures, sauf les autres samedis, dimanches et jours fériés.

En outre, le dossier mis à l'enquête pourra être consulté pendant la même période, sauf les dimanches et jours fériés, dans les mairies de :
– *Saint-Maur :* les lundis, de 14 heures à 16 h 30, les mardis, mercredis, jeudis, vendredis, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30, les samedis, de 9 heures à 12 heures ;
– *Luant :* tous les jours, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, sauf les lundis matin et samedis après-midi ;
– *Velles :* les mardis et mercredis, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, les jeudis, vendredis et samedis, de 9 heures à 12 heures, sauf les lundis ;
– *Tendu :* tous les jours, de 14 heures à 17 heures, sauf les samedis ;
– *Saint-Marcel :* les lundis, de 14 heures à 18 heures, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, les samedis, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures ;
– *Argenton-sur-Creuse :* tous les jours, de 8 h 45 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures, sauf les samedis après-midi ;
– *Celon :* les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 14 heures à 17 heures, les samedis, de 10 heures à 12 heures, sauf les mercredis, excepté le mercredi 15 novembre 1989, premier jour de l'enquête, de 14 heures à 17 heures ;
– *Vigoux :* les lundis, mardis, mercredis et vendredis, de 14 heures à 17 heures, sauf les jeudis et samedis ;
– *Parnac :* les lundis, de 14 heures à 18 heures, les mardis, mercredis, jeudis, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, les vendredis, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, et les samedis, de 9 heures à 12 heures ;
– *Mouhet :* les lundis, de 14 heures à 17 h 30, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30, les samedis, de 9 heures à 12 heures ;
– *à la préfecture de la Creuse :* tous les jours, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, sauf les samedis ;

En mairies de :
– *Azérables :* tous les jours, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures, sauf les samedis ;
– *Saint-Maurice-la-Souterraine :* tous les jours, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures, sauf les samedis après-midi ;
– *à la sous-préfecture de Bellac :* tous les jours, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 15 à 17 heures, avec les vendredis après-midi fermeture à 16 heures, sauf les samedis ;

En mairies de :
– *Saint-Sulpice-les-Feuilles :* tous les jours, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, sauf les samedis après-midi ;
– *Arnac-la-Poste :* tous les jours, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, sauf les samedis après-midi ;
– *Saint-Amand-Magnazeix :* tous les jours, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, sauf les jeudis et samedis après-midi.

Les personnes désireuses de faire connaître leurs observations pourront soit les consigner sur les registres déposés dans les lieux susmentionnés, soit les adresser par écrit au président de la commission d'enquête, au siège de l'enquête (préfecture de l'Indre, à Châteauroux).

Au besoin, ces personnes pourront être reçues par un des membres de la commission d'enquête en mairies de :
– *Saint-Maur :* le mardi 5 décembre 1989, de 9 heures à 12 heures ;
– *Luant :* le mardi 5 décembre 1989, de 14 heures à 17 heures ;
– *Velles :* le mercredi 6 décembre 1989, de 9 heures à 12 heures ;
– *Tendu :* le mercredi 6 décembre 1989, de 14 heures à 17 heures ;
– *Saint-Marcel :* le jeudi 7 décembre 1989, de 9 heures à 12 heures ;
– *Argenton-sur-Creuse :* le jeudi 7 décembre 1989, de 14 heures à 17 heures ;
– *Celon :* le vendredi 8 décembre 1989, de 14 heures à 17 heures ;
– *Vigoux :* le lundi 11 décembre 1989, de 14 heures à 17 heures ;
– *Parnac :* le lundi 4 décembre 1989, de 15 heures à 18 heures ;
– *Mouhet :* le vendredi 8 décembre 1989, de 9 heures à 12 heures ;
– *Azérables :* le lundi 11 décembre 1989, de 9 heures à 12 heures ;
– *Saint-Maurice-la-Souterraine :* le mardi 12 décembre 1989, de 9 heures à 12 heures ;
– *Saint-Sulpice-les-Feuilles :* le mardi 12 décembre 1989, de 14 heures à 17 heures ;
– *Arnac-la-Poste :* le mercredi 13 décembre 1989, de 9 heures à 12 heures ;
– *Saint-Amand-Magnazeix :* le mercredi 13 décembre 1989, de 14 heures à 17 heures ;
– *à la préfecture de l'Indre, à Châteauroux :* le samedi 9 décembre 1989, de 9 heures à 12 heures, le jeudi 14 décembre 1989, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, et le samedi 16 décembre 1989, de 9 heures à 12 heures.

A l'issue de l'enquête, la commission d'enquête établira un rapport relatant son déroulement et rédigera ses conclusions.

Une copie de ce rapport et des conclusions sera déposée à la mairie de chaque commune où s'est déroulée l'enquête, aux sous-préfectures de Le Blanc et de Bellac, ainsi qu'aux préfectures de l'Indre, de la Creuse et de la Haute-Vienne, pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

34e année
images économiques du monde 1989

Beaujeu-Garnier (J.), Gamblin (A.), Delobez (A.)

LES HOMMES, ACTIVITÉS INDUSTRIELLES (énergie, métaux, textiles et autres industries). PRODUCTIONS AGRICOLES. PÊCHE. CIRCULATION. FINANCES. LES ÉTATS.

MISE A JOUR A FIN JUIN 89
Plus de 7 000 chiffres 88/89

présentation politique et situation économique de 90 pays

Sedes, 240 pages 125 F
CDU et SEDES réunis

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

DOSSIER SPÉCIAL

AVEC ***LE MONDE***

DU 2 DATÉ 3 NOVEMBRE 1989

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE. 1er SEMESTRE 1989. BÉNÉFICE NET : 1,7 MILLIARD DE FF : + 21,5 %. OBJECTIF ATTEINT

Nous nous étions fixés comme objectif, lors de notre Assemblée Générale de mai 1988, une progression d'au moins 15 % par an du bénéfice net pendant trois ans. En 1989, et pour la deuxième année consécutive, sauf événement exceptionnel, cette prévision devait se voir réalisée : le bénéfice consolidé part du groupe a progressé de 14,9 % au cours du premier semestre 1989 par rapport à la moitié du résultat annuel de 1988, et de 21,5 % par rapport au seul premier semestre 1988.

Notre résultat correspond à un bénéfice par action de 60,60 F (+ 16,3 % sur le premier semestre 1988). Notre actif net, réévalué de façon prudente, est de 600 F par titre (ou de 644 F si on inclut les plus-values immobilières sur les sièges parisiens).

ACTIVITÉ SOUTENUE AU 1er SEMESTRE

Cette évolution favorable tient à la poursuite du développement de notre activité avec la clientèle en matière de crédit comme de gestion mobilière. A noter : la reprise de la progression de nos crédits aux entreprises.

Nous avons bien contrôlé nos frais généraux. Amélioré encore la couverture de nos risques en accroissant le volume de nos provisions. Et accru nos fonds propres de 18,7 % par rapport au 30 juin 1988.

FAITS MARQUANTS
- *Prise de contrôle de Touche Remnant Holdings Limited, l'une des premières sociétés de gestion mobilière britannique.*
- *Renforcement de notre présence sur les grands marchés de capitaux. La Société Générale est depuis le 3 juillet la première banque non américaine présente à la bourse de Philadelphie comme spécialiste en options dollar/mark.*
- *Innovation en matière de produits destinés aux particuliers. Avec la "Convention Galaxy" notamment, nous avons créé une formule originale destinée à faciliter la gestion de sa trésorerie.*
- *Poursuite de la politique de prise de participations industrielles et de financement de secteurs d'avenir, tels que les loisirs, les transports et la communication.*

RÉSULTATS CONSOLIDÉS En millions de FF	1er semestre 1989	1er semestre 1988	Variation en % 1er semestre 1989 / 1er semestre 1988
Produit net bancaire	16 275	15 231	+ 6,9
Frais de gestion	10 722	10 387	+ 3,2
Résultat brut d'exploitation	5 553	4 844	+ 14,6
Dotation nette aux provisions	2 182	1 859	+ 17,4
Résultat net	2 014	1 643	+ 22,6
dont part du groupe	1 747	1 438	+ 21,5

Pour un complément d'information, vous pouvez consulter nos services "Relations avec les Actionnaires" (Tél. : (1) 40 98 52 16 et Minitel 36 14 code GÉNÉRALE).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CONJUGUONS NOS TALENTS

هكذا من الأصل

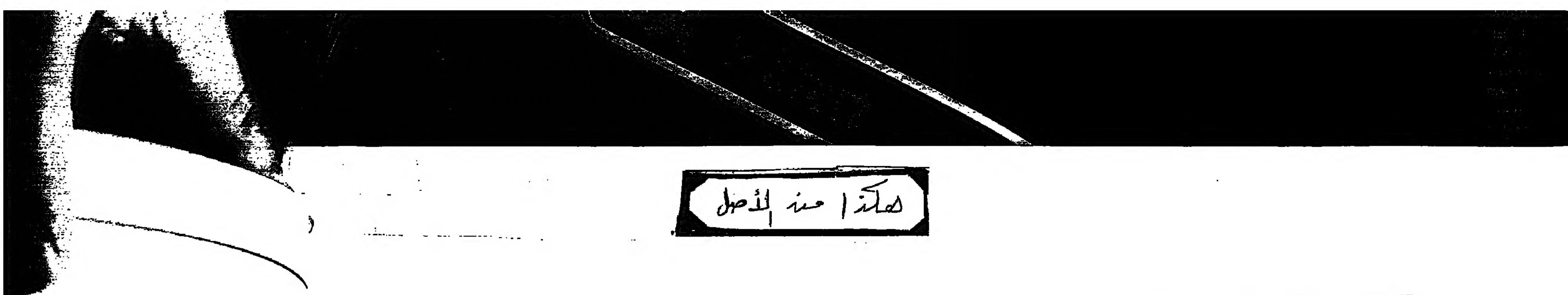

هكذا من الأصل

l'échelle mondiale

IMMOBILIER D'ENTREPRI
DOSSIER SPÉCIAL
LE MONDE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MMB

Le conseil d'administration de la société MMB, présidé par M. Philippe CAMUS, a examiné les comptes du premier semestre de l'exercice 1989.

En ce qui concerne la société mère, les grandes données financières sont les suivantes :

(en MF)	Premier semestre de l'exercice 1989	Premier semestre de l'exercice 1988
Résultat d'exploitation	(4 312)	(5 843)
Résultat courant	(1 151)	10 041
Résultat net	(963)	37 606

Pour comparer utilement ces chiffres, on rappellera que les résultats du 1er semestre 1988 de la société mère tenaient compte d'une importante plus-value (29 MF) réalisée par la société à l'occasion de la cession des actions Dernières Nouvelles de Strasbourg qu'elle détenait. Par ailleurs, la société ayant reçu en 1988 une double distribution de dividendes de la part de la société MARLIS, en janvier puis en décembre, correspondant aux dividendes perçus d'HACHETTE respectivement en 1987 et 1988, elle perd évidemment le bénéfice de ces derniers au premier semestre 1989 (9 MF).

Les résultats consolidés sont les suivants :

(en MF)	Premier semestre de l'exercice 1989	Premier semestre de l'exercice 1988
Résultat d'exploitation	(4,9)	(7,9)
Résultat courant	(1,8)	(3,6)
Résultat exceptionnel	0,2	16,3
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	107,6	55,2
Autres éléments	(5)	(6)
Résultat net consolidé part du groupe	101	62

La progression du résultat consolidé provient de l'amélioration du résultat des deux principales sociétés du groupe consolidées par mise en équivalence : HACHETTE et MATRA.

Pour l'exercice en cours, le résultat net consolidé part du groupe, avant plus ou moins-values, devrait dépasser la prévision située en début d'exercice à 160 MF, contre 137 MF en 1988.

LOCINDUS

Le conseil d'administration s'est réuni le 18 octobre 1989, sous la présidence de M. Paul Albert, qui a accueilli M. Vilarasau, représentant permanent de la Caixabank CGIB, nouvel administrateur, et M. Durca, nouveau représentant permanent de La Paternelle risques divers.

(en milliers de francs)	1er semestre 1989	1er semestre 1988	Rappel exercice 1988
Loyers de location simple	40 373	36 111	74 002
Loyers de crédit-bail	206 468	182 569	387 621
Total chiffre d'affaires	246 841	218 680	461 623
RÉSULTAT NET	76 044	73 196	141 724

Le bénéfice net a augmenté de 4 %.

Le résultat prévisionnel de l'année en cours devrait permettre la distribution d'un dividende en progression par rapport à celui de 1988.

La production de la société s'élève, au 18 octobre 1989, à F. 426 173 000 se répartissant en :

- opérations locatives .... 71 000 000 F
- opérations de crédit-bail .... 355 173 000 F

Devant l'incertitude qui pèse actuellement sur l'évolution des taux d'intérêt, la société a pris plusieurs mesures la mettant à l'abri des conséquences d'une hausse pour les deux prochaines années.

Béghin-Say

Gruppo Ferruzzi

Réuni sous la présidence de M. Jean-Marc Vernes le conseil d'administration s'est tenu le 24 octobre 1989.

1. Les comptes sociaux et consolidés au 30 juin 1989, revus par le collège des commissaires aux comptes, ont été arrêtés et approuvés.

COMPTES CONSOLIDÉS (en millions de francs)

	Au 30 juin 1989		Au 30 juin 1988	
	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploit.	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploit.
Sucres, alcool, divers	3.622	450	3.187	301
Amidon	3.881	418	5.090	135
Huile	8.790	266	4.618	232
Aliments pour animaux	2.260	34	1.882	27
Bois-Carton	74	(4)	–	–
TOTAL	18.627	1.164	14.777	695

* CARTONNERIE DE NANTES ET BOIS ET SCIAGES DE SOUGY

Le résultat courant avant impôt atteint 685 MF contre 280 MF au 30 juin 1988.

Hors impact de la plus-value sur la cession de 50 % de Papeterie Beghin-Corbehem réalisée en avril 1988. Les résultats nets se comparent comme suit :

- au 30 juin 1988 : 252,2 MF (dont part du groupe : 229,7 MF)
- au 30 juin 1989 : 381 MF (dont part du groupe : 323 MF)

Deux des trois principaux secteurs d'activité du Groupe Beghin-Say, « Sucre/Alcool » et « Amidon » enregistrent des résultats particulièrement satisfaisants.

Le secteur « Huile » devrait voir ses marges évoluer favorablement à la suite des restructurations entreprises notamment dans la branche « Corps Gras » de Lesieur.

Le second semestre 1989 enregistrera, par ailleurs, une amélioration très sensible des résultats de Central Soya et de Italiana Oli e Risi.

COMPTES SOCIAUX (en millions de francs)

	Au 30 juin 1989	Au 30 juin 1988
Chiffre d'affaires	3.340,6	2.935,7
Résultat d'exploitation	408,5	255,4
Résultat exceptionnel	46,6	420,7
Résultat net	245,7	514,9

Hors plus-value sur la cession de Papeterie Beghin-Corbehem, le résultat net au 30 juin 1988 ne serait élevé à 234,4 MF.

2. Poursuivant sa stratégie de recentrage sur l'agro-industrie et désirant réduire l'endettement de la société, le conseil a pris les décisions suivantes :

- sous réserve de l'accord des autorités françaises et de la consultation des organes représentatifs du personnel les participations détenues dans Papeterie Beghin-Corbehem et dans Kaysersberg seront cédées, en totalité, avant le 31 janvier 1990, pour la première à Feldmuehle AG et pour la seconde à une société italienne contrôlée par Montedison SPa. Le montant total de ces deux transactions s'élèvera à environ 2.025 millions de francs.
- avant le 31 décembre 1989, les 25 % restant de ATB (holding des sociétés de négoce international) seront cédés à une société du Groupe Ferruzzi en amont de Beghin-Say pour un montant de 258 MF.
- Compte tenu de ces opérations apportant, sous un délai rapproché, des liquidités à hauteur de 2.283 MF, le projet d'augmentation de capital évoqué lors du conseil d'administration du 6 avril 1989 ne sera mis en œuvre que si des opportunités de croissance externe devaient se présenter.

Le Monde — L'IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

15e arrdt

PRÈS CONVENTION
Pptaire vd 80 m² récept. + 3 chbres, 2 bns. ÉTAT NF. 2e ét., soleil. A saisir, 1 780 000 F. 48-34-16-41, ou 43-52-10-82, le soir.

Me BOUCICAUT-LOURMEL dans bel immeuble récent, tout confort, 3 p. principales, balcon, 5e étage, calme. 1 700 000 F. Tél. : 42-29-57-01.

16e arrdt

Église d'Auteuil, très bon placement, appt 50 m², remis à neuf, occupé, 87 ans. (16) 86-44-08-05, HB.

94 Val-de-Marne

ST-MAURICE
Particulier vends appts grand standing, sur Marne, situé sur île, face moulin classé, 57 m², balcon + park. 18 000 F le m². 43-78-45-75, bureau. 48-89-69-62, dom. apr. 20 h.

Part. vend Saint-Maur, RER Le Parc, 60 m², 2 poss, cuis., tt cft + balcon, 1er ét., soleil, cadre, calme et agréable. 40-82-82-82.

Province

COTE-D'AZUR
GRASSE
7e ét., appt 92 m², terrasse 93 m², 1 garage clos, parking. 1 500 000 F. Tél. à Paris 43-55-66-00, M. Feruch.

SÈTE
Plein sud – Face à la mer
VUE IMPRENABLE
Résidence trois étages avec pontons pour bâteaux
Studio-cabine 4 personnes
Terrasse avec loggia close
Tout confort - Parking privé
Tous commerces sur place
280 000 F.
(1) 46-45-21-60 (p. 412)
(1) 46-44-30-61 (soir).

appartements achats

Recherche 2 à 4 p., PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans trav., PAIE CPT chez notaire (1) 48-73-48-07, même soir.

immeubles

FONCIÈRE DORESSAY
ACHÈTE COMPTANT
IMM. PARIS INTRA-MUROS
INTERMÉDIAIRE BIENVENU
3, r. Vieux-Colombier, 6e. 45-24-89-33, fax 47-45-75-08.

fermettes

Bretagne, 58 Plouray, ferme 55 ha, maison + 3 gîtes, quota 215 500. 2 500 000 F. 97-23-81-38.

viagers

F. CRUZ, 42-66-19-00
8, R. LA BOÉTIE, PARIS-8e
Garantie financière. 5 000 000 F. 48 ans expér. Estimation gratuite. Rente indexée. Avantage fiscal.

Libre au décès F. 95 ans, Antony, imm. récent, 5 poss, park. 470 000 F + 1 100 F. s/2 têtes, F. 95 ans, H. 73 ans. Viagers F. Cruz, 42-66-19-00.

locations non meublées offres

Paris

Particulier loue appt, rue de la Croix-Nivert, 2/3 poss, 10e ét. + grande terrasse, tt cft, excellent état, soleil, vue dégagée. 6 300 F + ch. 45-25-48-68, à part. 12 h.

locations non meublées demandes

Paris

Pr cadres et employés mutés IMPORTANTE STÉ MULTINATIONALE INFORMATIQUE rech. DU STUDIO AU 5 PCES Paris et environs. Assurance loyer. 45-04-48-21.

F, 50 ans, ch. à louer, minimum 40 m², F2/F3, Paris, 3e, 9e, 10e, 11e, 18e, maxim. 3 500 F/mois CC. 48-54-97-41, soir de préf.

locations meublées offres

Paris

Sud 16e. Plein soleil, 85 m², grande réception + chbre, luxe. 11 000 F. 42-29-52-98.

pavillons

GAMBAIS 78
Vds PAVILLON, 4 chbres, 1 séjour double 45 m², cheminée, cuisine aménagée, sous-sol complet, 2 salles de bains, dressing. 710 m² de terrain clos paysagé et herborisé.
Prix : 1 400 000 F
Tél. : 34-87-12-82.

propriétés

(77) PROPRIÉTÉ XIXe
Réception, 5 chbres, cft. 1 500 m². 64-41-16-39.

MONTFORT-L'AMAURY (78)
Pté résid., terrain arb. 2 000 m², maison tradit. réc. 150 m². R.-de-ch., ét., grenier aménag., gd ss-sol, 2 s. d'eau. 2 100 000 F à déb. 40-27-01-70. 43-57-16-44, soir.

ILE D'OLÉRON
A vendre grande maison type F 5 + studio attenant. Tt confort. Chauff. central. Petite cour. Libre de suite. Prix 390.000 F
Tél. : (16) 46-76-73-96 après 20 heures.

villas

A vendre VILLA de caract., près de Dreux (6 km), 240 m² hab. + s/sol, TERRAIN 2 000 m² clôturé, arboré, 2 entrées, 5 ch, 2 s. de bns, 2 w.-c., chem., cuis. équipée. Prix : 750 000 F, à déb. Tél. : (16) 37-82-91-31. M. ou Mme Félix LEGA.

OSNY (95)
Villa de standing 166 m²
Entrée, salon, séjour 70 m²
Cuis. équipée, terrasse. 4 chbres dont une avec terrasse, 2 salles de bains
Sous-sol total. Garage 4 voitures, buanderie, cave
Alarme haut de gamme
Terrain arboré
Prix : 1.480.000 F
Tél. bur. : 39-58-47-10

bureaux

Locations

UFFI

BOURSE
840 m² avec cession

ST-PHILIPPE-DU-ROULE
1 500 m² restructurés

BASTILLE
3 000 m², imm. indép. rénovés

10e HAUTEVILLE
2 000 m², imm. indép. rénovés

PROX. MONTPARNASSE
2 200 m², imm. indépendant

NEUILLY
2 000 m², immeuble neuf

BOULOGNE
890 m², neuf, div. 280 m²

SURESNES
4 000 m², activités burx div.

CLICHY
1 250 m² + 2 000 m² entrep. prox.

SAINT-DENIS
TOUR PLEYEL
1 500 m², 34e-35e étages

PTE BAGNOLET
2 000 m² divis., 320 m²

MONTREUIL
1 700 m², activités burx

LES ULIS
3 imm. 1 500 m², div. 500 m²

45-22-12-00

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES
propose bureaux et salles de réunions équipés tres durées + ts services, tél., télex, fax, secrét. TTX, sièges sociaux
Boulogne 46-20-22-25
Vincennes et Marne 60-17-18-19
Marseille 91-72-45-00
Rouen 35-71-80-80
Paris 8e, 9e, 15e 42-82-80-50
+ de 20 centres en France
Infos Minitel : 3616 ASPAC.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services 43-55-17-50.

BUREAUX A LOUER
Mo BOURSE, OPÉRA
700 m² + PARKINGS DIVISIBLE

AUGUSTE THOUARD
42-65-54-07

RICHARD ELLIS
45-63-08-08.

DOMICILIATION
BURX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX.
AGECO, 42-94-95-28.

AGENDA IMMOBILIER

Hamilton Osborne King
32 MOLESWORTH ST. DUBLIN 2 01-760251 765501 – 11 SOUTH MALL CORK 021-271371

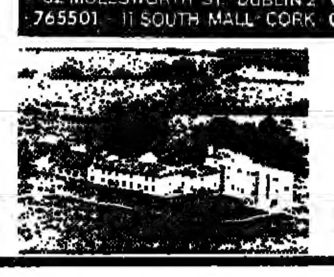

KILLARNEY Irlande

Complexe résidentiel donnant sur les lacs. 3 miles de la ville de Killarney. Idéal pour complexe hôtelier/loisirs. 2 300 m² sur 8 hectares de terrain. Vente par O.P.A. le 25 octobre 1989.

Co-agents : Sean Coyne and Co. Ltd, 1, Main Street - KILLARNEY
Tél. : 19-44-353-64-31274.

COTE D'AZUR

DOMAINE PRIVE DU CAP BENAT
140 hectares de privilèges

Terre rare

Dernière chance d'acquérir à 5 km du Lavandou, face aux îles d'Or, l'un des plus beaux terrains constructibles... protégé à tout jamais au cœur d'un parc de 140 hectares, classé, privé, gardienné toute l'année.

Documentation réservée. Pour la recevoir, adressez aujourd'hui même votre carte de visite à POSIDONIA – Département vente, Domaine privé du Cap Bénat, 83230 BORMES-LES-MIMOSAS, ou téléphoner à M. JEANNOT au 94-71-27-28. Télécopie : 94-64-85.05.

25 APPARTEMENTS TRÈS SOIGNÉS
AU PIED DU TELEPHERIQUE DE L'AIGUILLE DU MIDI
LE MORGANE
A CHAMONIX MONT-BLANC
1035-4807m

RENSEIGNEMENTS ET VENTE — Schmidhauser & cie — GENEVE 19 41 22 786 13 63 — ANNEMASSE 50.92.74.80

249.000 F
Avec 8.760 F à la réservation (4%)

Provence

Piscine et tennis privés

Votre maison 2 pièces tout équipée au calme d'un village typiquement provençal, dans l'arrière-pays de Hyères.
* à partir de... Prix au 1/10/89
Existe également en maisons 3 pièces.
Financement personnalisé.
Crédit 100% possible.

(1) 42.25.25.25

Bon documentation sur FORCALQUEIRET — LM 27.10.89
Nom
Adresse
Tél. Dom.
Tél. Bur.
66, CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS
FERINEL *Vacances*

Praz-sur-Arly

329.000 F*
Megève en voisin
Avec 13.160 F à la réservation (4%)

Au cœur d'une station-village typiquement savoyarde, votre appartement 2 pièces tout équipé proche des pistes et des commerces.
* à partir de... Prix au 1/10/89
Existe également en studios et appartements 3 pièces.
Financement personnalisé. Gestion locative assurée.

(1) 42.25.25.25

Bon documentation sur PRAZ-SUR-ARLY — LM 27.10.89
Nom
Adresse
Tél. Dom.
Tél. Bur.
66, CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS
FERINEL *Vacances*

Le Monde
IMMOBILIER
AGENDA IMMOBILIER
mercredi + jeudi + vendredi + samedi (RADIO-TÉLÉVISION)
PUBLICITÉ :
RENSEIGNEMENTS et RÉSERVATIONS :
45-55-91-82 poste 43-24-41-38

Le Monde — CADRES

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT ch. pour PARIS et NICE
COLLABORATEURS
École supérieure de commerce pour devenir
RESPONS. DES SERVICES CRÉDITS COMMUNAUX
Env. C.V. et prét. à : SMO. 219, r. St-Honoré, Paris-1er.

Association spécialisée environnement cherche pour département publications
JOURNALISTE-SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
plein temps, 30 ans env. Connaissances presse jeunesse, TTX, anglais souhaité. Tél. : ENARGIE (1) 46-22-68-07.

ORGANISME recherche
JEUNE ARCHITECTE
ayant bonne connaissance architecturale de Paris pour organisation d'expositions, colloques et conférences dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme. Aptitude à la rédaction, angl. et esp. souhaités.
Adr. lettre de candidature manuscr. sous n° 8606, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Recherchons professeur de mathématiques pour établissement sous contrat d'association, logement possible. Env. CV + photo à COLLÈGE DE JUILLY, 77230 JUILLY.

secrétaires

Sté Paris-16e, rech. secrétaire, dactylo ayant ambition. 47-55-16-16.

L'AGENDA

Bijoux

Bijoux anciens bagues romantiques se choisissent chez Gillet ACHAT OR actuellement 20 % de réduct. Gillet, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. 43-54-00-83.

Vins

Salon du Club des vignerons lauréats (28 au 31 octobre 89)
60 vignerons venus de la France entière exposent et font déguster leurs vins médaillés durant le week-end et jusqu'au 31 octobre, au Palais de Chaillot. Premier grand salon de vins d'après vendanges, le 15e Carrefour du Club de ces vignerons lauréats du concours général agricole de Paris vous permettra de déguster de grands crus et d'acheter, dans le calme, des vins de fêtes.
Grand foyer du théâtre national de Chaillot, pl. du Trocadéro, Paris 16e du 28 au 31 octobre. Entrée gratuite de 12 h à 21 h.

Relaxation

Dépressions, angoisses, obsessions, difficultés relationnelles consultez psychothérapeute/psychanalyste à Boulogne (Pte St-Cloud/Pte d'Auteuil). 46-03-19-40.

Cours

COURS D'ARABE
JOURNÉE, SOIR, ET SAMEDI
AFAC, 42-82-92-62

Vacances
Tourisme
Loisirs

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples
100 £ par sem., demi-pension.
Rens. : 172 New Kent Road LONDON SE 1 4YT-GB. 19-44-1-703-41-75.

MARCHÉS FINANCIERS

Fin du conflit avec le Crédit foncier

Le Comptoir des entrepreneurs accepte l'arbitrage du Trésor

Lors du conseil d'administration du Conseil des entrepreneurs du mercredi 25 octobre, Mme Dufour, sa présidente, a finalement accepté la proposition d'arbitrage soumise par le directeur du Trésor pour mettre fin au conflit qui oppose cet établissement au Crédit foncier de France (CFF). Mme Dufour demandait une compensation pour la non-application d'un protocole passé en 1982 et qui prévoyait un partage dans la distribution des PAP (prêts d'accession à la propriété) à 70 % pour le CFF et 30 % pour le Comptoir.

Mme Dufour affirmait qu'elle bénéficiait de 15 milliards de francs d'encours en moins, soit un manque à gagner de 80 millions de francs par an. L'arbitrage rendu par le directeur du Trésor lui accorde 40 millions de francs d'une part, en laissant au Comptoir 3 milliards de francs de prêts qui auraient dû passer au CFF d'autre part, en majorant (de 7,5 centimes) la commission de gestion que perçoit le Comptoir sur les PAP. Cette proposition représente à terme un apport supplémentaire de 552 millions de francs pour le Comptoir. En outre, il se voit accorder l'accès à une catégorie de prêts à taux privilégiés, dans le secteur privé, les PLI (prêts locatifs intermédiaires destinés aux classes moyennes), dont l'enveloppe (2 milliards de francs en 1989) était jusque-là réservée au CFF. Enfin, le représentant du Trésor a réaffirmé que le Comptoir resterait une institution financière spécialisée et a confirmé sa mission *« permanente et d'intérêt public »* (financement de la construction). Cette déclaration a permis à Mme Dufour d'accepter une proposition d'arbitrage qu'elle avait refusée en juillet dernier. *« D'autant*, affirme la présidente du Comptoir, *qu'il n'est désormais plus question de supprimer la procédure PAP comme cela avait été envisagé à l'époque »*.

C. B.

Le redressement de la maison de couture

M. Alain Chevalier et le Crédit agricole reprennent Balmain

C'est donc le Crédit agricole qui vient épauler M. Alain Chevalier pour le rachat de la maison de couture Balmain au canadien Erich Fayer. L'ancien président de LVMH (Moët Hennessy-Louis Vuitton) devait annoncer, le jeudi 26 octobre, dans les salons de l'hôtel Ritz à Paris la composition du tour de table qu'il s'échinait à constituer depuis près de six mois.

Chef de file avec environ 15 % du capital, le Crédit agricole réunit autour de lui la Société générale, la Banexi, filiale de la BNP, la Compagnie Astorg (Suez) et la Lyonnaise des dépôts. Ce pool bancaire prend près de la moitié d'un capital d'environ 500 millions de francs. Pour l'instant M. Chevalier conserve le reste avec l'intention à terme de ramener sa participation à 25 % ou 30 %.

Mais pour séduire de nouveaux investisseurs, il devra d'abord redorer le blason de la maison de couture. Balmain réalise un chiffre d'affaires de 100 millions de francs et à peu près autant au titre des redevances des licences.

Sous réserve d'une connaissance plus approfondie de la maison, M. Chevalier a déjà fixé quelques priorités : revoir la politique des licences et de la distribution, notamment aux Etats-Unis, relancer la publicité, créer un parfum féminin à la mi-1991 ainsi que se diversifier dans la bijouterie de luxe et les arts de la table. *« Je me donne deux ans pour remonter l'affaire. A partir de la troisième année, cela devrait se traduire au niveau des chiffres. Mais il est vrai que je prends des risques »*, reconnaît M. Chevalier qui a dû s'endetter personnellement pour boucler l'opération.

Quant à son principal partenaire, le Crédit agricole – qui partage ce risque, – il confirme ainsi sa volonté de diversifier ses investissements. Cette prise de participation chez Balmain permet à la « banque verte » de s'introduire à peu de frais dans le secteur du luxe où habituellement le ticket d'entrée est plutôt élevé.

F. Ch.

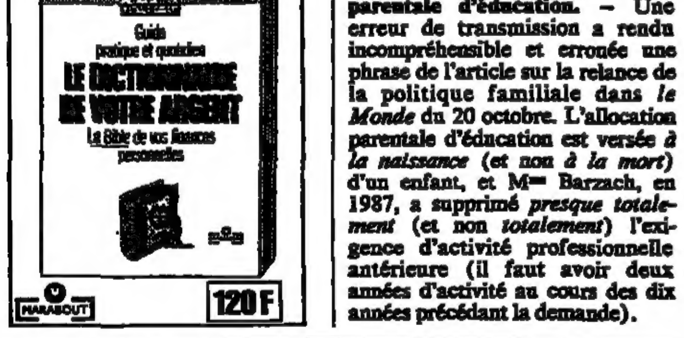

□ **ERRATUM : l'allocation parentale d'éducation.** – Une erreur de transmission a rendu incompréhensible et erronée une phrase de l'article sur la relance de la politique familiale dans *le Monde* du 20 octobre. L'allocation parentale d'éducation est versée *à la naissance* (et non *à la mort*) d'un enfant, et Mme Barzach, en 1987, a supprimé *presque totalement* (et non *totalement*) l'exigence d'activité professionnelle antérieure (il faut avoir deux années d'activité au cours des dix années précédant la demande).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AXA MIDI ASSURANCES

Sous réserve de l'approbation par les actionnaires d'AXA MIDI ASSURANCES de la bonne fin des offres publiques d'échange, les autorités boursières ont donné leur accord de principe pour que la cotation du titre AXA MIDI ASSURANCES soit transférée le moment venu sur le marché à règlement mensuel.

L'assemblée générale extraordinaire d'AXA MIDI ASSURANCES doit se tenir le 21 décembre 1989.

Cette décision permettra aux actionnaires de la société de bénéficier d'un marché boursier large et animé.

sogerap

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ SOGERAP

Le résultat net au 30 juin *1989* s'élève à *46,7 MF* contre *52,3 MF* au 30 juin 1988, la diminution relative en cours d'année est due aux moindres produits exceptionnels.

Ceux-ci n'ont en effet atteint que 30,7 MF contre 44,9 MF au 30 juin 1988 : les plus-values nettes sur cessions de titres ont représenté 27,6 MF contre 34,2 MF et les reprises de provisions nettes 3,1 MF contre 11,7 MF.

Les produits courants progressent de 32 % (27 MF contre 20,5 MF). Ils comprennent pour l'essentiel.

– 12,7 MF contre 8,1 MF en 1988 de dividendes reçus des participations ;

– 5,7 MF de revenus des titres immobilisés de l'activité de portefeuille, soit le même montant qu'au 30 juin 1988 ;

– 8,6 MF contre 6,4 MF d'intérêts sur prêts.

Au cours du premier semestre 1989, la constitution du portefeuille de participations n'a guère varié. La valeur boursière des titres immobilisés de l'activité de portefeuille a progressé sur 12 mois de près de 80 millions et atteint environ 360 MF.

Grâce aux résultats atteints au 30 juin 1989 et à la plus-value dégagée sur la cession de la participation dans ELF NIGERIA intervenue au second semestre, le résultat de SOGERAP à fin septembre est supérieur à celui de l'ensemble de l'exercice 1988.

NEW-YORK, 25 oct. ↑

Très irrégulier

Après la nouvelle et violente secousse du 24 octobre, la tendance est restée très irrégulière à Wall Street, dans un marché toujours passablement nerveux. A la clôture, l'indice des industrielles accusait une baisse modeste de 5,94 points, à 2 653,28. Le bilan de la journée a toutefois été positif. Sur 1 942 valeurs traitées, 765 ont monté, 689 ont fléchi et 488 n'ont pas varié.

D'après les professionnels, la *Bourse aurait pu réussir à monter* un peu si les ordinateurs ne s'étaient pas remis à cracher en fin de journée quelques programmes de ventes. Cependant, les analystes ne cachaient pas que la crainte de nouvelles et violentes turbulences a tenu éloignés du marché nombre d'investisseurs. D'autre part, l'attente de la publication, ce jeudi, du PNB pour le troisième trimestre a incité les opérateurs présents à beaucoup de prudence. La forte diminution des transactions en témoigne avec 155,65 millions de titres échangés, contre 237,96 millions la veille.

VALEURS	Cours du 24 oct.	Cours du 25 oct.
Alcoa	70,5	69,6
A.T.T.	42,87	43,5
Boeing	57,75	57,5
Chase Manhattan Bank	38,87	38
Du Pont de Nemours	114,87	117,2
Eastman Kodak	44	44,7
Exxon	45,37	45,6
Ford	49,12	48,6
General Electric	56,75	56,3
General Motors	46,75	44,8
Goodyear	43,87	44,2
I.B.M.	102,87	102,1
I.T.T.	58,75	58,5
Mobil Oil	57,62	57,3
Pfizer	67,50	68
Schlumberger	44,87	43,7
Texaco	51,37	52,1
UAL Corp. ex-Allegis	170	182
Union Carbide	24,62	24,6
U.S.X.	33,62	33,2
Westinghouse	64,37	64,8
Xerox Corp.	62,75	59,7

PARIS, 25 octobre ↓

Nouvelle baisse

Sale temps rue Vivienne. Brutalement réamorcé quelques heures plus tôt, le mouvement de baisse s'est poursuivi, mercredi, à la Bourse de Paris. Et cette fois sans la moindre interruption. Quelques minutes après l'ouverture matinale, l'indice CAC-40 était déjà en recul de 0,04 %. Le recul des cours s'accélérait ensuite. Vers 13 heures, il avoisinait 0,9 %. Dans l'après-midi, le thermomètre du marché s'établissait à 1 % en dessous de son niveau de la veille, perdant ainsi près de 3 % en quarante-huit heures. L'indice *CAC-40 achevait la journée sur une* baisse de 0,33.

Surpris la veille par le plongeon de Wall Street, les investisseurs ont préféré prendre leurs précautions avant l'ouverture de la prochaine séance à New-York. Personne sur le parquet n'a été dupe de la remontée du Dow Jones mardi en fin de parcours. Le très mauvais bilan de la journée témoigne des dégâts causés à la cote américaine. Cette nouvelle secousse enregistrée au Big Bard a, pour le moins, sérieusement ébranlé le moral des investisseurs, qui avaient peut-être cru un peu vite que le mini-krach du 16 octobre n'était qu'un simple incident de parcours.

« Le marché parisien est déstabilisé », disait un spécialiste. Le fait est : psychologiquement rien ne va plus. Rencontré au coin d'un pilier, un particulier habitué des lieux avait *la mine défaite. Comme bien* d'autres petits porteurs il n'a pas perdu son sang-froid, mais se disait prêt maintenant à la moindre alerte à liquider une partie de son portefeuille.

Inutile de la préciser : sous les lambris, tout le monde attendait l'ouverture de Wall Street pour se faire un semblant de religion.

Les professionnels sont tous à peu près d'accord sur un point : un cycle s'achève à la Bourse, qui s'apprête à entrer dans une zone de fortes turbulences.

LONDRES, 25 oct. ↑

Net progrès

Les cours des valeurs ont terminé en net progrès, mercredi, au Stock Exchange. L'indice Footsie a gagné 12,6 points, à 2 161,9. Le marché s'est, toutefois, montré peu actif, avec 374,6 millions de titres échangés. Les craintes relatives à un maintien d'une politique monétaire restrictive qui pourrait conduire l'économie britannique à une phase de récession ont découragé les investisseurs. La majorité des secteurs se sont cependant appréciés, notamment les pétrolières, les magasins, les aéronautiques, les électroniques, les assurances, les textiles et les industrielles. Le britannique Coates Brothers, spécialisé dans les encres et les résines synthétiques, s'est envolé après avoir annoncé que la firme française Orkem, détenant déjà une participation de 40 % dans le groupe, l'avait approché en vue d'une OPA sur le reste de son capital. La société de réparation Kwik-Fit a continué de s'apprécier dans l'espoir du lancement d'une OPA par la firme ouest-allemande Continental. Jaguar a poursuivi son ascension. Les fonds d'Etat ont terminé en progrès et les mines d'or sont demeurées inchangées.

TOKYO, 26 oct. ↑

Reprise de la hausse

Le mouvement de baisse observé au Kabuto-Cho durant les deux dernières séances s'est brusquement interrompu jeudi. Après avoir frôlé un nouveau record dans l'après-midi, la cote a terminé en nette hausse, suite à des échanges très animés. L'indice Nikkei a terminé en hausse de 236,09 points, à 35 678,49. Il avait atteint en séance 35 697,11, dépassant momentanément le record de 35 689,98 atteint le 28 septembre dernier. Cette progression de 0,67 % a permis d'effacer les pertes enregistrées précédemment. Les valeurs liées à la demande intérieure ont de nouveau animé le marché, et ce sont les financières, les firmes de courtage principalement, qui ont enregistré les plus fortes hausses. Les achats ont émané des fonds d'investissements, des banques et des particuliers.

VALEURS	Cours du 25 oct.	Cours du 26 oct.
Akai	800	790
Bridgestone	1 950	1 980
Canon	1 840	1 810
Fuji Bank	3 220	3 240
Honda Motors	1 870	1 870
Matsushita Electric	2 330	2 310
Mitsubishi Heavy	1 060	1 100
Sony Corp.	8 550	8 430
Toyota Motors	2 680	2 650

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Philip-Morris adopte un plan de défense de son capital.** – Le groupe américain Philip-Morris (agro-alimentaire et tabacs) a annoncé, mercredi 25 octobre, qu'il avait adopté un plan de défense de son capital destiné à contrer toute tentative d'offre d'achat hostile. Ce plan (« poison pill ») vise à empêcher *« des tactiques abusives de prise de contrôle »*, a indiqué la firme. Comme les plans de défense adoptés par de nombreuses sociétés américaines, le « poison pill » de Philip-Morris autorise la vente à prix réduit de nouveaux titres aux actionnaires en cas de menace d'OPA. Ce système rend très coûteux une offre d'achat hostile. Philip-Morris est un des premiers fabricants mondiaux de tabacs et possède également des activités dans les produits alimentaires avec les firmes Kraft (rachetée à la fin de 1988), General Foods et Miller Brewing (bières).

□ **OLB première valeur autrichienne cotée à Paris.** – L'Oesterreichische Länderbank (OLB), deuxième banque commerciale d'Autriche, sera la première valeur autrichienne cotée à la Bourse de Paris. L'introduction se fera sous l'égide de la Banque Paribas et les titres seront mis en vente, le lundi 30 octobre, au compartiment des valeurs étrangères. La banque est également cotée sur les places de Vienne, de Francfort, de Düsseldorf, de Munich, de Bruxelles et d'Anvers. La Länderbank contrôle 13 % à 15 % des opérations sur le marché des capitaux en Autriche. Pour le premier semestre, le bilan de la banque a totalisé 131,2 milliards de francs.

□ **Report des cotations de la BNL à Milan.** – La Consob, commission de contrôle de la Bourse italienne, a annoncé, mercredi 25 octobre, qu'elle a repoussé jusqu'à nouvel ordre la réadmission en Bourse des actions de la Banca Nazionale del Lavoro (BNL), en demandant à la direction de cette banque des informations complémentaires. La reprise de la cotation des titres BNL, qui avait été suspendue le 5 septembre dernier, après le scandale des prêts accordés à l'Irak par sa filiale d'Atlanta, était très attendue par la Bourse de Milan. La Consob a estimé que les informations qui lui avaient été fournies par la BNL à la suite de son conseil d'administration de jeudi dernier devaient être complétées.

□ **Vickers lance une OPA amicale sur Ross Catherall.** – Le groupe britannique Vickers (ingénierie, voitures Rolls-Royce) a lancé une offre amicale d'achat de 108 millions de livres (1 milliard de francs), comptant sur le groupe Ross Catherall (aciers spéciaux). La direction de Ross Catherall a *recommandé aux actionnaires* l'offre de Vickers, qui équivaut à un prix de 252 pence par action. Un paiement sous forme d'obligations est également proposé en option par Vickers. Le succès de l'offre de Vickers semble assuré, le groupe ayant déjà obtenu des acceptations représentant 40 % du capital et un soutien du groupe 3i, qui contrôle 27 % du capital.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours		VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
Amadé & Associés	....	378		Metra Communication	....	....	
Asystel	....	144		Metallurg. Minière	....	263	
B.A.C.	....	289		Métrosservice	....	179 90	
B. Demachy & Assoc.	....	585		Métrosservice (bons)	14 50	11 70	o
Banque Tarneaud	188	188		Molex	221	220	c
B.I.C.M.	....	835		Navale-Delmas	....	1264	
Boiron	....	400		Olivetti-Logabax	259	260	
Boisset (Lyon)	....	300		Ora. Gest.Fin.	....	504	
Câbles de Lyon	....	2276		Pinault	....	570	
Calberson	....	861		P.F.A. S.A.	....	797	
Cardif	....	830		Presbourg (C In & Fin)	....	91	
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	770		Présence Assurance	....	700	
C.D.M.E.	....	1800		Publicat. Filipacchi	....	771	
C. Equip. Elect.	....	....		Razel	....	898	
C.E.P.-Communication	....	861		Rémy & Associés	....	308 60	
Ciments d'Origny	....	736		Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	310	
C.N.I.M.	....	666		St-Honoré Matignon	....	240	
Codetour	....	286 10		S.C.G.P.M.	....	796	
Conforama	....	1167		Segin	296	300	
Creeks	....	401		Sélection Inv. (Lyon)	....	112	
Delsa	....	180		S.E.P.	....	470	
Dauphin	....	819		Serbo	....	484	
Devanlay	....	1260		S.M.T.Goupil	....	325	
Deville	....	580		Sodialorg	....	436	
Dolisos	....	183		Supra	....	256	
Editions Belfond	....	165		Thermador Hold. (Lyon)	....	283 20	
Elysées Investissem.	....	17 20	d	TF 1	....	304 30	
Finacor	....	218 50		Unilog	....	164	
Gerancr	....	540		Union Financ. de Fr.	....	500	
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	324		Vial et Cie	....	207	
Guintoli	....	1000		Yves Saint-Laurent	....	1045	
I.C.C.	....	286					
Idia	....	285					
Idianova	....	156 60					
IM2	....	300					
Int. Metal Service	....	1036					
Le gd livre du mois	....	337	o				
Loca Investissement	....	278					
Locamic	....	139					

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 25 octobre 1989

Nombre de contrats : 18 785.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	800	41	–	36	–
CGE	440	31	46	19	21
Elf-Aquitaine	520	11,50	33	39	–
Eurotunnel SA-PLC	60	4,80	9,10	8,60	11,20
Lafarge-Coppée	1 550	40	100	95	104
Michelin	160	19	–	4,40	–
Midi	1 500	45	–	140	–
Paribas	520	105	–	9	–
Peugeot	850	57	98	49	65
Saint-Gobain	680	14,50	36	59	–
Société générale	520	10	25	–	–
Thomson-CSF	180	23	33	7	12
Source Perrier	1 800	240	–	65	–
Suez Financière	400	18	36	24	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 octobre 1989

Nombre de contrats : 50 572.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 89	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90
Dernier	106,96	106,98	107,12
Précédent	106,90	106,78	106,84

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 89	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 89	OPTIONS DE VENTE Mars 90
106	1,64	0,14	0,71	0,18

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,26 F ↑

Le dollar s'inscrivait en hausse le 26 octobre, s'échangeant à 6,26 F, contre 6,2480 F à la cotation officielle de la veille. Le président de la Fed, M. Alan Greenspan, a réitéré, mercredi, devant le Congrès l'importance qu'il accorde à la lutte contre l'inflation. Les marchés n'anticipent donc pas d'assouplissement prochain de la politique monétaire américaine.

FRANCFORT	25 oct.	26 oct.
Dollar (en DM)	1,8410	1,8450
TOKYO	**25 oct.**	**26 oct.**
Dollar (en yens)	141,55	141,90

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (26 oct.) ..... 10 1/16-10 3/16 %

New-York (25 oct.) ... 8 11/16-8 13/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 30-12-88)*

	24 oct.	25 oct.
Valeurs françaises	123,1	122,7
Valeurs étrangères	111,5	110,7
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	530,7	521,7
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1 832,88	1 826,81
(OMF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice OMF 50	504,30	500,84

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles ..... 2 652,2 · 2 653,28

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 739,3	1 751,9
Mines d'or	195,1	195,8
Fonds d'Etat	84,88	85,21

TOKYO

	25 oct.	26 oct.
Nikkei Dow Jones	35 442,40	35 678,49
Indice général	2 672,57	2 697,58

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	6,2570	6,2600	+ 70	+ 85	+ 145	+ 170	+ 470	+ 530
$ can.	5,3228	5,3299	– 108	– 77	– 206	– 167	– 524	– 444
Yen (100)	4,4141	4,4193	+ 131	+ 154	+ 253	+ 286	+ 746	+ 806
DM	3,3941	3,3966	+ 53	+ 70	+ 106	+ 129	+ 292	+ 343
Florin	3,0067	3,0096	+ 44	+ 54	+ 84	+ 101	+ 248	+ 284
FB (100)	16,1596	16,1757	+ 14	+ 115	+ 30	+ 188	+ 211	+ 531
FS	3,8719	3,8762	+ 77	+ 94	+ 140	+ 163	+ 373	+ 430
L (1 000)	4,6262	4,6319	– 136	– 111	– 220	– 188	– 598	– 536
£	10,0581	10,0692	– 439	– 390	– 833	– 769	– 2289	– 2146

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 9/16	8 13/16	8 1/2	8 5/8	8 3/8	8 1/2	8 1/4	8 3/8
DM	7 3/4	8	7 13/16	7 15/16	7 13/16	7 15/16	7 15/16	8 1/16
Florin	7 15/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 1/16	8 3/16
F.B. (100)	9 1/4	9 3/4	9 5/8	9 15/16	9 9/16	9 7/8	9 1/2	9 13/16
F.S.	6 3/4	7	7 7/16	7 9/16	7 1/2	7 5/8	7 11/16	7 13/16
L (1 000)	13	14	13	13 1/2	12 3/8	12 7/8	12 3/8	12 7/8
£	14 15/16	15 3/16	15	15 1/8	15	15 1/8	14 13/16	14 15/16
F franç.	9 15/16	10 3/16	10	10 1/8	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 25 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3700	C.N.E. 3% ★	3700	3720	3710	– 0 67
1080	B.N.P. T.P.	1080	1080	1075	+ 1 42
1225	C.C.F. T.P.	1234	1234	1234	....
1099	Créd. Lyon. T.P.	1101	1111	1111	+ 0 91
1895	Renault T.P.	1790	1800	1780	– 0 56
2100	Rhône-Poul. TP	2100	2100	2100	+ 2 44
1290	St-Gobain T.P.	1265	1265	1262	– 0 32
1255	Thomson T.P.	1260	1175	1200	– 4 76
825	Accor	805	804	800	– 0 62
620	Air Liquide	612	610	614	+ 0 33
2200	Alc. Superm.	2300	2251	2251	– 2 13
595	A.L.S.P.I. ★	610	620	599	– 1 80
2850	Arjom. Prioux ★	2860	2851	2850	– 0 35
670	Arnoult-Roy ★	640	638	637	– 0 47
970	Aux. Entrepr. ★	961	961	950	– 1 14
605	Av. Dassault ★	605	608	610	+ 1 33
360	BAFIP ★	368	368	383	+ 3 79
370	Bail-Equipem. ★	356	361	362	– 1 12
960	Bail Investiss. ★	925	926	925	....
395	B.N.P. C.I. ★	395	395 40	397	+ 0 82
930	Bolloré Tech.	925	915	913	– 1 30
600	Cie Bancaire ★	580	588	582	+ 0 34
850	Bazar H.-V. ★	910	920	887	– 2 10
705	Béghin-Say ★	680	695	675	+ 0 75
1630	Berger (Mé)	1820	1500	1500	– 17 58
730	Bic ★	731	732	727	– 0 55
995	B.I.P. ★	995	....	....	....
615	B.I.S. ★	601	605	599	+ 3 45
3190	Bongrain S.A. ★	3150	3168	3150	....
980	Bon-Marché ★	975	980	950	– 2 56
700	Bouygues ★	703	695	690	– 1 85
130	B.P. France ★	132	131 10	126	– 4 55
695	B.S.N. ★	677	673	673	– 0 58
760	Canal Plus ★	735	736	736	+ 0 14
495	Cap Gem. S. ★	482 50	497	480	– 0 52
3400	Carrefour ★	3400	3350	3302	– 2 88
205	Casino ★	212	208	208	– 1 89
128	Casino A.D.P. ★	127 80	129	128	+ 0 31
1080	Castorama D.I.	1080	1029	1029	– 2
119	C.C.M.C.	120	123	120	....
790	C.E.G.I.D.	810	800	780	– 3 70
235	Centrest	240	240	245	+ 2 08
820	Cetelem ★	821	823	805	– 2 42
425	Cerus ★	423	418	415	– 1 89
630	C.F.A.O. ★	635	640	632	– 0 47
465	C.G.E.	455 80	450 20	455	– 0 20
1780	C.G.I. Informat.	1680	1721	1695	+ 0 89
1580	C.G.I.P. ★	1540	1511	1550	+ 0 65
725	C.S.P.	720	690	709	– 1 53
1090	Chargeurs S.A. ★	1072	1096	1075	+ 0 28
825	Clca	829	802	802	– 3 26
1680	Ciments franç. ★	1660	1640	1645	– 0 90
610	Club Méditerr. ★	599	595	593	– 0 84
220	C.M.B. Packag.	231 50	231	221 20	– 4 45
170	Codetel ★	171	171 20	173	+ 1 17
385	Coflexip ★	399	390	391 50	– 1 93
975	Colas ★	990	985	988	– 2 22
245	Cpt. Entrepr. ★	234	236	227	– 2 99
1090	Compt. Mod. ★	1098	1055	1071	– 2 46
340	Concept S.A.	352	358	353	+ 0 28
1210	Créd. Foncier ★	1199	1180	1195	– 0 34
500	C. F. Immob. ★	490	501	501	+ 2 24

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
185	C.C.F. ★	189 50	187 50	190	+ 0 26
660	Cr. Lyon. (CI) ★	640	621	642	+ 0 31
1140	Crédit Nat. ★	1138	1145	1138	....
425	C.S.E.E. ★	395	410	393 80	– 0 30
3650	Damart S.A. ★	3800	3800	3880	+ 2 11
1930	De Dietrich ★	1940	1942	1998	+ 2 99
220	Dév. R.d.C. (Li)	219	219 50	219 50	– 0 23
345	Dév. R. Sud-Est	335 50	340	331	– 1 34
570	D.M.C.	531	535	529	– 0 38
....	Drouot Assur. ★	482	482	485	+ 0 62
4700	Docks France ★	4700	4640	4629	– 1 51
965	Dumez ★	968	951	935	– 3 41
1100	Dumésil Leblé	1108	1100	1128	+ 1 81
2070	Eaux (Gén.) ★	2069	2041	2070	+ 0 05
515	Ecco ★	495	505	480	– 3 03
1180	Electrofinanc. ★	1179	1169	1175	– 0 34
560	El. S. Dassault ★	540	545	534	– 1 11
500	Elf-Aquitaine	494	495	489	– 1 01
420	– (certific.) ★	411	411	411	....
1300	Epeda B.-F.	1360	1350	1360	– 0 74
2820	Essilor ★	2978	2920	2910	– 2 32
1470	Essil. Int.(OP) ★	1449	1449	1413	– 2 48
480	Esso S.A.F. ★	452	458	453	+ 0 22
2350	Eurafrance ★	2450	2480	2375	– 3 06
1690	Eurocom ★	1800	1820	1780	– 1 11
4150	Euromarché ★	3975	3960	3850	– 3 14
880	Europe n° 1 ★	848	864	858	+ 1 18
59	Eurotunnel ★	56	56 50	55 05	– 1 70
1860	Exor ★	1819	1860	1810	– 0 49
1500	Facom ★	1560	1551	1523	– 2 37
1210	Fichet-Bauche ★	1150	1240	1219	+ 6
215	Finextel ★	217 90	214	218	+ 0 05
375	Fives-Lille ★	376	370	362	– 3 47
2650	Fromager. Bel ★	2620	2630	2565	– 2 10
2110	Gal. Lafayette ★	2151	2210	2150	– 0 05
610	Gascogne ★	610	595	595	– 2 46
1700	Gaz et Eaux ★	1680	1680	1631	– 2 92
820	Géophysique ★	765	792	776	+ 1 44
695	Gerland ★	671	671	678	– 0 29
3600	Groupe Cité ★	711	720	685	– 3 66
2230	Gr. Victoire	2250	2250	2250	....
1120	– (certif.)	1122	1120	1123	+ 0 09
1190	GTM-Entrep. ★	1216	1225	1207	– 0 74
1020	Guyenne-Gas. ★	990	1005	980	– 1 01
405	Hachette ★	410	409	404 90	– 1 24
1220	Havas ★	1180	1190	1190	+ 0 85
665	Hénin (La) ★	640	660	651	+ 1 72
1330	Hutchinson ★	1230	1210	1191	– 0 75
335	Imétal ★	317	325	315	– 0 63
220	Ingénico ★	228	235	228 50	+ 0 22
6400	Inst. Mérieux ★	6490	6180	6360	– 2
530	Interbail ★	524	526	522	– 0 38
1600	Intertechnique ★	1587	1587	1560	– 1 58
1300	J. Lefebvre ★	1300	1290	1252	– 2 19
1190	Labinal ★	1120	1121	1090	– 2 68
2260	Lab. Bellon ★	2221	2300	2260	+ 1 76

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1570	Lafarge-Coppée	1491	1488	1475	– 1 07
1300	Lebon ★	1300	1289	1289	– 0 08
3380	Legrand ★	3380	3380	3335	– 1 33
1900	Legrand (DP) ★	1858	1890	1840	– 0 97
1690	Leroy-Somer ★	1680	1680	1680	....
780	Locabail Im. ★	785	785	785	....
500	Locafrance ★	485	480	481	– 0 82
840	Locindus ★	831	819	844	+ 1 56
460	Luchaire ★	450	450	449 90	– 0 02
4720	L.V.M.H. ★	4670	4690	4671	+ 0 02
470	Lyonn. Eaux ★	471	480	453 50	– 3 72
69	Mais. Phénix ★	72	70 80	70 10	– 2 64
275	Majorette (Ly) ★	269 80	270	270	+ 0 07
475	Mar. Wendel ★	463 90	471	450	– 3
425	Matra ★	420	420	416	– 0 95
4360	Merlin-Gerin ★	4315	4310	4360	+ 1 04
245	Metaleurop ★	227	233	230 40	+ 1 50
265	Métrologie Int. ★	247	248	244	– 1 21
179	Michelin	174	175	170 70	– 1 90
1400	Midi (Cie)	1413	1395	1410	– 0 21
188	Midl. Bt SA ★	185 10	189	184	– 0 59
420	Mis Salaig (Ma)	410	414	410	....
215	M.M.B. ★	209 80	216	210	+ 0 10
145	Moulinex ★	139	140 20	138 10	+ 0 07
1800	Navig. Mixte ★	1800	....	....	....
195	Nord-Est ★	198	201	191 10	– 3 48
355	Nordon (Ny)	365	350	350	– 4 11
735	Nouvelles Gal. ★	752	770	760	+ 1 06
770	Occid. (Gén.) ★	785	772	779	– 0 76
1520	Omn.F.Paris ★	1550	1540	1520	– 1 94
415	Olipar ★	395	403	396	....
4310	Oréal (L') ★	4290	4290	4225	– 1 52
630	Paribas	601	604	610	+ 1 50
460	Paris-Réesc. ★	458 80	460	438	– 4 99
1530	Pechelbronn ★	1610	1644	1618	+ 0 50
340	Pechiney CIP ★	320	318	322	+ 0 63
205	Pechiney Int.	195 10	200	194	– 0 56
495	Penhoët ★	465	465 50	471	+ 1 29
1500	Pernod-Ricard ★	1492	1500	1504	+ 0 80
895	Peugeot S.A.	858	865	844	– 1 63
525	Plastic Omn. ★	535	525	540	+ 0 93
710	Poliet ★	668	661	650	– 2 69
1160	Présbail Sic. ★	1152	1160	1130	– 1 91
845	Primagaz ★	854	849	850	– 0 47
750	Printemps ★	695	735	715	+ 2 88
3990	Promodès ★	3900	3691	3840	– 1 54
565	Radiotechn. ★	560	565	587	+ 4 82
165	Raff. D. Total ★	157	154 60	160	+ 1 91
3700	Redoute (La) ★	3650	3690	3690	+ 1 10
515	R.-Poulenc CIP ★	499	490	480	– 3 81
360	Robur financ.	356	337	337	– 5 34
170	Rochette (La)	162	164	160	– 1 23
2310	Roussel-Uclaf ★	2400	2457	2330	– 2 92
4610	R. Impér. (Ly)	4950	4930	4960	+ 0 20
195	Sade	186 70	196	196	– 0 37
1500	Sagem ★	1452	1456	1462	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
640	Saint-Gobain	620	626	625	+ 0 81
1350	St-Louis ★	1390	1370	1340	– 3 60
3000	Salomon	2850	2850	2800	– 1 75
615	Salvepar	615	610	610	– 0 81
995	Sanofi ★	988	990	993	+ 0 71
1390	S.A.T. ★	1330	1350	1354	+ 4 15
335	Saut.-Chât. (B) ★	349	340	349	....
900	Saupiquet (Na)	945	944	944	– 0 11
900	Schneider ★	880	865	837	– 4 89
89	S.C.O.A. ★	54 90	54 90	54 90	+ 0 18
....	S.C.R.E.G. ★	1100	1100	1100	....
975	Seb ★	1000	990	962	– 3 80
495	Sefimeg ★	510	495 30	517	+ 1 37
670	Sextant Avionic.	640	641	641	+ 0 16
1690	S.F.I.M. ★	1635	1656	1660	+ 1 53
265	S.G.E. ★	255	259	250	– 1 96
810	Silic ★	800	795	800	....
610	Simco	610	610	627	+ 2 79
1140	St. Rossignol ★	1130	1129	1138	+ 0 71
980	Sligos ★	950	950	949	– 0 11
495	Société Génér.	480	477	485	+ 1 04
142	Sodexco	142 50	142 50	142 50	....
170	Sodero (Ns)	179	175	175	– 2 23
4190	Sodexho ★	4200	4200	4230	+ 0 71
....	Sogenal (Ny)	111	97	97	– 12 61
405	Sogerap ★	403	404	397	– 1 49
2600	Somm.-Allib. ★	2440	2445	2400	– 1 64
1980	Source Perrier ★	1953	1928	1944	– 0 46
760	Sovac ★	760	756	760	....
730	Spie-Batignol. ★	717	720	700	– 2 37
1190	Strafor ★	1153	1208	1184	+ 2 69
400	Suez	395	395	393	– 0 51
435	Synthélabo ★	438	438	410	– 6 39
190	Thomson-C.S.F.	191	184	194 50	+ 1 83
465	Total (CFP) ★	480 50	461	480	– 0 11
93	– (certific.) ★	93	95 50	93	....
1530	T.R.T. ★	1586	1649	1590	+ 0 25
400	Truffaut (Fin.)	413	410	402	– 2 43
555	U.F.B.-Locab. ★	562	550	550	– 2 14
1110	U.I.C. ★	1055	1095	1020	– 3 32
620	U.I.F. ★	621	621	635	+ 2 25
960	U.I.S. ★	960	959	960	....
285	U.C.B. ★	260	259	261	+ 0 38
780	Unibail ★	765	776	775	+ 1 31
825	Valéo ★	798	796	781	– 2 13
470	Vallourec ★	470	475	474	+ 0 85
390	Via Banque ★	428	430	417	– 2 57
1200	Zodiac	1120	1150	1100	– 1 79
945	Elf-Gabon ★	940	945	939	– 0 11
148	Amax Inc.	139	137	135	– 2 88
240	Amer. Express	233	232 80	232 80	– 0 17
275	Amer. Teleph.	269 20	267	267	– 0 82
138	Anglo Amer. C.	135 20	134 60	134 60	– 0 44
485	Amgold	482	482	482	....
320	Banco Santander	322 40	318	318	– 1 36
935	BASF (Akt)	939	929	916	– 2 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
980	Bayer	984	970	970	– 1 42
74	Buffelsfont.	76	76 30	76 50	+ 0 66
250	Chase Manh.	248	242	242	– 2 42
90	Echo Bay Mines	88 70	88 10	88 30	– 0 45
83	De Beers	81 50	81	81	– 0 61
2230	Deutsche Bank	2220	2186	2192	– 1 26
1080	Dresdner Bank	1089	1075	1075	– 1 29
66	Driefontein Cst	66 20	67 45	67 45	+ 1 89
730	Du Pont-Nem.	718	714	715	– 0 42
285	Eastman Kodak	275	275	274	– 0 36
14	East Rand	14 05	14 40	14 40	+ 2 49
260	Electrolux	261	260	260	– 0 38
810	Ericsson	801	798	798	– 0 37
290	Exxon Corp.	283	282	282	– 0 35
315	Ford Motors	314	304 90	304 90	– 2 90
51	Fregold	51 60	53 20	53 20	+ 3 10
145	Gencor	145 20	144 50	144 50	– 0 48
360	Gén. Electr.	351	346 50	346 50 c	– 0 69
550	Gén. Belgique	555	538	538	– 3 06
285	Gen. Motors	289	289	289	....
141	Goldfields	141 50	141 50	142	+ 0 35
55	Gd Metropolitain	53 10	53 10	53 10	+ 0 19
29	Harmony	28 60	29	29	+ 1 05
315	Hewlett-Packard	315	322 90	322 90	+ 2 51
68	Hitachi	67	65 10	65 10	– 2 84
935	Hoechst Akt.	930	924	921	– 0 97
117	Imp. Chemical	116 10	115 60	115 60	– 0 43
655	IBM	647	642	641	+ 0 16
370	ITT	370 50	364	364	– 1 62
200	Ito-Yokado	204 80	200 50	201	– 1 86
190	Mac Donald's	195 90	201 30	201 30	+ 2 76
103	Matsushita	102 50	102	102 10	– 0 39
485	Merck	481	485	485	+ 0 83
465	Minnesota M.	464 50	459	459 50	– 1 08
370	Mobil Corp.	362 80	357	357	– 1 60
275	Morgan J.P.	272	273 50	273 50	+ 0 55
32960	Nestlé	32600	32010	32010	– 1 81
1160	Nixdorf	1131	1107	1107	– 2 12
134	Norsk Hydro	134 20	129 90	129 90	– 3 20
125	Ofal	125 30	129 90	129 90	+ 3 67
1980	Petrofina	1987	1940	1941	– 2 32
1110	Philip Morris	1091	1101	1100	+ 0 82
142	Philips	139 70	134 20	134 10	– 4 01
99	Placer Dome	99 50	96 70	98 50	– 1 01
406	Quilmès	406	400	400 10	– 1 45
310	Randfontein	311	310	315	+ 1 29
430	Royal Dutch	426 50	414	416	– 2 35
51	Rio Tinto Zinc	51 30	49 50	49 75	– 2 45
32	Saat. & Saatchi	31 85	30 80	30 90	– 2 98
43	St Helena Co	43 60	43 90	44	+ 0 92
280	Schlumberger	274 80	278 30	278 30	+ 1 24
44	Shell transp.	43 50	42 20	42 20	– 2 99
1890	Siemens A.G.	1851	1815	1825	– 1 40
385	Sony	383	380	378	– 1 31
53	Telefonica	52 50	51 80	51 80	– 1 33
285	T.D.K.	285	282	282	– 1 13
52	Toshiba Corp.	51 40	51 30	51 05	– 0 68
455	Unilever	455	449 80	446 50	– 1 87
345	Unit. Techn.	340	334	334	– 1 76
485	Vaal Reefs	492	500	501	+ 2 24
480	Volvo	485	469	469	– 3 30
198	West Deep	195	198	198	+ 1 54
390	Xerox Corp.	391 50	389 50	389 50	– 0 51
167	Yamanouchi	162	164 50	164 50	+ 1 54
2 84	Zambia Corp.	2 94	3 04	3 07	+ 4 42

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	121 40	3 737
8,80 % 78/93	100 30	2 819
10,80 % 79/94	102 55	1 509
13,25 % 80/90	101 95	5 227
16,20 % 82/90	101 22	12 046
16 % juin 82	103 52	9 049
14,60 % fév. 83	105 95	8 840
13,40 % déc. 83	113 80	11 307
12,20 % oct. 84	107	0 568
11 % fév. 85	112 20	7 414
10,25 % mars 86	104 98	6 381
ORT 12,75 % 83	....	..
OAT 10 % 2000	107 58	4 137
OAT 9,80 % 1997	106 50	8 571
OAT 9,80 % 1996	103 75	7 196
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	100 05	2 777
CNB Paribas	101 50	2 777
CNB Suez	101 50	2 777
CNI janv. 82	100 05	2 777
PTT 11,20% 85	107 60	9 224
CFF 10,30% 86	103	7 080
CNE 11,50% 86	104 65	4 083
CNT 9% 86	97 05	4 481
CRH 10,90% déc. 85	108 15	8 036
C.N.C.A. T.P.	....	118
C.G.E. 6% janv. 89-93	....	46 500
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..
Métrologie I. 8% 8/7	....	8 480

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1615
A.G.F. (St Cent.)	....	1036
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1110
Arbel	....	1040
Astorg	....	255
Avenir Publicité	....	1624
Axa Midi Assurances	....	350
Bain C. Monaco	....	549
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	480
Bierry-Ouest	....	1469 d
B.N.P. Intercontin.	....	328 80
Bénédictine	....	5080
B.T.P. (Compagnie)	....	104
Caff	....	660
Cambodge	....	750
C.A.M.E.	....	190 20
Carbone-Lorraine	....	1000
Case-Poclain	....	33
C.E.G.Frig.	....	480
Centen. Blanzy	....	6950
Cerabati	....	155
Champex (Ny)	158 90	155
C.I.C. (Franc. de)	....	215
C.I. Maritime	....	752
Citram (B)	2050	....
Clause	....	1250
Cofradel (Ly)	....	1460
Cogifi	....	377
Comiphos	....	715
Cie Industrielle	....	8600
Comp. Lyon-Alem.	....	544
Concorde (La)	....	1700
C.M.P.	....	....
Créd. Gén. Ind.	....	465
Cr. Universel (Cie)	....	610
Créditel	....	136 60
Darblay S.A.	....	....
Degremont	....	530
Delalande S.A.	....	1900
Delmas (S.N.C.D.V.)	....	4200
Didot-Bottin	....	1100
Eaux Bass. Vichy	....	1162 d
Eaux Vittel	....	4056
E.C.I.A.	....	1690
Electro-Banque	....	348
Elf-Antargaz	....	974 o
E.L.M. Leblanc	....	695
Ecofi-Bretagne	....	330
Entrepôts Paris	....	970
Europ. Accumul.	....	90
Europe Soudure Indust.	....	....
Eurail	....	2400
Finalens	....	210 50
FIPP	....	244 80 o
Fiac	....	1790
Foncière (Cie)	....	673
Fonc. Lyonnaise	....	793
Foncina	....	480 50
Forinter	....	1100
Fougerolle	....	595
France I.A.R.D.	....	745 d
France (La)	....	15950
From. Paul Renard	....	1575
GAN	....	2092
G.F.I.I.	....	279
Gaumont	....	....
Gerafin	....	307
Gévelot	....	500
Gr. Fin. Constr.	....	425
Gds Moulins Paris	....	1426
G. Transp. Ind.	....	605 d
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immoinvest	....	....
Immobail	....	410
Immobanque	....	690
Immob. Marseille	....	8650
Immofice	....	515
Invest. (Sté Cent.)	....	3200
Jaeger	....	229
Lambert Frères	....	392
Lille-Bonnières	....	1736
Loca-Expansion	....	258
Locafinancière	....	400
Locatel	....	389
Louis Vuitton	....	1598
Louvre (Sté)	....	3800
Lucia	....	2050
Machines Bull	....	91
Magasins Uniprix	....	162 70
Magnant S.A.	....	70 30 d
Maritimes Part.	....	361
Métal Déployé	....	581
Mors	....	130 50
Navig. (Nat. de)	....	218
Nozal	....	291 50
Optorg	....	430
Oréal (L') C.I.	2220	2132
Origny-Desvroise	....	1365
Palais Nouveauté	....	1013
Paluel-Marmont	....	720
Parfinance	....	228
Paribas-CIP	423	394 c
Paris France	....	250
Paris-Orléans	....	260
Partecha	....	471 50
Patern. Rég. Dis.	....	1869
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2045
P.L.M.	....	399
Porcher	....	745
Promodis	1760	....
Publicis	....	1116
Rochefortaise S.A.	....	980
Rosario (Fin.)	....	580
Rougier et Fils	....	328
Rolinaux (usine de)	....	785
Sacer	....	845
SAFAA	....	350
Safic-Alcan	....	785
SAFT	....	3263
Saga	....	288
Salins du Midi	....	591
Satam	....	154
Savoisienne (M)	380	380
SCAC	....	800
Senelle Maubeuge	....	468
S.E.P. (M)	175	180
Sial	....	....
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	397
Siph (Plant. Hévéas)	....	475
Sofal financière	....	772
Soficel	....	1020
Sofio	....	535
Soficomi	....	....
S.O.F.I.P. (M)	405	428 d
Sofragi	....	1584
Sopagri	....	160
Sopha-Bail	....	441
Soudure Autog.	....	970
Souabel	....	530
Suez (Fin. de)-CIP	246 80	249
Stemi	....	762
Taittinger	....	4360
Tales de Luzenac	....	....
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	695
Tour Eiffel	....	343 d
Ufiner S.M.D.	....	863
Ugine A. Chât. Gueug.	....	445
U.A.P.	....	535
U.T.A.	....	2549
Vicat	....	3290
Viniprix	....	2100
Virax	....	164 30 d
Waterman S.A.	....	938
Brass. du Maroc	....	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	786	784
Akzo	386	390
Alcan Alum.	135	140
Algemene Bank	125 10	129 80
American Brands	454	482
Am. Petrofina	480	440
Arbed	1105	860 o
Asturienne Mines	189	....
Bco Pop Español	480	480
Banque Ottomane	1796	....
B. Régl. Internat.	36000	35700
Br. Lambert	701	705
Canadian-Pacific	131	130 30
Chrysler corporation	143	....
CIR	24 50	24
Commerzbank	848	870
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	605	596
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1220	1220
Glaxo	144 50	144
Goodyear	309 80	309 80
Grace and Co	200	198
GTE corporation	399	392
Honeywell Inc.	495	491
Johannesburg	1070	....
Kubota	53 90	53
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	32	....
Mineral-Ressourc.	99 50	97 50
Noranda	127	125 10
Olivetti	23	22 80
Pakhoed Holding	405	405
Pfizer Inc.	421	415
Procter Gamble	780	788
Ricoh Cy Ltd	52 80	52 80
Rolinco	326 30	325
Robeco	325 50	322 30
Rodamco	239 80	237
Saipem	10 20	10 30
Sears Group	36 60	36 60
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	137	135
Steel Cy of Can.	106	103 10
Tenneco	317	348 d
Thorn EMI	77 40	76 50
Toray indust. inc	42	42
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1300	1260
West Rand	7	7 70 d
Whitman Corporation	191	190

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	320	340
Boiron	800	....
Calciphos	195	210
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	370	....
Cogenhor	94 50	124 20
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	360 10	361
Gachot	169	165
Guy Degrenne	600	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	287	....
Merlin immobilier	240	240
Nicolas	915	....
Particip. Percier	365 10	365
Rorento N.V.	179 20	179 20
St-Gobain-Emballage	2000	2160
Sarna-Matra	342 10	349
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.E.P.R.	3000	2540 o
S.P.R.	580	575
Sté Lecteurs du Monde	550	....
Ufinex	360	....
Union Brasseries	144	112 20 o
Wonder	1470	....

SICAV (sélection) 25/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1114 22	1087 04
Actilion	242 17	235 69
Actions France	576 65	555 81
Actions sélectionnées	663 44	639 46
Aedificandi	665 68	641 62
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1236 37	1205 24
A.G.F. 5000	695 08	676 14
A.G.F. ECU	1084 96	1054 32
A.G.F. Foncier	122 58	119 59
A.G.F. Interlands	447 50	436 59
A.G.F. Invest	137 41	134 06
A.G.F. OBLIG.	1104 75	1089 25
A.G.F. Sécurité	10840 42	10840 42
Agimo	701 76	684 64
Altefi	208 42	201 86
A.L.T.O.	179 04	172 57
Améri-Gan	6541 65	6245 01
Amplitude	859 59	840 38
Arbitrages court terme	5633 79	5622 53
Associc	1152 78	1152 78
Atout Futur	384 78	372 13
Aurecic	1417 34	1376 06
Avenir C.I.C.	113 52	110 21
Avenir Alizés	1528 88	1498 90
Axa Europe	124 34	118 70 ◆
Axa Investissements	134 01	127 93
Axa N.P.I.	103 81	103 81
Axa Valeurs PER	134 68	128 55
Bred Associations	2575 86	2568 16
Capitacic	1038 98	1023 63
Capital Plus	1692 68	1692 68
Cardim-Plans	35 23	33 71
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Conis	1048 67	1033 17
Comptavalor	5526 18	5517 90
Compterente	112 47	109 19
Convertimmo	418 49	402 39
Cradinter	558 42	540 21
Crédit Mutuel Capital.	1031 93	1011 70
Dièse	1129 73	1092 58
Drouot-France	922 34	880 52
Drouot-Investiss.	1179 94	1126 43
Drouot-Sécurité	258 45	244 62
Drouot-Sélection	146 22	139 59
Ecocic	1149 07	1132 09
Ecureuil Capitalisation	2058 98	2038 59
Ecureuil Investissement	404 76	392 97
Ecureuil Monopremière	52494 19	52494 19
Ecureuil Monétaire	30697 57	30697 57
Ecureuil Trimestriel	2018 96	1998 99
Elicash	21786 57	21786 57
Energie	267 52	255 49
Epacic	2821 22	2821 22
Epacourt Sicav	4280 82	4270 14
Epargne Associations	25074 66	25037 10
Epargne-Capital	8621 04	8535 68
Epargne Court-Terme	538 15	538 15
Epargne Croissance	1865 67	1811 36
Epargne-Industr.	99 72	95 20
Epargne Inter	625 18	608 46
Epargne J	55072 87	55072 87
Epargne Long-Terme	192 05	186 91
Epargne Monde	1381 79	1344 81
Epargne Première	11748 23	11680 77
Epargne-Oblig.	199 03	193 70
Epargne-Quatre	1092 54	1063 30
Epargne-Unie	1417 80	1388 55
Epargne-Valeur	465 86	453 39
Epsilon	1183 62	1171 90
Euracic Leaders	1125 73	1092 84
Eurodyn	1180 12	1160 59
Euro-Gan	7258 59	6928 44
Fonsicav (div. par 10)	11222 86	11222 86
Fonsival	282 61	273 71
France Avenir 4/4 Bat.	......	......
France-Gan	9842 38	9205 12
France-Garantie	288 52	287 98
France-Index Sicav	110 83	108 13
France-Investiss.	464 30	452 99
France-Obligations	469 78	455 23
Francic	500 51	485 93
Francic Pierre	122 06	118 50
Francic Régions	1316 05	1277 72
Fructi-Associations	28 28	28 28
Fructi-Epargne	29 74	29 01
Fructicapi	34 15	33 65
Fructicourt	111756 36	111756 36
Fructidor	242 25	238 67
Fructifrance	851 01	827 81
Fructimmo	31 69	30 92
Fructivar	4363 52	4362 84
Fructi ECU	578 07	567 58
Fructi-Première	10986 10	10804 04
Futuroblig	1158 01	1116
Gestilion	58778 40	58631 82
Gestion Associations	158 22	155 72
Horizon	1229 56	1193 75
Interépar	107849 44	104707 22
Interoblig.	12181 28	11893 52
Intersélect France	559 17	542 98
Japacic	203 28	197 36
Jeune épargne	241 31	237 74
Laffitte-Amérique	247 24	236 03
Laffitte Europe	294 75	281 38
Laffitte-Expansion	294 94	281 57
Laffitte-France	372 75	355 85
Laffitte-Immobilière	270 98	258 61
Laffitte-Japon	457 24	436 51
Laffitte-Oblig.	142 51	136 05
Laffitte–Rend.	195 65	186 67
Laffitte-Tokyo	404 30	385 97
Latitude	5349 94	5341 93
Lion-Associations	11591 90	11591 90
Lion-Institutionnels	23537 73	23478 03
Lionplus	774 65	755 99
Lion Trésor	2148 18	2128 91
Livret Bourse Investis.	550 17	534 15
Livret portefeuille	742 58	720 93
Méditerranée	124 30	118 66
Mensuel CIC	10136 73	10037 34
Mondiale Investissem.	444 87	424 61
Monacic	5807 93	5807 93
Monedec	52903 05	52903 05
Moné J.	57380 97	57380 97
Mutualité Dépôts	10761 51	10740 03
Mutuelle Unie Sél.	158 44	148 35
Natio-Epargne	14159 18	14018 59
Natio-Epargne Trésor	6318 67	6308 06
Natio-Court terme	222180	222180
Natio-Inter.	1231 94	1198 97
Natio-Mondiale	20105 69	20105 69
Natio-Obligations	558 80	543 87
Natio-Patrimoine	1550 02	1508 54
Natio-Placements	65665 34	65665 34
Natio-Revenus	1045 40	1035 05
Natio-Sécurité	11966 75	11966 75
Natio-Valeurs	846 67	824 20
Nippon-Gan	6990 34	6673 36
Nord-Sud Développ.	1246 35	1245 87
Normatif	13189 06	12910 94
Obli Association	122 07	120 98
Oblicic Mondial	9326 31	9188 48
Oblicic Régions	1049 78	1034 27
Oblig. toutes catég.	152 90	150 64
Oblilion	1094 77	1083 93
Oblisécurité	10842 47	10842 47
Oraction	1254 90	1213 84
Orvalor	5965 38	5740 76
Paribas Epargne	16358 81	16324 18
Paribas Opportunités	124 83	119 45
Paribas Patrimoine	553 20	530 66
Paribas Revenu	89 98	89 09
Patrimoine Retraite	177 39	173 91
Pénalér	696 06	675 79
Phénix Placements	265 86	254 89
Pierre Investiss.	786 21	767 03
Placement A	1204 08	1180 47
Placement ct-terme	71800 51	71757
Placement J	59798 62	59655 31
Placement Premier	53737 11	53629 85
Plénitude	115 18	112 10
Première Obligations	10844 21	10833 38
Prévoyance Ecureuil	112 54	109 53
Pri Association	23208 88	23208 88
Quartz	127 22	124 09
Rentacic	166 98	164 48
Revenus Trimestriels	5426 21	5372 49
Revenu Vert	1139 67	1122 83
St-Honoré Bio-alimentaire	962 17	918 54
St-Honoré Global	284 68	271 88
St-Honoré Matignon Pl.	240 83	229 91
St-Honoré Pacifique	530 88	502 27
St-Honoré P.M.E.	562 31	536 81
St-Honoré Réel	11866 98	11819 68
St-Honoré Services	540 68	519 87
St-Honoré Technol.	850 04	811 49
Sécuricic	5565 40	5559 84
Sécuri Taux	11059 21	11059 21
Sicavden (Caisses BP)	719 52	708 89
Sicav-Associations	1470 96	1466 76
S.F.I. fr. et étr.	725 71	704 57
Sicav 5000	437 85	426 13
S.I.G.	865 52	835 97
Slivafrance	689 53	671 08
Slivam	460 78	448 43
Slivarente	214 10	211 98
Slivinter	462 64	450 26
S.N.I.	1285 02	1257 30
Sogepargne	337 70	325 49
Sogever	1172 76	1119 57
Sogistar	1430 42	1365 56
Soleil Investissement	580 01	553 71
Stratégie Actions	1233 91	1196 36
Stratégie Rendement	1167 93	1121 48
Technocic	1208 10	1172 91
Techno-Gan	8547 91	8250 99
Thésora	524 64	519 45
Transcontinents	88 38	86 65
Trésor Plus	1029 60	1019 41
Trésor Réel	11321 75	11321 75
Trésocic	108600 87	108600 87
Trilion	5207 66	5168 10
U.A.P. Investiss.	483 95	466 46
U.A.P. moyen terme	109 98	106
Uni-Associations	118 83	116 53
Unifrance	611 47	589 37
Unifoncier	1480 74	1427 22
Uni-Garantie	1353 73	1327 16
Uni-Régions	3425 33	3301 52
Univesta	2331 04	2254 39
Univer	191 68	191 68
Univers-Actions	1324 80	1281 04
Univers-Obligations	1610 31	1557 36
Valorem	590 54	576 14
Valorg	1671 38	1669 71
Valrem	42171 66	42150 58
Vestam	23022 10	23000 08

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
États-Unis ($ 1)	6 270	6 249	6 050	6 520
ECU	6 989	6 989	....	....
Allemagne (100 DM)	339 710	339 730	328 500	350
Belgique (100 F)	16 169	16 181	15 600	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	300 820	300 880	291 500	310 500
Danemark (100 krd)	87 250	87 270	84	90
Norvège (100 k)	90 930	90 880	86	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 023	10 046	9 700	10 500
Grèce (100 drachmes)	3 797	3 798	3 550	4 250
Italie (1 000 lires)	4 627	4 630	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	387 450	387 510	376 500	398 500
Suède (100 krs)	97 820	97 820	94 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 255	48 265	46 800	49 900
Espagne (100 pes.)	5 326	5 326	5 050	5 600
Portugal (100 esc.)	3 969	3 969	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	5 380	5 314	5 150	5 650
Japon (100 yens)	4 416	4 418	4 270	4 490

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/10
Or fin (kilo en barre)	74100	74150
Or fin (en lingot)	74150	74200
Pièce française (20 fr)	430	429
Pièce française (10 fr)	388	.....
Pièce suisse (20 fr)	459	455
Pièce latine (20 fr)	428	429
Souverain	539	541
Pièce de 20 dollars	2700	2735
Pièce de 10 dollars	1375	1375
Pièce de 5 dollars	880	.....
Pièce de 50 pesos	2785	2805
Pièce de 10 florins	447	447
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Le projet d'amnistie totale en Nouvelle-Calédonie provoque l'indignation de l'opposition

Soumis au conseil des ministres *mercredi 25 octobre le projet de loi* complétant l'amnistie partielle prévue par le référendum du 6 novembre 1988 par son extension aux crimes de sang a provoqué l'indignation d'une partie de la droite et à l'extrême droite. Premier à réagir le Front national considère que le texte *« ne rend pas justice aux morts de la gendarmerie »*. Pour M. Jean-Louis Debré député (RPR) de l'Eure, le projet de loi est *« l'expression d'un double mépris »*, d'une part *« à l'égarde des familles des victimes des assassinats »*, d'autre part *« à l'égard du peuple français »*. Si M. Debré annonce que ses collègues RPR s'opposeront au projet qui a l'aval du RPCR de M. Lafleur, M. Charles Millon n'apparaît pas plus conciliant.

Pour le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale l'amnistie envisagée aujourd'hui *« exclue de la loi approuvée par les Français, est de nature à recréer un climat de tension et de passion »*. Pour M. Millon *« l'exercice du droit de grâce par le président de la République pourrait exprimer la pardon de la nation aux coupables »*. *« C'est*, ajoute-t-il, *au chef de l'Etat qu'il reviendra de déterminer les conditions dans lesquelles il peut en faire usage. »*

Choqué mais non surpris M. Yvon Briant secrétaire général du CNI affirme que le gouvernement socialiste *« verse dans le sordide »* en affirmant que « l'indemnisation *« équitable et intégrale » des victimes et de leur famille interviendra avant le 15 novembre »*.

Une épouse de l'un des quatre gendarmes tués à Ouvéa en Nouvelle-Calédonie le 22 avril 1988 Mme Linda Zawdzki s'est déclarée *« révoltée »* par le projet du gouvernement. *« Les familles des gendarmes ont été bernées ; cette décision prouve qu'un gendarme n'est pas un homme comme les autres puisque son assassin est considéré comme innocent »* a-t-elle ajouté.

De son côté M. Jean-Pierre Chevènement ministre de la défense, explique que le but de l'amnistie est *« de tourner définitivement la page d'un douloureux passé d'incompréhension et de passions, de consolider la paix et la réconciliation entre les communautés vivant sur le territoires et de préparer un meilleur avenir »*. Après avoir souligné que *« les armées et la gendarmerie nationale ont apporté une contribution décisive à cette nécessaire évolution »* le ministre de la défense assure que l'amnistie *« n'est pas l'oubli »* ni *« une injure à la mémoire des soldats disparus »*. *« Le sacrifice de nos soldats*, précise-t-il, *n'aura pas été vain s'il permet d'assurer définitivement la paix civile et partant d'éviter que d'autres crimes se reproduisent. »*

Près de Libourne (Gironde)

Interpellation du meurtrier présumé du général Favreau

Dix-huit jours après la disparition du général Jean Favreau, dont le corps a été retrouvé dans la Dordogne le vendredi 13 octobre, les enquêteurs ont interpellé un suspect à Saint-Germain-du-Puch, près de Libourne (Gironde). Celui-ci, un petit délinquant, connu des services de police, aurait passé des aveux circonstanciés dans la nuit du mercredi 25 au jeudi 26 octobre. Son identité n'a pas été communiquée.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Mise en garde de M. Adamec à l'opposition

Le premier ministre tchécoslovaque, M. Ladislav Adamec, a clairement indiqué, mercredi 25 octobre, que Prague ne tolérerait pas de manifestations de masse samedi prochain 28 octobre, jour anniversaire de la fondation de la République de Tchécoslovaquie en 1918. La Charte 77 et quatre autres groupes indépendants ont déjà annoncé qu'ils organiseraient une manifestation.

« Je suis le défenseur d'une démocratie élargie, mais aussi de l'ordre et de la discipline, et je n'approuve en aucune manière la déstabilisation », a affirmé M. Adamec, au terme d'une visite de quarante-huit heures en Autriche. Le premier ministre a ajouté que les forces de l'ordre avaient le devoir d'intervenir contre les manifestations illégales afin d'assurer l'ordre public. L'an dernier à la même date, la police avait violemment dispersé un rassemblement de cinq mille personnes. Selon M. Adamec, c'est la station de radio *La Voix de l'Amérique* qui est l'« *instigatrice* » du rassemblement de samedi.

M. Adamec a également réitéré son refus de tout dialogue avec les mouvements politiques indépendants qui mettent en cause le rôle dirigeant du Parti communiste. — *(Reuter.)*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

La flaveur du pain

J'Ai un truc marrant pour vous, aujourd'hui. C'est *un lecteur qui me* l'envoie. Merci, t'es un chat. Son père, boulanger, très apprécié dans le quartier, se contentait pour toute réclame d'un panonceau indiquant que son pain était cuit au bois. Et puis, là, il va acheter une baguette, et on la lui enveloppe dans un petit chef-d'œuvre de cuistrerie à la mode. Outre ses pourcentages calculés au millième près en humidité, lipides, protides et le reste, cette merveille de baguette qui allie, je cite, le plaisir gastronomique et l'équilibre nutritionnel, est personnalisée, je cite encore, par son aplat mousseline et sa flaveur légèrement acidulée.

Flaveur, oui, vous avez bien lu. Pas la peine de chercher dans le Robert, ça y est pas. Ça veut dire saveur, et ça s'écrit flavour en... anglais ! Je vois ça, je bondis dans mon fauteuil et je rebondis à l'étage en dessous, devant celui de mon amie Josée. Elle, son trip, c'est la défense du consommateur :

— Tiens, regarde ce papier d'emballage ! Voilà où ça nous a conduits tes histoires d'étiquetage, tes oukases... Fallait que nous, les nanas, on vérifie la composition des crèmes dessert et des fromages, fallait...

— *Faudrait que tu saches* de quoi tu parles, mais, bon, ça... A l'époque, il s'agissait simplement d'indiquer combien il y avait d'alouettes pour un cheval dans ton pâté. Tout le côté analyse de laboratoire, tant de calories, de sels minéraux, c'est ta faute à toi !

— T'es malade, ou quoi ?

— Voyons, *réfléchis*, c'est pour appâter les connasses dans ton genre, les obsédées de la santé-minceur que les mecs du marketing en ont rajouté, c'est pour réconcilier tes miches avec celles du boulanger. Je te signale en passant que le vin, autre symbole de simplicité biblique, il y coupe, lui, à l'étiquetage. D'accord, c'est plus poétique, mais sur le plan de la diététique, je te raconte pas.

— Si, raconte... Ils nous rajoutent plein de glucides en douce, c'est ça ? Ah ! les chiens ! Et tu reste là, les bras ballants ! Qu'est-ce que t'attends pour exiger des précisions sur la façon dont on l'obtient, la flaveur du beaujolais, enfin !

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats

« Le troisième socialisme », par Maurice Duverger. Social : « Le juste partage », par Pierre-Yves Cossé. Associations : « Donneurs de leçons », par Daniel Bruneau. Islam : « La vérité sans voile ? », par Alain de Benoist 2

M. Gorbatchev à Helsinki

Le numéro un soviétique salue la neutralité finlandaise 4

Conférence à Madrid sur la drogue

Pays producteurs et pays consommateurs mettent en cause le sous-développement 8

Le compromis sur le Liban

Les pressions s'accroissent sur le général Aoun pour qu'il accepte l'accord de Taëf 8

La discussion budgétaire

Anciens combattants et audiovisuel 12

SECTION B

« Un certain Paul Touvier »

Dans une enquête très détaillée qu'ils viennent de publier chez Fayard, Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann retracent notamment les circonstances de la grâce accordée à Paul Touvier par Georges Pompidou, le rôle de l'Eglise et celui, moins connu, de la police 14

Roger Knobelspiess aux assises

Alors que son coinculpé nie tout en bloc, Roger Knobelspiess reconnaît qu'il a participé à un hold-up contre une banque. Mais il refuse de dénoncer son « comparse » 14

La religion médiatisée

L'assemblée plénière de l'épiscopat français qui s'ouvre à Lourdes s'interrogera, entre autres, sur la médiatisation croissante du discours religieux, même si ce sujet ne figure pas à l'ordre du jour 16

Vie associative

Un entretien avec Mme Georgina Dufoix, présidente de la Croix-Rouge française 17

Mode, la nature de l'été

La semaine du prêt-à-porter printemps-été 1990 vient de se terminer à la cour Carrée du Louvre. Les travaux vont commencer pour aménager un autre lieu sous les Tuileries. Fascination pour la nature et sophistications nihilistes, la mode ne se porte pas si mal 19

Bicentenaire

Le Japon entre la Révolution et la postmodernité 20

Plan de relance à l'ACP

En proie à de graves difficultés financières, la seconde agence de presse française — contrôlée par M. Robert Maxwell — s'apprête à adopter un positionnement plus « complémentaire » de l'AFP .. 24

La situation du football

Au moment de la publication du rapport Sastre sur « La situation du football de haut niveau », la nouvelle affaire Cantona montre la dégradation de la situation dans ce sport 24

SECTION C

LIVRES ♦ IDÉES

Queneau, la poésie partout

Parution du premier tome des *Œuvres complètes* dans la Pléiade. Voici le Queneau poète 25

La fin du totalitarisme ?

Une interrogation ravivée par la parution d'un *Dictionnaire de la glasnost* qui fait dialoguer chercheurs français et soviétiques ..... 30 et 31

Le feuilleton de Michel Braudeau

Trois voyageurs : Morand, Malraux et Rolin 26

SECTION D

Le logement social

Un rapport suggère de ne plus exclure les plus démunis de l'attribution des HLM 37

Un rouble touristique

Un premier pas de l'URSS vers une véritable dévaluation 37

L'OPA sur la Mixte

M. Marc Fournier cherche à acquérir 10 % de Paribas 39

AFFAIRES

La guerre du faux

Fini, l'artisanat ! Les industriels de la contrefaçon emploient désormais des robots et des systèmes informatiques ..... 41 à 44

Services

Abonnements 24
Annonces classées 45
Carnet 22
Cinéma 21
Marchés financiers ... 46 et 47
Météorologie 22
Mots croisés 23
Radio-Télévision 23

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 26 octobre 1989 a été tiré à 522 184 exemplaires

URSS

Nouvelles grèves de mineurs

Cinq mille mineurs se sont mis en grève, mercredi 25 octobre, à Vorkouta, dans le Grand Nord soviétique, lançant un nouveau défi au Kremlin après les grandes grèves de l'été dernier. Selon M. Valentin Kopasov, président du comité de grève, quatre mines ont déjà interrompu le travail, et le mouvement pourrait être suivi par vingt mille ouvriers dans douze sites miniers. Outre le respect des engagements pris cet été par le Kremlin, concernant leurs conditions de vie et leurs salaires, les mineurs de Vorkouta réclament la séparation des fonctions de chef de L'Etat et de chef du Parti communiste, cumulées par M. Gorbatchev. Ils demandent que le président soit élu au suffrage universel et l'abolition d'une clause de la Constitution garantissant le rôle dirigeant du PCUS.

Cette grève est la deuxième après le vote, par le Soviet suprême, au début du mois, d'une loi interdisant les grèves dans des secteurs « *stratégiques* » tels que la défense, l'énergie et les transports. Lundi, quelque vingt mille mineurs du Kouzbass, en Sibérie, avaient déjà débrayé pendant deux heures pour les mêmes motifs.

Par ailleurs, le premier ministre soviétique, M. Nikolaï Ryjkov, a violemment protesté, lors d'un conseil des ministres retransmis à la télévision, contre le gaspillage dont est victime l'économie et a réclamé des sanctions. Il a souligné la nécessité impérieuse d'« *améliorer véritablement* » le marché de consommation. Le premier ministre a exprimé la crainte que l'économie ne connaisse une récession. « *Il existe un tel danger* », a-t-il souligné, avant d'ajouter que « *l'instabilité dans la société* », en particulier les grèves, créait une véritable tension. « *Nous travaillons de pis en pis et nous exigeons de plus en plus* », a conclu M. Ryjkov. — *(Reuter, AFP.)*

Le bilan du séisme de San-Francisco : 72 morts et disparus 7,1 milliards de dollars de dégâts

Une semaine après le tremblement de terre qui a violemment secoué, le 17 octobre, la région de San-Francisco, le nombre des victimes s'établit à 63 morts et 9 disparus. Les premiers chiffres, calculés selon le trafic moyen de l'autoroute 880 à 17 heures, étaient de 273 morts et disparus. On avait oublié que nombre de banlieusards étaient rentrés chez eux plus tôt ce jour-là, de façon à pouvoir regarder la retransmission télévisée d'un match de base-ball.

En revanche, le US Geological Survey a révisé à la hausse la magnitude du séisme du 17 octobre : 7,1 au lieu de 6,9. L'estimation des dégâts augmente elle aussi : 7,1 milliards de dollars (46 milliards de francs).

Le Sénat a décidé, le 25 octobre, de porter à 3,5 milliards de dollars (22,5 milliards de francs) l'aide fédérale à la Californie. Le 24 octobre, la Chambre des représentants n'avait accordé que 2,85 milliards de dollars (18,5 milliards de francs). Les deux Chambres vont donc devoir se mettre d'accord sur un même chiffre. — *(AFP, Reuter.)*

Mme Evelyne Pisier directeur du livre et de la culture

Le Conseil des ministres, du mercredi 25 octobre, a nommé sur proposition de M. Jack Lang, ministre de la culture, Mme Evelyne Pisier, directeur du livre et de la culture (*nos dernières éditions*).

[Mme Evelyne Pisier est née à Hanoï en 1941. Après des études de droit et de sciences politiques à Nice et à Paris, elle a présenté une thèse de doctorat sur « Le service public et la théorie de l'Etat de Léon Duguit » (1972). Agrégée de droit public et de sciences politiques, Mme Pisier est professeur à Paris-I où elle dirige le Centre d'études des conceptions politiques classiques et modernes, et à l'Institut des sciences politiques. Parmi ses ouvrages : *les Marxistes et la politique* (avec François Chatelet et Jean-Marie Vincent, PUF, 1975) ; *les Conceptions politique du vingtième siècle* (avec François Chatelet, PUF, 1981) ; *Histoire des idées politiques* (avec François Chatelet et Olivier Duhamel, PUF, 1982) ; *Dictionnaire des œuvres politiques* (avec François Chatelet et Olivier Duhamel, PUF, 1982) ; *les Interprétations du stalinisme* (PUF, 1983). Spécialiste des idées politiques et de l'administration publique, Mme Pisier a participé à la « commission de Closets » sur « L'efficacité de l'Etat » pour laquelle elle a rédigé un rapport sur la gestion des ressources humaines dans l'administration publique. Elle est l'épouse d'Olivier Duhamel, directeur de la revue *Pouvoirs*.]

Thomson et le Crédit lyonnais s'allient dans la finance

Le groupe nationalisé Thomson, numéro deux mondial de l'électronique de défense, marie sa branche finance au Crédit lyonnais : Thomson-CSF devrait annoncer, dans les heures qui viennent, qu'il fait apport au Lyonnais de plus de la moitié (50 % et quelques) de Thomson-CSF finance, sa filiale à 100 %, qui coiffe toutes les activités financières du groupe (entre autres, la Batif, la Société de Banque Thomson, la Satoil...). En échange, Thomson-CSF entrerait dans le capital du Crédit lyonnais à hauteur de 14 %. L'opération prévoit que cette banque, présidée par M. Jean-Yves Haberer, pourra, dans un délai de trois ans, augmenter jusqu'à 80 % sa participation dans Thomson-CSF finance, en échange de quoi Thomson recevra des titres négociables.

L'équipe actuelle de Thomson-CSF finance restera en place, en particulier, son directeur général, M. Jean-François Hénin, un professionnel hors-pair que M. Alain Gomez se plaît parfois à qualifier de « *Mozart de la finance* ». Simplement, le patron de Thomson cèdera à son homologue du Crédit lyonnais, la présidence de Thomson-CSF finance.

Cela fait un an maintenant que les deux partie ont pris langue : à la recherche de fonds propres pour satisfaire aux ratios « cooke » imposés aux banques, le Crédit lyonnais va aussi renforcer sa présence dans le secteur banque de marché et d'arbitrage, spécialités de l'équipe de M. Jean-François Hénin. Thomson, de son côté, va régler par cette opération toutes les questions de légitimité soulevées par le développement de ses activités financières. Fille du mirifique contrat saoudien d'Al Thakeb (4 milliards de dollars en 1984) la branche finance de Thomson après un rôle croissant que le président du groupe entendait lui faire jouer ont été vivement critiqués dans le passé. En particulier, par les spécialistes, qui ont toujours soupçonné M. Gomez de faire dériver de l'argent vers elle, au détriment de l'industrie. Argument battu en brèche chaque année, par l'importance des résultats qu'elle sécrétait (1,8 milliards de francs après impôts par exemple en 1988). D'autres s'inquiétaient des risques encourus par le groupe dans ce métier nouveau : son rôle sur le Matif, sa participation au sauvetage de la Saoudi Bank, l'apparition de son nom dans l'affaire de la Société générale alimentaient les doutes. M. Gomez, qui s'était lancé en 1987 la finance et caressait pour elle de grandes ambitions renverse donc la donne : il s'appuiera désormais sur une grande banque. Celle-ci donnera-t-elle une nouvelle dimension à sa branche finance ou la phagocytera-t-elle ? L'avenir dira comment se vivra cette nouvelle alliance banque-industrie à Pallenade.

Après la Nouvelle Cuisine, les Nouveaux Philosophes, voici la Nouvelle Mode, voici...

LES NOUVEAUX MÉTRAGES !

▶ Les Nouveaux Métrages, la plus forte teneur de Mode, de qualité, de nouveauté dans chaque mètre de tissu.

▶ Ils sont des milliers et des milliers de mètres, les Nouveaux Métrages, tous différents.

▶ La Mode par les Nouveaux Métrages : des prix totalement "revus et corrigés" depuis 30 F le mètre.

RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

1er SALON DE LA VOITURE DE COLLECTION
EXPOSITION VENTE : 20 AU 29 OCTOBRE
ESPACE CHAMPERRET - PORTE CHAMPERRET PARIS 17e
OUVERT TOUS LES JOURS DE 11 H à 22 H
250 VOITURES A VENDRE - 150 EXPOSANTS
LES PLUS BELLES VOITURES DU MONDE

BOURSE DE PARIS

Matinée du 26 octobre

Hésitation

Après avoir ouvert en baisse (– 0,63 %), la tendance s'est inversée durant la matinée, l'indicateur instantané s'appréciant de 0,15 %. La vedette de la journée était Euro Disneyland. Pour son premier jour de cotation, la promesse d'actions s'appréciait de plus de 12 %, dépassant les 81 F pour un prix de vente de 72 F. Les autres hausses étaient emmenées par la SCREG (+ 6,8 %), BP-France (+ 6,5 %) et Perrier (+ 5,7 %). En baisse, on notait Intertechnique (– 3,8 %) et CGP (– 3,8 %).

Incendie du navire océanographique français « Marion-Dufresne »

Le *Marion-Dufresne* appartenant à la Compagnie générale maritime, qui dessert les trois bases subantarctiques françaises de l'océan Indien (Kerguelen, Crozet, Amsterdam), et qui est aussi le plus grand navire français de recherche océanographique, a brûlé à Djibouti dans la nuit du 25 au 26 octobre.

Le territoire d'outremer des Terre australes et antarctiques françaises (TAAF) va devoir chercher d'urgence un autre navire capable de transporter le personnel et le matériel indispensables à l'activité des bases.

هكذا من الأصل